Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16232 – 7 F

JEUDI 3 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

VIVRE LYON

■ Un supplément de 10 pages entre Saône et Rhône

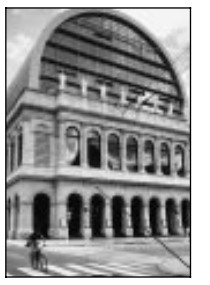

■ GEC candidat pour Thomson-CSF

Le britannique General Electric Company a déposé un dossier de candidature au rachat de Thomson-CSF. p. 32

■ La fin du « welfare state »

Le Wisconsin teste une forme d'assistance aux plus démunis qui pourrait devenir un modèle après le retrait de l'Etat fédéral. p. 2

■ L'Europe au Proche-Orient

Le coordinateur de l'Union européenne au Proche-Orient estime, dans un entretien au *Monde*, que la construction par Israël d'une nouvelle colonie à Jérusalem-Est a *« effacé toute la confiance »* des Palestiniens *« dans le processus de paix »*. p. 4

■ Les faux policiers du Front national

A Strasbourg, quatre membres du service d'ordre du parti d'extrême droite ont été condamnés à un an de prison avec sursis. p. 7

■ Voyages

La chronique hebdomadaire de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz et une sélection de destinations pour les longs week-ends du printemps. p. 23

■ Longwy sans frontières

A cheval sur la France, la Belgique et le Luxembourg, la naissance d'un pôle de développement transfrontalier autour de Longwy. p. 11

■ L'art en débat

Un point de vue de Jean-Luc Chalumeau, critique d'art, qui qualifie de « mauvaise querelle » les attaques contre l'art contemporain. p. 14

■ IVG : la route de Barcelone

Sandrine, comme près de 5 000 Françaises chaque année, a dû se rendre à l'étranger pour avorter « hors délai ». p. 12

■ Le marchandage CSA-radios

Les grandes radios privées et le Conseil supérieur de l'audiovisuel ont entamé de difficiles négociations sur la redistribution des fréquences. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 403 - 7,00 F

Les internes s'associent aux manifestations de personnels hospitaliers contre le plan Juppé

Seuls deux CHU ne participent pas au mouvement de grève commencé le 11 mars

LE CONFLIT des internes et des chefs de clinique, qui a débuté le 11 mars dans certains centres hospitaliers universitaires (CHU) de province, s'est durci, mercredi 2 avril, après un week-end de Pâques marqué par de nombreuses concertations. Dans la soirée de mardi, trois nouveaux CHU ont voté la grève (Toulouse, Rouen et Brest), alors que celui de Rennes se prononçait, au contraire, pour une reprise du travail. Désormais, seuls Nantes et Rennes ne sont pas engagés dans le conflit.

Après le refus du ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, de les recevoir et d'assouplir le dispositif de sanctions financières prévu par les conventions médicales, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) a décidé d'appeler les grévistes à se joindre aux manifestations organisées jeudi, à Paris et en province, par la CGT, le CRC santé-sociaux (ex-CFDT) et la Coordination médicale hospitalière (praticiens). Plusieurs mouvements de praticiens libéraux, très marqués à droite, comme la Coordination nationale des médecins et SOS action-santé, appellent également à manifester à Paris *« contre le rationnement des soins »* contenu, selon eux, dans le plan Juppé.

A l'exception de la CGT, les grandes confédérations ne se sont pas associées à la manifestation. Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a déclaré mercredi, sur France Inter, qu'il est *« à côté d'eux »*, sans soutenir explicitement les internes, dont le mouvement est, selon lui, *« révélateur des premiers effets du plan Juppé »*. A Paris, une manifestation de quelques centaines de « blouses blanches » s'est terminée, mardi soir, devant le siège de la Caisse nationale d'assurance-maladie. En province, les grévistes ont occupé les voies ferrées dans plusieurs villes de province comme Lyon, Bordeaux, Caen et Lille.

Lire page 6 et le point de vue de Bertrand Kempf page 14

Tabac : guerre des prix pour enrayer la chute de la consommation

LA CONSOMMATION de tabac en France semble être à un tournant. Les ventes de cigarettes ont enregistré en janvier une chute de 9,3 % par rapport à janvier 1996. Cette baisse s'est poursuivie en février. Ce mouvement semble essentiellement dû aux récentes augmentations de tarif. Inquiets, les fabricants de tabac se préparent à engager une guerre des prix, avec la commercialisation de paquets de trente et la promotion de nouvelles marques moins chères. Ils pourraient ainsi menacer les rentrées fiscales de l'Etat auquel les taxes sur le tabac ont rapporté 54,4 milliards de francs en 1996. Des responsables de la santé publique dénoncent une *« entente »* entre les firmes et le ministère des finances.

Lire page 8

Le retour d'Allemagne des orphelins de Sarajevo

BONN
de notre correspondant

De très nombreuses caméras de télévision étaient présentes à l'aéroport de Berlin-Schönefeld, mardi 1er avril, pour filmer le départ d'un charter en direction de Sarajevo. A bord, trente et un enfants bosniaques, orphelins ou sans nouvelles de leurs parents depuis le début de la guerre. L'émotion est vive en Allemagne, où le sort de ces enfants ne laisse pas indifférent. Plusieurs familles se sont en vain portées candidates pour en adopter. Les enfants avaient été recueillis, il y a cinq ans, par deux députés du Land de Saxe-Anhalt dans des circonstances dramatiques : deux bébés avaient été tués par des *snipers* au cours de cette opération improvisée, conduite malgré le désaccord des autorités onusiennes et allemandes. Depuis, les orphelins de Sarajevo ont vécu dans trois foyers, sous la tutelle d'éducateurs allemands et bosniaques.

Agés de cinq à douze ans, parlant l'allemand et le serbo-croate, ils étaient réclamés par les autorités de Sarajevo depuis plusieurs mois : un premier retour, prévu en octobre 1996, avait été repoussé à la demande des autorités de Magdebourg, capitale du Land de Saxe-Anhalt. On a voulu s'assurer, côté allemand, des bonnes conditions de leur accueil à Sarajevo. Pour le gouvernement de Bosnie, cette opération de rapatriement doit faire comprendre à l'opinion internationale que la paix est définitivement revenue. Le message s'adresse particulièrement aux réfugiés encore présents à l'étranger, dont plus de 300 000 se trouvent en Allemagne : ils doivent savoir qu'il est temps de rentrer au pays.

Avec le retour des enfants de Sarajevo, la question des réfugiés bosniaques redevient brûlante en Allemagne. Certains Länder, comme la Bavière ou Berlin, ont décidé de forcer le rapatriement des réfugiés bosniaques présents sur leur territoire, y compris lorsque ceux-ci sont originaires de régions aujourd'hui contrôlées par les Serbes. Cette politique, même si elle correspond aux accords de Dayton, est parfois brutale : la Bavière a renvoyé *manu militari* des personnes malades et une femme enceinte. Les seize ministres de l'intérieur allemands se sont engagés à respecter un calendrier en trois étapes d'après lequel, à partir du 1er mai, les familles avec enfants doivent à leur tour être rapatriées, après les célibataires et les couples sans enfants. L'ensemble des réfugiés devra avoir rejoint la Bosnie fin 1998.

Dans une récente lettre ouverte, cinq personnalités, dont l'ancien ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, ont demandé aux Länder de faire preuve d'une plus grande humanité dans le rapatriement des réfugiés. Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a associé sa voix à celle du Commissariat de l'ONU aux réfugiés pour demander que l'on prenne en compte l'état des rapports de force entre Serbes et Bosniaques dans la région d'origine. Il n'empêche : pour le gouvernement allemand, qui dépense 3,4 milliards de marks (près de 12 milliards de francs) par an pour les Bosniaques présents sur son territoire, le retour des réfugiés est devenu une priorité politique à l'approche des élections de 1998. *« Nous ne pouvons pas accueillir de réfugiés albanais* [...], *le bateau est déjà plein »*, a dit récemment, avec la franchise qu'on lui connaît, M. Kinkel.

Lucas Delattre

Explosions de poussières

C'EST UN TYPE d'accidents mal connus, mal combattus. Pourtant, on compte chaque jour en France une explosion de matières pulvérulentes – céréales, soufre ou aluminium. Dans certains cas, la température atteint 2 000 °c et la flamme se propage à la vitesse de 1 000 à 2 000 mètres par seconde. Sans être toutes catastrophiques comme celle qui, en 1982 à Metz, provoqua la mort de douze personnes, les explosions de poussières produisent des dégâts dans la plupart des secteurs industriels. Des systèmes de sécurité peuvent être installés, pour prévenir l'accident ou pour l'empêcher de détruire les équipements. Mais pour l'instant, la prévention reste insuffisante.

Lire page 21

L'Etat, calamité de l'actionnaire, ami du spéculateur

« SURTOUT n'achetez pas d'actions France Télécom ! » Tel est le conseil que l'on serait tenté de donner aux Français à l'heure où l'Etat cherche à faire de l'introduction en Bourse de l'opérateur public une grand-messe populaire susceptible d'attirer plusieurs millions d'épargnants. Non que l'exploitant téléphonique soit une mauvaise entreprise. Mais parce que l'Etat compte garder la majorité de son capital et donc le contrôle. Les expériences récentes, en France, ont montré qu'être actionnaire aux côtés de l'Etat était, sur le long terme, un mauvais investissement.

Deux exemples, largement débattus dans les milieux financiers internationaux, en donnent une illustration : l'ex-Régie Renault et la société minière Eramet. Renault d'abord. Ses actionnaires ont fait une bien mauvaise affaire, ayant payé, à l'automne 1994, des titres 165 francs l'unité ; ils ne valent plus aujourd'hui que 137 francs, alors que la Bourse a progressé entre-temps d'un tiers. Renault n'a visiblement pas été géré dans l'intérêt des actionnaires, mais dans la seule perspective d'aboutir, sans heurts sociaux, à sa privatisation à plus de 51 % en juillet 1996.

Son conseil d'administration, majoritairement contrôlé par l'Etat jusqu'en juillet 1996, n'a pas poussé son président à prendre suffisamment tôt les mesures énergiques de redressement qui s'imposaient, alors que Peugeot s'est attaqué aux réductions de coûts depuis deux ans. L'échec du mariage avec Volvo, antérieur à l'introduction en Bourse, est dû en grande partie à l'Etat. Il a laissé l'entreprise sans projet. Tant que l'Etat a détenu la majorité du capital de l'entreprise, Renault n'a pas pu, de l'aveu même de son président Louis Schweitzer, fermer l'usine de Setubal au Portugal et signer un accord dans les véhicules légers avec General Motors *(Le Monde* daté du 22 mars). *« L'image selon laquelle le vrai propriétaire de Renault, c'est encore l'Etat, reste ancrée dans les esprits. Pour redresser l'entreprise, il faut s'enlever cette idée de la tête »*, concède M. Schweitzer.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 13 et nos informations page 15

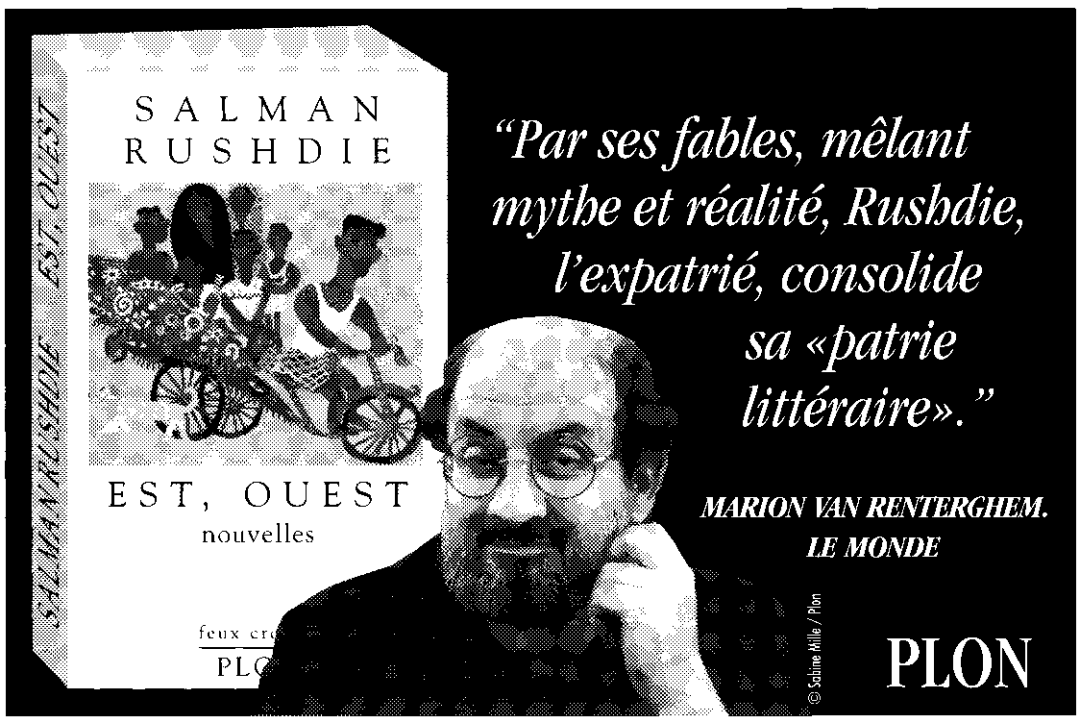

Fou du piano

DAVID HELFGOTT

JEUNE PRODIGE, le pianiste australien David Helfgott sombra ensuite dans la folie. Aujourd'hui, sa résurrection s'accompagne d'un immense succès populaire à la faveur d'une tournée mondiale, tandis que sa vie inspire un film, *Shine*, dont l'acteur principal, Geoffrey Rush, a obtenu aux Oscars le prix d'interprétation masculine. A lire également, dans nos pages Cinéma, la rétrospective Robert Bresson et l'heureux bilan de la fréquentation des salles en 1996.

Lire pages 25 à 28

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Jeux	24
Société	8	Météorologie	24
Carnet	10	Culture	25
Régions	11	Guide culturel	28
Horizons	12	Communication	29
Entreprises	15	Abonnements	30
Annonces classées	16	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	19	Kiosque	31

ÉTATS-UNIS Ayant mis fin, en août 1996, à soixante ans d'une politique inspirée par le New Deal, où l'Etat fédéral jouait le rôle d'Etat-providence, Bill Clinton a chargé les cinquante Etats de l'Union de mettre en œuvre la réforme du *welfare,* l'aide sociale aux plus démunis. L'application de la loi est prévue au 1er septembre. ● LE WISCONSIN s'est engagé, pour sa part, dans un plan ambitieux visant à aider les titulaires de l'aide sociale à réintégrer le marché du travail. ● POUR LES CRITIQUES de la réforme, ce sont les enfants qui risquent de payer le prix de la nouvelle législation : un quart des jeunes de moins de dix-huit ans bénéficient d'une forme d'aide sociale. ● ALORS QUE les nouvelles lois sur l'immigration doivent entrer en vigueur samedi 5 avril, le maire de New York, Rudolf Giuliani, s'est félicité de l'arrivée massive, ces dernières années, d'immigrés dans sa ville.

Le Wisconsin expérimente la réforme de l'Etat-providence à l'américaine

Au 1er septembre, l'assistance aux plus démunis n'incombera plus au pouvoir fédéral, mais aux Etats. A Milwaukee, le gouverneur républicain teste une expérience qui pourrait servir de modèle au reste du pays

MILWAUKEE (Wisconsin)
de notre envoyée spéciale

Juché sur un tabouret devant le tableau d'une salle de cours, le révérend Le Harve Buck a mis sa plus belle cravate vert pomme sur un élégant costume crème, pied de nez à l'hiver du Midwest qui s'attarde dans le Wisconsin, sur les bords du lac Michigan. Une manière aussi de montrer à ses élèves, un groupe de jeunes femmes noires, mères seules pour la plupart et toutes tributaires de l'aide sociale, qu'il y a de la lumière au bout du tunnel : professeur de « *motivation* » à ses moments perdus, le révérend Buck est chargé de les regonfler à bloc pour leur permettre d'affronter dans les meilleures conditions psychologiques la petite révolution à laquelle s'apprête à les soumettre l'Etat du Wisconsin.

REPORTAGE

Le pari, c'est que ceux qui sortent du « welfare » quittent aussi le cercle vicieux de la pauvreté

« *Le truc*, explique-t-il de la voix profonde des prêcheurs noirs du Sud, *c'est de se fixer des objectifs. Il y en a pour qui se lever, s'habiller, faire manger les enfants, prendre un bus, c'est déjà une victoire. Fixer un objectif pour demain, pour dans un mois, dans un an... Si vous visez la Lune, vous avez une chance d'atteindre le toit de la ferme, mais si vous visez la ferme, vous risquez d'atterrir dans la fosse à purin.* » La Young Women's Christian Association (YWCA), qui propose ce cours comme point de départ d'un programme complet de réinsertion des titulaires de l'aide sociale, est l'une des cinq organisations privées à but non lucratif sélectionnées par l'Etat du Wisconsin pour mettre en œuvre un programme sur lequel tous les experts sociaux des Etats-Unis ont les yeux rivés : sous le sigle ingrat de W-2, ce plan, aussi appelé Wisconsin Works (« le Wisconsin au travail ») et qui doit entrer en vigueur le 1er septembre, ambitionne ni plus ni moins d'en finir avec la dépendance à long terme à l'égard de l'aide sociale, ce fameux *welfare* que l'Amérique, dans sa rébellion contre la philosophie du New Deal, en est venue à honnir.

En avance sur les autres Etats, le Wisconsin s'est transformé en laboratoire du *welfare* et s'aventure dans des eaux inconnues : « *Si le Wisconsin réussit,* prédit le professeur Michael Wisemann, de l'université de Wisconsin-Madison, qui participe à l'expérience à titre d'expert, *il aura produit un modèle remarquablement complet d'alternative au modèle actuel de* welfare. »

LE TOURNANT DE 1994

Le tournant dans l'opinion publique américaine s'est produit en 1994. L'idée de « *responsabilité individuelle* », remise en vogue par les républicains, triomphait. Six décennies d'Etat-providence, de *welfare state*, n'avaient de toute évidence pas produit le résultat escompté, aboutissant surtout à maintenir les pauvres dans un état de dépendance permanent. Aujourd'hui, résume le maire démocrate de Milwaukee, John Norquist, « *la situation est simple : l'électorat américain n'est plus disposé à payer les gens à ne rien faire. Voilà* ». Le démocrate Bill Clinton lui-même n'avait-il pas promis, en se faisant élire en 1992, de « *mettre fin au* welfare *tel que nous le connaissons* » ? La solution, encouragée par un nouveau cycle de croissance économique, apparaît donc naturelle : mettre les gens au travail.

Le 22 août 1996, Bill Clinton, en pleine campagne électorale pour un second mandat, promulgue une loi fédérale d'inspiration républicaine sur la réforme du *welfare* ; par ce texte, jugé scélérat par la gauche de son parti, un président démocrate met fin à un système en vigueur depuis soixante et un ans, celui de la garantie fédérale d'assistance financière aux enfants démunis. C'est désormais aux Etats qu'il appartiendra d'organiser les programmes d'aide sociale, à l'aide de sommes forfaitaires allouées par l'Etat fédéral, qui leur fixe – tout de même – des contraintes : d'ici à la fin 1997, 25 % des titulaires de l'aide sociale doivent avoir été mis au travail ou suivre une formation (50 % d'ici à l'an 2002). Et personne ne doit pouvoir bénéficier de l'aide sociale directe pendant plus de cinq ans.

« RAISONNER À LONG TERME »

Dirigé depuis 1986 par un gouverneur républicain, Tommy Thompson, mais fort d'une tradition sociale influencée par l'immigration d'Europe du Nord, le Wisconsin n'a pas attendu les états d'âme de Washington pour pousser les titulaires de l'aide sociale vers le marché du travail : dans cet Etat, où le taux de chômage frise à peine 3 %, les registres du *welfare* se sont allégés de près de 40 % depuis deux ans. Or alléger les registres de l'aide sociale ne résout pas forcément le problème de la pauvreté. « *Ce serait trop simple,* observe Michael Wisemann : *il suffirait de fermer les bureaux du* welfare. » Ce qui compte, c'est que ceux qui perdent l'aide sociale quittent en même temps le cercle vicieux de la pauvreté ; c'est un calcul à long terme, et c'est le pari que tente le Wisconsin.

Programme d'assistance entièrement fondé sur la notion de travail, W-2 vise à donner aux bénéficiaires les moyens de devenir définitivement autonomes. Pour toucher l'aide sociale, ils vont donc être contraints soit de trouver un emploi, soit d'intégrer un programme de formation professionnelle. Certains seront, bien sûr, incapables d'occuper un emploi dans le secteur privé, d'autres vont même devoir commencer par acquérir les bases de l'éthique du travail ; trois catégories d'emplois sont donc prévus, selon les capacités des uns et des autres : les emplois du secteur privé, des emplois du secteur privé subventionnés, et des emplois publics d'intérêt général, pour les gens inemployables par le secteur privé.

Sur la base de l'expérience, Julia Taylor, directrice de l'YWCA, estime entre dix-huit mois et trois ans le temps nécessaire « *pour parvenir à la stabilité financière et construire son propre filet de sécurité* ». L'essentiel, dit-elle, « *c'est d'arriver à ce que les gens raisonnent à long terme plutôt qu'à court terme* ». Pour cela, le plan W-2 prévoit la prise en charge de la garde d'enfants et de l'assurance-maladie aussi longtemps que les gens qui font l'effort de sortir du *welfare* ne seront pas capables d'assumer ces charges eux-mêmes. C'est une démarche qui se rapproche de l'assurance-maladie universelle, et le paradoxe veut qu'elle soit proposée par un gouverneur républicain... L'autre paradoxe, c'est que l'administration Clinton refuse pour l'instant au Wisconsin la dérogation nécessaire pour étendre cette couverture maladie (*Medicaid*, réservée aux plus démunis) à l'ensemble des bas revenus.

SAUT DANS L'INCONNU

Pour en finir avec le « welfare *tel qu'on le connaît* », l'Etat du Wisconsin, avec l'aide de l'Etat fédéral, va donc commencer par débourser davantage : « *Jusqu'ici, notre dotation était de 650 dollars par personne,* relève Julia Taylor ; *avec W-2, elle sera de 2 700 dollars* ». « *Oui*, reconnaît le maire de Milwaukee, *cela va sans doute nous coûter plus cher à court terme, mais pas à long terme.* » D'autant plus que, en confiant à des organisations privées la mise en œuvre de son programme, l'Etat s'évite de nouvelles charges.

Démantèlement de l'Etat-providence ? Dans le Wisconsin, on évite ces formules définitives. Julie Kerksick, ancienne syndicaliste qui dirige à Milwaukee un projet expérimental et prometteur d'aide sociale, le New Hope Project, préfère parler de « *restructuration du contrat social* ». Ici, cet effort a réuni républicains et démocrates, au mépris des clivages idéologiques. Avec, pour tous, la sensation d'un grand saut dans l'inconnu.

Sylvie Kauffmann

18 % de bénéficiaires en moins en deux ans

La loi fédérale de réforme du *welfare,* signée le 22 août 1996 par le président Clinton, entre en vigueur par paliers cette année et 43 des cinquante Etats fédérés ont déjà soumis à Washington leur propre plan de réforme, dans le cadre des directives fixées par la loi. En fait, la bonne santé de l'économie et la création de millions d'emplois aidant, le nombre de bénéficiaires du *welfare* aux Etats-Unis a diminué depuis deux ans, passant de 14,1 millions de personnes en janvier 1994 à 11,5 millions en décembre 1996 (sur une population totale de 280 millions), soit une baisse nationale de près de 18 %, pour retrouver les niveaux du début des années 90. Les Etats-Unis consacrent 20 milliards de dollars par an (114 milliards de francs) à l'aide aux populations défavorisées.

Les enfants risquent de payer le prix fort de la nouvelle législation

MILWAUKEE (Wisconsin)
de notre envoyée spéciale

Aux Etats-Unis, selon des chiffres publiés, fin mars, par le Bureau du recensement, près d'un quart des enfants âgés de moins de dix-huit ans bénéficient d'une forme d'aide sociale. Pour les critiques de la nouvelle législation sur la réforme du *welfare,* ce sont eux qui risquent de payer le prix fort : un rapport préparé en 1995 par un institut indépendant, l'Urban Institute, à la demande de l'administration fédérale, prévoyait que le projet de loi alors en gestation jetterait plus d'un million d'enfants dans la pauvreté. Et près de dix millions d'enfants américains n'ont pas de couverture maladie.

Milwaukee fournit à ce sujet quelques signes inquiétants : Joy House, par exemple, foyer d'urgence pour sans-abri géré par une association caritative, a enregistré entre janvier 1996 et janvier 1997 – période de forte réduction des registres du *welfare* – une augmentation de 110 % des demandes d'hébergement et de repas. « *Je n'ai jamais vu autant de gens dans ma situation* », affirme Miliasia Gates, vingt-huit ans, arrivée la veille dans les dortoirs de Joy House avec ses trois filles âgées de neuf, quatre et un an. Amère, Miliasia Gates exhibe une lettre des services sociaux l'informant que ses allocations sont réduites de 617 à 211 dollars par semaine parce que son assiduité aux séances de formation professionnelle n'a pas été jugée satisfaisante. « *J'en ai manqué une* », dit-elle. N'ayant plus les moyens de payer son loyer, elle a été expulsée de son appartement sur décision de justice. « *Non,* juge-t-elle, *le système n'est pas injuste, mais il est trop brutal.* »

DÉROGATIONS

« *Il faut absolument une période de transition* », reconnaît la directrice du foyer, Barbara Vanderburgh, qui, comme beaucoup de travailleurs sociaux, aborde l'entrée en vigueur du nouveau programme d'aide sociale, « W-2 », le 1er septembre, avec un mélange d'espoir et d'appréhension. Mais la plupart de ses collègues sont d'accord : pour les enfants, voir leurs parents travailler plutôt que oisifs et totalement assistés est bénéfique.

Peter Edelman, un proche du président Clinton qui a démissionné l'an dernier avec fracas de ses fonctions de haut responsable au département fédéral de la santé et des services sociaux pour protester contre la promulgation de la nouvelle loi sur le *welfare,* s'inquiète surtout de ses effets sur les plus faibles.

Dans un article remarqué, publié en mars dans la revue *Atlantic Monthly*, il souligne que « le welfare, *c'est ce que l'on fait quand tout le reste a échoué ; c'est, en fait, une politique pour handicapés. C'est bien de vouloir encourager la responsabilité individuelle, mais je crains qu'en chemin on n'inflige de graves dégâts aux enfants d'Amérique* ».

En réalité, les effets sur les enfants et les catégories de population les plus vulnérables dépendront beaucoup de la manière dont chaque Etat appliquera la réforme. La loi fédérale prévoit un système assez large de dérogations aux nouvelles directives : les Etats peuvent, par exemple, exempter jusqu'à 20 % des titulaires de l'aide sociale de la limite de cinq ans désormais imposée par la loi fédérale.

Débordés par les modifications à apporter au système d'aide sociale, les Etats sont nombreux cette année à demander des dérogations à Washington pour permettre de maintenir temporairement des dispositions de l'ancien système. En Illinois, par exemple, 44 000 des 61 000 adultes qui auraient dû être rayés des registres du *welfare* le mois dernier pourront y rester un an de plus.

L'aide à l'enfance, sous forme d'assurance-maladie et d'amélioration de l'équipement en crèches et garderies, est une composante importante du plan du Wisconsin. Plusieurs instituts de recherche nationaux ont l'intention de suivre de très près la manière dont se déroulera sa mise en œuvre et ses conséquences sur les enfants : les leçons à en tirer seront valables pour tout le pays.

S. K.

Quand le maire de New York s'enthousiasme pour l'arrivée massive d'immigrés dans sa ville...

NEW YORK
de notre correspondante

Il se passe quelque chose d'étrange dans les bureaux des mariages de la ville de New York. Depuis le mois de janvier, les gens se sont beaucoup unis. Enormément. Ils ont attendu des heures pour cela. Dans le Queens, le nombre de mariages a plus que doublé par rapport à la même période l'an dernier. Ces jeunes couples avaient généralement quelque chose en commun : immigrés pour la plupart, ils voulaient se marier avant le 1er avril.

Pourquoi le 1er avril ? Parce que c'était la date prévue de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur l'immigration, adoptée l'an dernier. Et les immigrés en situation irrégulière pensent, à tort, que d'être mariés rendra plus difficile une éventuelle mesure d'expulsion.

Dans d'autres bureaux, c'est pour la naturalisation que l'on fait la queue. Le nombre de demandes de naturalisation de la part d'immigrés légaux a spectaculairement augmenté depuis l'an dernier : à New York, ces demandes ont accusé une hausse de 96 % au dernier trimestre 1996 par rapport à la même période en 1995. Là, outre la crainte de la précarisation du statut des immigrés, c'est l'entrée en vigueur prochaine de la législation sur le *welfare* (l'aide sociale) qui sème la panique, menaçant de retirer aux immigrés les tickets de nourriture gratuits et les allocations pour gens âgés et handicapés.

Ces restrictions ne dissuadent pas pour autant l'arrivée de nouveaux immigrants. Plus que jamais, New York est une ville d'immigration et son maire, le républicain Rudolf Giuliani, ne craint pas de vanter les mérites de cette dynamique. Des quartiers entiers de New York, en voie d'abandon à cause de la dernière récession et surtout de l'exode vers les banlieues et leurs gazons, revivent grâce aux immigrés ; les commerces reviennent, les immeubles sont progressivement retapés, les écoles se repeuplent.

En janvier dernier, M. Giuliani a choisi le lieu symbolique d'Ellis Island où, à l'entrée de la baie de New York, débarquèrent des générations d'immigrants, pour rendre publiques les dernières statistiques sur l'évolution de la population de sa ville de 1990 à 1994 : l'immigration a enregistré au cours de cette période sa hausse la plus forte depuis les années 20 ; le flux annuel d'immigration a dépassé de 32 % celui des années 80. Le maire de New York a prié ceux de ses administrés « *qui s'inquiètent de ce qu'il y a trop d'étrangers ici et trop de gens qui ont l'air différent* », de se rappeler, « *s'il vous plaît, qu'ils constituent la clé de notre succès* ».

Entre 1990 et 1994, l'immigration à New York a enregistré sa hausse la plus forte depuis les années 20

Dans les années 90, sur dix enfants qui voient le jour à New York, quatre naissent de parents immigrés : New York a accueilli de 1990 à 1994 plus d'un demi-million d'immigrés légaux, une population en moyenne plus jeune que la moyenne des Américains et qui met au monde plus d'enfants ; la proportion d'immigrés clandestins par rapport à l'ensemble de la population immigrée est estimée par les services municipaux à 16 %. La République dominicaine continue de fournir quantitativement le premier groupe d'immigrés, mais, avec l'effondrement du communisme en Europe, l'ex-URSS a facilement ravi la deuxième place à la Jamaïque ; la part de l'immigration européenne est passée de 9 % dans les années 80 à 22 % dans les années 90.

L'enthousiasme de Rudolf Giuliani, qui sollicite cette année un nouveau mandat, n'est sans doute pas totalement désintéressé. Le Parti républicain a appris à ses dépens, aux dernières élections présidentielle et législatives de novembre 1996, que brandir très haut la bannière anti-immigration n'est pas forcément le meilleur argument électoral : tôt ou tard – et aux Etats-Unis, cela se produit plutôt tôt que tard – les immigrés obtiennent leur naturalisation et le droit de vote qui l'accompagne. En 1996, les Hispaniques citoyens américains de fraîche date ont massivement voté démocrate, remplaçant même en Californie une icône de la droite dure au Congrès, Bob Dornan, par une jeune Hispanique démocrate aux allures de midinette, Loretta Sanchez.

Pour les immigrés aux Etats-Unis, le vent mauvais s'est apaisé, du moins pour quelque temps. Si l'administration Clinton continue de mobiliser des moyens importants pour lutter contre l'immigration clandestine aux frontières méridionales, plus personne ne parle de réduire l'immigration légale, que la bonne situation de l'emploi appelle d'ailleurs de ses vœux. Au Sénat américain, le nouveau président de la commission sur l'immigration, le républicain Spence Abraham, qui est petit-fils d'immigrés libanais, souhaite, lui, que le débat sur « *les inconvénients de l'immigration* » fasse à présent place « *au débat sur ses avantages* ».

S. K.

La prolifération des écoles religieuses inquiète les partisans de la laïcité en Turquie

La réforme de la scolarité divise la coalition gouvernementale

Le débat sur la durée de la scolarité obligatoire que le Conseil de sécurité turc, dominé par les militaires, veut porter de cinq à huit ans pour enrayer la prolifération des écoles religieuses, révèle une fois de plus la fragilité de la coalition gouvernementale entre les islamistes du Parti de la prospérité de Necmettin Erbakan et les conservateurs laïques du Parti de la juste voie de Tansu Ciller.

ISTANBUL
de notre correspondante

Alors que la presse turque annonçait une confrontation entre les dirigeants militaires et le premier ministre, Necmettin Erbakan, la réunion mensuelle du Conseil national de sécurité (CNS) s'est déroulée sans incident, lundi 31 mars. En fait, la mise en application des *« recommandations »* préparées lors de sa réunion précédente par cette puissante institution dominée par les militaires pour enrayer la montée de l'islam politique n'a même pas été mentionnée à l'ordre du jour.

Cette accalmie ne va cependant pas durer. M. Erbakan, qui avait apposé sa signature au bas de la liste des dix-huit mesures à prendre pour lutter contre les *« forces de la réaction »* sous la pression, ne montre guère d'empressement à les mettre en œuvre, et sa réticence provoque des tensions au sein du gouvernement. Tansu Ciller, la dirigeante du Parti de la juste voie (DYP), partenaire minoritaire au sein de la coalition, a clairement pris position en faveur des directives des généraux et des membres du DYP parlent désormais ouvertement de se retirer de la coalition si les décisions ne sont pas appliquées à la lettre.

Le débat se concentre actuellement sur la durée de la scolarité obligatoire, que le CNS veux porter à huit ans sans interruption. Le système actuel ne prévoit que cinq ans d'éducation obligatoire, après quoi les écoliers peuvent choisir de poursuivre leurs études dans des cours moyens puis des lycées, dans des écoles professionnelles ou dans les très controversées *imam hatip*, des écoles religieuses.

« UNIFIER L'ÉDUCATION »

Ces établissements, placés sous la tutelle du ministère de l'éducation, avaient initialement été fondés dans les années 50 pour former les imams employés par le directorat des affaires religieuses. Au fil des années, les gouvernements successifs cédant à la demande du public, ils se sont multipliés. Le nombre des élèves qui étudient actuellement dans 474 *imam hatip* – près d'un demi-million – n'a désormais plus aucun rapport avec la demande en imams.

Bien que l'enseignement du Coran et de l'arabe y soit limité à quelques heures par semaine – les autres matières étant les mêmes que celles enseignées dans les écoles professionnelles –, cette prolifération inquiète les laïques. *« La décision du CNS est une chance historique »*, affirme Zekaï Baloglu, ancien président du Conseil supérieur de l'éducation nationale. *« Les huit ans visent à unifier l'éducation et éviter la formation de deux canaux, l'un laïque, l'autre religieux après l'école primaire. »*

Au-delà du débat idéologique, l'ajustement du système scolaire, s'il est considéré comme une nécessité par tous, pose d'importants problèmes logistiques. Une loi prévoyant huit ans de scolarité obligatoire avait été votée en 1973, mais la volonté politique a manqué pour l'appliquer. D'autre part, si la Constitution prévoit une éducation égalitaire, la réalité est différente. Les écoles publiques souffrent cruellement des difficultés financières de l'Etat. Le contenu des programmes officiels est aussi remis en question par beaucoup d'intellectuels qui s'opposent au fervent nationalisme qui domine l'enseignement de certaines matières, notamment l'histoire, la géographie ou la *« sécurité nationale »*.

L'introduction d'un nouveau système ne sera pas aisée : les écoles primaires, publiques et privées, devront trouver la place et les moyens pour intégrer trois degrés supplémentaires. *« Ce ne sera pas possible d'un jour à l'autre »*, explique Sibel Cetingöz, en charge de l'éducation dans une école primaire privée.

Aux yeux des défenseurs de la laïcité, le Parti de la prospérité est l'unique responsable de cette évolution. Toutefois, la division du système d'éducation et le développement des *imam hatip* sont bien antérieurs à l'arrivée au pouvoir des islamistes. La plupart de ces écoles ont été ouvertes par des chefs de gouvernement conservateurs, de Adnan Menderes dans les années 50 à Tansu Ciller plus récemment, en passant par Suleyman Demirel, l'actuel président. Les militaires eux-mêmes, qui avaient réintroduit l'éducation religieuse obligatoire dans les écoles primaires après le coup d'Etat de 1980, dans l'espoir de dépolitiser une population polarisée par les violents combats entre la gauche et la droite durant les années 70, ont également une part de responsabilité. Un réexamen sérieux du système d'éducation apparaît nécessaire, mais le débat actuel se résume à l'habituelle dispute idéologique.

Nicole Pope

Le déficit budgétaire pose des problèmes au gouvernement tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

Les industriels français qui accompagnent Jacques Chirac à Prague, à l'occasion de la visite officielle du président, mercredi 2 et jeudi 3 avril, seront sollicités pour acheter davantage de produits tchèques afin de rééquilibrer les échanges bilatéraux, largement déficitaires pour la République tchèque.

Le déséquilibre du commerce extérieur tchèque s'explique par la grande mutation économique en cours qui exige l'importation de nouvelles technologies, mais son ampleur (32 milliards de francs en 1996, 5,5 milliards pour les deux premiers mois de l'année) commence à causer des soucis au premier ministre pragois, Vaclav Klaus. D'autant qu'on enregistre un recul des exportations et un fléchissement de la croissance : 4,4 % en 1996 contre 4,8 % en 1995. Les premiers chiffres de 1997 confirment ce ralentissement. En janvier, la production industrielle et du bâtiment a chuté par rapport à l'année précédente.

Mais le plus inquiétant pour le chef du gouvernement – comme il l'a indiqué récemment lors d'un forum d'entrepreneurs à Prague – est l'apparition d'un déficit budgétaire. Phénomène inconnu dans la République tchèque indépendante depuis 1993, le « trou » de 1,6 milliard de couronnes (320 millions de francs) en 1996, minimalisé après des coupes sombres dans les dépenses au deuxième semestre, semble annoncer un exercice 1997 plus difficile que les précédents.

Au 31 mars, le déficit budgétaire se montait déjà à 8,5 milliards de couronnes (1,8 milliard de francs). Le chef de l'opposition social-démocrate, Milos Zeman avance deux raisons : la baisse de compétitivité de l'économie nationale et l'incapacité de l'Etat à percevoir les impôts, Certaines pratiques – comme l'utilisation de filiales à l'étranger pour échapper au fisc – se sont largement répandues dans les entreprises et les fonds d'investissements, ce qui prive l'Etat de recettes importantes en impôts – tandis que les actionnaires ne touchent pas l'intrégralité des dividendes.

HAUSSE DU CHÔMAGE

L'inflation est à peu près stable (8 % par an sur deux dernières années), mais M. Klaus l'a admis récemment : *« Tout ne va pas bien dans l'économie tchèque. »* Il a donc annoncé pour début avril un ensemble de mesures visant à relancer les exportations et freiner les importations. Refusant toutes *« mesures bureaucratiques et douanières »* de même qu'une dévaluation de la couronne dont le renchérissement depuis cinq ans pénalise les exportateurs, le gouvernement attend beaucoup de son projet de lancement d'obligations d'Etat pour absorber l'épargne des ménages dont les revenus ont augmenté de 18 % en 1996.

Méfiants envers les banques, depuis la crise qui a frappé une dizaine d'établissements en 1996, et envers le marché boursier qui manque de transparence, les Tchèques dépensent sans compter en achat de biens de consommation étrangers. Le coup de frein à la hausse des salaires que veut donner le gouvernement pourrait être un argument de poids pour convaincre les ménages de consommer moins et d'épargner davantage, d'autant que le nombre de sans-emploi croît, lentement mais sûrement. Le taux de chômage est passé de 3 % à 4,2 % en un an et des plans de licenciement sont annoncés quotidiennement dans de nombreux secteurs.

Martin Plichta

La France, cinquième investisseur étranger

La France est le sixième fournisseur et septième client de la République tchèque. Les exportations françaises se sont élevées à 6,42 milliards de francs contre 2,897 milliards pour les importations. Les échanges bilatéraux sont en constante progression depuis la chute du communisme et surtout depuis de 1994. Cinquième investisseur, la France est surtout présente dans l'agroalimentaire, les emballages, le BTP et les services. Avec 2,8 milliards de francs, soit 8,2 % des investissements étrangers, elle se situe cependant loin derrière l'Allemagne (28,6 %), les Pays-Bas (15,3 %), les Etats-Unis (15,1 %) et la Suisse (12,7 %).

L'OCDE dresse un bilan négatif de la transition bulgare

LE RAPPORT de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la Bulgarie, paru mardi 1er avril, dresse un bilan sans appel des réformes entreprises à Sofia pendant les années 90 : le pays, affirme-t-il, *« traverse une crise économique majeure, y compris le quasi-effondrement du système bancaire, une baisse importante du PIB, la dévaluation rapide du lev, une inflation mensuelle à deux chiffres, une crise budgétaire en aggravation... »*.

Cette crise a provoqué le renversement des dirigeants néo-communistes, depuis l'élection présidentielle de novembre 1996, et la multiplication des manifestations de colère de la population. Après le choc initial de la transition vers l'économie de marché, l'économie bulgare avait connu une légère embellie en 1994-1995. Mais celle-ci, souligne l'OCDE, *« n'était pas fondée sur des bases saines, et n'a fait que préparer l'instabilité qui a suivi »*.

Dans un contexte réglementaire changeant, un environnement financier malsain où la dette intérieure s'est envolée et les pertes des banques se sont accumulées, le gouvernement n'a pu, courant 1996, prévenir une nouvelle accélération de l'inflation et une *« perte générale de crédibilité et de confiance »*.

Pour tenter de remettre un peu d'ordre dans les comptes, les institutions financières multilatérales ont décidé de créer, dans les prochaines semaines, une caisse monétaire *(currency board)*, sorte de directoire financier dans lequel la valeur de la monnaie nationale est soutenue à 100 % par des réserves de devises. Mais au-delà de cette « purge » un très long chemin restera à parcourir : le rapport de l'OCDE rappelle notamment que la mortalité infantile augmente, qu'il existe pratiquement un retraité par personne active. Les salaires nominaux, supérieurs à ceux des Russes jusqu'en 1995, figurent désormais parmi les plus faibles de la région, Ukraine exceptée.

F. L.

La force multinationale pour l'Albanie doit être opérationnelle mi-avril

ROME. Des responsables militaires des pays, qui ont constitué un comité directeur chargé de mettre sur pied une force multinationale en Albanie sous la houlette de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), se réunissent, mercredi 2 et jeudi 3 avril, à Rome. Sous le commandement du général italien, Luciano Forlani, cette force pourrait être opérationnelle avant la mi-avril avec, notamment, la participation des armées italienne (2 500 hommes), française (1 000 hommes déployés dans un « couloir » de ravitaillement entre le port de Durrës et Tirana), grecque (600), turque (500), espagnole (500) et roumaine (400). D'autres nations, comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Hongrie ou le Portugal, pourraient envoyer également des unités. La Grande-Bretagne, les pays nordiques et l'Allemagne ne contribueront pas à cette force humanitaire. – *(AFP.)*

La Russie et la Biélorussie signent un accord d'union controversé

MOSCOU. Le président russe, Boris Eltsine et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko devaient signer, mercredi 2 avril au Kremlin, un accord controversé visant à réunifier les deux Républiques slaves, séparées depuis l'effondrement de l'URSS fin 1991. Les libéraux russes étaient hostiles à un accord qu'ils jugeaient dangereux pour l'avenir des réformes en Russie car M. Loukachenko, quarante-deux ans, qui a imposé un régime autoritaire en Biélorussie, est partisan d'une économie largement administrée. La version « abrégée » qui devait être signée a été en revanche critiquée par les partisans russes de l'union, qui voyaient dans cette union une réponse idéale aux projets d'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est. Selon la presse russe, l'accord laisse intacte la souveraineté respective des deux pays et le Conseil supérieur institué entre les deux pays n'aura pas de réels pouvoirs. – *(AFP.)*

La restructuration de la Banque mondiale a été approuvée

WASHINGTON. Les pays actionnaires de la Banque mondiale, réunis en conseil d'admnistration, lundi 31 mars, ont approuvé à l'unanimité un plan de restructuration de l'institution présentée par le président James Wolfensohn. *« Après de longues discussions, un consensus maintenant existe »* pour lancer la réorganisation, a déclaré M. Wolfensohn. Elle coûtera 250 millions de dollars sur deux ans et se traduira par la suppression de 700 emplois pour un coût supplémentaire de 60 millions de dollars. *« C'est le début d'un processus de changement et non la fin »*, a ajouté le président de la banque. Celle-ci prête en moyenne 22 milliards de dollars par an aux pays en développement. Le rôle de la Banque mondiale a été remis en question avec l'afflux des investissements privés dans le tiers monde. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne : réserves de Tony Blair sur la monnaie unique

DERBY. Toute adhésion de la Grande-Bretagne à l'UEM serait décidée par référendum et il est hors de question de l'imposer au pays par une voie détournée, a assuré le chef du parti travailliste britannique, Tony Blair, mardi 1er avril à Derby, dans son premier discours de campagne consacré aux questions européennes. Il a estimé qu'il faudrait être sûr que ce soit dans l'intérêt de l'emploi, de l'investissement et de l'industrie en Grande-Bretagne. Ce discours était le plus réservé sur l'Europe prononcé jusqu'à présent par Tony Blair, accusé par les conservateurs d'être prêt à brader les intérêts du pays à la cause européenne. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : Chamil Bassaïev, le maquisard tchétchène** qui avait mené une prise d'otages en juin 1995 contre la ville de Boudennovsk (sud), a été nommé premier vice-premier ministre chargé des questions de l'industrie dans le nouveau gouvernement tchétchène, a indiqué l'agence Itar-Tass, mardi 2 avril. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le tribunal correctionnel de Paris** a jugé irrecevable, mardi 1er avril, l'action en diffamation intentée par le président de la République irakienne, Saddam Hussein, contre le journaliste Jean Daniel, pour un article paru dans le *Nouvel Observateur* du 5 septembre 1996. Le tribunal a estimé que M. Hussein aurait dû attaquer sur le fondement de l'article 36 de la loi sur la presse de 1881, qui réprime *« l'offense commise publiquement envers les chefs d'Etat étrangers »*, et non, comme il l'a fait, pour *« diffamation envers un particulier »*.

Conflit euro-américain sur les normes sanitaires dans les abattoirs

BRUXELLES. Après une semaine de discussions, le conflit s'est durci mardi 1er avril entre Washington et Bruxelles sur les standards sanitaires à respecter dans les abattoirs travaillant à l'exportation. Le secrétaire américain à l'agriculture a annoncé que *« les Etats-Unis commenceront à compter du 1er avril à appliquer un système qui impliquera que les exportations de viande de l'Union européenne devront être conformes aux exigences sanitaires des inspections fédérales »*, menaçant ainsi de bloquer des exportations représentant 300 millions de dollars par an. Bruxelles avait récemment réduit de 30 % le nombre d'abattoirs américains de volailles jugés conformes aux normes européennes d'inspection sanitaire. – *(AFP.)*

PUBLICIS CONSEIL

ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ...

Espace, confort, tranquillité, quinze salons Executive Club/Club Europe sont à votre disposition dans les grandes métropoles européennes.

CLUB EUROPE
BRITISH AIRWAYS
La compagnie que le monde préfère

La crise israélo-palestinienne se poursuit dans la violence et la confusion

Israël et l'Autorité palestinienne ont échangé des accusations, mardi 1er avril, à propos de la responsabilité de deux attentats-suicides commis à proximité de deux colonies juives dans la bande de Gaza

Tandis que les affrontements entre des manifestants palestiniens et l'armée israélienne continuaient, en particulier à Hébron et Naplouse, en Cisjordanie, les échanges d'accusations, mardi 1er avril, entre Israël et l'Autorité palestinienne n'ont fait qu'envenimer la crise. Israël a imputé au laxisme de l'Autorité autonome les deux attentats-suicides manqués qui ont eu lieu le matin même, non loin de deux colonies juives dans la bande de Gaza, mais M. Arafat a contesté ces accusations. Le Mouvement de la résistance islamique Hamas a rapidement décliné toute implication, mais un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad islamique en a revendiqué la responsabilité, dans un appel à la télévision israélienne. Le premier ministre israélien, qui doit se rendre dimanche à Washington, a admis qu'il étudiait la possibilité de former un gouvernement d'union nationale avec l'opposition travailliste, en vue d'une *« plateforme la plus large possible pour les négociations avec les Palestiniens sur le statut définitif »* de la Cisjordanie et de Gaza.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Manifestations, émeutes, répression, attentats. En deux semaines, depuis que le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou a envoyé ses bulldozers préparer le site d'une nouvelle colonie juive à la sortie de Jérusalem-Est, le Proche-Orient glisse à nouveau dans une spirale de violence qui paraît chaque jour d'autant plus incontrôlable qu'Israéliens et Palestiniens ne s'adressent plus la parole que pour s'invectiver.

En moins de quinze jours, neuf personnes ont été tuées, trois Israéliennes à Tel Aviv et six Palestiniens des territoires occupés. Pour la seule journée du mardi 1er avril, quatre Palestiniens sont morts, dont deux au moins (l'un à Hébron et l'autre à Naplouse) ont été tués par les forces de sécurité israéliennes. L'une des différences les plus frappantes avec les flambées précédentes de violence est qu'aujourd'hui, dans une atmosphère de confusion politique extrême, nul ne sait plus qui manipule qui.

Les deux mystérieuses explosions qui ont eu lieu mardi aux alentours de deux colonies juives dans la zone palestinienne autonome de Gaza *(Le Monde* du 2 avril*)* sont à cet égard exemplaires. Selon les dirigeants israéliens, il s'agissait de deux kamikazes palestiniens, qui *« attendaient le passage d'autocars scolaires pour tuer des enfants juifs »* et qui, à un quart d'heure d'intervalle et à 10 kilomètres de distance l'un de l'autre, se sont fait sauter *« par erreur »*, avant même d'apercevoir les autocars. Aucun Israélien n'a été touché.

DÉMENTI DU HAMAS

Pour les Palestiniens, et notamment Yasser Arafat, qui a carrément accusé les dirigeants israéliens de mentir, *« un seul »* des deux attentats présumés était *« peut-être »* l'œuvre d'un kamikaze. L'autre homme, désintégré à 2 kilomètres de la colonie de Kfar Darom, *« a été tué par un soldat israélien qui passait en jeep et qui a tiré sur lui avec son lance-grenade »*. Cinq passants palestiniens dans un taxi ont été blessés dans l'explosion. L'un d'entre eux a confirmé la version de M. Arafat.

M. Nétanyahou n'a pas tardé à rejeter une nouvelle fois la responsabilité sur le chef de l'Autorité autonome. *« Ces deux attaques, heureusement ratées*, a-t-il dit, *démontrent que les organisations terroristes considèrent toujours qu'elles ont le feu vert de l'Autorité palestinienne pour passer à l'action. »* Sans une action rapide et déterminée *« de la part d'Arafat*, a ajouté David Bar Ilan, conseiller du premier ministre, *le processus de paix est en danger grave »*.

« C'est la politique de M. Nétanyahou qui conduit toute la région au bord de l'explosion, et il le sait très bien », a répliqué Saëb Erakat, l'un des ministres de M. Arafat. Quoi qu'il en soit, phénomène sans précédent dans une région où les factions armées ont plutôt tendance à revendiquer la moindre attaque contre des Israéliens, les dirigeants du Mouvement de la résistance islamique Hamas ont fait savoir qu'ils n'avaient *« rien à voir »* avec ces opérations.

Selon l'un d'eux, Sayed Abou Moussameh, *« c'est l'œuvre des services de renseignement israéliens et de leurs collaborateurs* [palestiniens] *qui cherchent à créer des tensions entre l'Autorité et le mouvement islamique »*. Toutefois, d'après la télévision israélienne, un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad islamique a revendiqué, mardi soir, les deux attentats, donnant les identités des deux kamikazes, Abdallah Ramadan El Madhoun et Anouar Ahmad El Chabarawi, originaires, selon lui, de la ville de Gaza. Pour ce qui concerne le Hamas, la question demeure posée de savoir si sa direction politique intérieure ignore désormais ce que font les factions armées qui se réclament du mouvement, ou si elle a changé de tactique au point de ne plus reconnaître ses *« martyrs de la cause »*, pour ne pas empoisonner ses relations avec la police de M. Arafat. Les observateurs avertis attendent toujours, par exemple, que le mouvement revendique par tract, comme à l'accoutumée, l'attentat perpétré le 21 mars à Tel Aviv.

L'auteur de cette action terroriste ne passait pas pour un islamiste. De l'avis même des services israéliens, aucun élément de son profil ne correspond à celui des précédents kamikazes barbus. Pas de message d'adieu à sa jeune épouse enceinte et à ses quatre enfants, pas de cassette enregistrée comme le plus souvent, pas de tract islamiste ni de Coran miniature dans sa poche. Simplement, ce qui ne s'est jamais vu dans aucun cas précédent, sa carte d'identité délivrée par l'armée israélienne et l'adresse de son marchand de légumes, rapidement mis hors de cause...

P. C.

M. Nétanyahou en visite à Washington dimanche

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, doit se rendre, dimanche 6 avril, à Washington pour une visite de douze heures au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Bill Clinton, a annoncé la radio israélienne. Le premier ministre a décidé ce voyage après avoir reçu une invitation voilée de la part de M. Clinton. Le président américain, qui a rencontré, mardi, à Washington le roi Hussein de Jordanie, a indiqué qu'il recevrait, dans les prochains jours, M. Nétanyahou qui doit venir dans la capitale américaine pour assister à la réunion d'une association juive américaine. *« Je m'attends à le voir,* a-t-il dit. *Je pense qu'il est important que nous parlions »*.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
IP Régisseur O.S.P.
136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

PUBLICATION JUDICIAIRE
Tribunal de Grande Instance de Paris
Extrait des Minutes du Greffe.
Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel, 11ème Chambre le 30 Mai 1996.
Patrick WEGSZTEIN, né le 6 Avril 1945 à Paris 1er, a été condamné à 15 mois avec sursis mise à l'épreuve durant 2 ans, exercer une activité professionnelle (article 132-45 1er du Nouveau Code Pénal), établir sa résidence en un lieu déterminé (article 132-45 2ème du Nouveau Code pénal), justifier l'acquittement des sommes dues à la victime, ses représentants légaux ou ses ayant droit (Art 132-45 5ème du Nouveau Code Pénal), pour : soustraction a l'établissement ou au paiement de l'impôt : omission de déclaration de 1991 à 1993 à Paris ART. 1741 AL.1 C.G.I. - ART. 1741 AL.1 AL.3 - ART. 1750 AL.A C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le « Journal Officiel » ainsi que dans les quotidiens « Le Monde et Le Figaro ».
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

PUBLICATION JUDICIAIRE
Tribunal de Grande Instance de Paris
Extrait des Minutes du Greffe.
Par jugement CONTRADICTOIRE A SIGNIFIER, rendu par le Tribunal Correctionnel, 11ème Chambre le 8 Décembre 1995.
Jean-Claude SIMON, né le 15 Août 1935 à Paris 3ème, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis pour :
- Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes de 1991 à 1992, à Paris ART. 1741 AL.1, AL.2 CGI - ART. 1741 AL.1, AL.3 - ART. 1750 AL.1 CGI.
- Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt : omission de déclaration de 1991 à 1992 à Paris ART. 1741 AL. CGI - ART. 1741 AL.1, AL.3 - ART. 1750 AL.1 CGI.
- Omission d'écriture dans un livre comptable en 1991 à Paris ART. 1743 AL.11 CGI - ART. 8 - ART. 9 C Commerce - ART. 1743 AL.1 - ART. 1741 AL.1, AL.3 - ART 1750 AL.1 CGI.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le Journal Officiel ainsi que dans les quotidiens Le Monde et Les Echos.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

Miguel Moratinos, coordonnateur de l'Union européenne au Proche-Orient

Har Homa, « un obstacle » pour les négociations

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Vous sortez d'une rencontre avec Benyamin Nétanyahou, vous avez vu Yasser Arafat récemment. Y a-t-il encore un processus de paix israélo-palestinien ?

– Nous sommes dans une situation très difficile mais pas désespérée. Le premier ministre israélien a fait cette proposition qui consiste à accélérer les négociations sur le statut final *[NDLR : des territoires occupés]*. A ce stade, le mécanisme qui permettrait de renouer le dialogue sur cette base n'existe pas. Nous y travaillons et les Américains aussi. Le président Arafat avec qui j'ai évoqué cette idée ne l'a pas rejetée, elle est à l'étude.

– Il a fallu cinq mois de négociations simplement pour régler le détail du redéploiement partiel de l'armée israélienne à Hébron. Est-il réaliste de fixer six mois de délai pour régler des questions aussi ardues que le sort des colonies juives, celui des réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem, celui de la future entité palestinienne ?

– Je vous rappelle d'abord que les négociations sur les sujets que vous évoquez auraient dû commencer le 17 mars. Les entamer maintenant n'est donc pas irréaliste. Dessiner maintenant les contours de ce que pourrait être la solution définitive n'est pas déraisonnable. Pour ce qui est du délai imparti, c'est peut-être un peu court. Mais, surtout, il doit être entendu que si, à l'issue de ce délai, les deux parties n'ont pas abouti elles honoreront les engagements signés et reviendront au calendrier initial d'Oslo *[NDLR : qui prévoit deux redéploiements supplémentaires de l'armée israélienne en Cisjordanie d'ici à la mi-août 1998 et la fin des négociations sur le statut définitif d'ici à mai 1999]*. La situation est bloquée. Nous devons essayer de créer une nouvelle dynamique ou alors les deux parties resteront figées sur leur position.

– Comment faire ?

– Il faut récupérer l'esprit de Madrid (où la première conférence israélo-arabe s'était ouverte en octobre 1991) et d'Oslo. Nous allons proposer de repartir sur la base des résolutions 242 et 338 (l'échange de la paix contre les territoires occupés) qui avaient été acceptées par un gouvernement Likoud en 1991, avec un code de bonne conduite pour les deux parties. L'une renouvellera son engagement à lutter contre la violence et le terrorisme, l'autre à ne pas prendre de décisions unilatérales.

– Cela impliquerait-il la suspension des travaux de la nouvelle colonie juive dans la partie arabe annexée de Jérusalem ?

– Cette décision a évidemment effacé toute la confiance de la partie palestinienne dans le processus de paix. C'est évidemment un obstacle à la poursuite des négociations. J'ai demandé au premier ministre et à son ministre des affaires étrangères, David Lévy, s'il était possible d'envisager une suspension de ces travaux. Ils m'ont dit que non.

– Et les Palestiniens en font un préalable à la reprise de la coopération en matière sécuritaire...

– Oui, comme Israël pose, en préalable à la reprise du dialogue politique, la reprise de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme... M. Nétanyahou demande d'ailleurs par mon intermédiaire à l'Union européenne d'envoyer un message ferme en ce sens au chef de l'Autorité palestinienne. Je lui ai dit qu'Arafat m'avait assuré de sa détermination à lutter contre la violence et le terrorisme, qui n'apportent d'ailleurs aucun bénéfice politique aux Palestiniens. Mais le gouvernement israélien demande plus de preuves. Pour l'instant, on en est là. Vous connaissez ce mot que l'on prête au pape Jean Paul II : pour faire avancer la paix au Proche-Orient il n'y a que deux solutions : une intervention divine ou un miracle. En tout cas, la position européenne est claire : on ne peut pas isoler les deux volets, sécuritaire et politique, du processus de paix.

– Certains parlementaires européens, notamment français, retardent la ratification de l'accord d'association entre Israël et l'Union pour forcer Israël à stopper la colonisation des terres arabes conquises et à respecter le processus de paix. Qu'en pensez-vous ?

– Je crois que la pression diplomatique doit être utilisée avec prudence, au bon moment et de manière adéquate. Il faut faire attention de ne pas aboutir à l'effet inverse de celui qui est recherché. La société israélienne est très complexe. Elle se sent rapidement isolée, encerclée. Ce n'est pas à moi de définir la position des Quinze, mais je crois qu'il faut tout faire pour soutenir les forces de paix en Israël. Dosons bien notre action, réfléchissons bien à la meilleure manière de faire bouger l'opinion publique israélienne.

– Lorsque Dennis Ross, votre homologue américain pour le Proche-Orient, vient à Jérusalem, il est reçu immédiatement et avec tous les honneurs. Vous avez attendu ce rendez-vous avec M. Nétanyahou depuis trois jours. Vous avez l'impression que l'Europe compte en Israël ?

– Je ne suis pas jaloux de M. Ross. Je suis très fier de ce que nous faisons dans la région. Nous établissons les fondements d'une vraie politique européenne au Proche-Orient. Vous savez, moi, je suis ici sur le terrain depuis dix-huit jours, en pleine crise. D'autres viennent quelques heures et puis s'en vont. Chacun sa méthode. »

Propos recueillis par Patrice Claude

France-Iran : Paris est concerné par l'« affaire Sarkouhi »

FARIDEH SARKOUHI est convaincue qu'une *« pression internationale »* sur le gouvernement de Téhéran aboutira à la libération de son époux, le journaliste et écrivain contestataire iranien Faraj Sarkouhi, arrêté le 27 janvier par les autorités, pour la troisième fois en cinq mois.

Dans des déclarations au *Monde,* Mme Sarkouhi, la semaine dernière à Paris, à l'invitation de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), estime que l'intervention de l'Allemagne et de la France pourraient être décisives, dans la mesure où les autorités iraniennes ont accusé son époux d'espionnage pour ces deux pays. Accusation forgée de toutes pièces, affirme-t-elle.

M. Sarkouhi est en prison pour avoir tenté de quitter clandestinement le territoire iranien, d'après les autorités. Mais avant sa dernière arrestation, il avait « disparu », du 3 novembre au 20 décembre. Dans une lettre qu'il avait fait parvenir secrètement à sa femme, il précisait que, pendant cette période, il avait été mis en prison sous de multiples accusations, dont celle d'espionnage. Les autorités *« m'ont forcé à mentir, en disant que j'avais des relations d'espionnage avec l'attaché culturel de l'ambassade de France en Iran, M. Manville, ainsi qu'avec son homologue allemand, M. Gotz, qu'ils me donnaient de l'argent, que le gouvernement allemand rémunère ma femme et que Manville et Gotz déterminaient la ligne politique de l'hebdomadaire* Adineh *»*, écrivait notamment M. Sarkouhi, rédacteur en chef de cet hebdomadaire.

Mme Sarkouhi déplore ce qu'elle appelle le *« silence de Paris »*, alors que, dit-elle, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a écrit au sujet de son époux à son homologue iranien et que les autorités allemandes lui ont affirmé qu'elles *« feront tout leur possible et iront jusqu'au bout »* pour obtenir la libération de son mari, tout en ne souhaitant pas *« rendre publiques leurs démarches pour ne pas aggraver la situation de M. Sarkouhi »*.

Au ministère français des affaires étrangères, avec lequel Mme Sarkouhi indique n'avoir pas pris contact, on conteste que Paris soit resté muet sur le sujet. Des démarches ont été faites auprès de Téhéran, en particulier à l'occasion d'une visite dans la capitale iranienne, fin janvier, du directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Jean-Claude Cousserand, ajoute-t-on de même source.

Ce ne sont pas seulement l'Allemagne et la France qui ont soulevé l'affaire auprès des autorités iraniennes, mais l'Union européenne en tant que telle, puisque la troïka européenne a fait début février une démarche auprès de Téhéran pour s'enquérir du sort de M. Sarkouhi, des conditions de son arrestation et de son éventuel procès.

Accusé d'espionnage le journaliste et écrivain Faraj Sarkouhi est toujours détenu

Pour l'heure, Mme Sarkouhi doit se contenter des rares communications téléphoniques qu'elle peut avoir avec son mari, dont elle ignore le lieu de détention. Ce sont, précise-t-elle, les autorités iraniennes qui décident du jour et de l'heure à laquelle son époux peut l'appeler et qui la font prévenir à Berlin, où elle réside depuis un an et demi. *« Ces appels,* pense-t-elle, *sont le résultat du tollé qu'a suscité en Occident l'arrestation* [de son époux et] *visent à donner la preuve que Faraj est toujours en vie. Il ne connaît toujours pas la date de son procès. La dernière fois que je lui ai parlé,* ajoute-t-elle, *il m'a d'abord indiqué qu'il n'avait pas droit à un avocat, puis il s'est ravisé pour me dire le contraire. Sans doute me parlait-il en présence d'un surveillant, qui lui a fait rectifier son affirmation. »*

Elle est convaincue que l'accusation de tentative de fuite de l'Iran est fausse elle aussi, tout simplement, explique-t-elle, parce que « [son] *époux est constamment surveillé, même lorsqu'il se déplace d'une ville à l'autre en Iran ». « J'ai moi-même essayé de le faire sortir. J'ai même contacté des réseaux qui auraient pu l'aider, mais je me suis heurtée à un refus de leur part parce qu'ils affirmaient qu'ils ne pouvaient pas l'approcher. » « Et puis,* dit-elle encore, *je crois que Faraj n'aurait pu ni physiquement ni moralement supporter une telle épreuve, parce que ceux qui l'ont vu en été m'ont dit qu'il était très amaigri et très affaibli. »*

Pour elle, cette affaire est une *« monnaie d'échange que les autorités iraniennes veulent utiliser dans le procès »* dit du Mykonos, du nom d'un restaurant de Berlin où quatre responsables kurdes iraniens ont été assassinés en 1992. Le procureur fédéral a accusé les plus hautes autorités de l'Etat iranien d'avoir commandité le meurtre. Le verdict, plusieurs fois reporté, et attendu le 10 avril, *« aura certainement un impact sur l'affaire de mon mari »*, dit-elle.

Mouna Naïm

Les méfaits de « Rambo » et de sa bande au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

En ouverture de son journal du soir, TV Globo, principale chaîne brésilienne, a diffusé, lundi 31 mars, de larges extraits d'une vidéocassette qui révèle, dans toute leur horreur, les pratiques à l'honneur au 24e bataillon de la police militaire (chargée du maintien de l'ordre) de l'Etat de Sao Paulo. Filmées de nuit, entre le 3 et le 6 mars, par un amateur anonyme, les images montrent une patrouille, toujours la même, à l'œuvre à l'entrée d'une favela de Diadema, dans la banlieue industrielle de Sao Paulo. Fervents adeptes de la bastonnade, y compris sur la plante des pieds, des automobilistes contrôlés, « Rambo » – c'est le surnom du tortionnaire en uniforme le plus zélé – et sa bande se livrent, en flagrant délit, à des actes de sadisme que le ministre de la justice, Nelson Jobim, a qualifié de *« monstrueux »*.

Deux scènes sont particulièrement choquantes. L'une concerne un jeune automobiliste noir, sauvagement matraqué par un policier hors du champ de la caméra. Audibles à la télévision, ses vaines supplications sont suivies d'une détonation puis du silence. Atteint à bout portant d'une balle dans le dos tirée par Rambo, le laissé-pour-mort a pourtant survécu à ses blessures. Tout aussi cruel, l'épilogue du document présenté par TV Globo dérape dans une tragique « bavure » : tour à tour, deux policiers tirent sur une voiture dont les occupants avaient été copieusement tabassés avant d'être invités à déguerpir. Un projectile a, en effet, touché l'un des passagers, Mario José Josino, un mécanicien d'une trentaine d'années, mort deux heures plus tard dans un hôpital de Diadema.

Neuf policiers du 24e bataillon ont été mis aux arrêts. Un autre est en fuite. En octobre 1992, cent onze détenus d'une prison de Sao Paulo avaient trouvé la mort à la suite d'une mutinerie noyée dans le sang par trois cents policiers militaires. La justice n'ayant prononcé à ce jour aucune condamnation, l'impunité des auteurs de ce massacre est depuis régulièrement dénoncée par Amnesty International.

Jean-Jacques Sévilla

Pékin impose ses vues au monde sur la question des droits de l'homme

Attirés par les perspectives du marché chinois, les Occidentaux se sont résignés à adopter un profil bas au sujet des libertés publiques

PÉKIN
de notre correspondant

La France abandonne le combat des droits de l'homme dans ses relations avec la Chine. Les Etats-Unis font mine de le poursuivre, mais sans grande illusion. Le Japon, qui n'en a jamais fait un cheval de bataille, s'en dégage hâtivement et reprend son assistance financière gratuite à Pékin (suspendue pour des raisons autres, liées aux essais nucléaires chinois). L'Australie revient bien en cour à Pékin, après avoir elle aussi sévèrement critiqué le régime chinois. La Grande- Bretagne, préoccupée par la rétrocession de Hongkong, est depuis longtemps hors-jeu en ce domaine. L'Allemagne avait fait le premier pas européen en direction de Pékin. L'Espagne et l'Italie n'avaient ni l'ambition ni le nerf de résister aux sirènes économiques chinoises.

L'Europe du Nord traîne la semelle, par tradition culturelle. La Russie, en revanche, ne souhaite en rien s'occuper de la question.

Le triomphe diplomatique est complet pour les hommes à présent au pouvoir en Chine, ceux-là mêmes qui ont collectivement recouru, avec l'aval de Deng, au massacre de Pékin en 1989 pour *« sauver »*, disent-ils, le régime. Deng à peine parti, la terre entière semble les courtiser.

L'une des plus marquantes décisions prises à ce sujet est celle de la France, annoncée le 28 mars, de ne plus s'associer à une procédure complexe, à la commission *ad hoc* des Nations unies à Genève, qui menaçait annuellement, depuis 1990, d'humilier la Chine pour son bilan en la matière.

Le pari français est double. D'une part, il consiste à espérer que, la pression internationale relâchée, les dirigeants chinois vont faire des efforts : signer, par exemple, deux conventions internationales sur les droits de l'homme – un prix que certains pourraient juger dérisoire face à l'enjeu. D'autre part, il table sur une amélioration des relations bilatérales. L'Allemagne, en se désolidarisant en premier de l'Europe sur la question des droits de l'homme en Chine, passe pour avoir amassé quantité de contrats. Par opposition, *« Tiananmen nous a coûté 1% de parts de marché en Chine »*, disait récemment, à Pékin, le ministre français délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland. Le chiffre est évidemment invérifiable.

L'Occident semble ainsi perpétuellement partagé entre la propension à s'incliner et celle à se rebiffer contre un jeu chinois qui consiste essentiellement à jouer les uns contre les autres. Le gouvernement chinois a bien entendu présenté la décision française d'abandonner la partie concernant la question des droits de l'homme comme l'octroi, par un pays tatillon à ce sujet, d'une sorte de droit moral à organiser comme il l'entend la mise en coupe réglée de son opposition ou l'hypothétique acceptation d'un modeste pluralisme politique « à la chinoise ».

La France a-t-elle pour autant obtenu des concessions concrètes de Pékin ? Pas l'ombre d'une. Peut-elle espérer une myriade de contrats privilégiés ? Les Chinois s'échinent, depuis des années, à lui expliquer que non. Le premier ministre Li Peng, quelque peu agacé, l'a redit récemment devant un parterre d'hommes d'affaires de haute volée réunis à Pékin.

> Le triomphe est complet pour les hommes au pouvoir en Chine. Deng à peine parti, la terre entière semble les courtiser

Les Etats-Unis, tout en restant dans les limites fixées par le débat interne américain, jouent eux aussi la conciliation. En visite à Pékin du 24 au 28 mars, le vice-président Al Gore a feint d'estimer que les Chinois étaient plus attentifs à ses propos en matière de démocratie.Il est allé jusqu'à louer les efforts – pourtant minces – de Pékin de démocratisation par la base. Il pouvait se le permettre : les Chinois venaient d'acheter cinq avions 777 à Boeing et une usine à General Motors.

Ils ont cependant dû comprendre que la Maison Blanche n'avait pas la partie facile. M. Gore était immédiatement suivi à Pékin de Newt Gingrich, speaker de la Chambre des représentants, beaucoup plus critique envers la répression politique et à l'encontre des milieux religieux chinois. M. Gingrich s'est également permis, en terre chinoise, d'assurer que Washington défendrait Taïwan en cas d'offensive continentale – avant que de se rendre dans l'île, démarche sans précédent.

Les Japonais, eux, n'ont pas le choix du discours, du fait de leur position géographique comme de leur passé. La reprise des aides gratuites, d'un montant en fait dérisoire (1 % des prêts à bas taux d'intérêt consentis par le Japon à la Chine pour la période 1996-1998), suspendus lors de la dernière campagne d'essais nucléaires chinois, relève d'une prudente tentative visant à désamorcer les tensions latentes.

La Chine, pour sa part, présente une défense peu convaincante de ses efforts de normalisation de la justice *« populaire »*. Elle dit n'avoir « que » 2 026 prisonniers, pas un de plus, incarcérés pour avoir *« mis en péril la sécurité de l'Etat »* – nouvelle appellation pour les actions *« contre-révolutionnaires »* – et qui donc ne sont pas à ses yeux des prisonniers politiques. Dans un nouveau Livre blanc sur la situation des droits de l'homme en Chine, qui ne comporte pas un soupçon d'autocritique, Pékin concède que 44 victimes d'erreurs de justice ont été indemnisées en 1996 sur 570 arbitrages soumis aux parquets... sans préciser si les intéressés appartenaient à la gent dirigeante ou à celle des dirigés.

La Chine continue de légiférer pour éviter les abus, mais le problème réside l'application des lois dès lors qu'une teinture politique est présente. Ainsi est-il interdit à la police de harceler des individus à coup de détentions à vue à répétition sous prétexte d'interrogatoire. C'est pourtant ce que doivent subir les dissidents ou leurs familles d'une manière assez systématique.

L'Occident, face aux violations des droits de l'homme en Chine, avait réagi en 1989 d'une manière cassante et par certains aspects dogmatiqueet excessive. Ses gouvernements semblent aujourd'hui prendre le contrepied d'une manière tout aussi imprudente qui risque de décourager bien des esprits progressistes au sein même de l'appareil.

Au lendemain de la mort de Deng Xiaoping, un opposant chinois réfugié aux Etats-unis, Li Lu, y a publié un plaidoyer percutant attirant l'attention du monde occidental sur une transition majeure en cours dans son pays d'origine : l'ascension, dans des postes-clés, d'une « génération Tiananmen » qui se distingue de la précédente par son ouverture au monde extérieur, que ses membres aient, ou non, participé à l'agitation antigouvernementale. C'est de cette génération que les pays occidentaux doivent éviter de se couper par trop de complaisance envers un gouvernement actuel qui ne la représente guère.

Francis Deron

Les corps de « centaines » de réfugiés ont été découverts dans l'est du Zaïre

A Kinshasa, le chef de l'opposition radicale a été désigné premier ministre

Un avion affrété par une agence humanitaire de l'ONU a récemment repéré des *« centaines »* de cadavres de réfugiés, au sud de Kisangani, chef-lieu du Haut-Zaïre tombé aux mains des rebelles. Ces derniers s'opposent à la progression vers la ville des réfugiés, qui seraient encore une centaine de milliers dans la région.

UN EMPLOYÉ du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a vu *« des centaines »* de cadavres de réfugiés rwandais, en survolant la route qui va de Kisangani à Ubundu, 150 kilomètres plus au sud, a indiqué, mardi 1er avril, à Genève, l'agence humanitaire de l'ONU. Quelque 100 000 réfugiés hutus rwandais sont disséminés entre Kisangani et Ubundu, la rébellion zaïroise refusant de les laisser entrer dans Kisangani et les repoussant vers le sud. Porte-parole du PAM, Christiane Berthiaume a souligné que leur situation est *« dramatique »* bien qu'un train – affrété par l'agence –, longeant la route, distribue de la nourriture, chaque fois que possible. *« Ils sont affamés, ils sont squelettiques, ils meurent de faim, (...) c'est vraiment une tragédie »*, a affirmé Mme Berthiaume.

Les rebelles veulent que tous les réfugiés regagnent Ubundu et que, de là, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) les rapatrie au Rwanda. Toutefois, le HCR continue de négocier avec la rébellion pour que le rapatriement se fasse via Kisangani, en partie par avions et en partie par camions. Pamela O'Toole, porte-parole du HCR, a déclaré que le refoulement des réfugiés est *« inhumain »* et rend *« très difficile »* une opération de secours. *« Nous sommes en train de livrer une course contre le temps*, a ajouté Mme O'Toole. *Si l'Alliance* [le mouvement présidé par Laurent-Désiré Kabila] *ne nous permet pas de stabiliser la situation sanitaire maintenant, il risque d'y avoir très peu de réfugiés pour retourner au Rwanda. »* Déjà, il reste *« très peu d'enfants de moins de cinq ans »*, a-t-elle fait remarquer.

D'autre part, environ 30 000 réfugiés ont quitté la région du Masisi, au Kivu, non loin de la frontière rwandaise, et se trouvaient, mardi, à une quarantaine de kilomètres de Goma, la première « capitale » de la rébellion. Celle-ci, depuis le début de son offensive, tente de prendre le contrôle du Masisi, déchiré depuis le début des années 90 par de graves troubles interethniques. Des extrémistes hutus, anciens militaires ou miliciens responsables du génocide rwandais de 1994 y ont trouvé refuge et, avec le concours d'une partie de la population locale, semblent toujours opposer une forte résistance aux troupes de M. Kabila.

A Kinshasa, Etienne Tshisekedi, principal opposant au président Mobutu Sese Seko, a été désigné comme candidat unique de l'opposition « radicale » au poste de premier ministre, pour remplacer Léon Kengo wa Dondo, démissionnaire. La décision a été prise au cours d'une réunion, mardi, au Palais du Peuple, siège du Parlement de transition. M. Tshisekedi, qui n'était pas présent, a accepté, mercredi cette « investiture », a-t-on appris auprès de son cabinet. La procédure constitutionnelle en vigueur prévoit que le premier ministre doit être désigné par la famille politique *« à laquelle n'appartient pas le chef de l'Etat »*. La désignation de M. Tshisekedi a déjà été mise en doute, à peine décidée, par une partie de l'opposition modérée et des parlementaires et hommes politiques originaires de l'Est du pays.

Le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila avait récemment mis en garde M. Tshisekedi, ou tout autre candidat au poste de premier ministre du maréchal Mobutu. Il avait affirmé que celui qui accepterait serait l'*« ennemi »* de son mouvement. M. Tshisekedi a toujours prôné la négociation avec M. Kabila, ce qui lui avait valu l'accusation de *« trahison »*, au début de la rébellion. – *(AFP.)*

Situation « explosive » au Burundi

Plus de cent quarante personnes ont été tuées, le 27 mars, à Rumonge, au sud-ouest du Burundi, lors de combats entre l'armée gouvernementale, dominée par la minorité tutsie, et la rébellion hutue, a-t-on appris, mardi 1er avril, de source militaire à Bujumbura. En trois ans, la guerre civile a fait, selon diverses estimations, au moins cent cinquante mille morts. Lundi, le délégué de l'ONU dans la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, avait qualifié d'*« explosive »* la situation au Burundi. Il devait participer, le 8 avril, à un sommet réunissant les représentants de huit pays voisins du Burundi. La réunion a été reportée *sine die,* mais ces pays devront prochainement décider du maintien ou de la levée des sanctions économiques imposées au Burundi, depuis huit mois, à la suite du coup d'Etat qui a renversé le président hutu Sylvestre Ntibantunganya et porté au pouvoir le major Pierre Buyoya, un Tutsi. On exige notamment du régime burundais qu'il engage des négociations avec la rébellion.

ESSEC

ADMISSION SUR TITRE
EN DEUXIÈME ANNÉE

Comme Léonard de Vinci, c'est grâce à une double formation que vous aborderez votre métier avec passion et créativité. Que vous soyez ingénieur, médecin, pharmacien ou titulaire d'une maîtrise (lettres, droit, sciences...), vous pouvez intégrer l'ESSEC en 2e année par admission sur titre pour développer des compétences de généraliste du management.

Informations clés :
- cursus personnalisé à votre initiative,
- statut d'apprentissage possible,
- date limite de candidature pour la session de septembre 1997 : le 30 juin 1997.

Contactez Julie
Tél. : 01 34 43 31 26
Fax : 01 34 43 31 11

E-mail : dhalluin@edu.essec.fr

ESSEC - Avenue Bernard Hirsch - BP 105
95021 Cergy Pontoise cedex

La multiplicité de ses talents est la plus grande richesse du leader visionnaire

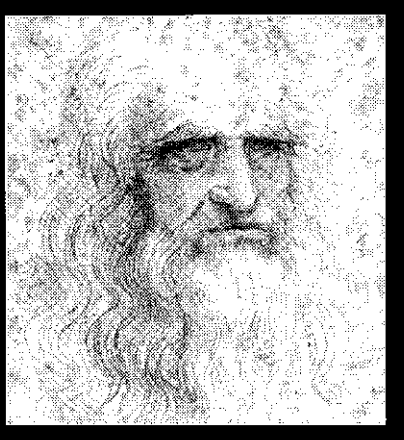

Nous aurions volontiers recruté Léonard de Vinci s'il s'était présenté à l'admission sur titre à l'ESSEC.

Demain, c'est vous qui montrerez le chemin

Groupe ESSEC, affilié à la C.C.I. Versailles Val d'Oise - Yvelines. MCO ADVERTISING - Illustration Chantal Beaumont, d'après Léonard de Vinci.

Exposition Paul Delvaux

L'art, c'est à Bruxelles. Du 21 mars au 27 juillet 1997, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique proposent une rétrospective unique de l'œuvre de Paul Delvaux, grand maître de la peinture du 20e siècle. Alors bien sûr, la manière, c'est Thalys. 1h58 depuis Paris, 14 fois par jour, en toute tranquillité. Sans oublier l'offre spéciale "Delvaux". A l'achat de votre ticket d'entrée à l'exposition (58 F), vous recevez un bon à valoir Thalys. Sur remise de ce bon dans les gares et les boutiques SNCF, le trajet Paris-Bruxelles ne vous coûte que 300 F** aller/retour en Confort 2 et 500 F** en Confort 1.*

THALYS
LE TRAIN-ECLAIR

fnac

* Disponible dans les magasins FNAC de Paris, La Défense, Vélizy, Parly 2, Bordeaux, Le Mans, Lyon Part-Dieu, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen et Tours, au 01 49 87-54 54 ou tapez 3615 BILLETEL (2,23 F la minute).
** Non échangeable, non remboursable. Offre valable dans la limite des disponibilités pour les voyages effectués entre le 21/03/97 et le 27/07/97 et non cumulable avec d'autres réductions Thalys.

SNCF

HÔPITAL **Après une journée confuse, mardi 1er avril, au cours de laquelle les dirigeants du mouvement de grève des internes ont tenté vainement d'être reçus par le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, le mouvement s'est étendu à la quasi-totalité des centres hospitaliers universitaires, avec le soutien de certaines organisations de médecins libéraux. ● LES GRÉVISTES entendent s'associer aux manifestations organisées jeudi 3 avril par la CGT-santé, premier syndicat du secteur, avec l'appoint du CRC-santé, contre les restrictions des moyens des hôpitaux publics. La majorité des syndicats de salariés demeurent réservés, cependant, sur les revendications des internes. ● A ROUEN, comme à Toulouse et à Brest, les CHU non grévistes ont décidé de rejoindre le mouvement, tandis que les internes du CHU de Rennes ont mis fin, au contraire, à leur grève.**

La grève des internes s'étend dans les centres hospitaliers universitaires

A la veille des manifestations organisées jeudi par les syndicats CGT et CRC-santé des personnels hospitaliers, les étudiants en médecine persistent à demander la renégociation des conventions médicales et tentent d'opérer une jonction avec les infirmiers et aides-soignants

AU LENDEMAIN du week-end de Pâques, les internes sont parvenus à maintenir la pression sur le gouvernement, qui se retrouve désormais dans la situation du capitaine Haddock dans les aventures de Tintin : malgré les gestes qu'il a pu faire, sans pour autant lâcher sur l'essentiel, il ne parvient pas à se débarrasser de ce conflit qui lui colle aux doigts comme un sparadrap.

Les internes et les chefs de clinique, dont certains ont entamé, mercredi 2 avril, leur vingt-deuxième jour de grève, n'ont guère d'autre issue que de parvenir à étendre le conflit aux praticiens et aux personnels des centres hospitaliers universitaires (CHU). De rumeurs en démentis, de discussions avec les pouvoirs publics en opérations coup de poing, d'espoirs en déceptions, le conflit est entré dans une phase incertaine, où le maintien d'une forte mobilisation le dispute toujours à la volonté d'en sortir.

« La tendance est à la colère et à l'extension du mouvement », a souligné, mercredi matin, le vice-président de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), Olivier Glehen. Tout en laissant chaque ville de faculté libre de sa décision, l'Intersyndicat a appelé les internes à participer à la manifestation organisée, jeudi 3 avril, de la Pitié-Salpêtrière à l'Elysée, par la CGT, le CRC santé-sociaux regroupant des personnels du monde médical et social (dissidents de la CFDT) et la Coordination médicale hospitalière (praticiens).

Si ces organisations sont très marquées à gauche, il n'en est pas de même du mouvement des médecins libéraux, dont la Coordination nationale des médecins et le très droitier et ultra-libéral SOS-Action santé, qui défileront avec les hospitaliers. Ces libéraux ne cessent de dénoncer l'emprise des hôpitaux publics et n'ont aucune communauté de vue avec la CGT, sinon la dénonciation du « rationnement des soins ».

EXTENSION DU CONFLIT

Ce regain de tension intervient après une journée de mardi d'abord marquée par une extension du conflit. Dans la soirée, les internes de Rouen ont voté la grève à compter du 2 avril et ceux de Brest à compter du 9 avril. Au même moment, Toulouse décidait de rentrer dans le conflit, alors que les internes et les chefs de clinique de Rennes se prononçaient pour la reprise du travail. Au total, la grève affectait, mercredi, tous les CHU de France, à l'exception de ceux de Nantes, de Rennes et, pour quelques jours encore, de Brest.

Le 1er avril a été aussi la journée des dupes : à la sortie de leur réunion avec Jacques Barrot et Hervé Gaymard, le 28 mars, les internes avaient cru comprendre que le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé allaient les rencontrer de nouveau mardi, mais le ministère des affaires sociales a catégoriquement démenti avoir pris un tel rendez-vous.

Mardi après-midi, alors qu'environ deux cents « blouses blanches » manifestaient bruyamment sous les fenêtres de M. Gaymard, qu'ils ont maculées d'œufs, de tomates et de farine, la rumeur a couru que le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth (CFDT), était prêt à ouvrir des négociations sur un avenant aux conventions médicales pour modifier le système de reversement d'honoraires en cas de dérapage des dépenses de santé. Là encore, cette information ne s'est pas confirmée : M. Spaeth a bien déjeuné avec les responsables des internes, mais sans leur faire de proposition en ce sens. Le président de MG-France, qui a signé la convention pour les généralistes, a coupé court à la rumeur. *« Il n'est pas possible de modifier les dispositions prévues dans les conventions médicales »*, a fait savoir Richard Bouton dans une déclaration à l'AFP.

Journée indécise, journée de dupes, journée de tension, aussi. Reçue en milieu d'après-midi par le professeur Philippe Thibault, conseiller médical de Jacques Barrot, une délégation d'internes et de chefs de clinique a refusé de sortir du ministère tant qu'elle n'aurait pas un rendez-vous ferme avec M. Barrot et M. Gaymard. Ils ont dû être expulsés *manu militari* du ministère par plusieurs dizaines de CRS. Dans un communiqué, M. Barrot s'est contenté de dire que la possibilité d'une telle réunion *« reste ouverte »*, tout en leur rappelant que les protestataires doivent se tourner vers les caisses et les syndicats signataires des conventions médicales.

FLOTTEMENT

A Paris, une manifestation a réuni, mardi soir, plusieurs centaines d'internes et de chefs de clinique entre la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères et le siège de la CNAMTS, avenue du Maine. Le président du comité de grève des internes de Paris-Ile-de-France, Olivier Charrois, a précisé toutefois aux manifestants que *« la CNAMTS n'est pas la bonne cible »*, mais le gouvernement, *« qui nous oppose une porte fermée »*. En province, les internes ont occupé les voies ferrées dans plusieurs villes, comme Lyon, Bordeaux, Caen, Lille ou Montpellier, retardant ainsi plusieurs TGV. A Marseille, c'est le siège de l'Urssaf que plus de cinq cents « blouses blanches » ont occupé.

En dépit de la mobilisation actuelle, inégale selon les CHU, un flottement certain traverse le mouvement des internes, qui veut sortir la tête haute du conflit. Sans une extension du conflit aux médecins hospitaliers et aux sept cent cinquante mille agents travaillant dans les hôpitaux publics, il risque de s'enliser. Or, à l'exception de la CGT, les grandes confédérations de salariés, comme FO et surtout la CFDT, ne sont pas disposées à soutenir un mouvement qui n'a jamais mis la défense du service public hospitalier au centre de ses revendications. Nombre d'internes et de chefs de clinique – étonnés et satisfaits que *L'Humanité* soit le quotidien le plus favorable à leur grève – ne veulent cependant pas du soutien des syndicats ouvriers.

Jean-Michel Bezat

Une enveloppe de 208 milliards pour les médecins libéraux

LE PARLEMENT VOTE UN OBJECTIF DE DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE REMBOURSÉES : 600,4 MILLIARDS EN 1997

L'État ventile l'enveloppe de dépenses

- HÔPITAUX PUBLICS
- CLINIQUES PRIVÉES
- **SOINS DE VILLE : 261,8 MILLIARDS** DONT 208 POUR LES MÉDECINS LIBÉRAUX
- SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux signent 2 conventions médicales et ventilent les dépenses de médecine libérale

CONVENTION POUR LES 66 000 GÉNÉRALISTES
Signataire : MG-France
Dépenses : + 1,5 % en 1997

CONVENTION POUR LES 50 000 SPÉCIALISTES
Signataire : UCCSF (chirurgiens)
Dépenses : + 1,08 % en 1997

**Rejet : – de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF)*
– de la Fédération des médecins de France (FMF)
– du Syndicat des médecins libéraux (SML)

Les 16 000 internes et les 3 400 chefs de clinique seront associés aux réformes : élaboration de normes de bonne pratique, filières de soins, informatisation des cabinets, révision de la nomenclature des actes médicaux, réforme des études médicales, etc.

Le syndicat CGT des personnels hospitaliers décèle des « convergences » dans les revendications

UNE GRANDE PRUDENCE est de mise parmi les syndicats des personnels hospitaliers et de santé. Choisie par la coordination médicale hospitalière (CMH), qui représente 20 % des praticiens, afin de protester contre les restrictions budgétaires dans les hôpitaux, la journée de grève et de manifestation du jeudi 3 avril a reçu le soutien de quelques organisations hostiles au plan Juppé : l'intersyndicale des psychiatres publics de Paris, la coordination des médecins.

Seuls deux syndicats – la CGT, première organisation syndicale dans les hôpitaux avec 31,25 % des voix aux élections professionnelles, et le CRC-Santé, membre de l'union syndicale Groupe des dix – ont appelé à manifester en province et à Paris, où un cortège doit partir de l'hôpital de la Salpêtrière vers le palais de l'Elysée. La CFDT et FO, qui représentent respectivement un peu moins de 30 % et un peu moins du quart des voix, se tiennent à l'écart de cette journée.

Le fossé entre les revendications des internes et celles des fédérations des personnels de santé reste profond. Pour la journée de jeudi, la CGT a cependant décidé de mettre en avant *« les convergences »* entre les deux axes de contestation. *« Le mouvement des internes a dépassé une logique catégorielle pour s'étendre à la question du rationnement des soins et au refus de la maîtrise comptable des dépenses »*, estime Jean-Luc Gibelin, secrétaire de la fédération CGT-Santé. Hostile au plan Juppé, la CGT, qui avait lancé une semaine d'action du 10 au 14 mars, poursuit sa campagne. Dans cette optique, la journée du 3 avril ne constitue pas un terme, mais une étape.

La petite fédération CRC-Santé met en cause, elle aussi, le « rationnement » des moyens des hôpitaux, mais en l'opposant à la *« tolérance »* dont bénéficie la médecine de ville. *« Ce sont les assurés sociaux qui seront les dindons en dernier ressort »*, estime Marie-Thérèse Patry, responsable de ce syndicat essentiellement présent en Ile-de-France et à l'Assistance publique de Paris.

AUTOMNE « CHAUD »

Ayant mené une semaine d'action, du 10 au 13 mars, comme la CGT, la fédération des personnels des services publics et de santé de FO a décidé de ne pas participer à la journée de jeudi, afin de ne pas créer d'amalgame. *« Les contacts que nous avons eus avec les internes ne nous ont pas permis d'apporter un soutien formel et large à leur mouvement »*, explique Alain Brouseau, secrétaire de la fédération. Considérant que la principale revendication des internes demeure la suppression des reversements d'honoraires, même s'ils revendiquent de défendre avant tout la qualité des soins, FO estime que les syndicats doivent être attentifs à ce mouvement, mais reste prudent.

La fédération a décidé de multiplier les contacts en direction des usagers et des élus, afin d'expliquer son refus du plan Juppé et de la maîtrise comptable des dépenses de santé. FO prévoit un automne « chaud » dans les hôpitaux, une fois les consignes budgétaires connues. *« Quinze mille suppressions d'emplois ou non-reconductions de contrats sont à prévoir, et cela va créer des situations ingérables »*, avertit FO.

Il n'est pas question, pour la fédération santé de la CFDT, de se rallier à la journée du 3 avril. Deux mots d'ordre prévalent à la fédération : ne pas mélanger les problèmes de l'hôpital avec ceux des internes et ne pas aller contre la convention médicale, dont la CFDT est signataire. Réunie mercredi en conseil fédéral, la fédération devrait réitérer par écrit à Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, sa demande d'un fonds d'adaptation du tissu hospitalier, ce qui nécessite un projet de loi. Cette demande a le soutien des fédérations de santé de la CFTC, de la CFE-CGC, de l'UNSA, ainsi que de celui de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH). La CFDT pourrait décider aussi d'une journée d'action pour l'hôpital en mai, mais, comme FO, elle anticipe surtout des tensions à l'automne.

Alain Beuve-Méry

Le CHU de Rouen-Le Havre décide de rejoindre le mouvement

ROUEN
de notre correspondant

Les internes du CHU de Rouen, travaillant dans les hôpitaux de Rouen et l'hôpital général du Havre, ont rejoint, mardi 1er avril, la grève nationale. Lors d'une assemblée générale, à laquelle participaient 144 personnes à Rouen et 25 au Havre, 115 ont voté pour et 52 s'y sont opposés.

Ce vote marque un basculement de la position des internes de Rouen, qui avaient suspendu leur grève après l'avoir entamée, le 10 mars, à la quasi-unanimité des deux cent cinquante internes dépendant du CHU. Les Haut-Normands étaient à l'avant-garde de la fronde anti-convention, multipliant les rassemblements dans les rues de Rouen. Ils avaient envoyé des délégations importantes à la manifestation du 16 mars, à Paris, mais, le lendemain, ils avaient estimé que le moratoire de sept ans proposé par le gouvernement répondait à leur attente, et ils avaient suspendu leur mouvement. Le débat ne s'était pas arrêté pour autant, comme le montrait, le 25 mars, une assemblée générale au terme de laquelle une courte majorité de 3 voix, sur 180 votants, avait rejeté la reprise de la grève.

A l'hôpital du Havre, où travaillent cinquante-quatre internes qui dépendent du CHU de Rouen, le respect de la décision votée les a empêchés de revenir dans le mouvement national. La participation à l'assemblée générale de mardi était légèrement inférieure aux précédentes, ce qui a sans doute suffi à faire basculer la majorité des Rouennais dans la grève. *« On avait du mal à dire qu'on était en désaccord avec les conventions sans participer au mouvement »*, expliquait mercredi matin un interne après avoir assuré sa garde comme tous les grévistes.

Le président du bureau des internes de Rouen, Eric Chavigny, constatait aussi que ses confrères avaient *« reconnu l'échec de la stratégie de négociation et de sensibilisation du public »*. A l'origine, les internes de Rouen exprimaient surtout une inquiétude sur les conditions de leur future installation et l'exercice de leur profession. *« Nous avons étendu nos revendications aux ordonnances Juppé car nous voulons maintenant qu'il y ait un débat très large sur le système de santé que veut le gouvernement. Il doit informer, comme il l'a fait pour le service national »*, exige Cédric Maitrepierre.

Les internes de Rouen attendaient la visite, mercredi après-midi, de Jacques Richir, député (UDF) du Nord, l'un des parlementaires de la majorité chargés d'aller expliquer « sur le terrain » la réforme de la Sécurité sociale.

Etienne Banzet

Les internes de Nantes persistent à ne pas se mettre en grève

NANTES
de notre correspondant

Trouver le moyen de lutter contre les conventions médicales et de le faire savoir, sans pour autant faire grève : les trente-cinq internes et douze chefs de clinique présents à l'assemblée générale, mardi 1er avril, dans l'amphi 8 de la faculté de médecine de Nantes, se sont promis d'y réfléchir. *« Rêvez-y la nuit ! »*, leur a conseillé l'un d'eux, comme s'il fallait oublier la maigreur des troupes présentes au regard des deux cent cinquante internes et soixante-dix-huit chefs de clinique que compte l'hôpital nantais. *« On pourrait envoyer des milliers de feuilles de maladie, toutes signées Barrot ou Gaymard, à la CPAM, pour bloquer leur informatique ou, au moins, leur faire ouvrir les lettres pour rien... »*, a imaginé l'un. Seule décision votée au terme d'une heure de morne débat : ne pas se mettre en grève. A peine sept mains se sont levées en faveur de l'arrêt de travail.

DÉSABUSÉS

L'hôpital de Nantes était, mercredi matin, l'un des deux centres hospitaliers universitaires non engagés dans la grève des internes. Pour les présents, mais plus encore, sans doute, pour les absents, il n'est pas question de *« faire ch... l'hôpital »*. Impossible, aussi, *« d'aller bloquer à quelques-uns seulement les portes de la CPAM ou de manifester aussi peu nombreux place du Commerce sans être ridicules »*.

Au début de l'assemblée générale, la lecture, sur un ton désabusé, des fax de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux ne risquait pas de réveiller les ardeurs. Se sentant mis à l'écart, les mécontents des coups de fil désagréables des collègues en grève sont restés fidèles à leur ligne. *« Nous avions fait grève pendant cinq jours, au début du mouvement, pour obtenir un moratoire de sept ans et pour que les internes soient présents à la table de négociations des conventions ultérieures. Quand cela a été accepté, l'assemblée générale souveraine a décidé de cesser la grève. Les votes aux "AG", depuis, ont oscillé entre 55 % et 85 % de "non" à la grève »*, explique Alain Péron, président du syndicat local des internes. *« Ici,* ajoute-t-il, *nous avons joué à fond le jeu de l'information sur la réforme. Tous les internes ont lu le texte des conventions et ont voté en connaissance de cause. Est-ce le cas partout ailleurs ? »*

Histoire de montrer que le désaccord avec les grévistes porte sur les moyens de la lutte, non sur le fond, les « blouses blanches » nantaises ont voté – à l'unanimité cette fois – leur refus de tout reversement collectif ou individuel d'honoraires sur des critères « non médicaux ».

Adrien Favreau

« Je ne suis pas entré dans la carrière pour faire du fric »

RENNES
de notre correspondante régionale

La banderole des grévistes vient d'être repliée devant l'internat du centre hospitalier universitaire de Rennes. La mobilisation mollissait ; le mouvement, relancé depuis une semaine, s'est achevé mardi 1er avril. Yann Redon, président du bureau de l'internat, relate les derniers événements de la soirée à Paris. *« Ça chauffe, là-bas »*, sourit-il, mais il ne croit pas que la grève puisse reprendre.

« Tant pis ! Nous allons mener un travail de fond, prévient M. Redon. *Nous venons d'envoyer cinq cents courriers aux généralistes et aux spécialistes sur ce qui se prépare. Je ne doute pas de leurs réponses. »* Jean, l'un des responsables du comité de grève, confirme qu'il se verrait mal reprendre le mouvement, *« ou alors sur des bases plus agressives »*. *« Jusqu'à présent, nous n'avons fait peur à personne,* constate-t-il. *Lorsque les internes de tous les hôpitaux de l'Ouest, de Poitiers à Brest, se sont retrouvés pour défiler à Nantes, ils ne nous ont envoyé que trois CRS ! »*

Leurs débuts dans la lutte militante ont été source de désillusions. Leur toute première manifestation, à Rennes, leur a fait mesurer la sympathie très moyenne qu'inspirent leurs revendications. *« Lorsque l'on accole les mots "chômage" et "jeunes", cela touche tout de même »*, tempère Jean. A vingt-cinq ans, il prépare une spécialité de chirurgie-urologie et aura fini son internat dans trois ans. Il aspire à faire de la recherche, comme son voisin aux longs cheveux blonds, François, trente ans, qui se forme à la neurologie et qui s'est accordé quelques parenthèses dans son cursus *« pour jouer de la guitare »*.

Pas plus que leurs futurs confrères présents ce soir-là, ils ne savent expliquer leur vocation. L'un d'eux finit par évoquer leurs espoirs de débouchés et de sécurité de l'emploi, mais il mesure le peu de chances qu'il a de faire carrière à l'hôpital et se dit prêt à bouger, à partir à l'étranger s'il le faut. *« Je ne suis pas entré dans la carrière pour faire du fric,* assure Jean. *Je suis sorti de la Ddass, où mes grands-parents m'ont récupéré. »*

Le milieu des étudiants en médecine s'est diversifié, assurent-ils en chœur. Aucun des quelques internes présents n'est fils de médecin. Même si les dynasties existent toujours, voilà longtemps, disent-ils, que les étudiants en médecine ne votent plus à droite comme un seul homme ! *« En tout cas, pas aux prochaines législatives ! »*, promet Yann Redon, toujours un brin goguenard.

Martine Valo

Les quatre faux policiers du Front national condamnés à un an de prison avec sursis

Le substitut du procureur avait qualifié les prévenus de « purs paranoïaques »

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné à un an de prison avec sursis et à la privation de leurs droits civiques pendant deux ans les quatre militants du Front national, dont Claude Jaffres, conseiller général d'Auvergne, qui avaient « interpellé » deux militants de Ras l' Front dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars. Le parquet avait demandé six mois de prison ferme.

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Claude Jaffres, conseiller régional (Front national) d'Auvergne, a été condamné, mardi 1er avril, à un an de prison avec sursis pour *« arrestation illégale »* et *« usurpation de fonction de policier judiciaire »* par le tribunal correctionnel de Strasbourg. La peine est assortie de deux ans d'interdiction de droits civils, civiques et familiaux. Trois membres du département protection et sécurité (DPS), le service d'ordre du parti de Jean-Marie Le Pen, ont été sanctionnés de la même manière. Tous les quatre avaient intercepté, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars, deux jeunes hommes qui portaient des badges de Ras l' Front sur le parking d'un hôtel de la banlieue de Strasbourg. Se faisant passer pour des policiers, ils avaient fouillé leurs victimes ainsi que leur voiture (*Le Monde* du 2 avril).

La juridiction strasbourgeoise, composée des trois mêmes juges et après avoir entendu les réquisitions du même représentant du parquet, avait condamné, mardi matin, les douze personnes poursuivies après les incidents de samedi et de dimanche dans le centre-ville de la capitale alsacienne, à des peines allant d'un mois de prison avec sursis à huit mois ferme, les sanctions les plus lourdes s'appliquant à des récidivistes. Les deux jeunes hommes de nationalité allemande, qui comparaissaient pour des faits similaires, ont demandé le report de leur procès. Ils seront jugés le 17 avril, mais ont été maintenus en détention.

L'audition de Sébastien Buttgen, vingt et un ans, membre du DPS depuis trois mois, a donné le ton à l'audience. A la question du président du tribunal, Bernard Bangratz, qui demandait en quoi consistait sa mission de sécurité, le prévenu a répondu : *« Protéger les gens du FN avec les yeux et les mains. »* Fabrice Frey, vingt-huit ans, qui fait partie lui aussi du DPS depuis trois mois, a eu des réponses tout aussi curieuses. *« Puisque vous assuriez la protection des militants du parti à l'intérieur de l'hôtel, que faisiez-vous sur le parking ? »*, interroge le magistrat. Réponse : *« La patronne* [de l'hôtel] *m'avait demandé d'aller le surveiller. »*

Leur responsable, Jean-Pierre Beaujannot, quarante-six ans, conducteur-receveur de bus dans la région parisienne, s'exprime plus aisément. Il évite les questions sur les accusations de violence alléguées par les plaignants qui n'ont pas assisté à l'audience, ayant rejoint Tours, leur ville de résidence. Mais M. Bangratz lui fait remarquer qu'il était en possession d'une matraque au moment des faits. *« C'est vrai, j'en avais une,* admet-il, *mais je l'ai posée au sol quand j'ai procédé à la fouille. »*

« INTENTIONS BELLIQUEUSES »

Les réponses de M. Jaffres ne sont pas plus convaincantes. Cet hôtelier de Royat (Puy-de-Dôme), âgé de cinquante-six ans, commence par dire qu'il se trouvait sur le parking parce qu'il *« craignait »* pour sa voiture. Il conteste que les membres du DPS aient dit : *« Voilà le civil, on peut y aller »* ; et qu'il ait crié *« Police ! »* avant qu'il soit procédé à l'interpellation. Il ne nie pas avoir participé, lui aussi, à la fouille corporelle des plaignants, mais ajoute : *« Il faut se replacer dans le contexte du week-end dernier* ; *nous savions que nos adversaires avaient des intentions belliqueuses à notre égard, et j'ai voulu vérifier que nous n'étions pas en danger. »* Le témoignage de moralité d'Yvan Blot (FN), parlementaire européen, conseiller régional d'Alsace et conseiller municipal de Strasbourg, n'a guère aidé à y voir plus clair.

Sauf sur un point, et encore s'est-il retourné contre les prévenus. Chargé de l'organisation du congrès, M. Blot a expliqué, à la demande du président du tribunal, que le service d'ordre du FN assurait la protection des membres du parti d'extrême droite à l'intérieur des enceintes où ils séjournaient. *« Mais un parking devant un hôtel n'est pas un lieu privé, c'est la voie publique »,* lui a rétorqué M. Bangratz.

Jérôme Bensussan, substitut du procureur, s'est déclaré, dans son réquisitoire, *« effaré par les explications des prévenus qui ne sont que de purs paranoïaques »*. Comme pour les « casseurs », auxquels il avait reproché d'*« avoir jeté le discrédit sur une manifestation de 50 000 personnes qui s'étaient rassemblées pour défendre la démocratie »,* le représentant du ministère public a demandé que la justice exprimât toute sa sévérité. Au nom de cette *« mission judiciaire exemplaire »,* M. Bensussan a demandé un an de prison dont six mois ferme à l'encontre des quatre prévenus.

La défense, représentée par Me Jean-François Galvaire, qui a affirmé *« avancer à visage découvert »*, a plaidé le dossier sur un plan politique. *« Ras l' Front est une organisation pour agresser, qui voulait faire peur à notre congrès. »* A l'appui de la thèse du complot et de l'intimidation à l'égard du FN, cet avocat parisien a produit une lettre anonyme dénonçant le Front national et son action. Pour lui, *« comme il y avait eu des casseurs de gauche, il fallait des faux policiers de droite »*.

Marcel Scotto

COMMENTAIRE

AMBIGUÏTÉ VOLONTAIRE

Obsédés par l'ordre et la sécurité, M. Le Pen joue volontiers sur le registre policier. On vient de le voir à Strasbourg : quatre membres du service de sécurité du FN sont condamnés pour avoir contrôlé des jeunes gens en usurpant la qualité de policier ; un fonctionnaire des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) est poursuivi pour avoir chaleureusement salué, en service, les époux Mégret. On l'avait vu, à Montceau-les-Mines, le 25 octobre 1996, quand plusieurs dizaines de « gros bras » du FN avaient exhibé une panoplie calquée sur celle des forces étatiques de sécurité pour disperser des manifestants opposés à la venue de Bruno Gollnisch.

Le mouvement d'extrême droite s'est doté d'un Département protection sécurité composé, en majorité, d'anciens policiers et militaires. En parallèle, l'apparition d'un syndicat FN de la police, récemment interdit par la justice, a montré que les risques de duplicité à l'égard du FN ne sont pas négligeables au sein des forces de police. Il revient à l'Etat d'empêcher que la professionnalisation de l'appareil de sécurité du FN et ses éventuelles complicités policières ne soient pas, à l'occasion des prochaines manifestations de rue, un facteur de désordre et d'insécurité.

Erich Inciyan

Le DPS, un service de protection relevant de M. Le Pen

Service d'ordre et police interne, le DPS (Département protection-sécurité) du Front national (FN) dépend directement du président du parti. Créé en 1986, il est dirigé par Bernard Courcelle. Ancien capitaine de parachutistes, celui-ci a été responsable de la sécurité dans plusieurs grosses sociétés et a organisé celle des Musées de France. Le DPS regroupe officiellement plus de 1 700 hommes qui suivent régulièrement des stages de *« sécurité, incendie, secourisme, gestion de la foule, (...), etc. »,* spécifie une brochure officielle du FN.

Ce service, qui assure la protection de Jean-Marie Le Pen, des cadres et des manifestations, comprend une unité mobile d'intervention, dont les membres sont revêtus d'un blouson en cuir noir, coiffés d'un casque bleu et munis d'un bouclier et d'une matraque. Le DPS remplit aussi des missions de renseignement, tant en interne qu'en externe. Réparti sur toute la France, le DPS est très structuré et hiérarchisé.

Conseil de discipline pour le CRS qui a salué Mme Mégret

EN FACTION devant l'hôtel Hilton de Strasbourg où descendaient les responsables du Front national, vendredi soir 28 mars, un gardien des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) a totalement oublié son obligation de réserve à l'arrivée du couple Mégret. *« Heureux de vous voir en bonne santé. Ça me fait plaisir. Comme je le dis, ça fera un week-end pascal pour le FN . C'est merveilleux »,* a déclaré le policier à Catherine Mégret, en lui serrant la main avec chaleur.

« LE VOYAGE N'A PAS ÉTÉ TROP DUR ? »

La scène serait passée inaperçue sans la caméra d'un journaliste espagnol, travaillant en collaboration avec l'agence Capa pour Canal-Espagne, qui suivait le déplacement du couple Mégret. Apparemment abusé par l'arrivée du cameraman dans la voiture des deux époux, le policier s'est laissé filmer sans savoir que les images allaient être diffusées, dimanche midi, dans « Le vrai journal » de Canal Plus. *« Le voyage n'a pas été trop dur ? »,* a-t-il interrogé, en serrant également la main de Bruno Mégret et en immortalisant la scène avec un appareil photo sorti de la poche de son parka réglementaire.

Appartenant à la CRS 23 de Charleville-Mézières (Ardennes), âgé de quarante-neuf ans, le gardien de la paix est, depuis, l'objet d'une enquête administrative. Entendu dimanche après-midi par ses chefs, il a expliqué avoir réagi *« instinctivement »* et *« par politesse »*. Il a aussi reconnu avoir salué Jean-Marie Le Pen, arrivé peu avant le maire de Vitrolles et son époux. Dans son audition, le fonctionnaire admet toutefois que sa hiérarchie lui avait donné, ainsi qu'au millier de policiers et de CRS mobilisés à Strasbourg lors du congrès du FN, de strictes consignes *« de prudence et de neutralité »* à l'égard des militants du parti de Jean-Marie Le Pen et des contre-manifestants.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a annoncé, mardi 1er avril au soir, la prochaine comparution de ce policier devant le conseil de discipline. Il satisfait ainsi aux demandes du syndicat majoritaire chez les commissaires (SCHFPN) et du syndicat majoritaire chez les CRS (SNIP-FASP). *« Chaque policier sait qu'il est soumis à une obligation de réserve quand il est en tenue »*, a réagi le SNIP, auquel le gardien de la paix était syndiqué, comme la quasi-totalité des membres de la CRS 23. »

E. In.

Les jeunes peuvent écrire à Robert Hue sur le Web

AVANT D'ÉCRIRE, Robert Hue, comme souvent, a compté. Il a scruté au microscope ses 8,7 % de voix à l'élection présidentielle de 1995 et les maigres 6 % que lui avaient accordés alors les électeurs de dix-huit à vingt-quatre ans. Il a analysé les intentions de vote aux législatives, qui, d'après un sondage Ipsos réalisé pour *Le Point* en novembre 1995, sont de 11 % chez les plus de trente-cinq ans, mais de 8 % seulement chez les autres. Il a constaté la chute des effectifs de la Jeunesse communiste. Il a repassé dans sa mémoire les cohortes de manifestants qui, en décembre 1995, demandaient : *« Quel avenir pour nos enfants ? »*

BIBLIOGRAPHIE

Avant d'écrire aux jeunes, M. Hue s'est renseigné personnellement. M. Hue est maire et compte donc de jeunes administrés. M. Hue a aussi deux enfants : Cécilia, dix-neuf ans, qui *« poursuit ses études »,* et Charles, vingt-trois ans, qui *« se bat comme un beau diable »* à la tête d'une petite société d'accessoires d'automobile. M. Hue a sondé. Avec inquiétude, il a appris que les jeunes, qui se sont éveillés à la politique avec l'effondrement des régimes communistes à l'Est et auraient pu garder une mémoire vierge de la parenthèse soviétique, conservent, par la malignité des livres d'histoire, le souvenir du communisme soviétique.

Aux grands maux, les grands remèdes : pour donner aux communistes français un autre visage, M. Hue s'essaie au style Juppé. *« Il faut qu'on se parle »*, assure-t-il aux jeunes, sur le mode *Entre nous.* Aux explications sur le stalinisme, qui avaient fait auprès des militants les plus âgés le succès de son précédent livre – *Communisme, la mutation –,* il préfère d'autres recoins de la conscience politique du « jeune » : les *« espoirs »* déçus de leurs parents, en *« 1981 »* : le *« cinquantenaire de la victoire sur le nazisme »* ; mais aussi les manifs anti-CIP et, même, *« la marche de la dignité »*, le 22 février, contre la loi Debré.

Les jeunes souhaitent *« une autre politique »*. Une *« politique différente »* est possible, assure justement le secrétaire national du PCF, qui détaille au passage le *« programme d'action pour les jeunes »* de son parti, programme censé créer 700 000 emplois. S'il épargne à ses lecteurs le « parler jeune », le vocabulaire « citoyen » lancé par la place du Colonel-Fabien trouve ici son manifeste. *« On dit que toute lettre mérite réponse. J'attends les vôtres. Avec impatience »,* écrit même M. Hue, qui donne numéro de fax et adresse du site PCF sur le Web (http : //www. PCF. Fr).

M. Hue se prend parfois d'un enthousiasme chiraquien : Ah ! Cette *« volonté d'entreprendre et de réussir débordante »* et cet *« engagement de votre part dans des actions locales ou humanitaires »* ! Et de citer une enquête de la Sofres pour *Le Figaro-Magazine*, en mars 1996, selon laquelle les adolescents *« considèrent la jeunesse comme le plus bel âge de* [leur] *vie »*.

Le maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) ne les décourage pas, même s'il ne résiste pas au souci de leur déciller les yeux sur le traité de Maastricht, pour lequel ils ont voté « oui » en majorité. Pour ceux qui ne seraient pas convaincus, M. Hue cite *Un jour en France,* succès du dernier album de Noir Désir, farouche pourfendeur de la mondialisation : *« FN souffrance / Qu'on est bien en France / C'est l'heure de changer la monnaie / On devra encore imprimer le rêve de l'égalité. »*

Ariane Chemin

★ ***Il faut qu'on se parle*, de Robert Hue. Stock, 181 p., 55 F.**

Le RPR demeure hostile aux manifestations anti-FN

PATRICK STEFANINI, secrétaire général adjoint du RPR, estime, dans un entretien publié mercredi 2 avril par *Libération*, que *« la majorité a eu raison »* de ne pas s'associer à la manifestation anti-FN de samedi à Strasbourg. *« Je crains*, affirme-t-il, *que la manifestation n'ait pas fait perdre un seul électeur au Front national. Elle a plutôt assuré la publicité de ses travaux. »* Interrogé sur le différend qui oppose le garde des sceaux et la commission des lois de l'Assemblée nationale à propos du projet de loi antiraciste, M. Stefanini affirme qu'*« il serait impardonnable pour la majorité de ne pas poursuivre* [les propos racistes] *et de ne pas légiférer »*.

De son côté, Elisabeth Guigou, secrétaire national du Parti socialiste, juge, dans un entretien publié mercredi par *Le Figaro*, que le programme du FN constitue *« un bric-à-brac démagogique de mesures contradictoires »*. *« Ce programme est celui d'un parti qui cherche à jouer sur toutes les peurs et prend les gens pour des imbéciles »*, ajoute l'ancien ministre.

Création du « chèque service » pour les travaux saisonniers agricoles

INSPIRÉ du « chèque emploi-service » des particuliers, le titre emploi saisonnier agricole (TESA) vient d'être créé. En présentant cette mesure, qui s'inscrit dans la politique de simplification administrative, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, a précisé, mardi 1er avril, qu'elle concernait 600 000 salariés agricoles, dont beaucoup ne peuvent attester que de 80 jours de travail par an.

Ce nouveau « chèque » s'appliquera aussi bien au secteur de la production agricole qu'à celui de l'élevage des coquillages, aux entreprises de travaux agricoles et forestiers, aux paysagistes, aux coopératives d'utilisation de matériel agricole. Le premier modèle de TESA concernera les emplois de très courte durée (vendanges), le second les emplois saisonniers de trois mois (ostréiculture, par exemple).

DÉPÊCHES

■ **UDF : Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat,** et délégué général adjoint du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), a exprimé le souhait, mercredi 2 avril sur France 2, que l'UDF *« se fixe comme objectif de passer devant le FN »* et qu'elle consacre *« ses prochains grands rendez-vous à promouvoir une pédagogie nationale contre le Front national »*.

■ **ENA : le Conseil d'Etat ayant annulé la composition du conseil d'administration de l'ENA** pour vice de forme *(Le Monde* du 12 mars), le premier ministre a pris un nouveau décret, paru au *Journal officiel* du 2 avril, qui confirme le premier : la CGT est toujours évincée au profit de la CGC.

■ **L'AN 2000 : le premier ministre, Alain Juppé,** présentera, jeudi 3 avril, au cours d'une conférence de presse, les grandes orientations de la célébration de l'an 2000 par la France.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : le budget du conseil régional** d'Ile-de-France n'ayant pas été adopté avant le 31 mars, le préfet de région a saisi, mardi 1er avril, le président de la chambre régionale des comptes. Cette juridiction dispose d'un mois pour formuler ses propositions.

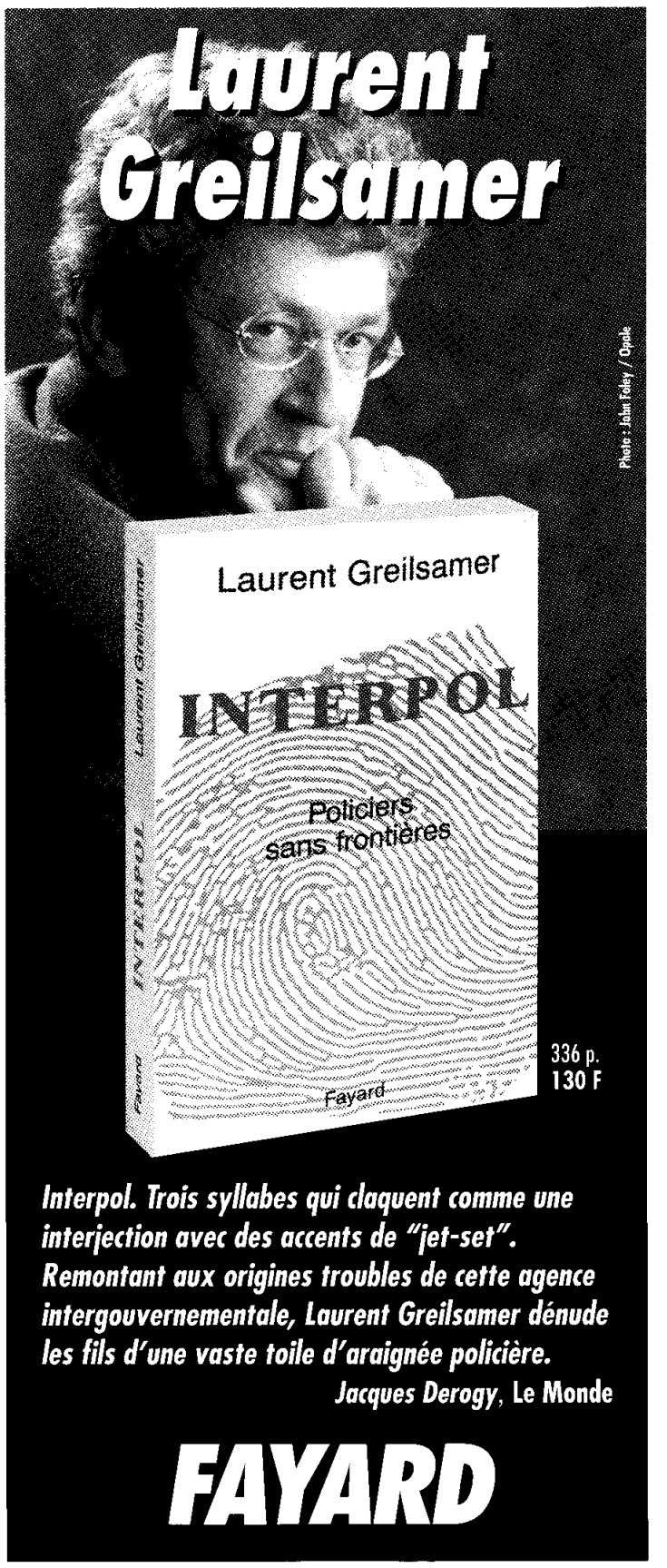

SANTÉ PUBLIQUE **Les fabricants de tabac s'inquiètent des fortes baisses de consommation intervenues ces derniers mois, en particulier après l'augmentation des prix de décembre 1996 : le mois suivant, la vente de cigarettes chutait de 9,3 % par rapport à janvier 1996. ● EN RÉPONSE, certains industriels se préparent à engager une guerre des tarifs, estimant que l'argument prix est devenu ces dernières années essentiel dans les modes de consommation. ● CES BAISSES programmées pourraient menacer les recettes fiscales de l'Etat. Les taxes sur le tabac lui ont rapporté 54,417 milliards de francs en 1996. ● LES DÉFENSEURS de la santé publique dénoncent l'*« entente entre Bercy et les industriels »*. Le CNCT a d'ailleurs déposé, en octobre 1996, une plainte pour *« entente sur la formation des prix du tabac »* auprès du Conseil de la concurrence.**

Les fabricants de cigarettes tentent d'enrayer la chute de la consommation

Face à la forte baisse des ventes, due pour l'essentiel aux augmentations de prix, les firmes se préparent à engager une guerre des tarifs. Paquets de 30, promotion de nouvelles marques : cette stratégie pourrait menacer les rentrées attendues par l'Etat

LA CONSOMMATION de tabac est à un tournant en France. En janvier, les ventes de cigarettes ont chuté de 9,3 % par rapport au même mois de 1996. Cette nouvelle baisse de la consommation, consécutive a une augmentation des prix intervenue en décembre 1996, n'est pas nouvelle et était même attendue. Mais son ampleur a surpris, d'autant que février a encore accusé un recul de 4,3 % sur février 1996.

Pour tenter de retrouver des parts de marché perdues, et convaincus qu'ils n'ont guère d'autres arguments à faire valoir, certains fabricants, à commencer par l'américain Philip-Morris, s'apprêtent à relancer une guerre des prix (*Le Monde* du 6 mars). Difficile, aujourd'hui, de connaître avec précision le pourcentage de baisse ni quelles marques seront concernées. Dans cette industrie fortement concurrentielle, le secret commercial est toujours bien gardé. Il faudra attendre l'homologation prochaine de la nouvelle grille des prix par la direction des douanes pour être définitivement fixé. Les baisses pourraient approcher 10 %.

En réussissant à renforcer leurs positions dans un marché déprimé, certains fabricants ont, en tout cas, indiqué le chemin à suivre. Le lancement réussi de la Winfield en paquet de 30, notamment, a fait des envieux. Commercialisée par la firme Rothmans en novembre 1996, cette nouvelle cigarette occupait déjà en janvier la quatrième place, avec 3,7 % de parts de marché, grâce à un argument de poids : son prix. Vendue 22 francs le paquet de 30, elle est la blonde la moins chère du marché. Pour assurer la réussite de ce nouveau produit, Rothmans avait même décidé de ne pas en modifier le prix à la faveur des hausses de décembre. Ainsi, aujourd'hui, le coût unitaire de la célèbre Marlboro est plus élevé de 32 % que celui de la Winfield. De quoi faire réfléchir plus d'un fumeur.

Chez les concurrents, certains ne cachent pas leur volonté de répondre avec les mêmes arguments à ces attaques commerciales. *« Le succès de la Winfield prouve au moins que la loi Evin n'a pas figé les parts de marché*, explique Patrick Benoît, directeur général de Tabacalera France, filiale de l'équivalent espagnol de la Seita. *Avec très peu de promotion, cette cigarette a réussi à s'imposer uniquement par le bouche à oreille. »* Le phénomène Winfield ne fait que confirmer, selon des spécialistes du secteur, un mouvement plus profond. Dans un univers où l'interdiction de la publicité ne permet plus de valoriser un produit en particulier, le niveau de prix a tendance à prendre le dessus sur l'attachement à une marque. *« Un seuil psychologique a sans doute été atteint »*, explique Jean-Paul Truchot du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT).

Une étude menée par British American Tobacco (BAT) auprès de quatre mille fumeurs qui venaient de changer de marque de cigarettes confirme que la première motivation est bien le prix (33 % des cas). La légèreté et le goût n'arrivent qu'en deuxième position (dans 20 % des réponses). *« Sur le long terme, le succès de ces cigarettes bon marché n'est pas assuré,* explique-t-on pourtant à la Seita. *D'autres marques lancées avant la Winfield ont vu leurs ventes s'essouffler car le consommateur reste attaché à une marque. »* Commercialisée en 1993, toujours par Rothmans, la Golden American en paquet de 25 a, au bout de quelques mois, perdu une grande partie des parts de marché acquises lors de son lancement. *« Après quelque temps, on assiste à un effet de lissage,* précise-t-on à la Seita, *et les grandes marques retrouvent leur niveau antérieur. »*

Le marché des tabacs à pipe et à rouler est en croissance

Mais cet argument, souvent vérifié, ne semble plus vraiment de mise. L'évolution du marché, ces dernières années, démontre bien la part grandissante prise par les cigarettes à bas prix : elles représentent aujourd'hui la moitié des ventes, contre 18 % seulement en 1991. Marginal au début des années 90, le marché des tabacs à pipe et à rouler croît lui aussi (+8,5 % en 1996), confirmant l'attrait du consommateur pour des produits moins chers.

Curieusement, pour justifier une prochaine baisse des prix, les fabricants mettent également en avant le développement de la contrebande. La fiscalité du tabac en France (les taxes représentent 75,99 % du prix d'un paquet de cigarettes) contribuerait, selon eux, à ce phénomène, la différence entre le prix du produit sorti d'usine et le prix de vente taxé offrant aux contrebandiers des marges intéressantes. La direction des douanes estime pour sa part entre 1 et 2 % le taux de fraude en France. Un chiffre marginal comparé aux 15 % de l'Italie, surtout qu'il concerne principalement, à en croire les douanes, une contrebande de transit.

La sollicitude des fabricants ne laisse donc pas d'étonner puisque seules les recettes fiscales de l'Etat et la marge du débitant ont à souffrir du marché parallèle. Sans doute est-ce un moyen pour les multinationales du tabac de convaincre le gouvernement des effets pervers d'une fiscalité trop forte. La guerre des tarifs qui se prépare apparaît comme une première façon d'y répondre. Reste à savoir si le ministère des finances acceptera sans broncher une baisse des prix qui pourrait remettre en cause la recette fiscale supplémentaire de 4,8 milliards de francs espérée cette année (*Le Monde* du 2 avril). Le ministère n'a aucun moyen de s'opposer aux décisions des fabricants en matière de prix, mais il pourrait les compenser... en augmentant les taxes.

Acacio Pereira

Un marché en mutation

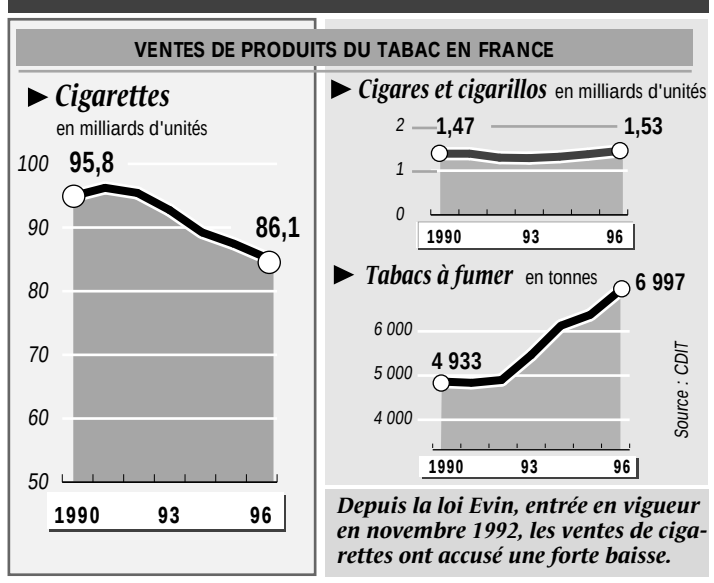

Depuis la loi Evin, entrée en vigueur en novembre 1992, les ventes de cigarettes ont accusé une forte baisse.

54 milliards de francs de recettes fiscales

Les Français ont acheté, en 1996, un peu plus de 95 000 tonnes de tabac, soit 1,6 % de moins que l'année précédente. Les ventes sont en baisse régulière depuis l'instauration de la loi Evin : en 1991, elles atteignaient 104 000 tonnes. Les cigarettes (– 2,4 % en 1996) sont les principales « victimes » de cette baisse, les ventes de cigares (+ 4,8 %) et de tabacs à fumer et à rouler (+ 8,5 %) étant en progression. Les taxes sur le tabac ont rapporté à l'Etat 54,417 milliards de francs en 1996. Si les blondes dominent largement le marché (72,7 % contre 27,3 % aux brunes), la cigarette la plus vendue en France restait, en 1995, la Gauloise brune (19,15 %), suivie de la Marlboro (18,07 %) et, loin derrière, en troisième position, la Gauloise blonde (7,75 %). Pour la première fois en dix ans, les ventes de cigarettes légères ont été en retrait en 1995 : – 2,5 %.

Les « anti » dénoncent l'« entente » des industriels avec le ministère des finances

LES DÉFENSEURS de la santé publique sont scandalisés. Face à la nouvelle offensive de baisse des prix envisagée par les fabricants de cigarettes, tous dénoncent, à mots plus ou moins couverts, la connivence du ministère des finances. Fustigeant sans détour l'*« entente entre Bercy et les industriels »*, Pascal Mélihan-Cheinin, chargé de mission au Comité national contre le tabagisme (CNCT), assure que *« le prix est une arme importante de santé publique »*. Le CNCT a d'ailleurs déposé, en octobre 1996, une plainte pour *« entente sur la formation des prix du tabac »* auprès du Conseil de la concurrence.

Le professeur Claude Got, spécialiste en santé publique et principal artisan de la loi Evin du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, remarque de son côté que *« l'habitude de travailler ensemble a instauré des relations de confiance entre l'Etat et l'industrie ». « Si l'on voulait tirer toutes les conséquences de la dénationalisation de la Seita,* précise-t-il, *il ne faudrait plus livrer au bon vouloir des marchands de cigarettes le prix des produits. »*

Estimant que *« les fabricants essaient de compenser une hausse des prix qui a été dissuasive pour la consommation »*, le professeur Got dénonce *« un système tordu »*. Il rappelle que le montant des diverses taxes fiscales frappant le tabac (75,99 % du prix de vente au détail) est calculé sur la base du prix public du paquet le plus demandé, en l'occurrence celui de Marlboro (19,30 F). A l'heure actuelle, l'une de ces taxes, le « droit de consommation » (égal à 58,3 % du prix de vente), se décompose entre une part représentant 54,5 % du prix du paquet de Marlboro – qui peut varier – et une part dite « spécifique », dont le montant (36,6651 francs pour 1 000 cigarettes) est identique quel que soit le prix des produits concernés. L'expert plaide pour *« une réforme de la taxation ». « Dans un système d'imposition normal,* note-t-il, *le Parlement fixerait un droit de consommation unique, proportionnel à 1 000 cigarettes. »*

Comparant le lancement des Winfield en paquets de trente avec *« la première guerre des prix, lancée en 1993 avec les paquets de vingt-cinq Golden American »*, Pascal Mélihan-Cheinin tient cependant à nuancer son influence : *« Les hausses de prix n'entraînent pas automatiquement des baisses des ventes ; elles peuvent se résorber au bout de quelques semaines. »* A l'en croire, soutenir le contraire reviendrait à *« minimiser l'impact des campagnes d'information et de sensibilisation »* contre le tabagisme. *« Les fumeurs peuvent changer leurs habitudes avec l'apparition d'un nouveau produit,* ajoute-t-il, *mais, à long terme, ils restent plutôt fidèles à une marque. »* Pour M. Mélihan-Cheinin, *« il faut agir au niveau législatif et imposer un seul paquet de vingt cigarettes ». « Les débitants se plaignent d'ailleurs de la multiplicité des références »,* souligne-t-il. Jugeant de surcroît *« scandaleux de voir le tabac à rouler sous-taxé »,* le militant prône *« une harmonisation par le haut des taxations des différents produits du tabac ».*

RÉDUIRE LA PROPORTION DE FUMEURS

Le docteur François Baudier, directeur adjoint du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), constate pour sa part *« un phénomène paradoxal ». « La plupart des études montrent, en particulier auprès des jeunes et des publics les plus socialement défavorisés, que le prix des cigarettes a une influence assez directe sur la consommation,* explique-t-il. *Or, en France, la hausse des prix du tabac ne s'est pas accompagnée d'un fléchissement important de la consommation chez les jeunes. »* La prochaine campagne d'information du CFES, en préparation, vise ainsi à *« valoriser les jeunes qui, par choix, ont arrêté de fumer ». « En dehors des armes légales, les campagnes ne sont qu'un des moyens de lutter contre le tabagisme,* reconnaît le docteur Baudier. *Seule la concordance et la cohérence entre différentes stratégies fera avancer les choses. »*

Dans ses *« objectifs prioritaires pour l'an 2000 »*, le Haut Comité de la santé publique (HCSP) avait souhaité réduire *« de 30 % la quantité de tabac vendue, de 25 % la proportion de fumeurs réguliers dans la population adulte, et de 35 % chez les 12-18 ans »*. Il estimait que, pour ce faire, les taxes sur le tabac devraient être augmentées de 15 % chaque année, *« de manière à parvenir en l'an 2000 à une augmentation de 70 % du prix de vente au détail »*. Le contexte semble peu propice à la réalisation des vœux du HCSP.

Laurence Folléa

Devant le tribunal de Paris, l'hypothétique bienveillance de Michel Charasse envers l'ARC

Poursuivi, le professeur Schwartzenberg avait affirmé que l'ancien ministre du budget avait bloqué une enquête de l'IGAS

*« **QUAND** on a eu connaissance de l'ampleur des dégâts, c'était plus que du dégoût. On a été trahis. »* Quinze mois après la divulgation du rapport de la Cour des comptes sur la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), dont il était membre du conseil d'administration, le professeur Léon Schwartzenberg livre à la barre de la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris d'amers et douloureux souvenirs.

Etonnante audience que celle présidée, mardi 1er avril, par Martine Ract-Madoux. Le cancérologue est poursuivi, à la demande du garde des sceaux, Jacques Toubon, pour *« diffamation publique envers un ministre »*, après avoir affirmé dans une interview à *France-Soir* (daté 16 février 1996) que Michel Charasse, alors ministre délégué chargé du budget, avait exercé des pressions ayant empêché l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de mener à bien l'enquête qu'elle avait engagée sur l'ARC en 1990. A la demande du professeur Schwartzenberg, une poignée de figures du monde de la médecine et des affaires sociales viennent témoigner, pour la première fois dans une enceinte judiciaire, du naufrage de l'ARC, des signaux adressés aux pouvoirs publics par l'IGAS, des rumeurs d'enquêtes étouffées.

« Dès 1984, nous nous sommes rendu compte que des décisions importantes étaient prises par le président de l'ARC [Jacques Crozemarie] *contrairement aux statuts de l'association »*, expose Michel Lucas, responsable de l'IGAS de 1982 à 1993, devenu président de l'association en juin 1996. L'ancien patron de l'IGAS indique comment Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, avait demandé, en septembre 1990, un contrôle de l'ARC suite à de nouvelles rumeurs : *« Dès le début, Crozemarie a contesté notre droit d'enquêter. »*

Et de rappeler la démarche du président *« procédurier »* auprès du tribunal administratif. *« On a essayé de faire vite. Mais quand nos investigations ont tourné autour des prestataires de services, on nous a fermé les portes... Et puis le tribunal administratif a dit que notre travail allait contre les intérêts de l'ARC.* A posteriori, *c'est assez savoureux... Alors j'ai adressé une note d'étape au ministre pour demander un contrôle fiscal du groupe des prestataires de services et un retrait de la reconnaissance d'utilité publique. – Et quelle suites y a-t-on donné ?* s'inquiète la présidente. *– Lorsque le scandale a éclaté, je me suis étonné auprès de la brigade financière que l'enquête fiscale n'ait jamais abouti. Quant à la procédure touchant la reconnaissance d'utilité publique, le ministère de l'intérieur n'a pas jugé suffisants les critères pour son retrait. Pour celui de la santé, la situation était scandaleuse, mais pas alarmante... – Que voulez-vous dire ? – C'était tout le problème des associations vivant sur des fonds publics que nous ne pouvions contrôler. »*

Le tribunal aborde donc l'adoption de la loi de 1991, qui autorisera la Cour des comptes à enquêter sur les comptes d'associations telles que l'ARC. *« Mais vous avez eu d'autres hypothèses pour ces blocages ?,* interroge le magistrat. *– C'est ce qu'on a toujours pensé. Les relations que Jacques Crozemarie entretenait avec certains responsables politiques pouvaient avoir freiné certaines sanctions. – Des pressions amicales ou intéressées ? – Dans l'hypothèse où les fonds détournés avoisinent la centaine de millions de francs, j'ai du mal à croire que cela n'intéressait que des individus. Mais je n'ai aucune preuve d'un système de financement de parti politique. »*

« CONTRÔLE DE PROTECTION »

La présidente évoque alors sans fard l'hypothèse d'une intervention de Michel Charasse – absent de l'audience – dans le contrôle fiscal engagé – l'ex-capitaine Paul Barril viendra à la barre étayer cette thèse en parlant d'un *« contrôle de protection ». « On ne peut pas se livrer à une cascade d'hypothèses »,* prévient Michel Lucas. *Mais on peut toujours l'envisager ? »,* questionne la présidente. Et l'ancien patron de l'IGAS de fondre dans un long sourire : *« Quand on a fait quarante ans d'inspection, ça n'empêche pas d'avoir des hypothèses dans la tête. On peut le penser. Ce n'est pas une aberration. »*

Alors, comme descendu tout droit de la comète de Halle-Bope, l'un des représentants du ministère de la santé au conseil d'administration de l'ARC, Jean-Marc Angelé, chargé de mission, témoigne de ce que ce conseil, sous Jacques Crozemarie, était devenu *« une chambre d'enregistrement ». « Mais comment exerciez-vous votre tutelle ? »* s'inquiète Mme Ract-Madoux. Longuement, le témoin réfléchit : *« Il était difficile de l'exercer. Nous n'avions pas suffisamment de poids. – Et dans ce cas-là on renonce ? – Nous avions écrit pour modifier les statuts. Mais M. Crozemarie ne nous a plus convoqués aux réunions et il ne nous envoyait plus les procès-verbaux ni les comptes. Quand on s'est retourné vers le bureau des associations du ministère de l'intérieur, on nous a juste adressé une copie des comptes publiés dans la revue de l'ARC,* Fondamental. »

Concernant la poursuite engagée à l'encontre du professeur Schwartzenberg, le professeur Wolf Herman Fridman, directeur du département recherche à l'Institut Curie, confirme que, lors d'une réunion, début 1996, *« le professeur Maurice Tubiana a bien rapporté que le ministre Claude Evin lui avait dit que le rapport de l'IGAS sur l'ARC aurait été bloqué par Michel Charasse ».* Ce qu'a également confirmé pour partie, dans une lettre, le professeur d'immunologie Alain Bernard, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). *« Le professeur Tubiana est membre de l'Académie de médecine, de l'Académie des sciences, officier de la Légion d'honneur,* indique le professeur Schwartzenberg, *je ne tiens pas pour rien les paroles que cet homme prononce. »*

A la barre, le professeur Tubiana ne s'est plus souvenu avoir dit cela, mais cela ne lui a pas paru *« invraisemblable »* que ce nom ait circulé dans une conversation. Claude Evin, cité, a fait savoir qu'il était *« retenu par des obligations professionnelles »*. Le substitut du procureur de la République, François Cordier, a requis la condamnation du cancérologue pour son *« imprudence »*, tout en relevant qu'il avait tenu les propos incriminés emporté par la *« passion »*, dans un *« contexte d'effervescence »*. Jugement le 6 mai.

Jean-Michel Dumay

L'inconcevable rencontre de Francis Heaulme et de Didier Gentil

Les deux hommes sont accusés du meurtre d'un jeune appelé, en mai 1986 à Périgueux

Francis Heaulme et Didier Gentil comparaissent, jusqu'au 5 avril, devant la cour d'assises de la Dordogne pour le meurtre de Laurent Bureau, appelé du contingent alors âgé de dix-neuf ans, retrouvé le crâne brisé le 9 mai 1986 dans un gymnase de Périgueux. Les jurés devront tenter d'éclaircir cette période de vie partagée par deux êtres, qui se révéleront récidivistes, réunis par un machiavélique destin.

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

Le 8 mai 1986 vers 22 heures, quand Laurent Bureau, dix-neuf ans, rejoint la caserne du 5e régiment de chasseurs de Périgueux où il effectue son service militaire, il ne sait pas encore qu'un sort terriblement injuste va s'acharner sur lui en utilisant de façon quasiment diabolique les pires conjonctions du hasard.

PROCÈS

Au départ, ce n'est qu'un simple détail : avant de rentrer à la caserne, Laurent voulait assister à une manifestation sportive donnée au gymnase de la ville. S'il avait su que cette réunion avait été annulée à cause du 8 mai, rien ne serait arrivé. Surtout, Laurent ne savait pas que, à proximité du gymnase désert, il allait rencontrer deux hommes qu'un destin machiavélique avait réunis. Car le hasard, plus audacieux que le plus délirant des romanciers, se livre parfois à une sinistre alchimie en mêlant les êtres humains comme on le ferait avec des substances explosives. C'est par cette alchimie qu'un jour la route de Didier Gentil a croisé celle de Francis Heaulme.

Ils sont là, tous les deux, ce 8 mai 1986, dans le parc à côté du gymnase, quand Laurent arrive. Après, ils vont se séparer pour suivre chacun sa route. Didier Gentil sera condamné le 17 décembre 1992 à la réclusion criminelle à perpétuité pour avoir, le 26 juillet 1988, tué et violé la petite Céline Jourdan, sept ans, à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). C'est à l'issue de ce procès que Richard Roman, d'abord accusé par Didier Gentil d'avoir commis le crime, verra son innocence reconnue dans un spectaculaire acquittement.

CACHÉ SOUS DES TAPIS DE SOL

Quant à Francis Heaulme, quand il attend dans ce parc à Périgueux, il n'est pas encore soupçonné d'un meurtre commis en novembre 1984 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Dix ans plus tard, Francis Heaulme commencera un tour de France des cours d'assises, qui n'est pas près de se terminer. Le 29 janvier 1994, il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de Laurence Guillaume, quatorze ans, commis à Metz le 7 mai 1991. Puis, la cour d'assises du Finistère lui inflige vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'Aline Peres, quarante-neuf ans, commis le 14 mai 1989.

Mais sept autres instructions sont encore en cours pour des meurtres commis en 1984, 1986, 1988, 1989 et 1992 à Charleville-Mézières, à Brest, à Reims, à Boulogne-sur-Mer et ailleurs.

Ce sont ces deux hommes qui interpellent Laurent Bureau, qui connaît Didier Gentil car lui aussi fait son service au 5e régiment de chasseurs. Ils lui demandent de l'argent. Une altercation éclate. Que se passe-t-il exactement ? C'est ce que devra établir la cour d'assises de la Dordogne, dans un procès qui se poursuivra jusqu'au samedi 5 avril. Mais, quoi qu'il en soit, le gardien du gymnase a découvert le corps de Laurent au matin du 9 mai. Caché sous des tapis de sol, il avait été roué de coups et son crâne avait été brisé, probablement à l'aide d'un extincteur retrouvé vide à proximité.

A l'audience, Francis Heaulme semble presque indifférent à sa réputation de tueur en série. A-t-il acquis une sorte d'habitude après avoir déjà comparu deux fois en cour d'assises ? Toujours est-il qu'il récite son curriculum vitae sur un ton désabusé. *« J'ai trente-huit ans. Le jour où ma mère est morte, ça a fait boum dans ma tête. Je me suis noyé dans l'alcool. Mon père frappait ma mère, ma sœur et moi. J'étais un enfant malheureux. Ma sœur aussi. C'est tout. »* Avec beaucoup de douceur et une subtile délicatesse, la présidente Irène Carbonnier parvient à faire parler Francis Heaulme, qui raconte simplement son errance dans de nombreuses villes de France qu'il ne connaît qu'au travers des foyers Emmaüs et des centres psychiatriques. Il se trompe dans les dates, mélange les villes mais son propos est cohérent. Et, régulièrement, il parle de l'alcool, jusqu'à répéter le mot trois fois comme un rite destiné à conjuguer le mauvais sort. Il plisse les yeux derrière ses lunettes et se gratte nerveusement le dos de la main quand il explique ses tentatives de suicide : *« La première, c'est quand mon père m'a dit que, si ma mère était morte, c'était de ma faute. Après, c'était à la maison d'arrêt de Metz. J'ai beaucoup d'affaires sur le dos en ce moment. Tout retombait sur moi, j'en avais marre. »*

Didier Gentil se lève et croise les mains sur son survêtement bleu. Tous ceux qui ont assisté à son procès devant la cour d'assises de l'Isère se préparent à tenter de comprendre un langage totalement incohérent, haché par un fort bégaiement. Mais c'est la surprise : il n'est plus le même. Il parle sans s'arrêter, avec une aisance stupéfiante où persiste seulement une légère tendance à bégayer. Son discours est méconnaissable. Certes, c'est la même vie, la même douleur d'un enfant abandonné par ses parents et placé chez la même nourrice perverse qui jouait avec son corps alors qu'il n'avait que huit ans. Mais son langage est devenu riche, et cet homme désigné à Grenoble comme *« proche de la débilité »* s'exprime de façon intelligente. *« Je prenais des coups et j'étais violenté par ma nourrice. Un jour, les pompiers sont venus me chercher. Ils m'ont dit que le cauchemar était fini. J'ai été placé à la Ddass. Alors, il y a eu un éducateur qui était pédophile. Mais à l'époque, on disait que les gosses étaient tous des menteurs. »*

« NI UN PLAISIR NI UN CHOIX »

Intarissable, il donne son avis sur tous les sujets. Il aime Baudelaire, Verlaine et les auteurs qui le *« font rêver »*. Le cinéma, pour lui, *« c'est cucul la praline »*, car, un jour, il a été figurant et a été profondément déçu par le jeu des acteurs célèbres, qui sont obligés de recommencer trente fois la même scène. Ce qu'il aime, ce sont les films violents : *« La violence, elle a toujours existé. Voyez les dessins animés : ils sont hyperviolents. La violence, elle est devenue tellement banale qu'on finit par en parler sans en avoir peur »*, explique-t-il.

Didier Gentil a la même verve pour décrire sa vie de marginal, qui lui a permis de rencontrer Francis Heaulme à Périgueux : *« Quand vous parlez de SDF, vous ne savez pas ce que c'est. Ce n'est pas un routard, c'est un traîne-savates. Je ne crois pas que ça puisse se raconter, ça se vit. Ce n'est pas un plaisir ni un choix, c'était ma vie. Le jour, j'étais militaire, le soir, j'étais SDF. »*

Que s'est-il passé ? Didier Gentil a-t-il rencontré un merveilleux psychiatre, qui a réussi cette extraordinaire métamorphose ? Ce n'est pas son avis : *« Je n'ai jamais rencontré un psychiatre sérieux ni un éducateur sérieux, et puis, pensez donc, il y a un psychiatre pour quatre cents détenus, alors... »* Il s'affirme innocent mais conclut son propos comme dans un débat télévisé en déclarant : *« Je suis un cas, un cas parmi d'autres cas. Tant qu'on ne s'occupera pas de ces gens-là, il y aura toujours des récidives. »*

Maurice Peyrot

Selon Omar Bongo, l'affaire Elf « ne concerne pas l'Etat gabonais »

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE a fait publier, mardi soir 1er avril, un communiqué démentant les informations publiées le même jour dans nos colonnes et faisant état de la colère d'Omar Bongo, à la suite de l'enquête sur l'affaire Elf-Le Floch-Prigent, menée par le juge parisien Eva Joly (*Le Monde* du 2 avril). Le texte assure que *« les relations franco-gabonaises ne sont traversées par aucune turbulence »* et prétend que l'article visé *« ne* [reposait] *sur aucun fait véridique »*. Le président Bongo ne conteste pas, néanmoins, la mise sous séquestre, le 27 mars, par un juge genevois, d'un compte bancaire suisse abritant des fonds de l'Etat gabonais, sous couvert d'une société dénommée Kourtas.

Dans une attestation remise à Mme Joly, le même jour, M. Bongo a revendiqué avoir donné l'ordre à l'un de ses proches d'ouvrir un compte au nom de la société Kourtas – par lequel est passée, en 1992, une partie des sommes destinées au groupe Bidermann. Informé début mars des recherches du juge sur Kourtas, M. Bongo avait adressé, le 18 mars, une lettre à Jacques Chirac pour lui faire part de ses inquiétudes. L'existence de ce courrier a été confirmée au *Monde* par l'entourage de M. Bongo, mardi après-midi, quelques heures avant la publication du communiqué officiel, qui affirme que *« l'affaire Elf-Bidermann est une affaire de justice française qui ne concerne pas l'Etat gabonais »*.

DÉPÊCHES

■ **VIOL : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a remis en liberté,** vendredi 28 mars, un jeune homme de dix-neuf ans, soupçonné d'avoir participé au viol d'une policière en octobre 1996 sur la ligne C du RER, dans l'Essonne (*Le Monde* daté 30-31 mars). Cette décision fait suite à une demande de référé liberté déposée par l'avocat du jeune homme concernant une mise en examen prononcée jeudi 27 mars dans une autre affaire de viol.

■ **JUSTICE : Jean-Michel Boucheron, ancien député, maire socialiste d'Angoulême, a été mis en examen** mardi 1er avril à Angoulême pour *« complicité de faux en écriture, usage de faux, recel d'abus de biens sociaux et corruption »*, et placé sous mandat de dépôt par le juge Pierre-Louis Pugnet. Le magistrat instructeur a confirmé à M. Boucheron les effets du mandat d'arrêt délivré à son encontre et lui a notifié les motifs de sa mise en examen, qui concerne deux volets du dossier instruit à Angoulême. M. Boucheron avait été extradé d'Argentine le 25 mars après cinq ans de fuite.

Cinq étudiants en BTS à Nancy obtiennent l'expertise de leur école

NANCY
de notre correspondante

Le président du tribunal de grande instance de Nancy vient de désigner un consultant chargé d'évaluer la qualité pédagogique de l'enseignement de la section BTS tourisme de la Compagnie de formation de Nancy (qui regroupe, depuis juillet 1996, plusieurs enseignes : Pigier pour la gestion et la bureautique, EPS-Fax pour la vente et Esitel pour le tourisme), à la demande de cinq élèves (sur huit) du BTS, mécontents des cours qui leur étaient dispensés depuis le début de l'année.

Le consultant désigné, issu du corps enseignant, devra auditionner élèves et professeurs et vérifier que l'enseignement donné dans cette école privée est conforme aux textes régissant le BTS tourisme. Les cinq étudiants ont en effet le net sentiment, à mi-parcours de l'année scolaire, d'avoir perdu leur temps et leur argent : pour 26 000 francs par an de frais de scolarité, ils espéraient bien disposer de cours et de matériel pédagogique à la hauteur des ambitions affichées par l'établissement dans sa plaquette promotionnelle... En fait de stage de formation tourisme, ils ont eu droit à une visite du Musée lorrain à Nancy et du parc de la Pépinière, situé en centre-ville. Le professeur de français, d'origine polonaise, qui enseignait également l'histoire de l'art et des civilisations et la géographie touristique, maîtrisait mal la langue française ; il a été remercié en février. Enfin, les étudiants ont trouvé étrange qu'un professeur parte en vacances en pleine période scolaire...

La direction, appréciant peu cette démarche judiciaire, a rétorqué que les professeurs engagés l'avaient tous été avec l'agrément du rectorat et qu'il fallait laisser le temps à cette filière de se roder. De son côté, l'avocat des étudiants, Me Claude Hartmann, a pris ses renseignements : *« L'habilitation du rectorat pour le professeur chargé des cours d'informatique est en date du 13 février 1997. Et le logiciel, lui, n'est toujours pas arrivé ! »* Me Hartmann, qui a conseillé à ses clients de continuer à suivre les cours, espère que l'évaluation sera effectuée rapidement afin d'engager éventuellement une action en responsabilité contractuelle.

Monique Raux

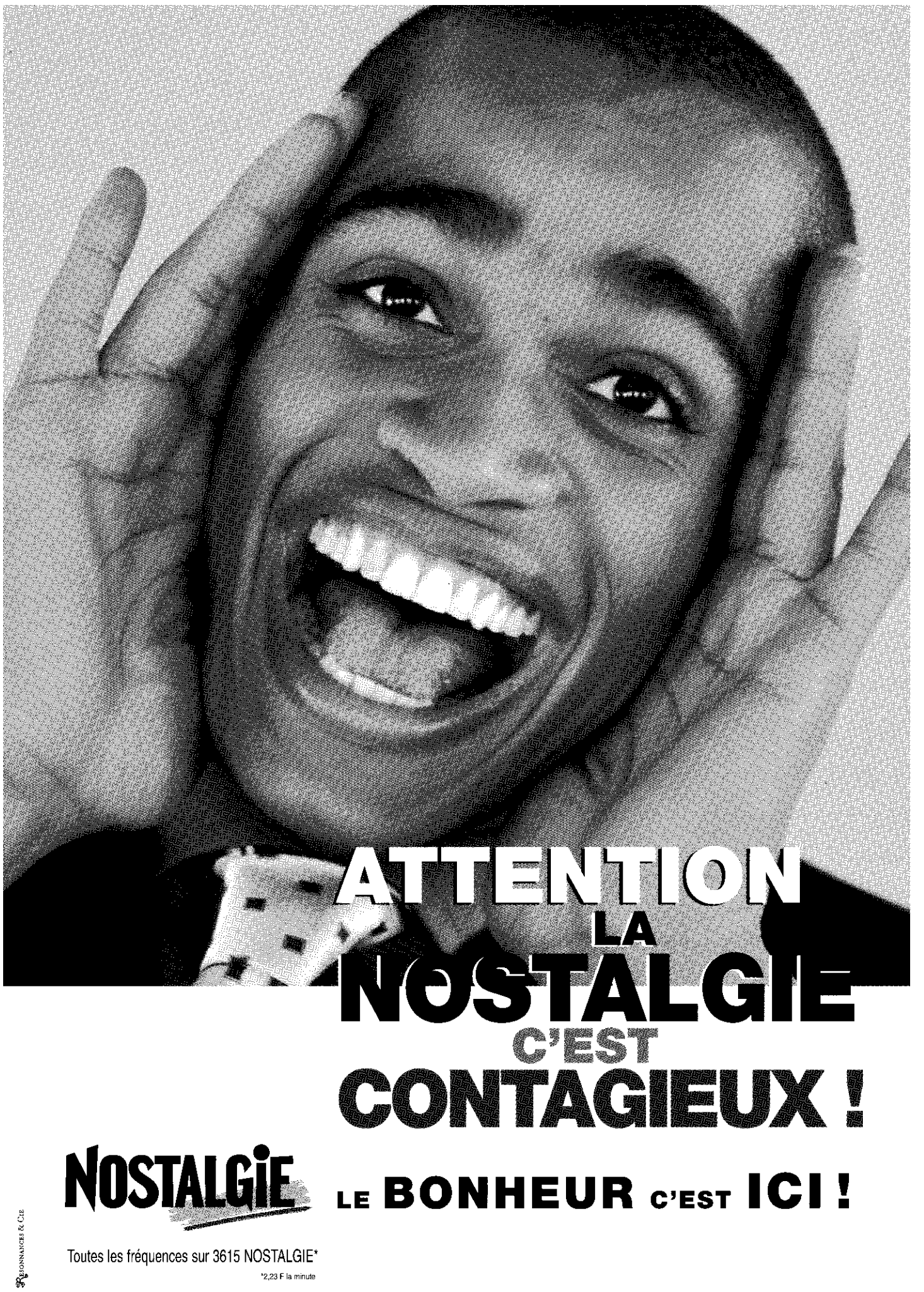

Un jeu compliqué de chaises musicales au ministère de l'éducation nationale

Marielle de Sarnez est nommée directeur du cabinet de François Bayrou

Le week-end de Pâques a été quelque peu agité rue de Grenelle, avec la réorganisation du cabinet du ministre de l'éducation. Marielle de Sarnez remplace Francis Delon au poste de directeur du cabinet, tandis que la nomination d'un inspecteur des finances à un poste-clé de l'administration s'est heurtée au veto de Matignon et de l'Elysée.

REMUE-MÉNAGE au ministère de l'éducation nationale : départs annoncés, fausses sorties, vraie nomination. Un véritable ballet s'est déroulé dans la grande maison de la rue de Grenelle, entre la veille du week-end de Pâques et le mercredi 2 avril. Il ne serait qu'agitation de microcosme s'il ne s'agissait du ministère doté du premier budget de l'Etat, avec ses 318 milliards de francs, son million bien pesé de personnels, ses quatorze millions sept cent mille élèves et étudiants. A ce titre, la composition du cabinet du ministre a toujours été observée à la loupe.

Depuis plusieurs semaines, la « *centrale* » ne bruissait que de l'annonce des départs concomitants de Francis Delon, directeur du cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'Olivier Le Gall, conseiller financier et directeur adjoint du cabinet. Dès cette annonce, les observateurs s'étaient inquiétés pour la réforme de l'enseignement supérieur en cours, dont les importants paramètres financiers avaient été gérés par M. Le Gall.

Ce double départ annoncé pouvait faire l'objet d'une lecture à la fois personnelle et politique. Le peu d'affinités entre le conseiller d'Etat Francis Delon, corrézien, proche du RPR, et le ministre de l'éducation nationale était connu. M. Delon parti, M. Bayrou avait prévu de confier à sa proche collaboratrice depuis quatre ans, Marielle de Sarnez, le poste de directeur du cabinet et d'attribuer à M. Le Gall la direction générale des finances du ministère, poste qui exige un décret pris en conseil des ministres. Seule la première hypothèse s'est concrétisée.

La nomination de M. Le Gall, jeune inspecteur des finances de trente-deux ans, à un poste-clé de l'administration de la rue de Grenelle n'a en effet reçu l'aval ni de Matignon ni de l'Elysée. Ce projet de nomination n'avait pas non plus soulevé l'enthousiasme de Bercy, où les dépenses « mécaniques » (par effet de masse) du ministère de l'éducation nationale suscitent traditionnellement des crispations. L'hypothèse fut même envisagée de confier la direction des finances directement à un fonctionnaire du budget.

Finalement, M. Le Gall a été rattrapé par la manche *in extremis* et demeure au poste de conseiller financier et directeur adjoint du cabinet, M. Bayrou jugeant sans doute que la confusion de ces quelques jours avait assez duré. Et jusqu'à nouvel ordre, le titulaire actuel de la direction générale des finances, Michel Tyvaert, conserve sa fonction. Une décision d'autant plus motivée que la nomination de Marielle de Sarnez au poste de directeur du cabinet a provoqué un peu d'émotion au ministère, cette charge étant traditionnellement dévolue à un administratif de haut niveau. Or la carrière de Mme de Sarnez, liée à l'UDF, est essentiellement politique. Elle a ainsi organisé les états généraux de l'opposition en 1989 et largement contribué à la préparation, en 1993, de la plate-forme de l'opposition UDF-RPR pour les législatives.

Dans un contexte similaire, à un an des élections, M. Bayrou aura sans doute préféré ce type de profil dans sa garde rapprochée. Il est vrai que, en quatre années, Marielle de Sarnez était devenue un interlocuteur de choix pour les syndicats d'enseignants et d'étudiants et qu'un précédent avait déjà été créé par René Monory en 1986, lorsqu'il avait nommé un « pur » politique à la tête de son cabinet.

Béatrice Gurrey

Hervé Gaymard saisit le comité d'éthique sur les conséquences d'une éventuelle transmission sanguine du Creutzfeldt-Jakob

Les « sages » avaient déjà été consultés en avril 1996

À LA SUITE des informations publiées dans nos colonnes (*Le Monde* des 1er et 2 avril) sur le possible risque de transmission par voie sanguine et plasmatique de l'agent pathogène de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, a annoncé, mardi 1er avril, sa décision de saisir le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ainsi que l'Académie nationale de médecine. M. Gaymard a par ailleurs confirmé nos informations concernant la campagne nationale d'information qui va prochainement être lancée, sous l'égide de l'Agence française du sang, afin, notamment, d'expliquer aux donneurs de sang les raisons qui ont conduit les autorités sanitaires à exclure du don les personnes qui ont, dans le passé, été transfusées.

Les membres du Comité national d'éthique et de l'Académie nationale de médecine devront répondre aux deux questions fondamentales soulevées par cette nouvelle menace infectieuse. La première concerne l'information des receveurs de produits sanguins dont on a découvert rétrospectivement qu'ils sont potentiellement contaminés par l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Près de trois cents lots sanguins ont été retirés depuis juillet 1994 des pharmacies hospitalières. Au total, plusieurs centaines de milliers de personnes seraient concernées. Pour M. Gaymard, « *ce sujet requiert une réflexion approfondie qui dépasse le seul strict cadre médical* ». La seconde question porte sur l'exclusion du don de toutes les personnes qui ont reçu ces mêmes produits.

« EN L'ÉTAT ACTUEL »

Que pourra bien répondre le Comité national d'éthique ? Le professeur Jean-Pierre Changeux, président de ce Comité, avait déjà été saisi, le 17 avril 1996, de ces questions par le docteur François Chast, chef du service de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le docteur Chast expliquait notamment que, en septembre 1995, au sein de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 5 755 unités « suspectes » d'immunoglobulines antitétaniques fabriquées par le laboratoire français du fractionnement avaient été distribuées. Il expliquait encore qu'en dépit de ses efforts au sein de l'AP-HP, rien n'avait été fait à l'égard des receveurs.

Dans un courrier en date du 11 juin 1996, Joseph Lellouch, président de la section technique du Comité national d'éthique, expliquait au docteur Chast que ce comité avait « *déjà été saisi de cette question* ». « *Le Comité national d'éthique estime qu'en l'état actuel des connaissances, il n'existe aucun argument en faveur de la possibilité de contamination par le sang, bien qu'évidemment la preuve absolue de l'innocuité ne puisse être donnée,* écrivait M. Lellouch. *Informer les receveurs qu'ils courent, ou feraient courir, par don de leur sang, un risque infime contre lequel on ne peut rien ne paraît pas éthiquement acceptable. Les écarter du don de sang sans qu'ils en soient informés ne semble pas davantage possible.* » Six mois plus tard, en décembre 1996, Hervé Gaymard décidait pourtant d'écarter du don les receveurs de produits sanguins labiles.

Le Comité national d'éthique prend toujours soin de souligner que ces avis sont provisoires et peuvent être modifiés à la lumière de nouveaux faits scientifiques. On saura donc dans peu de temps si les expériences américaines démontrant la possible transmission de la protéine-prion par voie plasmatique sont de nature à modifier des conclusions qui privent les receveurs d'une information les concernant au premier chef.

Jean-Yves Nau

CARNET

DISPARITION

Karel Kyncl

Journaliste et dissident tchèque

KAREL KYNCL, journaliste tchèque et l'un des premiers signataires de la Charte 77 pour les droits de l'homme, est mort à l'âge de soixante-dix ans, mardi 1er avril à Prague, après une longue maladie. Il était l'un des hommes de radio les plus appréciés dans le pays. Ses chroniques politiques ou de société, prononcées de sa voix rauque caractéristique sur les ondes de la radio tchèque, ou sur la BBC et La Voix de l'Amérique sous le communisme, étaient prisées pour leur intelligence et pour leur humour, mi-tchèque mi-anglais.

Né en 1927 à Zebrak, un village près de Prague, il entra à vingt-trois ans à la radio tchécoslovaque, où il fut tout d'abord rédacteur, puis commentateur politique et, dans les années 60, correspondant aux Etats-Unis et en Extrême-Orient. Interdit d'exercer son métier de journaliste après l'écrasement du « printemps de Prague » en 1968, il dut se satisfaire d'emplois comme vendeur de glaces ou archiviste dans un hôpital pragois. Soumis à des dizaines d'interrogatoires par la police politique communiste, emprisonné à plusieurs reprises dans les années 1971 et 1972 puis en 1981 et 1982, Karel Kyncl profita en février 1983 de l'asile politique accordé par le gouvernement britannique pour émigrer à Londres. La signature de la Charte 77, rédigée par le dramaturge devenu président Vaclav Havel, avait encore accentué la pression du pouvoir pour briser son engagement.

Employé par la revue *Index on Censorship,* principale tribune des auteurs censurés, il collabora également aux émissions en tchèque de la BBC et de La Voix de l'Amérique. Après la chute du communisme en 1989 en Tchécoslovaquie, il reprit du service pour la radio tchèque, dont il devint le correspondant londonien. Il n'avait quitté son poste que tout dernièrement, pour terminer ses jours dans sa patrie natale.

Karel Kyncl laisse aussi derrière lui une œuvre importante de traduction d'auteurs anglo-saxons (Clavell, Hailey, Greene, Roth...), de récits et de recueils d'articles.

Martin Plichta

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et **Jean-Pierre RIOUX,**
Huberte Aimée BLANCHENAY,
Odile et **Jean-Jacques THOUMIEUX,**
ont la joie d'annoncer la naissance, le 22 mars, de leur petite-fille

Elina,

chez

Emmanuelle, Xavier
et **Lucie THOUMIEUX.**

18 *bis*, rue de Bruxelles,
75009 Paris.

– Vingt-trois mois, jour pour jour, après

Coline,

une nouvelle

Abeille

remplit la ruche pour la plus grande joie de ses parents :

Isis

est née le 17 mars 1997.

Florence GÉBROWICZ-ABEILLE,
Sylvain ABEILLE.

19, rue Parmentier,
94700 Maisons-Alfort.

Anniversaires de naissance

Anne et **Georges-Eric,**
Aglaé et **Gabriel**
et **Victor**
souhaitent un bon anniversaire à

Alice.

Gabrielle,

ce sont tes dix-huit ans.

Je te le chuchote tendrement à l'oreille :

« Bon anniversaire, ma chérie. »

Et tant pis si *Le Monde* entier l'entend.
Ton père.

– Il y a dix ans, pour la plus grande joie de tous,

Marie-Léa de GOURDON

entrait dans le bal de la vie.

Bon anniversaire.

Laurence, etc.

Décès

– M. Lindsay Owen-Jones, président-directeur général de L'Oréal,
Le conseil des vice-présidents,
Et tous ses amis de L'Oréal,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ami et compagnon de trente-deux années de vie professionnelle

Jean-Yves FROLET,
directeur général
de Parfums & Beauté international,

survenu, le 28 mars 1997, dans sa cinquante-neuvième année.

– De Palikao. Perrégaux. Nice.

M. Sylvain Benalloul,
Ses enfants et petits-enfants,
Paul et Simone Benalloul,
Pierrette et André Ruchier-Berquet,
Pierre, Sylvie et Paul,
Les familles Bettan et Benalloul,
font part du décès de

Mme Denise BENALLOUL,
née **BETTAN,**

survenu le 1er avril 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril, à 10 heures, à l'athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin, suivies de la crémation.

Résidence Les Jardins de Cimiez,
5, avenue Michel-de-Cimiez,
06000 Nice.

– Isabelle Nuage,
Liu Hai Ming,
ses enfants,
Alain Trichet,
son compagnon,
David Chow,
Irène Chow,
ses frère et sœur,
Liu Shi-Geng,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme CHOW Siao Ling,
écrivain,

survenu le 31 mars 1997, à Paris.

Tous ses amis pourront lui dire un dernier adieu au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, où son corps reposera jusqu'au jour des obsèques.

L'incinération aura lieu le lundi 7 avril, à 14 heures, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (métro Gambetta).

Famille Chow,
19, rue de la Roseraie,
92360 Meudon.

– Marie-Françoise Ferrière,
son épouse,
Xavier et Fabienne,
Bénédicte et Christophe,
Nathalie et Benoît,
Bertrand,
ses enfants,
Victor, Chloé, Valentine, Théophile et Alexandre,
ses petits-enfants,
Mme Henri Ferrière,
sa mère,
Les familles Ferrière, Larroumets et Philardeau,
ont la douleur de faire part de la mort du

Dr René FERRIÈRE,

le lundi de Pâques 1997, à soixante-six ans.

Une messe sera dite, le jeudi 3 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris-5e.

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Mme Liliane Halouze-Lamy,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 mars 1997, de

M. Bernard HALOUZE-LAMY,

emporté par la maladie, à l'âge de soixante-douze ans.

– Alfred Pacquement, directeur,
Ses collègues professeurs,
Les étudiants,
Et tout le personnel de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,

ont la tristesse de faire part du décès de

Georges JEANCLOS-MOSSÉ,
artiste, professeur-chef d'atelier,

à l'âge de soixante-trois ans,
et s'associent à la douleur de tous ses proches.

(*Le Monde* du 2 avril.)

– Mme Madeleine Arrondeau,
Mlle Jacqueline Lagrange,
ses sœurs,
Mme Simone Rein,
son amie,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAGRANGE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 mars 1997, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

5, rue Francisque-Sarcey,
75116 Paris.
47, boulevard Murat,
75016 Paris.
18, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

– Claude Lalande,
son père,
En union avec Adie Llandrich (†),
Emmanuelle, Grégoire, Benjamin et Jeremy,
ses enfants,
Sylvie, Marion et Agnès,
ses sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 31 mars 1997, à l'âge de quarante-sept ans, de

Yves LALANDE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 avril, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Boissonade,
75014 Paris.
Chemin des Sources-Terscalan,
44420 La Turballe.

– La Fédération française des maisons des jeunes et de la culture
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 28 mars 1997, de

M. Roger LEGRAND,
président de la FFMJC
de 1987 à 1991.

Tous ses amis, militants et professionnels de l'éducation populaire, garderont en mémoire son engagement chaleureux et convaincu à leurs côtés.

FFMJC,
15, rue La Condamine,
75017 Paris.

José ROCA MESTRE

a quitté les siens le 31 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Jeanine Roca,
Anne-Sophie Gambier,

remercient tous ceux, amis et personnel soignant, qui les ont soutenues et encouragées pendant ces derniers mois.

– Janine Sauvalle, née Mulsant,
sa mère,
Christine Sauvalle,
sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain SAUVALLE,

survenu le 29 mars 1997, à l'âge de quarante-neuf ans, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Il reposera auprès de son père,

Michel SAUVALLE,
compagnon de la Libération,

décédé le 30 octobre 1978.

Remerciements

– Mme Yvette May,
Et sa famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

M. Michel MAY.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses .... 110 F
Thèses étudiants ..... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires de décès

– Le 5 avril 1987,

Philippe AYDALOT,
professeur à l'université
Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

nous quittait.

Les membres du GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs) dont il fut le fondateur associent tous ses amis à l'hommage qu'ils rendent ici à sa mémoire pour ce dixième anniversaire.

Ils assurent Laïli et Marion de leur fidélité.

– **Laïli et Marion AYDALOT**
rappellent le souvenir de

Philippe,

qui nous a quittés le 5 avril 1987. Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Le 3 avril 1977, il y a vingt ans, sont décédés accidentellement,

Renée BANSARD,
Annie BAUDRY-KARR,
Gilles BAUDRY,
Benoît BREUILLE,
Yvonne STOFFEL.

Leur famille et leurs amis,
Tous ceux qui les ont connus et aimés,
se souviennent.

– Il y a un an, le 2 avril 1996,

Louis MATABON

nous quittait.

Son souvenir est toujours vivant.

– Il y a vingt ans, le 2 avril 1977,

Gérard POLLICAND

nous quittait.

Souvenez-vous...

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Guy-Gil BARBIER,
avocat honoraire,

décédé le 17 avril 1994.

Une messe sera célébrée, le mercredi 23 avril 1997, à 18 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 24, rue Legendre, Paris-17e.

Soutenances de thèse

– **M. René Guy Guérin** a soutenu avec succès, le samedi 22 mars 1997, une thèse de doctorat intitulée :

L'Astrologie au XVIIe siècle.
Étude sur la pratique des horoscopes, notamment à travers ceux du Roi-Soleil (1638-1715)

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences religieuses, avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

REDÉPLOIEMENT **Sous l'impulsion des autorités européennes et sur la base d'un accord entre des maires et des bourgmestres de France, de Belgique et du Luxembourg, la construction d'un pôle européen de développement autour de Longwy est en cours. Au-delà d'une coopération économique, il s'agit de créer la première agglomération transfrontalière d'Europe. ● SINISTRÉE par la disparition de la sidérurgie, qui employait 22 000 personnes dans la région, la ville de Longwy et les communes voisines se sont regroupées autour d'un parc international d'activités. ● LA CRÉATION D'EMPLOIS est le premier objectif. 6 000 ont été déjà créés, mais leur nombre reste insuffisant, particulièrement dans la zone française. ● D'AUTRES RECONVERSIONS sont à venir dans le tissu industriel et tertiaire français qui, comme dans la sidérurgie, s'annoncent douloureuses.**

La première agglomération transfrontalière se bâtit autour de Longwy

Sur les friches de l'ancienne sidérurgie, autour de Longwy-Rodange-Athus, le pôle européen de développement commun à la France, à la Belgique et au Luxembourg est en voie de réussir la reconversion des bassins industriels sinistrés. Mais l'objectif de création de 8 000 emplois directs n'est pas atteint

LONGWY (Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

« Les aides de Bruxelles ne doivent pas cesser. Notre moteur ne tourne pas encore sur quatre cylindres. » Il n'a pas changé, Jacques Chérèque, l'ancien sidérurgiste devenu ministre délégué chargé des reconversions industrielles dans le gouvernement Rocard (1988-1991), aujourd'hui « revenu à la base » dans son terroir lorrain comme simple conseiller général. Lorsqu'il eut vent que la Commission européenne s'interrogeait sur le bien-fondé du maintien d'un taux exceptionnel, pouvant atteindre 34 %, pour les aides au pôle européen de développement (PED) de Longwy, son sang de Mosellan ne fit qu'un tour.

REPORTAGE

Le programme vise à « faire de trois culs-de-sac un carrefour »

N'a-t-il pas été, en 1985, avec Bernadette Malgorn, l'actuel préfet de région, le père fondateur de ce pôle des trois frontières, une expérience unique sur le continent, qualifiée à sa naissance de *« laboratoire de l'Europe »* par Jacques Delors ?

« Nous avons plaidé notre dossier auprès de Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence. Il nous a explicitement dit que les aides seront maintenues jusqu'en 1999, indique Bernadette Malgorn. *Il est clair que si Bruxelles avait décidé de laisser tomber le PED, c'eût été une catastrophe symbolique pour l'Europe. Mais ce régime d'aides dérogatoires ne saurait être maintenu* ad vitam aeternam. »

Etonnante et exemplaire histoire que celle du « pôle européen des trois frontières », né le 19 juillet 1985 à Luxembourg de l'engagement des gouvernements français, luxembourgeois, belge et de l'exécutif de la région wallonne. Un programme d'action commun transfrontalier sur dix ans, soutenu par Bruxelles, se fixe pour but de bâtir sur les ruines des bassins sidérurgiques de Longwy-Rodange-Athus, au point de rencontre des trois frontières, un parc international d'activités (PIA) de 500 hectares. Objectif prioritaire : l'emploi. En 1975, la sidérurgie employait plus de 22 000 personnes dans les trois bassins, contre 1 500 aujourd'hui : le pari est donc de créer 8 000 emplois directs sur le PED, 5 500 pour la France, 1 500 pour la Belgique, 1 000 pour le Luxembourg.

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Outre la reconversion industrielle, les mesures de désenclavement et de traitement des friches industrielles, le programme envisage de *« faire des trois culs-de-sac un carrefour »*. Enfin, les autorités responsables prennent en 1993 une décision avant-gardiste : transformer le PED en agglomération européenne, c'est-à-dire assurer le développement intégré d'une Communauté urbaine de 300 kilomètres carrés, regroupant 23 communes et plus de 110 000 habitants du territoire transfrontalier, afin, selon le mot de Jacques Chérèque, de *« faire d'une communauté de problèmes une communauté de destins »*.

Le pôle européen de développement

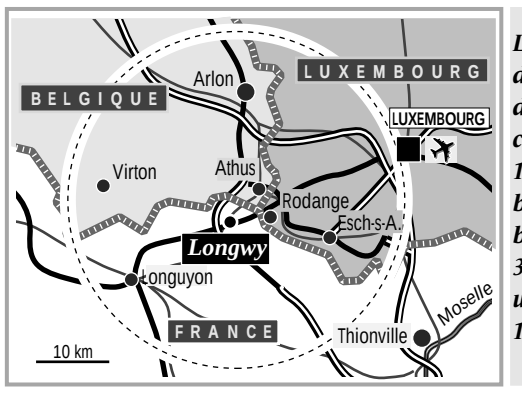

L'agglomération du pôle européen de développement compte à ce jour 17 communes belges, 3 luxembourgeoises et 3 françaises, soit une population de 110 000 habitants.

L'objectif premier, l'emploi, a-t-il été atteint ? Globalement oui, selon Robert Kocian, directeur de la maison du PED de Longwy, installée dans les locaux réhabilités de l'ancienne infirmerie du site sidérurgique. *« Sur le parc international d'activités, plus de 6 000 emplois ont été créés en dix ans pour environ 60 projets d'entreprises. 300 hectares sur 450 sont aujourd'hui viabilisés et desservis par une voirie interne. »* Bien que satisfait de ce qu'il nomme *« l'optimisation des ressources de l'Europe »* – 460 millions d'écus (plus de 3 milliards de francs) d'investissements publics, 1 125 millions de francs d'investissements privés –, Robert Kocian convient que 2 000 autres emplois restent à créer. C'est du côté français que le bât blesse. *« Nos voisins belges et luxembourgeois ne sont pas loin d'atteindre leurs objectifs,* observe Jacques Chérèque. *Sur notre secteur, nous avons parcouru un tiers du chemin. »* Le fait est que le nombre d'emplois directs créés sur le pôle de Longwy, grâce au système d'aides du PED, s'élevait fin 1996 à 2 567 ; or l'objectif initial était de 5 500.

Certes, comme le fait remarquer Bernadette Malgorn, la brutale récession économique de 1993 a constitué *« un frein brutal aux implantations d'entreprises »*. Certes, le PED n'a pu être opérationnel qu'après trois longues années de difficiles, coûteuses, titanesques requalifications des friches. Il demeure qu'aucune entreprise n'est venue s'implanter sur le site depuis bientôt trois ans. C'est en dehors du PED, à Thionville (Moselle), que le sud-coréen Daewoo a annoncé l'implantation d'une nouvelle usine. Et, sur les vingt-six entreprises présentes au sein du pôle européen de développement, trois sont réellement significatives : Daewoo (1 000 emplois), l'américain Allied Signal (300 emplois) et le français Eurostamp (300 emplois).

Enfin et surtout, le départ annoncé du japonais JVC, dix ans après son implantation, est très mal vécu par la population : *« Nous ne voulons ni de chasseurs de primes ni d'usines tournevis »*, tempête Jean-Pierre Hirlet, ancien sidérurgiste, mis à la retraite à cinquante ans en 1987, et secrétaire de l'union locale CGT. *« La population ne s'implique pas vraiment dans la démarche du PED. La nostalgie du passé est encore trop présente, du moins parmi les anciens »*, souligne de son côté Robert Giovarlardi, figure historique des combats de la sidérurgie, aujourd'hui président de l'union locale CFDT.

« Il faut comprendre, ajoute Jean-Paul Durieux, député et maire (PS) de Longwy, ancien cadre de la sidérurgie, *que les Longdowiciens vivent encore avec un haut fourneau dans la tête, et que nous avons vécu une situation quasi insurrectionnelle en 1984. D'où l'importance que les objectifs d'emplois soient maintenus. »*

Ce qui se joue ici n'est pas seulement le pari d'une reconversion économique. Il s'agit de mettre en œuvre, pour la première fois, une stratégie d'agglomération transfrontalière. Il existe depuis 1991, sur le site de Longwy, un collège européen de technologie (CET), seule institution de formation intégrée dans l'Union.

TOURNER LA PAGE

Une intersyndicale régionale, doublée d'un comité des chefs d'entreprises, a été créée. Une ligne de bus assure le transport de voyageurs entre Rodange et Luxembourg-Ville. La SNCF et son homologue luxembourgeoise s'apprêtent à coopérer. Un observatoire de l'urbanisme regroupant quinze communes a vu le jour. Le traitement des franges urbaines du parc international est entamé, 300 000 arbres ont été plantés.

« Aujourd'hui – un accord a été signé dans ce sens en 1993 –, les maires et les bourgmestres non seulement se connaissent, mais ils travaillent ensemble à des projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace », souligne Jean-Paul Durieux. Pour lui, à l'évidence, ces actions d'intercommunalité et de proximité, au-delà des frontières, contribueront à tourner la page de l'acier.

Jean Menanteau

« Il n'y a pas de reconversion heureuse »

***« JE VAIS** proposer dans quelques semaines au prochain Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) d'approuver la liste d'une trentaine de zones d'emploi où les mesures de reconversion doivent être intensifiées »*, déclarait le 11 mars 1997Jean-Claude Gaudin. Le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration a, en la matière, du pain sur la planche. Dans l'opinion, le souvenir des grandes hécatombes industrielles des années 1975-1985 – sidérurgie, textile, charbonnages, navale – s'estompe peut-être, mais la page est loin d'être tournée. Même si l'hémorragie des effectifs apparaît moins forte que dans le passé. A ce titre, l'électrochoc de l'usine Vilvorde de Renault en Belgique est venu rappeler qu'il ne fallait pas rêver. Et que *« l'ardente obligation de la reconversion »*, comme dit encore M. Gaudin, est loin d'être achevée.

Pour la seule industrie automobile, *« l'Europe a un tiers de capacité en trop, voilà la réalité »*, rappelait récemment Michel Huc, secrétaire général de FO Métaux (*Le Monde* du 8 mars), qui prévoit que les usines devraient perdre 9 000 emplois cette année, 11 000 en 1998 et 40 000 en six ans.

JOUER LES SAMU

Que dire aussi des profondes restructurations engagées dans les industries de l'armement, dispersées sur l'ensemble du territoire, de celles *« vives et intenses »* dans les arsenaux, des grandes mutations qui se préparent dans le tertiaire urbain tel que le secteur bancaire ?

Or, par rapport à l'époque où fut engagée la reconversion de la sidérurgie lorraine, l'Etat n'a plus les moyens de jouer les SAMU, d'utiliser, comme pour l'acier, les outils lourds des conventions sociales. Faut-il rappeler que chaque mise en préretraite à partir de cinquante ans d'un sidérurgiste a coûté 1 million de francs, sur dix ans, en francs constants ? Pour le seul volet de la convention sociale, 4 milliards de francs ont été engagés par les pouvoirs publics.

« Il n'y a pas de reconversion heureuse, tout changement est un déchirement », rappelle en connaisseur Jacques Chérèque, qui fut chargé des reconversions industrielles dans le gouvernement Rocard de 1988 à 1991 et qui préside aujourd'hui, à Longwy, le Centre européen de ressources sur les reconversions et les mutations (CERRM). Selon lui, *« en Europe, la plupart des régions et des entreprises auront dans l'avenir à faire face à un problème de conversion ou de rédéploiement des activités et devront se donner les moyens d'un développement alternatif local »*.

A ce titre, les préfets devraient être chargés d'élaborer des plans de développement pour la trentaine de zones concernées. Mais avec quels moyens ? L'Etat manque cruellement d'argent.

J. M.

Le jambon de Bayonne veut mériter son nom

BAYONNE
de notre correspondant

Denis Brillant en est tout retourné : *« Verrait-on des Béarnais utiliser la croix basque et le nom de Bayonne pour un produit qui serait essentiellement commercialisé par des entreprises béarnaises ? C'est une escroquerie économique et culturelle au détriment du Pays basque. »* L'objet de la colère du président de l'Association des bouchers-abatteurs du Pays basque n'est autre que le célèbre jambon de Bayonne.

L'enjeu est important : dans quelques semaines, les autorités européennes devraient définitivement attribuer le label « Indication géographique protégée » (IGP) au jambon de Bayonne, une dénomination déjà reconnue par le gouvernement français le 2 juillet 1996. On est certes encore loin de l'AOC réclamée par la confrérie dudit jambon, forte de 550 chevaliers. Mais ce sera un coup d'arrêt aux contrefaçons en tous genres. A l'approche de l'IGP européenne, s'amorcent cependant de grandes manœuvres industrielles.

Avec l'IGP, la zone de production et d'abattage des porcs sera limitée à l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. La transformation, elle, ne sera possible que dans le bassin de l'Adour, c'est-à-dire dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, des Landes et dans une partie du Gers, et non plus en Touraine, voire en Bretagne ou en Hongrie...

Dans ce contexte, lors de son 37e chapitre, le 29 mars, la confrérie du jambon de Bayonne avait le moral au beau fixe : le marché est actuellement porteur et la notoriété de cette charcuterie au goût rustique s'avère de plus en plus grande. La production actuelle dans la zone d'IGP est de 900 000 unités, alors que, selon l'interprofession porcine d'Aquitaine (Inpaq), la consommation pourrait être du double.

UNE RIPOSTE DES EXCLUS DU LABEL

L'IGP restreignant les possibilités, les producteurs de jambon prennent leurs marques et s'attendent à une riposte des exclus du label. Ainsi, l'industriel landais Labeyrie, leader du saumon fumé et du foie gras, vient de se lancer dans le jambon de Bayonne, annonçant une commercialisation en quatre formats respectant les critères de l'IGP avec un affinage sur douze mois.

Autre projet : celui de l'interprofession régionale porcine, qui souhaite construire un abattoir à Garlin-en-Béarn. Au prix d'un investissement de 65 millions de francs. 400 000 à 500 000 porcs seraient, à partir de là, transformés et commercialisés. D'où la grosse colère de Denis Brillant, pour lequel il n'est de jambon de Bayonne que de Bayonne et conservé dans le sel gemme du même nom.

Michel Garicoix

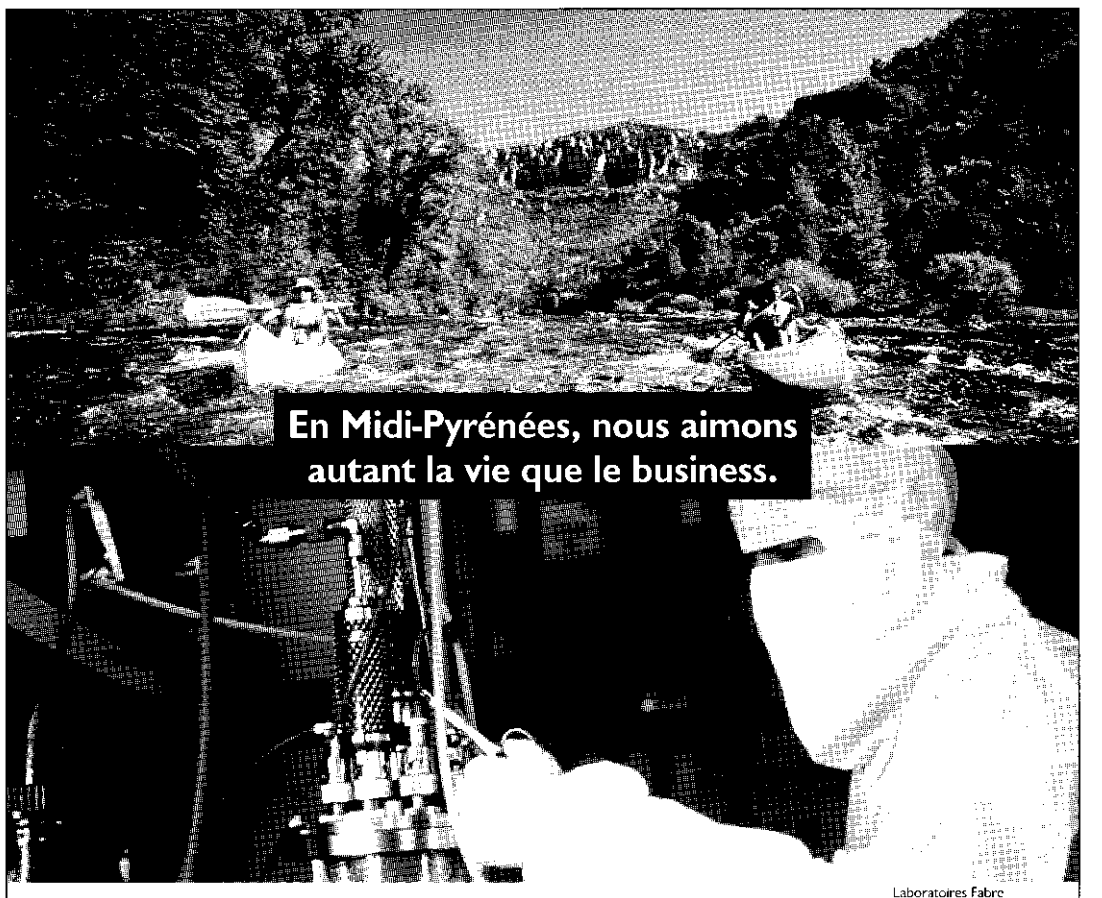

Laboratoires Fabre

Aerospatiale
Airbus Industrie
Alcatel Espace
Bosch
Laboratoires Fabre
Matra Marconi Space
Motorola
Nutrition et Santé
Pioneer France Maïs
Roquefort Société
Sanofi Recherche
Siemens Automotive
StorageTek
ont choisi
Toulouse Midi-Pyrénées

Aussi professionnelle que séduisante, Toulouse Midi-Pyrénées a le goût des équilibres. Elle aime la vie, elle aime le business.

Demandez aux 108 000 étudiants, aux 65 000 européens, aux 10 500 chercheurs et à tous les chefs d'entreprises qui vivent ici pourquoi ils ont choisi Toulouse Midi-Pyrénées.

Ils évoqueront avec enthousiasme le formidable savoir-faire technologique de cette région : aéronautique, espace, robotique, biotechnologies, électronique, agro-alimentaire ou télécommunications.

Mais c'est avec passion qu'ils vous parleront de soleil, de nature, de musique, d'art lyrique ou de rugby, bref de leur vie.

Et si vous veniez les rejoindre ?

Pour choisir le lieu d'implantation de votre entreprise :
Midi-Pyrénées Expansion
1, place Alfonse Jourdain
BP 841
31015 Toulouse Cedex 6
Tél : 05 61 12 57 12
Fax : 05 61 12 57 01
E. Mail :
midipyr-exp-europ@capmedia.fr

Midi-Pyrénées Expansion

Toulouse Midi-Pyrénées, l'essentiel est ici

REGION MIDI PYRENEES

ENQUÊTE

IVG, le chemin de Barcelone

Vingt ans après l'adoption de la loi Veil, plus de deux cent mille Françaises ont recours, chaque année, à l'interruption volontaire de grossesse. Mais près de cinq mille d'entre elles doivent encore se rendre en Espagne, aux Pays-Bas ou en Angleterre pour avoir trop attendu

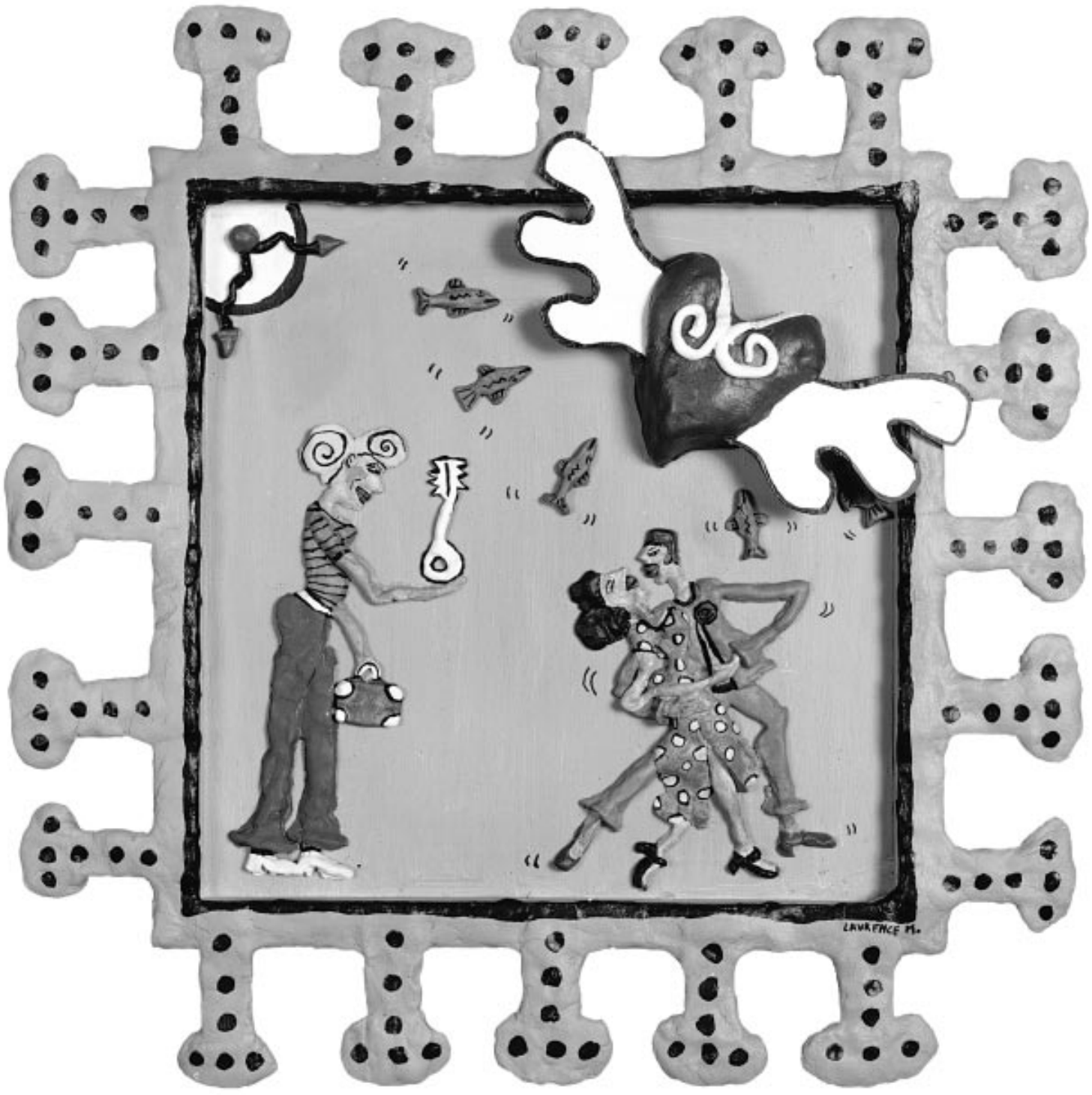

DE Barcelone, elle n'a rien vu, ni les rêves sculptés d'Antonio Gaudi, ni les danseurs de tango sur les ramblas, ni les monceaux de poissons ruisselants du marché de la Boqueira. Son premier voyage en Espagne n'a duré que quelques heures, le temps d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) dans une clinique spécialisée. Arrivée en voiture de Toulouse, par un froid après-midi d'octobre, Sandrine, vingt-quatre ans, est repartie le soir même pour la France. Sonnée, épuisée. Vaguement honteuse aussi. Et agacée de l'être. *« L'IVG, c'est une erreur, pas une faute »,* répète-t-elle, comme pour mieux s'en convaincre.

Sandrine aimerait parler. Vider son sac, enfin. Malgré les six mois écoulés, l'onde de choc n'a pas disparu. Elle raconte des bribes de son histoire : l'enfance blessée, meurtrie, le silence familial devenu trop pesant, la ronde sans joie des petits copains, et puis l'amour, un soir, qu'on fait en oubliant de se protéger. Le temps qui passe, l'absence de règles, cette grossesse qu'on ne veut pas voir... *« Après Barcelone, tout s'est réveillé »,* dit-elle. Fallait-il, pour en arriver là, passer par une IVG ? La jeune Toulousaine esquisse un sourire triste. Elle seule détient la clé.

Ni paumée, ni chômeuse, ni plus mal informée qu'une autre, Sandrine ressemble à la plupart des Françaises de son âge. Courageuse et timide, gagnant sa vie *« tout juste ».* Une jeune femme sans histoires. En termes statistiques, elle fait pourtant figure d'oiseau rare. Les candidates à l'IVG qui dépassent le seuil légal de la dixième semaine de grossesse (équivalent à douze semaines d'aménorrhée) sont une petite minorité. *« Tant mieux pour les femmes et tant mieux pour les médecins !* commente un gynécologue toulousain, *car honnêtement, au-delà de ces délais, ça devient carrément pénible. »*

Sur une moyenne annuelle de 167 000 IVG officiellement recensées en France – mais, en réalité, près de 230 000 IVG pratiquées –, le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) évalue à environ 5 000 le nombre de femmes ou de jeunes filles qui doivent se résoudre, comme Sandrine, à faire le voyage aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou, depuis 1995, en Espagne. Dans ces pays, l'IVG est autorisée jusqu'à la vingt-deuxième, voire la vingt-quatrième semaine de grossesse.

Les Pays-Bas, pionniers en la matière, restent la première destination : les cliniques d'Amsterdam ont accueilli, en 1995, près de 3 500 patientes venues de France, contre 1 100 reçues, la même année, en Grande-Bretagne. C'est d'ailleurs à un médecin néerlandais, le docteur Willem Beekhuizen, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'IVG en Europe, que la clinique de Barcelone fait appel, une fois par semaine. Assisté d'un autre chirurgien-gynécologue, également néerlandais, le docteur Beekhuizen se charge des IVG dites « du deuxième trimestre » – réalisées entre la treizième et la vingt-deuxième semaine de grossesse.

« S'il y a une urgence ou des complications, nous sommes absolument capables et préparés, techniquement et médicalement, pour y répondre immédiatement, sans que la patiente soit conduite à l'hôpital », insiste la brochure de présentation. Ce n'est pas le cas de tout le monde. A l'automne, l'une des trois cliniques de Barcelone spécialisées dans les IVG a dû fermer ses portes : à la suite d'un accident suspect, les autorités se sont aperçues que son personnel ne disposait pas des qualifications requises, notamment pour les anesthésies. Une aubaine pour ses deux rivales, qui ont aussitôt récupéré la clientèle.

SITUÉE dans un quartier résidentiel, sur les hauteurs de Barcelone, la clinique où s'est rendue Sandrine ne se distingue pas des villas alentour : une maison blanche à un étage, coquette et cossue, baignée de verdure. Un haut portail à ouverture électronique la protège des regards indiscrets. Ici se traitent les IVG « du premier trimestre » – concernant, en majorité, les ressortissantes espagnoles dont la grossesse ne dépasse pas les douze semaines. Durant le seul mois de février, plus de 250 d'entre elles ont pu être reçues ici.

Les Françaises, elles, sont acheminées vers une autre clinique, appartenant au même propriétaire et installée à quelques rues de là. Dans cet immeuble discret, au design ultra-moderne, se pratiquent les IVG « du deuxième trimestre ». Lumières douces, couloirs immaculés, salle d'opération dotée des équipements les plus récents, caméras de surveillance contrôlant les allées et venues : rien n'a été laissé au hasard. Les patientes venues de France sont groupées sur deux jours, le mardi et le mercredi. En février, une cinquantaine d'entre elles ont subi une intervention « à haut risque ».

Le patron de cette mini-holding, le docteur Carlos Morin, gynécologue de renom, ne cache pas sa satisfaction. Il fait partie des six ou sept notables espagnols dont les établissements ont reçu l'agrément des autorités de Madrid. *« Le nombre de nos patientes ne peut aller qu'en grandissant, vu la demande des pays méditerranéens »,* assure-t-il. Après la France, *« le Portugal et l'Italie devraient suivre »,* estime l'homme d'affaires. Le terme le choque à peine. *« Je réponds à un besoin, et je suis parfaitement qualifié pour le faire. Nous offrons la sécurité maximale à des prix raisonnables,* souligne-t-il. *Les femmes qui viennent ici, on ne va pas les chercher. Elles ont un problème à résoudre et on les aide, un point c'est tout ! »* En France, plusieurs gynécologues et centres de planning, figurant vraisemblablement dans le listing de la clinique, n'en ont pas moins reçu, en guise de vœux de Nouvel An, des boîtes de *touron* (friandise espagnole) en provenance de Barcelone...

« C'était comme à l'usine, mais une usine correcte, très clean, avec des gens polis », résume Sandrine, qui a *« presque vidé »* son compte en banque pour régler les 2 600 francs de facture et les frais du voyage. *« J'ai payé en liquide, et on ne m'a pas donné de reçu »,* précise la jeune femme. Les patientes les plus démunies – *« des Françaises d'origine maghrébine »,* selon les responsables de la clinique – bénéficient néanmoins de l'indulgence de leurs hôtes espagnols. Le *« département d'assistance sociale »* de la clinique est habilité à négocier des tarifs *« plus avantageux »* et va, dans les cas extrêmes, jusqu'à offrir le billet de retour en train. *« On peut se le permettre »,* commente sobrement la responsable des relations publiques.

« Le manque d'argent et les difficultés économiques n'ont jamais constitué le problème principal des femmes qui demandent une IVG. Le vrai problème, il se trouve là ! », s'exclame, en se touchant le ventre, une des sages-femmes du centre de planification et d'éducation familiale de l'hôpital de La Grave, principal établissement public de Toulouse. *« La ligne de clivage ne passe pas entre riches et pauvres »,* confirme Catherine, qui milite, depuis plusieurs années, dans la section toulousaine du MFPF. *« Ce qui fait la différence, c'est d'abord l'accès à l'information,* ajoute-t-elle. *Pour cela, la famille, l'entourage comptent beaucoup. Même si la religion joue parfois un rôle, ce n'est pas l'essentiel. La ligne de clivage est ailleurs : il y a les familles où l'on parle et celles où l'on ne parle pas. »*

Plus de vingt ans après l'adoption de la loi Veil (janvier 1975) autorisant les IVG, les motifs avancés par les femmes n'ont pas beaucoup changé. *« Le désert affectif, la course aux sentiments, toujours la même soupe !* soupire la sage-femme. *Il y a celles qui sont prêtes à prendre tous les risques pour ne pas se retrouver plaquées. Il y a les gamines qui ne savent pas dire « non » et qui, une fois enceintes, n'osent même pas en parler à leur partenaire* "parce que, vous comprenez, il a déjà assez de soucis comme ça"... *Ah oui ! j'en ai vu défiler, et de toutes les couleurs ! Mais, dans le fond, c'est toujours la même chanson. »* Plus nuancé, le docteur Bruno Zabraniecki, qui exerce dans le privé, remarque qu'il voit un nombre croissant de femmes demander une IVG pour des raisons professionnelles, *« comme s'il devenait de plus en plus mal vu d'être enceinte quand on est salariée ».*

> « Ceux qui voudraient nier le droit à l'erreur, le droit à l'échec que représente l'IVG se trompent tout autant que ceux qui veulent déculpabiliser les femmes en faisant croire que faire une IVG est aussi bénin que d'enlever un panaris »

Ce qui a vraiment changé, en revanche, et chacun à Toulouse en convient, c'est l'équilibre entre le secteur privé et le secteur public. Comme partout en France, l'immense majorité des IVG sont désormais pratiquées en clinique. Il suffit, pour s'en assurer, de téléphoner à l'hôpital de La Grave et de s'enquérir des possibilités d'IVG, pour une grossesse de huit semaines : aucun lit n'étant libre *« avant au moins vingt jours »,* précise la standardiste, il ne reste plus qu'à *« voir avec les cliniques privées »,* dont une liste succincte est oralement fournie.

Signe des temps ? Au début des années 80, l'hôpital de La Grave assurait une vingtaine d'IVG par semaine, contre six à présent. Au centre hospitalier Joseph-Ducuing, établissement *« participant à l'exécution du service public »,* les médecins continuent, vaille que vaille, à assurer une dizaine d'IVG par semaine. *« Deux petits pots de terre contre une flopée de pots de fer »,* résume une infirmière. Parmi ces *« pots de fer »,* la clinique Sarrus-Teinturier – l'une des plus fréquentées de la ville, devenue la bête noire des croisés natalistes – totalise, à elle seule, une vingtaine d'IVG par semaine.

« Le jour où toutes les IVG seront faites dans le privé, les tarifs risquent de drôlement valser. Et pour celles qui n'ont pas la Sécurité sociale, ce sera le début de la fin », prédit une gynécologue toulousaine. Quinze ans après le vote de la loi autorisant le remboursement de l'IVG (1982), le bilan ne semble pourtant pas si sombre. En vingt-cinq ans, le nombre des IVG a diminué pratiquement des deux tiers. Les temps sont loin où l'on utilisait l'aiguille à tricoter ou l'injection d'eau de Javel pour mettre un terme à une grossesse non désirée.

La tragédie des avortements clandestins – estimés à plus de 700 000 chaque année avant l'adoption de la loi Veil – n'est plus qu'un souvenir. Personne, même chez ceux qui déplorent l'actuelle *« banalisation »* de l'IVG, n'osera s'en plaindre. *« Aujourd'hui, en France, 69 % des femmes en âge de procréer utilisent un moyen contraceptif. Quant au nombre des IVG, il est globalement stable et marque même un léger recul chez les moins de dix-huit ans »,* se félicite le docteur Annie Bureau, membre de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC).

L'ANCIC et le MFPF se gardent cependant de faire preuve de trop d'optimisme. Acquis fragile, le droit à l'IVG doit être défendu *« par une vigilance de tous les instants »,* estime le docteur Bureau, qui évoque les risques de *« régression »* dans ce domaine. *« Etre vigilant, oui, bien sûr... »,* soupire cet ancien militant des années 70. *« Mais les héros sont fatigués ! »,* lâche-t-il avec un sourire amer. Médecin gynécologue, il continue de pratiquer des IVG. Mais l'enthousiasme est tombé. Le doute, peu à peu, s'installe. *« La bêtise, c'est d'avoir fait de l'IVG un acte à part, alors qu'il n'est que l'un des éléments d'un ensemble, qu'il fait partie de la génitalité féminine, comme la ménopause ou la maternité »,* dit-il. Est-il trop tard pour redresser la barre ? Il n'est pas loin de le penser. *« Diaboliser l'IVG en appelant à l'interdire est aussi ridicule que de la sanctifier. Ceux qui voudraient nier le droit à l'erreur, le droit à l'échec que représente l'IVG se trompent tout autant que ceux qui veulent déculpabiliser les femmes en faisant croire que faire une IVG est aussi bénin que d'enlever un panaris. »*

Dans le petit local du MFPF de la grande rue Saint-Michel, à Toulouse, les militantes de permanence n'ont pas ces états d'âme. Ici, on n'offre pas de consultation médicale, mais seulement de l'information. *« On écoute les femmes, on leur explique ce qui existe, on leur suggère des solutions. Après, ce sont elles qui décident »,* résume Anne Cier, doyenne de la section toulousaine. *« A Toulouse, une femme qui veut avorter finit toujours par trouver une solution. Le droit à l'IVG n'est pas directement menacé, mais il est grignoté »,* reconnaît-elle. Des conditions d'accueil *« plus ou moins sereines »* selon le médecin auquel on s'adresse, des restrictions budgétaires pénalisantes, une pression diffuse visant à *« redoubler le sentiment de culpabilité »* des femmes – et dont les commandos anti-IVG sont *« le symptôme spectaculaire »* : autant de petits riens qui assombrissent l'avenir. S'y ajoute une absence quasi totale d'information publique sur la contraception et la sexualité. La dernière campagne sur ce thème, organisée par le gouvernement, remonte à 1992. Tant que persistera ce surprenant mutisme, nul ne doit s'étonner de voir des cohortes de Sandrine prendre la route de Barcelone.

Catherine Simon

Illustration : Laurence Morignot

Le FN et le « déplacement » de Strasbourg

IL Y A UN PARADOXE strasbourgeois : le succès des manifestations contre le Front national ne garantit pas que la lutte contre ce parti continue sur le terrain. Et le mot « terrain » est au centre du débat. On pourrait même partir de cette tautologie : ce n'est pas dans les places fortes du FN que la mobilisation contre lui est la plus massive ! Jean-Marie Le Pen l'a d'ailleurs relevé en rappelant que des dizaines de milliers de manifestants venus de toute la France n'empêchaient pas qu'il ait recueilli plus de cent mille voix en Alsace. Car les manifestations contre le FN dans ses régions de forte implantation, comme celle du 22 mars à Marseille, restent encore d'ampleur limitée. La plus grosse manifestation anti-FN à Toulon a été organisée en faveur de Chateauvallon avec des participants qui s'étaient *« déplacés »*, en train, de Paris. Souligner ces paradoxes, ce n'est pas nier l'importance de ces actions, c'est en montrer une première limite.

Ce décalage entre l'action de terrain et les grandes protestations peut être encore souligné par une expression scandée à Strasbourg par des manifestants toulonnais, affirmant que leur ville est une *« ville occupée » (Le Monde* du 1er avril). Si les mots ont un sens, cette formule indique que l'équipe de Jean-Marie Le Chevallier, d'origine extérieure, se serait imposée par la force dans une ville qui la refusait. Tout le problème, c'est que le FN a conquis Toulon démocratiquement ; et que les arguties sur le fait que ce succès n'était dû qu'au hasard d'une triangulaire mal gérée ont volé en éclats avec l'élection de Vitrolles. Le FN est là et bien là, sur le territoire. Il ne vient pas d'ailleurs...

EFFICACITÉ DIABOLIQUE À VITROLLES

Ces effets de déplacement s'observent aussi sur le choix des mots d'ordre ou des thèmes de débat. La campagne vitrollaise en a offert un exemple manifeste lors du meeting électoral de la gauche, entre les deux tours. Dans la salle des fêtes pleine à craquer, les leaders de la gauche politique et civile ont tous axé leur propos, non sans provoquer quelque malaise, sur la montée du nazisme en Allemagne. Non que la mémoire doive s'effacer jamais de ce qui est exactement le contraire d'un *« point de détail »*. Mais placer le meeting de deuxième tour d'une municipale partielle sous les auspices de la plus grande catastrophe du siècle était pour le moins gênant – le mot est faible. Cette gêne, les militants de terrain la ressentaient, dès le lendemain, lorsque, sur les marchés, ils s'entendaient répondre que le programme municipal de Bruno Mégret, c'était de doubler les effectifs de la police municipale et de révoquer les animateurs de rue pour chasser les voyous.

Au vrai, les thèmes du FN dérangent parce qu'ils forcent chacun, à gauche comme à droite, à reconsidérer son programme sans faux-fuyant. Répondre au couple Mégret par exemple, c'est assumer la politique des animateurs de rue, franchement, et sans utiliser le mot de « voyous », alpha et oméga de la pensée de Catherine Mégret sur le malaise urbain. Un autre thème « gênant » de cette campagne, toujours lié à ce problème du « déplacement », ce fut celui organisé autour du parachutage des Mégret sur la ville. Après tout, Gaston Defferre n'était pas né à Marseille, ni les prédécesseurs de Jean-Marie Le Chevallier à Toulon. On ne sache pas non plus que Raymond Barre soit natif de Lyon, Michel Debré d'Amboise, ou Frédérique Bredin de Fécamp.

Ne pas opérer de déplacement, réel ou métaphorique, est pourtant vital face à des hommes politiques qui ont fait de la précision polémique une de leurs armes majeures. C'est l'une des leçons de Vitrolles. Bruno Mégret y a fait preuve d'une efficacité diabolique dans toutes ses attaques. Loin des dérapages, sa campagne a été menée avec une précision militaire, ne laissant à « l'ennemi » aucune seconde de répit, ni aucun espace de liberté. On peut se gausser des multiples comités Théodule, manifestement créés par le FN. Personne, à vrai dire, ne croyait à la réalité de ces faux comités de sportifs, d'enseignants ou de musulmans constitués pour attaquer le maire sortant et ses réalisations. Mais ils étaient l'occasion de balayer tout le champ de l'activité politique d'une mairie et d'avancer, concrètement, les idées du FN : aucun terrain n'a été délaissé, aucune catégorie de la population n'a été oubliée.

Le théoricien Carl Schmitt, l'un des inspirateurs du Front National et de la Nouvelle Droite, évoque dans *La Notion de politique* la pertinence d'un diplomate anglais qui disait : *« L'homme politique est mieux entraîné au combat que le soldat parce que l'homme politique se bat toute sa vie, alors que le soldat ne le fait qu'exceptionnellement. »* M. Mégret, qui se réfère souvent à cet homme, en aura fait la démonstration. Si l'espace de la guerre correspond à celui des thèmes politiques, la logistique humaine et technique de la campagne à la logistique d'une armée, on ne peut qu'être impressionné par l'énergie de ces hommes de guerre que sont Bruno Mégret et son équipe. Ils ont balayé tous les thèmes possibles. Ils étaient d'ici. Ils étaient bien là et ils parlaient de ce qui était censé intéresser les Vitrollais.

Il ne s'agit pas d'étaler, par complaisance, les qualités des militants du FN, encore moins de reprendre cette idée, fumeuse, qui veut que le FN propose de mauvaises réponses à de bonnes questions : il est de bien mauvaises réponses à de bien mauvaises questions. Mais pour « déplacer » des questions mal posées, il faut aussi partir du terrain, de là où l'on est, là où sont les acteurs sociaux et les électeurs, pour arriver à les convaincre de la justesse de ses arguments. C'est probablement la seule chose qu'on ne puisse faire en allant à Strasbourg quand le Front national gagne en Provence.

Michel Samson

Les gens *par Kerleroux*

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Telex : **206 806 F**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'avertissement biélorusse

UN petit Etat, dont la proclamation de l'indépendance, en 1991, contribua à faire éclater l'Union soviétique, est en passe de se fondre à nouveau dans le grand ensemble russe. Menée par son président-dictateur Alexandre Loukachenko, un ancien directeur de sovkhoze qui ne cache pas son admiration pour Hitler, la Biélorussie va réintégrer la mère patrie. Boris Eltsine et Alexandre Loukachenko ont signé, mercredi 2 avril, un traité d'union entre leurs deux pays. Le document en lui-même est assez anodin. Guère plus précis ni plus contraignant que le texte conclu il y a exactement un an, qui donnait naissance à une communauté russe-biélorusse, il n'en a pas moins provoqué l'opposition des libéraux dans les deux pays, qui, pour des raisons différentes, ne veulent pas entendre parler d'une réunification.

A Moscou, ces libéraux, qui se retrouvent jusque dans le nouveau gouvernement, craignent l'influence néfaste de l'« Ubu-roi » de Minsk sur la politique russe ; ils dénoncent également le coût économique d'une opération qui amènerait une Russie appauvrie à soutenir une Biélorussie exsangue. Les démocrates biélorusses, qui sont quotidiennement en butte aux tracasseries du pouvoir dignes des temps les plus sinistres du KGB, luttent pour l'indépendance de leur République ; ils avaient espéré qu'elle suivrait la voie de ses voisines baltes, voire de l'Ukraine.

Sans doute l'indépendance de la Biélorussie a-t-elle toujours eu quelque chose d'artificiel. Située sur les marches de l'empire, cette région est une mosaïque ethnique et culturelle qui n'a jamais eu d'existence étatique. Ce n'est pas le siège à l'ONU arraché par Staline en 1945 qui pouvait lui donner un semblant de réalité. Mais en se détachant en 1991 du « centre » moscovite, les Biélorusses rompaient avec le régime communiste et, comme les Ukrainiens, ils signaient la fin de la tentation impériale russe.

C'est pourquoi le traité Eltsine-Loukachenko a une portée symbolique plus grande que ses effets pratiques. Il souligne d'abord la volonté permanente du Kremlin de regrouper autour de lui les anciennes Républiques de l'URSS, au moins les slaves. Tout laisse à penser que l'Ukraine sera la prochaine à faire les frais des sollicitations pressantes de Moscou : déjà dépendante du « grand frère » pour son approvisionnement énergétique, elle se retrouve entourée sur trois côtés par des garnisons russes.

Le traité est aussi une réponse aux Occidentaux. L'union avec la Biélorussie est présentée sans fard comme une des mesures de rétorsion que Moscou prépare contre l'élargissement à l'Est de l'OTAN. Faute de pouvoir s'y opposer, les Russes essaient de faire payer le prix fort tout en manifestant leur mécontentement. Comme si, pour répondre à l'arrivée de l'OTAN jusqu'à leurs confins, ils poussaient leur frontière jusqu'à la Pologne.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

L'Etat, calamité de l'actionnaire, ami du spéculateur

Suite de la première page

Deuxième exemple : Eramet. Après avoir proposé aux investisseurs des actions du producteur de nickel, en septembre 1994, l'Etat leur joue un mauvais tour. Il prévoit de déposséder l'entreprise, bien gérée par ailleurs, d'une partie de ses droits sur les mines de nickel de Nouvelle-Calédonie, au nom d'accords politiques signés avec les indépendantistes. *« On ne peut pas être actionnaire aux côtés de l'Etat à partir du moment où il ne respecte pas les règles du capitalisme »*, accuse Felix Bogliolo, du cabinet américain Stern Stewart. L'action Eramet, cotée 400 francs au printemps 1996, ne vaut plus que 280 francs.

Quel mauvais coup l'Etat risque-t-il de porter aux futurs actionnaires de France Télécom ? Le groupe présidé par Michel Bon aura des obligations de service public. Les salariés vont conserver leur statut de fonctionnaires, ce qui empêchera l'entreprise de procéder à des plans sociaux. Quelle sera l'attitude du gouvernement si l'entreprise devait faire face à un conflit social dur ? Autant d'interrogations qui peuvent inquiéter l'investisseur rationnel. *« Il faut que l'Etat perde le contrôle de France Télécom et privatise à plus de 51 % »*, exige Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires. Car l'Etat a deux défauts : il est mauvais gestionnaire et, surtout, il est *« schizophrène, partagé entre son rôle d'actionnaire et celui de puissance publique, défenseur de l'intérêt général »*, selon Mme Neuville.

La déconfiture du système financier public est un exemple de l'absence de contrôle de l'Etat actionnaire. En cinq ans, les actionnaires de l'assureur public GAN et les porteurs de certificats d'investissement du Crédit lyonnais ont perdu environ les deux tiers de leurs économies. Ceux du Comptoir des entrepreneurs et du Crédit foncier, dont les dirigeants sont nommés en conseil des ministres, ont vu leurs titres respectivement divisés par vingt et par trois.

Plus gênant, l'Etat gestionnaire cède souvent le pas à l'Etat puissance publique. La déroute du Crédit lyonnais s'explique aussi par le fait que l'Etat, en faisant la promotion de la banque-industrie, a voulu soutenir l'activité économique et les entreprises françaises. Dans le cas d'Eramet, les considérations politiques priment sur l'intérêt patrimonial. *« L'Etat, puissance régalienne, contrôle les droits miniers. On ne peut pas lui demander, sous prétexte qu'il est actionnaire d'Eramet, de ne pas exercer ses droits »*, juge Me Georges Berlioz, consulté par le ministère des finances dans cette affaire. *« Si Eramet avait été 100 % privée, l'Etat n'aurait même pas osé y toucher. Il ne remet pas en cause les droits miniers de l'américain Inco en Nouvelle-Calédonie »*, rétorque un proche du dossier. Si les actionnaires ne remettent pas en cause le rôle de l'Etat régalien, ils constatent que l'Etat traite moins bien ses entreprises que les groupes privés. Soucieux de créer un pôle privé de défense en France, l'Etat avait décidé de confier Thomson au groupe Lagardère, dont la valeur s'est, de ce fait, immédiatement envolée en Bourse de plusieurs milliards de francs. L'Etat va par ailleurs faire le bonheur des actionnaires de Dassault Aviation, qui ont vu le cours de leurs actions multiplié par trois en un an. Les investisseurs parient sur des conditions de fusion très favorables pour l'entreprise de la famille Dassault avec Aerospatiale...

« FONDS VAUTOURS »

Dans les télécommunications, pourquoi ne pas investir plutôt dans Cegetel, filiale du groupe privé Générale des eaux : celle-ci ne sera pas soumise, comme France Télécom, à des contraintes de service public. Mieux, l'Etat, soucieux de faire émerger des concurrents, pourrait être incité à favoriser l'opérateur privé.

Paradoxalement, il n'est finalement intéressant d'être actionnaire aux côtés de la puissance publique que lorsque l'entreprise est au bord de la faillite. Alors que les actionnaires privés ont liquidé la banque Pallas-Stern, l'Etat renfloue le Comptoir des entrepreneurs, le GAN, le Crédit lyonnais et le Crédit foncier, sauvant ainsi des minoritaires qui auraient dû, en économie de marché, tout perdre comme ceux d'Usinor-Sacilor en 1986. C'est une habitude : déjà en 1982, lors des nationalisations, l'Etat avait fait la fortune des propriétaires des grands groupes et des banques françaises en les indemnisant confortablement. *Bis repetita* : pour cacher ses fautes passées, l'Etat dépense sans compter. Calamité pour les investisseurs de long terme, l'Etat fait la fortune des spéculateurs, qui parient sur ces titres tombés au plus bas, malicieusement surnommés « valeurs contribuables ».

L'action du Crédit foncier, tombée à 28 francs en juin 1996, s'est envolée à 70 francs lorsque l'Etat a décidé de lancer une OPA à ce prix sur l'établissement. Le titre GAN, qui valait 100 francs en janvier, s'est envolé à 153 francs, l'Etat s'étant résolu à y injecter 20 milliards de francs. Le certificat d'investissement du Crédit lyonnais a plus que doublé en neuf mois. *« Dans beaucoup de dossiers, il y a des fonds vautours qui se parent des plumes du petit actionnaire colombe pour obtenir un renflouement de l'Etat »*, accuse Me Berlioz.

L'inconnue actuelle est le sort qui sera réservé à Eramet. Les investisseurs institutionnels américains font du chantage : s'ils sont maltraités dans cette affaire, ils menacent de faire échouer l'introduction en Bourse de France Télécom (*Le Monde* du 1er avril). Pour récupérer dans l'opération jusqu'à 50 milliards de francs, l'Etat pourrait ainsi injecter quelques centaines de millions dans Eramet, en passe de devenir, contre son gré, une nouvelle « valeur contribuable ».

Arnaud Leparmentier

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Lèse-Constitution

Y AURAIT-IL un crime nouveau – celui de lèse-majesté constitutionnelle ? Parce qu'un homme a acquis par des services exceptionnels une place éminente dans la nation, n'aurait-il plus le droit de critiquer un texte, une loi, un code ? N'aurait-il pas le droit, sans être traité de factieux, de dire : *« Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant un cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des Français se rassemblera sur la France »* ?

On prétend que l'intention du général de Gaulle est de prendre le pouvoir pour établir la dictature. Nous sommes persuadés qu'il n'en est rien.

Mais depuis quand juge-t-on sur les intentions ? A ce compte, le Parti communiste, qui vise doctrinalement à la dictature d'une classe – une classe qu'il incarne en lui-même – devrait depuis longtemps être supprimé.

La différence, l'opposition des opinions, est la caractéristique même de la démocratie, et c'est cela que la Résistance populaire a voulu défendre en même temps que la patrie.

La République ne serait en danger que le jour où une force quelconque, qu'elle émanât d'un homme ou d'un parti, prétendrait, par un moyen quelconque, interdire cette diversité et cette opposition des opinions. La République serait en danger si les partis, si les citoyens, ne consentaient enfin à cette discipline nationale qui doit maintenir les divisions et les oppositions intérieures dans les limites de l'intérêt public.

Rémy Roure
(3 avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Mauvaise querelle sur l'art contemporain

par Jean-Luc Chalumeau

LES censeurs de l'art contemporain se réveillent depuis quelques semaines. Il leur paraît urgent de proclamer que l'art est aujourd'hui en crise ou dans une impasse. La belle découverte ! *« A quel moment fixeriez-vous la crise de l'art ? »*, demandait, en 1961, Georges Charbonnier à Marcel Duchamp. Réponse : *« En 1900, déjà. Aussitôt que les impressionnistes, de pauvres types qui ne pouvaient pas vendre leurs peintures, sont devenus presque riches... »* L'idée de l'inventeur du *ready-made* était claire : notre époque n'a rien produit *« au grand sens du mot, surtout à cause de l'immixtion du commercialisme dans la question »*. En somme, la fin de l'art par la faute du marché.

La thèse prônée aujourd'hui par Marc Fumaroli (*Le Monde* du 8 mars) est plus péremptoire encore : la notion d'art contemporain aurait été abusivement confisquée par *« l'idéologie officielle de la délégation aux arts plastiques, de ses FRAC et de ses vedettes attitrées »*. L'académicien situe la crise exclusivement en France. Ce serait dans ce seul pays que l'art contemporain serait tout simplement nul et non avenu. On comprend la révolte qui saisit les artistes devant de tels propos, telle, par exemple, Monique Frydman, qui a témoigné de sa blessure dans vos colonnes le même jour.

Au-delà de l'émotion légitime, essayons de comprendre comment des personnages réputés sérieux – un professeur au Collège de France, le directeur du Musée Picasso et quelques autres de moindre pointure – ont cru le moment venu de réactiver le discours antimoderniste, qui est traditionnel en France.

Ce discours antimoderniste est d'autant mieux reçu dans notre pays que la bourgeoisie y est particulièrement frileuse en matière d'art. C'est d'ailleurs pour cela que l'Etat (relayé depuis peu par les grandes entreprises) y assure le rôle nécessaire de protecteur des artistes, prenant ainsi la succession de l'Eglise et des princes.

Quoi qu'en dise M. Fumaroli, ce rôle est tenu avec impartialité au niveau des fameux fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), dont le financement est d'ailleurs de plus en plus régional. Ces organismes répartissent leurs achats entre toutes les tendances, toutes les générations et tous les niveaux de notoriété : Pierre-Alain Four l'a parfaitement démontré, chiffres à l'appui (*Le Monde* du 15 mars).

En revanche, les dénonciateurs de ce qu'ils nomment *« l'art officiel »* n'ont pas tout à fait tort quand ils désignent la nouvelle nomenklatura des responsables d'institutions de haut niveau (musées et centres nationaux d'art contemporain, entre autres), accusés de se soumettre à une absurde mode internationale le plus souvent venue des Etats-Unis.

Il est évident que ce groupe de responsables a privilégié, depuis une quinzaine d'années, un certain ésotérisme nihiliste, lequel fonctionne d'autant mieux que ces mêmes responsables se sont instaurés garants de l'explication.

Ladite explication est de plus en plus formelle ; elle a de moins en moins de relation avec l'art, mais le seul fait qu'elle soit proposée par un musée est suffisant. Exemple : je me souviens m'être trouvé dans l'atelier du peintre et sculpteur Louis Cane au moment de l'exposition « Un siècle de sculpture anglaise » au Musée du Jeu de paume, où l'on voyait en particulier la fameuse vache et son veau, coupés en deux par la nouvelle vedette internationale Damien Hirst. Louis Cane ne décolérait pas : *« Ça n'a aucun intérêt plastique, c'est du niveau des bocaux à formol des facultés de médecine, mais le discours qui accompagne l'œuvre nous assure que c'est un "travail sur la séparation". Il faudrait m'expliquer d'abord en quoi la séparation est une catégorie artistique intéressante. Ensuite, pourquoi cette catégorie permet à elle seule de faire entrer une "œuvre" dans un musée. Mais il se trouve que les conservateurs l'approuvent. »*

Le problème, pour l'artiste contemporain, est bien là : s'il veut faire carrière, c'est-à-dire être invité à exposer dans les grandes institutions, il doit absolument être « approuvé » par les conservateurs et assimilés. S'il ne l'est pas, il sera automatiquement marginalisé, quelle que soit la qualité de son œuvre.

On peut soupçonner, comme Louis Cane, que Damien Hirst n'a qu'un seul talent : savoir fabriquer le type d'objets dont les responsables des institutions pensent qu'ils appartiennent à la modernité. Mais a-t-on le droit de conclure de cet exemple (non isolé, hélas !) que les institutions ne présentent que des imposteurs alors que les véritables artistes seraient tous voués à l'obscurité de nouvelles catacombes ? Il me semble qu'un autre exemple fera comprendre pourquoi la réponse est non : d'authentiques artistes sont parfaitement capables de prendre le système institutionnel comme il est, et de s'y adapter pour une part – seulement une part – de leur œuvre, comme avant eux tant de maîtres du passé.

> Quelle différence entre les fonctionnaires aveugles qui encouragent n'importe quelle provocation et MM. Fumaroli et Clair (eux aussi fonctionnaires), qui, tout en dénonçant les premiers, jettent le discrédit sur tout l'art contemporain en France ?

Soit un artiste aujourd'hui fêté par les institutions : Jean-Michel Alberola, dont l'actuelle exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris est unanimement saluée pour son élégance, son éclectisme maîtrisé, sa virtuosité. Alberola se révèle à tous comme un grand peintre, un des rares Français de sa génération à avoir acquis une envergure internationale.

Comment diable les conservateurs ont-ils pu approuver ce nouveau Manet, eux qui n'aiment rien tant, d'habitude, que les épigones du minimalisme ou de Beuys ? C'est que Jean-Michel Alberola n'est pas seulement bon peintre, il est aussi fin stratège. Il a donc su remplir les conditions préalables à toute reconnaissance officielle aujourd'hui. Je l'entends encore me dire, alors que sa carrière ne faisait que commencer : *« Il faut que je devienne l'ennemi public numéro un, le Jacques Mesrine de la peinture. Il faut que je parvienne à ce que plus personne ne puisse me supporter. »* J'avais cru qu'il plaisantait : il ne faisait que formuler très sérieusement sa stratégie, étant entendu que l'*« insupportable »* est devenu le principal critère de qualité artistique pour nombre de responsables des institutions.

C'est ainsi qu'Alberola exposa, dans la galerie Pietro Sparta, ses toiles posées par terre retournées contre les murs, avec interdiction faite au marchand de les montrer aux visiteurs. Il multiplia les facéties de ce genre, avec le risque de justifier les fureurs de Marc Fumaroli et Jean Clair, mais aussi la garantie d'obtenir un jour la considération des institutions. Le but étant atteint, le voici qui accroche d'excellents tableaux aux cimaises d'un grand musée.

De véritables artistes combinent le talent et la lucidité : c'est leur faire une bien mauvaise querelle que de leur reprocher ce qu'ils font pour être reçus par les institutions. C'est consentir à une querelle plus injuste encore que de récuser en bloc l'*« art contemporain »*. Le seul procès utile concernerait ces responsables, ces fonctionnaires qui, paralysés par la peur de rater une « avant-garde », tombent dans tous les pièges des pseudo-avant-gardismes fabriqués ici et là, et ne cessent pas, comme leurs prédécesseurs qui jetaient Courbet en prison, d'être les ennemis de toute véritable créativité.

Mais quelle différence, au fond, entre les fonctionnaires aveugles qui encouragent n'importe quelle provocation et MM. Fumaroli et Clair (eux aussi fonctionnaires) qui, tout en dénonçant les premiers, jettent le discrédit sur tout l'art contemporain en France ? Les deux attitudes sont aussi détestables l'une que l'autre.

Que les fonctionnaires cessent donc de vouloir décider de ce que doit être l'art contemporain, de quelque bord qu'ils soient. Qu'ils laissent les artistes travailler dans la liberté. Malgré le marché, malgré les dérives de certaines institutions, il y a une vraie production artistique en France. Au grand sens du mot.

***Jean-Luc Chalumeau** est critique d'art, économiste et dirige la revue « Verso Arts et Lettres ».*

Médecins, internes, changez de combat !

par Bertrand Kempf

AU nom de la qualité de la médecine, médecins et internes manifestent contre le principe de la maîtrise « comptable » des dépenses de santé. Ils seraient bien inspirés de placer leur énergie et leur compétence à persuader les décideurs de mettre en place, de toute urgence, les dispositifs et moyens d'une maîtrise en amont, qui serait médicale, et pas seulement « médicalisée ». Pour cela, il faut fournir au médecin, avec un véritable système d'information de santé (SIS), des aides concrètes qui le conduiront tout logiquement à moins prescrire – et à mieux prescrire –, à réduire les 100 milliards de francs annuels de « gaspillages ».

Connecté au SIS, le médecin consultera les banques de connaissances. Il se fera aider dans sa recherche des diagnostics et des meilleures thérapeutiques. Il dialoguera avec les modules de la formation médicale continue. Et surtout – car c'est essentiel – pour chacun de ses malades, en ville ou à l'hôpital, il aura accès à son dossier informatisé.

On me dira : tout cela est sur les rails, prévu par les ordonnances. Si peu... Les ordonnances subordonnent l'informatisation des cabinets médicaux au système Sesam de transmission des feuilles de maladie aux caisses, alors que, par définition, le système de communication entre médecins doit être indépendant de celui de la gestion de l'assurance-maladie.

Plus grave, les ordonnances annoncent que les données médicales seront enregistrées sur la carte électronique de l'assuré, carte appelée abusivement « Vitale », confiée à la garde du patient et supposée résoudre tous les problèmes déontologiques. Faux. Il est inacceptable de remettre à quelqu'un un document dont il ne connaît pas et ne doit pas connaître le contenu. D'ailleurs, celui qui souhaitera faire décrypter sa carte y parviendra toujours, y compris en s'adressant à des officines dont on assurera ainsi la création et la fortune.

Parmi les autres défauts : si les données sont dispersées dans 60 millions de rectangles à puce, elles ne seront regroupées à aucun niveau. Les exploitations pour la recherche, l'épidémiologie, la prévention, la « médicovigilance » (surveillance sanitaire en temps réel) seront impossibles ou très limitées. Pour moi, la carte électronique du patient doit être seulement la clé codée par laquelle il autorise l'accès à son dossier. Dossier qui se trouvera sur l'ordinateur du médecin et, sans aucun autre identifiant, dans le système d'information de santé, système constitué de réseaux de type Intranet, que je verrais assez bien, dans chaque région, sous la responsabilité d'un établissement commun à l'Agence hospitalière et à l'Union des médecins libéraux.

La qualité de la médecine ? Elle y gagnera doublement. Parce que le médecin sera puissamment aidé par les informations que lui fournira le système. Et parce que lui-même sera très attentif à n'apporter que des données sûres et vérifiées. Ne serait-ce que parce qu'il se saura en situation d'être jugé par ses confrères au travers de ses apports. Or, un dossier de qualité est le reflet d'un acte médical (examen, diagnostic, prescription) particulièrement consciencieux : un enchaînement bénéfique. Le rôle des médecins, des internes et des organisations syndicales est de militer pour la mise en œuvre dans de bonnes conditions des réseaux informatiques de communication dont ils ont tant besoin. Dès qu'ils seront opérationnels, ils rendront inutiles et sans objet les mesures de maîtrise comptable que les uns et les autres récusent.

***Bertrand Kempf** est ancien directeur de l'informatique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.*

REXEL

RÉSULTAT NET QUOTE-PART GROUPE EN PROGRESSION DE 17,4 %

Le Conseil d'Administration de REXEL, réuni le 24 mars 1997 sous la présidence de M. Alain REDHEUIL, a arrêté les comptes sociaux et consolidés du groupe REXEL.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 24,395 milliards de francs, en progression de 10,5 %.
Cette progression s'explique par des variations de périmètre à hauteur de + 10,3 %, par des différences de change contre francs français pour + 0,5 % et par des variations d'activité pour - 0,3 % à structure constante 1995 (et - 0,6 % à structure constante 1996).

Le chiffre d'affaires économique annualisé, incluant à la fois les ventes des sociétés mises en équivalence et l'ensemble du chiffre d'affaires 1996 des sociétés nouvellement acquises, est de 26,232 milliards de francs.

Durant l'exercice écoulé, REXEL a en effet poursuivi son développement à travers douze opérations de croissance externe : en Suède (Selga, n°2 du marché), en Autriche (Schäcke, n°1 du marché), aux Pays-Bas (Wolff, prise de contrôle à 100 %), en Allemagne (HTF, Hügler, Elektra et Böhm & Hennes), en Italie (Electra et Cepi), aux Etats-Unis (Cable & Connector Warehouse et Utility Products Supply) et en France (Distrilux, spécialiste en éclairage architectural).

L'évolution des résultats a été la suivante :

(en millions de francs)	1996	1995	Ecart %
Chiffre d'affaires	24 395	22 084	+ 10,5
Résultat d'exploitation	1 236	1 095	+ 12,8
Résultat courant	1 208	1 011	+ 19,5
Résultat net des sociétés intégrées	720	622	+ 15,9
Résultat net des sociétés consolidées	727	628	+ 15,6
Résultat net part REXEL	611	520	+ 17,4

L'année 1996 a été marquée par une conjoncture économique médiocre dans l'ensemble des pays d'Europe et particulièrement mauvaise en Allemagne où le recul d'activité a été de 7,8 % à structure et taux de change constants.

A l'inverse le chiffre d'affaires de REXEL Inc. qui était encore en baisse de 1,9 % au premier semestre de 1996, est en augmentation de 1,8 % sur l'ensemble de l'année à structure et taux de change constants.

En France, le chiffre d'affaires de CDME et GROUPELEC confondus est en très faible progression sur l'ensemble de l'année du fait de l'apparition d'une déflation ayant touché plus particulièrement les familles des câbles et de l'éclairage.

A périmètre constant, le taux de marge brute consolidé est resté pratiquement identique à celui de l'exercice précédent malgré un écart négatif de déflation de 0,3 %.
En effet, des actions de sensibilisation et de formation sont menées partout dans le groupe pour assurer l'amélioration de la marge brute.

Les charges d'exploitation baissent de 18,9 % à 18,6 % du chiffre d'affaires du fait principalement des progrès réalisés en matière de gestion des stocks et des créances clients par l'application rigoureuse d'une politique de gestion des risques et de l'offre produits.

Les frais de personnel ont également été bien maîtrisés et des efforts de restructuration ont été poursuivis partout où la situation l'exigeait et particulièrement en Allemagne et en Espagne.

Le résultat d'exploitation progresse donc de 5,0 % à 5,1 % du chiffre d'affaires.

Les charges financières nettes s'améliorent de 0,4 % à 0,1 % du chiffre d'affaires, soit une économie de 56,5 millions de francs, malgré le coût de financement des acquisitions et de leur intégration.
Cette évolution est due à l'impact sur année pleine de l'augmentation des fonds propres intervenue à la fin de l'exercice 1995, à la baisse du taux d'intérêt moyen de la dette financière de 6,8 % à 5,2 % en 1996 et à une gestion toujours rigoureuse des besoins en fonds de roulement.

Le résultat d'exploitation couvre 45 fois le résultat financier contre 13 fois en 1995.

COMPTES SOCIAUX DE REXEL SA
Le résultat de l'exercice s'établit à 212 millions de francs contre 174 millions de francs en 1995.

DIVIDENDES
Il sera proposé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 4 juin 1997 à 9 h à Paris, le versement d'un dividende total de 29,40 francs par action, dont 9,80 francs d'avoir fiscal contre 21,75 francs précédemment.

DEVELOPPEMENTS RECENTS
Les deux premiers mois de l'exercice 1997 se situent sur les mêmes tendances que le second semestre de 1996 (forte croissance aux Etats-Unis, conjoncture médiocre en France et récession en Allemagne).

La stratégie de croissance externe de REXEL se poursuit avec les acquisitions de Southland aux Etats-Unis, de Sunbridge en Grande-Bretagne et de l'activité grossiste en matériel électrique de ABB en Autriche.
Enfin, REXEL a cédé sa filiale de distribution de composants électroniques Omnitech Sertronique en France dans le cadre de la concentration de ses activités dans la distribution de matériel électrique.

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

L'entrepreneurship du vocabulaire

par Laurent Maruani

DES groupes de travail sont lancés. La phase de foisonnement peut commencer. Le grand *ménage* du vocabulaire du *management* fait l'objet d'un désir *entrepreneurial.* Amené à enseigner dans une *business school* française de stature internationale, ce qui implique des cours en français ou en anglais, tant en France qu'à l'étranger, je voudrais préciser les limites, selon moi, à ces réflexions collectives.

D'abord, les mots ne sont pas des choses. Vouloir traduire *marketing* par *mercatique* est-il vraiment intéressant ? La substitution à un mot anglais désignant tant une action commerciale qu'un état des connaissances d'un mot français manifestement copié sur le « tique » d'informatique est plutôt malencontreuse.

La force des mots est dans leur capacité à représenter une réalité et non à la limiter. A l'inverse, des mots ou expressions tels que *bilan, compte de résultats, pertes et profits* sont parfaitement parlant et craignent peu la concurrence étrangère. Certains, enfin, sont des mots d'usage courant en français.

Le problème qu'ils posent est celui de leur traduction en anglais : le terme *immatériel*, déjà difficile à comprendre en soi, peut-il se concevoir lorsque l'on parle de *goodwill,* terme qui évoque plutôt le fonds de commerce ?

Il faut considérer la force du culturel, ensuite. Que les Américains et les Anglais aient choisi de rajouter le suffixe *« ship »* au mot français *entrepreneur* afin de désigner l'ensemble des actions relatives à la création d'entreprise et, pour une part, à l'innovation, est plutôt flatteur pour l'image des entrepreneurs français.

L'idée d'entreprendre s'imposerait donc dans la langue de Molière et non dans celle de Shakespeare ? Au-delà du vocabulaire, c'est un véritable défi qui nous est lancé.

Mais, plus encore, c'est notre capacité à publier et à enseigner en français à l'étranger qui constituera un atout majeur. En matière de publication, le retard est lourd, et la faute ne peut en être totalement imputée à une hégémonie anglo-saxonne.

Beaucoup trop de chercheurs français, y compris en *management,* font des Etats-Unis un modèle absolu. Leur attitude consiste en une imitation scrupuleuse des canons américains, même lorsque ces derniers, dans leurs évolutions et leurs inflexions, se rapprochent de nous, Européens et Français. Enseigner à l'étranger en anglais lorsque l'on est français peut aussi favoriser l'image de la qualité française.

Enseigner en français à l'étranger permet de se créer un réseau francophone des affaires qui nous manque. En ce sens, imiter l'américain et vouloir l'imposer à la France relève de l'erreur. L'enjeu linguistique est le français en tant que deuxième langue des affaires face à l'espagnol, l'allemand et, peut-être, le cantonnais.

> Les mots ne sont pas des choses. Vouloir traduire « marketing » par « mercatique » est-il vraiment intéressant ?

Enfin, il faut faire la part des choses. Ceux qui seraient chargés de veiller au vocabulaire doivent garder sérieusement à l'esprit les limites d'une action qui serait par trop radicale et, de ce fait, inapplicable car rejetée par les professionnels.

Les mots et les phrases portent des sens que la traduction mot à mot ne permet pas d'exprimer. La part des choses n'est ni dans le « bon sens » ni dans le systématisme, mais dans une évaluation rationnelle de nos objectifs, de nos limites et des opportunités que le croisement linguistique peut procurer. L'union européenne est aussi à ce prix.

***Laurent Maruani** est professeur de marketing et économie au groupe HEC (Jouy-en-Josas).*

PRIVATISATION La Commission de Bruxelles voit s'accumuler les dossiers d'aides gouvernementales aux entreprises françaises avec agacement. Trois sont jugés prioritaires : le Crédit lyonnais, le GAN et Thomson Multimédia, trois groupes qui doivent être privatisés. ● BRUXELLES a calculé que 190 milliards de francs d'aides publiques ont été accordées par Paris depuis 1992 pour éviter la banqueroute à des groupes nationalisés. ● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, selon Bruxelles, a du mal à admettre que le respect des règles européennes impose que de tels concours doivent impérativement être subordonnés à une réduction du périmètre d'activités des entreprises aidées. ● LE PLAN DU GAN ne représente que des orientations générales jugées trop vagues pour statuer, estime la Commission. ● LE PDG du Crédit lyonnais refuse de se dessaisir d'actifs nécessaires pour assurer la viabilité de la banque, ce que contestent les commissaires européens.

L'Etat a versé 190 milliards de francs aux groupes publics depuis 1992

La Commission européenne s'emporte contre la multiplication des aides dans le cadre de plans de restructuration rarement suivis d'effets. Elle veut que la recapitalisation du GAN, du Crédit lyonnais ou de Thomson Multimédia s'accompagne d'une réduction de leurs activités afin de ne pas léser leurs concurrents

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les dossiers français d'aides d'Etat s'entassent sur le bureau de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence. Trois d'entre eux, qui comportent à la clé une privatisation, sont considérés comme prioritaires : il s'agit du GAN, du Crédit lyonnais et de Thomson Multimédia.

Bruxelles s'inquiète de la répétition de telles affaires : la Commission a calculé que 190 milliards de francs d'aides publiques ont été accordées par Paris depuis 1992 pour éviter la banqueroute à des groupes nationalisés ! Mais les autorités communautaires sont aussi agacées par la difficulté que semblent éprouver les Français, fonctionnaires du Trésor comme dirigeants des groupes concernés, à comprendre que, pour ne pas léser les concurrents, de tels concours doivent impérativement être subordonnés à une réduction du périmètre d'activités des entreprises aidées.

S'agissant du GAN, la Commission a ouvert récemment la procédure d'enquête prévue par l'article 93 du traité de Rome. Elle porte sur le projet du gouvernement d'accorder une aide de 20 milliards de francs au groupe d'assurances. *« Une fois de plus, un montant énorme qui ne pourra être autorisé que moyennant de sérieuses contreparties »,* fait-on valoir à Bruxelles.

En 1996, la Commission avait donné son feu vert à un premier coup de pouce public de 2,8 milliards de francs pour le GAN. Cet effort des pouvoirs publics français était assorti d'un plan de restructuration prévoyant la cession d'actifs et notamment celle du groupe bancaire CIC, laquelle devait rapporter pour 100 % une dizaine de milliards de francs. L'opération, qui représentait le gros des efforts à fournir par la compagnie d'assurance, a été abandonnée à l'automne devant l'hostilité des salariés et des hommes politiques. Le dossier repart donc de zéro et la Commission, prenant acte de cet échec, a également rouvert ce premier dossier, si bien que l'aide publique totale qui est en jeu aujourd'hui porte sur 22,8 milliards de francs (2,8 plus 20 milliards).

Les services de la direction de la concurrence (DG 4) attendent que Paris leur adresse un nouveau plan de restructuration détaillé. Ils ne disposent pour l'instant que d'orientations générales jugées trop vagues pour statuer. Les Français y confirment leur intention de vendre le CIC, de recentrer le groupe d'assurance sur la France mais aussi de le privatiser. Les experts de la Commission, observant que les filiales étrangères du GAN occupent une place relativement marginale, ne semblent pas considérer que ce sera suffisant. D'autant plus que les pertes de la « structure de cantonnement », financée par le GAN, se seraient révélées plus élevées que prévu. Il sera probablement nécessaire de tailler dans l'activité d'assurance, y compris en France.

Comment procéder ? On reconnaît à Bruxelles ne pas en avoir pour l'instant la moindre idée. C'est le premier cas d'aides d'Etat dans le secteur de l'assurance traité par la Commission. Faudra-t-il demander au groupe d'abandonner certains contrats ou de renoncer à certains métiers ? La Commission s'apprête à désigner un cabinet de consultant chargé d'évaluer le coût comparé d'une liquidation (*Le Monde* du 27 mars).

> « On ne peut pas continuer avec ces entreprises qui reçoivent des milliards, en profitent pour se débarrasser à bon compte de leurs canards boiteux et redevenir alors des super-champions, prêts à tailler des croupières à des concurrents »

Le 8 avril, Didier Pfeiffer, le président du GAN, doit rencontrer M. Van Miert. Ce rendez-vous devrait être important pour apprécier si la stratégie de redressement du groupe est conciliable avec les contraintes de la politique communautaire. Le gouvernement français souhaiterait que la décision de la Commission puisse intervenir d'ici à l'été. Celle-ci, compte tenu de l'ampleur de l'exercice, semble avoir des doutes quant à la possibilité de faire aussi vite.

Il est vrai que, vu de Bruxelles, le cas du Crédit lyonnais, pas très différent dans son approche, n'est pas considéré comme encourageant. Les récentes déclarations de Jean Peyrelevade, son président, expliquant qu'on ne le forcerait pas à se dessaisir d'actifs nécessaires pour assurer la viabilité de la banque, n'ont été que très modérément du goût de M. Van Miert, même s'il n'exclut pas qu'il puisse s'agir principalement de surenchères franco-françaises.

« On ne peut pas continuer avec ces entreprises qui reçoivent des milliards, en profitent pour se débarrasser à bon compte de leurs canards boiteux et redevenir alors des super-champions, prêts à tailler des croupières à des concurrents qui, eux, n'ont bénéficié d'aides d'aucune sorte », insiste-t-on dans l'entourage de M. Van Miert. Le Crédit lyonnais, pour obtenir l'aval bruxellois, devra réduire ses parts de marché, autrement dit céder une de ses filiales performantes en Europe (apparemment il n'en existe que deux, celle de Belgique et celle de Suisse) et/ou ses réseaux internationaux, comme celui des Etats-Unis par exemple.

Troisième affaire : Thomson Multimédia (TMM). Les autorités françaises ont adressé en mars à Bruxelles un nouveau plan de restructuration du groupe d'électronique grand public après l'échec de l'épisode précédent, lorsqu'il était prévu de céder l'entreprise au coréen Daewoo. Le gouvernement demande à recapitaliser TMM à hauteur de 11 milliards de francs avant de lancer sa privatisation. Contrairement à la première procédure qui prévoyait la vente en bloc de Thomson-CSF et de TMM, les deux opérations sont désormais distinctes. Le gouvernement vient de remplacer le patron de TMM par Thierry Breton, ancien numéro deux de Bull. Il est chargé d'organiser le basculement progressif du fabricant de téléviseurs dans le privé, à l'image de ce qu'il a fait chez le constructeur d'ordinateurs.

Les services de la Commission vont étudier le dossier TMM en fonction de leurs critères habituels : le nécessaire retour à la rentabilité de l'entreprise, d'une part, et des garanties pour la concurrence, sous forme d'une réduction des parts de marché, d'autre part. Le fait que le futur propriétaire de l'entreprise ne soit pas connu n'est pas en soi gênant. A condition, ajoute-t-on, que le repreneur ne bouleverse pas ensuite le programme de redressement auquel la Commission aura éventuellement donné son accord.

Philippe Lemaître

Les principaux dossiers

Depuis 1992, les principales aides de l'Etat français, essentiellement au titre des recapitalisations acceptées ou en cours d'étude à Bruxelles, ont été consacrées aux entreprises suivantes :

● **Bull :** 11 milliards de francs.
● **Thomson :** 11 milliards plus 2,9 milliards pour le rachat par l'Etat des actions Crédit lyonnais détenues par Thomson.
● **GAN :** 13,8 milliards plus 9 milliards de garanties.
● **Société marseillaise de crédit :** 3 milliards de francs.
● **Crédit lyonnais :** 3,5 milliards de francs déjà versés sur une estimation de 45 milliards de francs d'aide d'Etat à la banque publique faite par la Commission de Bruxelles en juillet 1995. Cette somme intègre théoriquement les 3,9 milliards d'aide d'urgence consentis fin 1996. Elle ne prend pas en compte le troisième plan de sauvetage que Paris n'a toujours pas adressé à Bruxelles.
● **Crédit foncier de France :** 2,6 milliards au titre de l'offre publique d'achat menée par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat.
● **Air France :** 20 milliards de francs.

RÉSULTATS 1996

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS SOCIÉTÉS CÉDÉES en MF

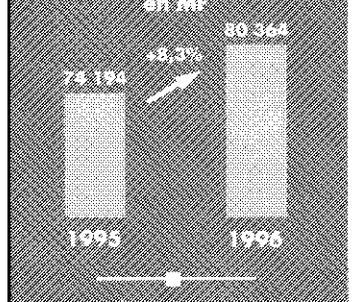

RÉSULTAT NET en MF

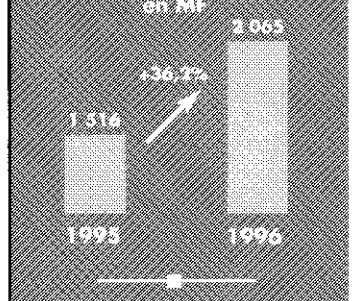

ENDETTEMENT NET ET CAPITAUX PROPRES en MF

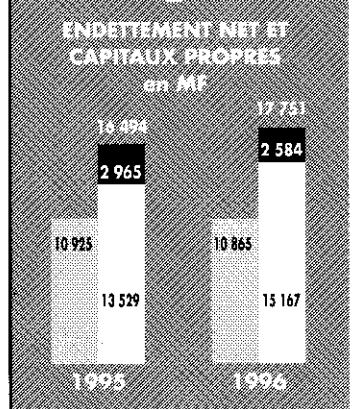

RATIO D'ENDETTEMENT

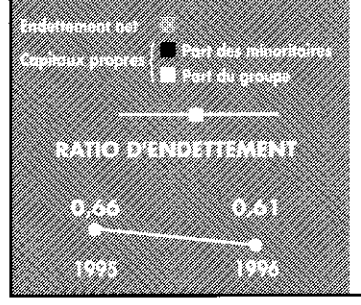

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

FORTE PROGRESSION DU RESULTAT NET PART DU GROUPE : + 36,2 %
ET DU BENEFICE NET PAR ACTION + 35,6 %

■ Hors sociétés cédées, le chiffre d'affaires en 1996 a augmenté de 8,3 %.
■ Comme le résultat net part du Groupe, le résultat courant a progressé de 36,2 %.
■ Les investissements se sont élevés à 3 930 MF contre 2 374 MF en 1995.
■ Le rendement des fonds propres progresse de 11,2 % à 13,6 %.

Le Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, sous la présidence de Monsieur Ambroise Roux, a examiné dans sa séance du 26 mars 1997, les comptes sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 1996, tels qu'arrêtés par le Directoire et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions de francs)	31.12.96	31.12.95	Variation
Chiffre d'affaires	80 394	77 581*	+3,6%
Résultat d'exploitation	3 540	2 991	+18,4%
Frais financiers nets	-221	-554	-60,1%
Résultat courant avant impôt	3 319	2 437	+36,2%
Résultat exceptionnel	-239	-171	+39,8%
Résultat net des Sociétés intégrées	2 070	1 549	+33,6%
Résultat des Sociétés mises en équivalence	570	503	+13,3%
Résultat net part du Groupe avant survaleur	2 290	1 739	+31,7%
Résultat net part du Groupe	2 065	1 516	+36,2%

** Le chiffre d'affaires publié en 1995 (77 799 MF) a fait l'objet d'un reclassement en 1996 dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système d'information unifié au sein du Groupe.*

■ Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe s'est élevé en 1996 à 80 394 MF, en hausse de + 3,6 % sur 1995. Mais, si l'on tient compte des sociétés sorties et notamment de Prénatal et Pinault-Equipement en 1995 et de Véléclair Europe et Vestro en 1996, la progression s'établit à + 8,3 %.

Hors sociétés sorties, les évolutions de chiffre d'affaires sont les suivantes :

Dans le **Pôle Grand Public**, la croissance s'élève à + 4,5 %. Elle s'établit à + 4 % à structure pro forma. Les performances les plus notables sont enregistrées par la Redoute, la Fnac et Conforama. Prisunic a poursuivi sa politique de réduction de l'affiliation. Quant au Printemps, son activité a été fortement perturbée par les travaux de rénovation du Printemps Haussmann, dont l'essentiel s'achèvera en septembre 1997.

Le **Pôle Professionnel** est en croissance de + 8,3 %. Son recul de 1,3 % à structure pro forma s'explique largement par le contexte déprimé de la Construction en France, qui a affecté notamment Pinault Distribution, et par l'évolution défavorable du prix du cuivre et la mauvaise tenue des marchés allemands qui ont pesé sur l'activité de Rexel.

La progression de 47,4 % du **Pôle Commerce International** tient compte de l'acquisition de Scoa en 1996. Hors cet effet, le pôle a connu une évolution positive de + 5,1 %. Eurapharma, l'activité pharmaceutique de Scoa, a progressé de 7,6 %.

Conformément aux ambitions internationales du Groupe, la part de chiffre d'affaires réalisée hors de France métropolitaine a augmenté, dépassant 30 %.

■ Le **résultat d'exploitation** consolidé s'établit à 3 540 MF contre 2 991 MF fin 1995, en progression de 18,4 %. La hausse de 12,8 % de ce résultat à structure pro forma s'explique notamment par l'augmentation du taux de marge brute, conséquence d'une meilleure rationalisation des achats et d'une plus grande maîtrise de la démarque. Elle provient également de gains de productivité et d'une moindre croissance des charges d'exploitation. En conséquence, la rentabilité d'exploitation s'établit à 4,4 % contre 3,9 % en 1995, soit une progression de 0,5 point.

■ La **charge financière nette**, à 221 MF contre 554 MF l'an passé, est en forte diminution sous l'effet conjugué d'un endettement maîtrisé malgré les investissements réalisés au cours de l'exercice et de la baisse du taux d'intérêt moyen sur la période.

■ Le **résultat exceptionnel** négatif (-239 MF contre -171 MF) enregistre des provisions pour restructurations pour 182 MF.

■ Les **impôts sur les bénéfices** se sont élevés à 779 MF, contre 525 MF en 1995.

■ Le **résultat net des sociétés intégrées** s'élève à 2 070 MF contre 1 549 MF en 1995, en progression de 33,6 %.

■ Les **amortissements des écarts d'acquisition** s'inscrivent à 225 MF contre 223 MF l'an passé. Ils intègrent les compléments d'amortissements de survaleur sur la Fnac et sur les acquisitions de Rexel.

■ Le **résultat des sociétés mises en équivalence** s'est inscrit en hausse de 13,3 %. Le Pôle Crédit et Services Financiers dont l'encours a augmenté sur l'exercice de 13,3 % et la production de 14,9 %, voit sa contribution au résultat du Groupe progresser de 18,1 %, à 541 MF.

■ Le **résultat net part du Groupe** a progressé de 36,2 %. Il s'élève à 2 065 MF contre 1 516 MF en 1995.

■ Le **résultat net par action** s'inscrit à 92,2 francs contre 68 francs en 1995.

BILAN CONSOLIDE

(en millions de francs)	31.12.96	31.12.95
Actif immobilisé	27 696	25 307
Besoin en fonds de roulement	3 264	4 045*
Capitaux propres (1)	17 751	16 494
Provisions	2 344	1 933*
Endettement financier net	10 865	10 925
(1) dont part du Groupe :	*15 167*	*13 529*

* reclassé

■ Diminuant pour la quatrième année consécutive malgré les opérations de croissance externe réalisées en 1996, le **ratio d'endettement** du Groupe passe de 0,66 à fin 1995, à 0,61 à fin 1996.

■ **L'endettement financier net** s'élève à 10 865 MF, en légère baisse par rapport au 31 décembre 1995. Il représente aujourd'hui 3,2 années de capacité d'autofinancement contre 4 années l'an passé.

FLUX CONSOLIDES

■ La **capacité d'autofinancement** s'établit pour sa part à 3 326 MF contre 2 760 MF à fin 1995, en progression de 20,5 %.

■ Le Groupe a consacré à ses **investissements** en 1996 un montant de 3 930 MF dont 1 100 MF pour ses opérations de croissance externe et 1 400 MF pour ses investissements opérationnels. Il a également complété ses participations dans certaines de ses filiales, et notamment porté son contrôle à 100 % dans la Fnac et la Fnac Belgique, et à 50 % dans Rexel Inc. Les investissements en 1995 s'étaient élevés à 2 374 MF.

COMPTES SOCIAUX

Le Conseil de Surveillance a également examiné les comptes de la Société-Mère Pinault-Printemps-Redoute.

Le résultat courant de la Société-Mère s'élève à 677 MF au 31 décembre 1996 contre 1 441 MF au 31 décembre 1995. Son résultat net s'inscrit à 1 174 MF contre 1 482 MF fin 1995. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 5 juin 1997 la distribution d'un dividende de 32 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 16 francs. Ce dividende, en hausse de 30,6 % sur la période, serait versé le 1er juillet 1997.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

En 1996, les principales entrées dans le périmètre ont concerné Scoa dont CFAO a pris le contrôle, les sociétés acquises par Rexel : Schäcke en Autriche, Elektra, Hügler et HTF en Allemagne, Electra et Cepi en Italie, Selga en Suède, Utility Products Supply, et Cable & Connector Warehouse aux USA, ainsi que la société hollandaise Wolff, dans laquelle Rexel a porté sa participation à 100%. Les sociétés intégrées en cours d'année apporteront au Groupe 5,3 milliards de francs de chiffre d'affaires supplémentaire en année pleine.

Les activités existantes ont été développées : ouverture de nouveaux points de vente (Fnac à Nantes, Monaco et Barcelone, Conforama à Carcassonne, 19 agences Rexel, 4 boutiques Cyrillus,...), nouvel essor des catalogues de La Redoute, reprise de franchisés par Prisunic, acquisition de nouvelles cartes de distribution en Afrique par CFAO. Parallèlement, l'année 1996 enregistre aussi les premiers résultats de l'accent mis sur l'innovation avec, en particulier, le lancement de catalogues originaux comme "Brummell" au Printemps ou "Webco" chez Rexel, ou la création de concepts inédits comme Orcanta en Lingerie Féminine ou Fnac Direct en culture et loisirs.

EVENEMENTS RECENTS

Affirmant sa volonté de se développer sur les marchés asiatiques, Pinault-Printemps-Redoute a créé, début 1997, **PPR-Asia**, structure destinée à favoriser l'implantation du Groupe dans cette partie du monde. Dans ce contexte, la signature, le 15 mars, d'un accord de coopération avec Central Retail Corporation, premier groupe de distribution en Thaïlande et en Asie du Sud-Est, est la première étape des stratégies d'alliance que PPR a choisies pour y accélérer son développement. La première application de cet accord concerne l'étude de l'implantation de Conforama en Thaïlande.

Depuis le début de l'année, Rexel a acquis l'activité de grossiste en matériel électrique d'ABB en Autriche qui représente un chiffre d'affaires de 400 MF. Elle a également acheté 100% de Sunbridge en Grande-Bretagne dont le chiffre d'affaires atteint 70 MF, et Southland Electrical Supply qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 320 MF aux Etats-Unis. Parallèlement, Rexel a cédé le contrôle d'Omnitech Sertronique (107 MF de chiffre d'affaires), dont l'activité, dans la distribution de semi-conducteurs et de composants électroniques, ne s'inscrivait pas dans sa stratégie.

La Fnac a ouvert son 5ème magasin belge, à Wijnegem, dans la banlieue d'Anvers. La Redoute, de son côté, a lancé deux catalogues inédits : Aqualiance dans les produits de soins et AM-PM dans la décoration de la maison.

PERSPECTIVES

A fin février, malgré une tendance générale de la consommation qui reste comparable à celle observée au cours du second semestre 1996, les enseignes du Groupe enregistrent une progression de leurs parts de marché. Le chiffre d'affaires progresse de 6 %.

Le Groupe poursuivra ses efforts d'amélioration de la productivité interne et la stratégie de développement sera renforcée sous toutes ses formes : croissance interne et externe, innovation et expansion internationale.

La reprise de Wall Street permet aux marchés financiers de retrouver leur sang-froid

Après sa forte chute de la veille, la Bourse de Paris gagnait 0,72 % mercredi matin

Après deux séances consécutives de forte baisse, la Bourse de New York a réussi à se redresser mardi 1er avril et, dans la foulée les places européennes se reprenaient mercredi 2 avril dans la matinée. Les analystes continuent pourtant de craindre de nouvelles hausses des taux aux Etats-Unis pour répondre aux risques de surchauffe de l'économie américaine. Ils attendent la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi.

LA SECOUSSE partie lundi soir de Wall Street et qui s'est propagée mardi à l'ensemble des places boursières, surtout européennes, semblait toucher à sa fin mercredi 2 avril dans la matinée. Les Bourses de Paris et Londres entamaient la journée sur une reprise respectivement de 0,72 % et 0,38 %.

La veille, au terme d'une séance cahoteuse, la Bourse de New York a fini sur une hausse un peu inespérée de 0,42 % de l'indice Dow Jones, à 6 611,05 points. Wall Street avait perdu 4,3 % au cours des deux séances précédentes. Illustration de la grande nervosité des investisseurs, les coupe-circuits informatiques, qui ralentissent les programmes automatiques de vente lorsque le recul de l'indice atteint 50 points, ont été déclenchés à deux reprises. Si les analystes se sont réjouis de la capacité du marché américain à surmonter une nouvelle fois – comme en juillet et en décembre 1996 – un accès de faiblesse, ils restent prudents et n'excluent pas de nouvelles turbulences.

Car la croissance américaine continue à surprendre par sa vigueur, reflétée mardi par la publication d'une série d'indicateurs. En février, les dépenses de construction ont progressé de 2,3 % aux Etats-Unis et l'indice précurseur de l'activité a gagné 0,5 %. Enfin, en mars, l'indice d'activité industrielle calculé par l'association nationale des directeurs d'achats (NAPM) s'est établi à 55 points, après 53,1 points en février. Les experts redoutent, dans ce contexte, de nouveaux tours de vis de la Réserve fédérale pour prévenir la surchauffe économique et le retour de l'inflation et craignent que la hausse, le 25 mars, d'un quart de point du taux américain au jour le jour ne soit qu'une première étape.

Il est rare que la Fed ne procède qu'à un seul ajustement ponctuel de ses taux directeurs. Un nouveau resserrement est attendu pour le 20 mai, et peut-être un troisième à l'automne si l'économie continue à tourner à plein régime.

LE PARADOXE DES OBLIGATIONS

Le paradoxe, c'est que la crainte d'une nouvelle hausse des taux aux Etats-Unis est partagée en Europe, où les rendements obligataires remontent depuis plusieurs semaines. A Paris, le taux des obligations d'Etat à dix ans est monté mardi jusqu'à 5,91 %. Il y a un mois et demi, il était tombé aux alentours de 5,30 %. Et pourtant les économies européennes sont, à l'exception de la Grande-Bretagne, dans une situation totalement différente de celle des Etats-Unis et de leurs six années de croissance ininterrompue. En Allemagne, le chômage est à un sommet. En France, la consommation des ménages s'est repliée de 1,7 % en février et la production industrielle de 1,2 % en janvier.

La situation économique de l'Europe est d'autant plus fragile que, précisément, la remontée actuelle des rendements obligataires et le net repli du dollar – il cotait, mercredi matin, 5,62 francs après être monté à 5,80 francs il y a trois semaines – exerceront un effet de frein sur l'activité. Si ce mouvement se confirme, les exportations des entreprises européennes seront rendues moins aisées et le rythme des transactions immobilières s'en trouvera freiné.

C'est ce que craignent les opérateurs : les places boursières européennes, qui étaient fermées vendredi et lundi à l'occasion de Pâques, ont subi de plein fouet la secousse venue des Etats-Unis. Elles étaient d'autant plus vulnérables qu'elles ont gagné, en moyenne, plus de 10 % depuis le début de l'année en pariant sur la reprise économique. Mardi 1er avril, à la clôture à Francfort, avant l'ouverture de Wall Street, l'indice DAX affichait une lourde perte de 3,88 %. Amsterdam a cédé 4,37 %, les places suisses 3,38 % et Londres, qui a réussi à limiter les dégâts, 1,50 %. La Bourse de Paris, qui perdait en cours de séance jusqu'à 3,80 %, a, en définitive, abandonné 2,82 %.

P.-A D. et E. L.

COMMENTAIRE

LA « BUBA » NE FAIT PAS SON TRAVAIL

Alan Greenspan est-il coupable ? Depuis que la Réserve fédérale américaine, qu'il préside, a resserré, il y a une semaine, sa politique monétaire, rien ne va plus sur les marchés financiers internationaux. Les Bourses plongent, les taux d'intérêt remontent, le dollar recule. Déjà, un peu partout dans le monde, les industriels gémissent, les épargnants protestent et les gouvernements s'inquiètent. Compte tenu du dynamisme de l'économie américaine, de la situation de quasi-plein emploi que connaissent les Etats-Unis et des risques bien réels de tensions sur les prix, le geste de la Fed apparaît pourtant pleinement justifié. M. Greenspan s'acquitte de sa mission, qui consiste à offrir à l'économie américaine les conditions monétaires d'une croissance durable et saine, c'est-à-dire non inflationniste. A ce titre, le récent repli des marchés américains d'actions et d'obligations, qui ralentira la consommation de ménages un peu trop dépensiers et freinera les transactions immobilières, est le bienvenu.

La chute parallèle des places européennes, qui s'accompagne de surcroît d'un plongeon du dollar, constitue en revanche une catastrophe pour les économies du Vieux Continent en phase de reprise. Si ce phénomène de contagion devait perdurer, les Etats de l'Union auraient plus de mal encore à respecter les critères de Maastricht. Le seul moyen d'empêcher cette connexion fatale, injustifiée sur le plan économique, de redonner des forces au billet vert et d'éviter que Francfort et Paris suivent aveuglément les mouvements de Wall Street, serait que la Bundesbank prenne le contrepied de la Fed et réduise son principal taux directeur, inchangé depuis la fin du mois d'août 1996. Rien, sur le plan technique, ne s'y oppose : l'inflation est très faible outre-Rhin, la croissance de la masse monétaire ralentit, le chômage atteint des sommets. M. Greenspan a fait son travail. A M. Tietmeyer de faire le sien.

Pierre-Antoine Delhommais

Les banques japonaises se restructurent pour survivre

Elles tentent d'effacer leurs mauvaises créances

TOKYO
correspondance

La Hokkaido Takushoku Bank (Takugin), la plus petite des dix grandes banques commerciales japonaises, et la Hokkaido Bank, une banque régionale basée également à Sapporo, dans l'île septentrionale d'Hokkaido, ont annoncé lundi 31 mars leur fusion à partir d'avril 1998. Mises en difficulté par leurs mauvaises créances, les deux banques jouent leur survie. L'accord auquel les deux institutions sont parvenues devrait s'accompagner de mesures de restructuration : la Hokkaido Takushoku cessera ses opérations à l'étranger, et toutes deux consolideront leurs activités pour se replier sur la région d'Hokkaido. Des réductions d'effectifs sont également prévues parmi les quelque 8 400 employés des deux établissements.

COMPÉTITION

Le poids de leurs mauvaises créances et la perspective d'une plus grande compétition en vue du « big bang » de 2001 sont déterminants : la Hokkaido Takushoku, fondée en 1900, était la plus mal lotie des grandes banques commerciales, avec près de 932 milliards de yens (42,6 milliards de francs) de mauvaises créances. La maigreur de ses réserves et les pertes qu'elle accumule étaient rédhibitoires. La Hokkaido Bank est également en difficulté.

Cette nouvelle fusion intervient au moment où une autre grande banque, la Nippon Credit Bank, spécialisée dans le crédit à long terme, se restructure (*Le Monde* du 31 mars). Ses dirigeants ont annoncé officiellement, mardi 1er avril, une recapitalisation de 300 milliards de yens et l'abandon des activités à l'international. Le secteur bancaire devrait connaître d'autres mouvements de grande ampleur. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé lundi 31 mars, date de clôture de l'année fiscale 1996, à peine au-dessus des 18 000 points, soit 17 % au-dessous de ses niveaux de mars 1996. Les banques ont ainsi vu leurs profits latents sur leurs portefeuilles de valeurs diminuer de 56 % par rapport aux évaluations de septembre 1996, à mi-exercice, selon le quotidien *Nikkei Shimbun*. Cette dépréciation, associée au marasme de l'immobilier, à la perspective des réformes financières du « big bang » et à l'accumulation de mauvaises créances, devrait accélérer la disparition des moins compétitifs des établissements financiers japonais. Les résultats des vingt grandes banques, dont dix-sept avaient terminé dans le rouge en 1996, ne sont pas encore connus. Un certain nombre d'entre elles, notamment les banques de gestion de patrimoine, pourraient fusionner ou être absorbées et se replier sur des activités domestiques à l'instar des deux banques d'Hokkaido et de la Nippon Credit Bank.

Quant aux institutions de seconde catégorie, les problèmes persistent. Les trois filiales non bancaires de la Nippon Credit Bank (Crown Leasing Corp., Nippon Total Finance Inc. et Nippon Assurance Finance Service) ont déposé leur bilan, mardi 1er avril, avec plus de 2 000 milliards de yens de passif (près de 100 milliards de francs). L'annonce a provoqué l'émoi dans la communauté financière : c'est la première fois qu'une banque ne se porte pas garante des pertes de ses filiales.

Brice Pedroletti

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER Le Monde

VENTES

APPARTEMENTS

4e arrondt

4e - vue panoramique Seine et Notre-Dame, duplex dernier ét., 110 m² env. dans très bel imm. pierre de t. NOTAIRE. 01-44-77-37-63

5e arrondt

Berthollet 3/4 p. 92 m² récent, 1er ét., balc. 1 900 000 F
PART 01-43-31-80-66

5e Notre-Dame - vue panoramique - duplex 4 p. dernier étage, charme, soleil NOTAIRE. 01-44-77-37-63

6e arrondt

St-Germain-des-Prés, rue du Sabot, 2 p., 48 m², travx 950 000 F. 01-40-47-62-82

Montparnasse, p. de t., 2/3 p. 75 m², chf ind. gaz, charme, soleil 4e ét. 01-43-35-18-36

7e arrondt

SOLFERINO, bel imm. pierre de t., 210 m² divis. en 2 appts professionnels. 01-45-71-01-40

Ecole militaire beau 2 p., 50 m², 4e étg dble expo, clair 1 190 000 F. 01-42-66-36-53

8e arrondt

Me George-V, 2 p., 50 m² clair, calme, 3,20 m s/plaf. 1 100 000 F. 01-42-66-36-53

8e av. Montaigne Duplex dernier ét., imm. moderne 4/5 p. + terrasse + box NOTAIRE. 01-44-77-37-63

9e arrondt

Nouvelle Athènes, caractère, verdure, 2 salons, 3 ch., 2 b., hauteur s/plafond. 3 900 000 F. 01-42-85-05-55

11e arrondt

Bd Ménilmontant Loft 92 m², refait à neuf 01-43-59-14-05

12e arrondt

12e SUR COULEE VERTE 3/4 p. de caractère en angle, 2e, asc., balc., p. de taille parfait état, 97 m². 2 450 000 F Tél. : 01-43-40-48-96

13e arrondt

Pl. Italie, stand., dern. ét. en duplex 4/5 p., 112 m², 2 bains, balc., park. 01-43-35-18-36

14e arrondt

Montparnasse, gd std, 5 p., 111 m² (3 ou 4 ch.) 2 bains, petite terras., park. 01-43-35-18-36

VAVIN/OBSERVATOIRE
58 m². 970 000 F
SOLEIL. 01-43-20-32-71

Alésia, imm. réc. except., dern. ét., stud., 23 m² + 20 m terrasse, calme, pl. sol. 01-43-35-18-36

15e arrondt

Me Dupleix, beau p. de t., asc. 4e ét., 3 p., 51 m², 5e ét., 2/3 p. 58 m², bal. 01-43-35-18-36

A vendre **Paris 15e** place d'Alleray, **immeuble en rénovation,** 2 pces, 53 m², 2e étage, 1 117 000 F ; 4 pces 82 m², 2e étage. 1 840 000 F. Pour rendez-vous téléphone 01-45-49-52-52

16e arrondt

TROCADERO AV. PAUL DOUMER
stand., 122 m² env. triple récept., 2 chbres, 2 bains balcon, 6e asc., 3 290 000 F SAFAR. 01-47-64-95-11

4/5 p. à Pergolèse av. jard. 72 m² ds très bel imm., p. de t. box voiture. 1 820 000 F 01-40-47-62-82

17e arrondt

17e Wagram, très bel imm. pierre de t., 3e ét., 5/6 p. beaux volumes de récept. NOTAIRE. 01-44-77-37-63

20e arrondt

20e, 3 p., 95 m² dernier ét. + 100 m² terrasse + parking 2 400 000 F. IP. 01-48-83-32-88

20e LOFT, 84 m², en 2 p. s/cour, clair et calme, très belles prestations 1 290 000 F. IP 01-48-83-32-88

20e Loft original en r.-d.-c. ss/verrières, 235 m², 6 m de haut, calme et clair, park. 3 250 000 F. IP. 01-48-83-32-88

91 ESSONNE

Morsang-s-Orge. Essonne appartement proche parc 6e étage 82 m², RER C à 10 mn commerces à proximité Tél. : 01-69-51-30-77

92 HAUTS-DE-SEINE

4 p. à Montrouge, 96 m², 6e ét., vues balcon, av. de la Marne. 960 000 F. 01-40-47-62-82

PARTENA
Elysée

Neuilly face Seine superbe 7 p., 2e, 3e, dernier étg. dans hôtel partic. terrasse, balcons 5 900 000. 01-42-66-36-53

Boulogne, 5 p. Pont-de-Sèvres, 115 m², park. 1 250 000 F. Tél. : 01-43-59-14-05

Levallois-Neuilly immeuble de standing plusieurs 2 pièces de 49 à 53 m² parking sous-sol 01-34-80-65-53

94 VAL-DE-MARNE

94 St-Mandé, 50 m du bois 2 p. de charme, 40 m², parfait état + 20 m², terrasse 950 000 F. IP. 01-48-83-32-88

Saint-Mandé, près du bois 160 m² en duplex, 5 chbres 2 burx, 2 s. de b., salon, parquet, cheminées. Px : 2 830 000 F ERA Ag. du Lac. 01-48-08-59-59

PROPRIÉTÉS

Très rare - à saisir à 60 mn de Paris sud, Montargis gare SNCF, golf, équitation. Ancien couvent Renaissance offrant 400 m² habitable de suite réparti en réception, 6 pièces principales, ancien dallage, 5 chambres parquet chêne, bains, WC. En retour d'équerre : ancienne ferme XVIIIe siècle. Maison de gardien, grange, garage, boxs chevaux. Splendide parc arboré 12 000 m² clos. Prix total : 1 800 000 F, crédit possible. Tél. : 02-38-85-22-92. 24 h/24.

FERMETTE

100 km Paris (28) 1 heure par autoroute Fermette restaurée 220 m² sur jardin 3 200 m². 700 000 F. T. 01-47-45-72-46.

MAISONS

ILE D'ARZ. Golf du Morbihan. Maison 91 m² sur 650 m², s. de b., salon, cheminée, 3 ch., cuis. équip. 2 s. de bains, garage. 1 250 000 F. Tél. : 02-97-44-30-64

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

J. Gala Immobilier ch. pr client. sérieuse en attente réc. stand. ou bel anc. 4e Marais, R. G. ou bon 9e du 3 au 8 p. de 50 à 200 m², prix du marché, tél. : 01-43-35-18-36 même soir.

LOCATIONS

PARIS

GAMBETTA petit 2 p., 2e étage, clair, 3 fenêtres, tout confort, proximité métro et commerces 3 200 F CC, libre immédiatement. Tél. : 01-40-33-11-07. Rép.

12e Près Daumesnil 2 p., 43 m² récent parking 3 920 + ch. 01-43-61-88-36

15e Me Commerce, beau 3 p. 4e, asc., clair, calme. 6 500 h. ch. 01-42-66-36-53

19e, Me Laumière, beau 2 p., 55 m², 2e, asc., terrasse, park. 5 600 net. 01-42-66-36-53

ETOILE BEAU 3/4 P. 6e, asc., clair, calme, parking. 8 700 h. ch. 01-42-66-36-53

Me Dupleix, studio 30 m², balcon expo sud, 3e, asc., cuis. et s.d.b. séparées. 3 450 F, ch. et chauff. compris. 01-39-64-24-81 de 14 heures à 17 heures

DEMANDES

INTER PROJETS rech. Est parisien maisons de standing à louer et VOLUMES ATYPIQUES à louer ou à vendre. 01-42-83-46-46

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

3e MARAIS local profes. ou ccial de caractère 40 m² calme, 4 500 F ch. comp. H.T. IP : 01-48-83-32-88.

Locx profes. de caractère – 11e BASTILLE 100 à 350 m² refait à neuf 1 245 F CC le m²/an/H.T. – BELLEVILLE 150 m², 13 750 F ch. comp. mois H.T. Possibil. 300 m² IP : 01-48-83-32-88.

Payez moins d'impôts en investissant dans les villes qui réussissent : Paris, Orléans, Toulouse et Montpellier

Avec **Pragma-Pragec**, spécialiste de l'immobilier neuf, bénéficiez d'un privilège fiscal exceptionnel : **loi Périssol, gestion assurée + garanties locatives.**
Service documentation rapide : 01.49.52.04.04

MILAN - ITALY
PRIME LOCATION C.B.D.
HIGH STANDING
SELLS
OFFICES
600 sqm.
and 100 sqm. boxes
COMPLETE EFFICIENCY
Immobiliare Metanopoli S.p.A.
Eni Group
GESVI/COMM
20097 S. DONATO MIL.SE MI ITALY
FAX. + 39 - 2 - 5207612

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

DÉCORATION

RÉNOVATION - DÉCORATION FRESQUES MURALES
Appartements - bureaux
AGORA
Tél. : 01-44-15-86-04.

VACANCES TOURISME LOISIRS

CHAMONIX Appt 4/5 pces ds village du Lavancher, 2 ch., cheminée, jardin, calme. Mois d'août. Tél. : 04-50-54-05-44

3 heures de Paris par TGV
JURA
Toutes saisons (près Métabief) en pleine zone nordique. ambiance familiale et conviviale chez **ancien sélectionné olympique,** location studio indép. et chbres en pension ou demi-pension. Activités : pêche, randonnées pédestres et VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Rens. et réserv. : 03-81-49-00-72.

Le Monde IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ LES CONSEILS DE LA FNPC

FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT NEUF

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite amortissement "Périssol" remporte un grand succès.
Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les **logements locatifs neufs** achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.

- Le **déficit foncier** correspondant est **imputable sur le revenu global** dans la limite d'un **plafond de 100 000 francs.**
- **La fraction du déficit foncier non imputable** sur le revenu global peut être **reportée** sur les revenus fonciers des années ultérieures, pendant **10 années.**

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT À LA F.N.P.C.
(fédération nationale des promoteurs-constructeurs)

PARIS RIVE DROITE

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie :
du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F et 2 pièces à partir de 690 000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

Rue Saint-Sébastien

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

Du studio au 2 pièces.
Amortissement Périssol.

Au cœur du 11e arrondissement, dans une rue calme, une résidence de grand standing.
Renseignements et ventes : **01 47 12 54 44**

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18 800 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement **à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro.**
Très belles prestations : **nombreux balcons et terrasses**, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

PARIS RIVE GAUCHE

15e arrondissement

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

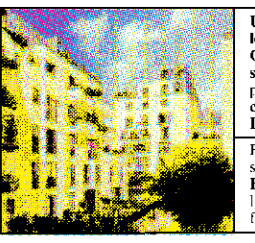

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de **très grand standing** sur **jardins intérieurs : 47** appartements du studio au 5 pièces duplex, balcons, terrasses, caves et parkings en sous-sol. **Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !**
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne

L'Impérial
8-10, rue d'Aguessau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de **27 appartements seulement** du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.

Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle de l'avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, **beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.**

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans un résidence de standing, **beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.**

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

92 Neuilly

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la **partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte,** caractérisée par **sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.**
Architecture raffinée et prestations **de très grande qualité.** Les appartements ont été conçus pour vous assurer **confort et qualité de vie** (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

94 Maisons-Alfort

Les Académies de Maisons-Alfort

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs.

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire" STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 280 000 F.
Revenus locatifs garantis.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et ventes : Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

PRESTIGE ET CARACTÈRE

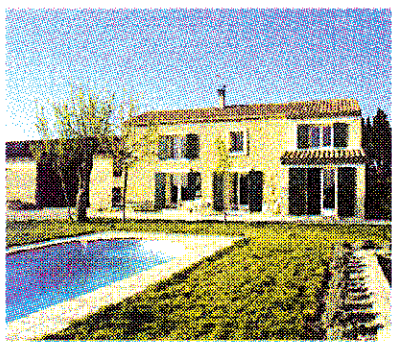

VAUCLUSE
En bordure Drôme Provencale
Mas en pierre restauré avec authenticité (sol terre cuite) 170 m² habitable + grange 100 m² au sol. Piscine 10 x 4 sur terrain 5 000 m² arboré, puits, bassin au milieu des vignes ensoleillé. **BELLE VUE.**
Réf : 840 Prix : 1 430 000 francs
Bastides, Mas et Demeures de caractère disponibles
Région : Sud Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard.
MICHEL ORIOL
DELTA IMMOBILIER
9, av. Gal de Gaulle - 26130 St-Paul 3 Châteaux
Tél 04 75 98 72 59 - Fax 04 75 98 74 07

BORDEAUX
Entre Bordeaux et Saint-Emilion
A 1/2 heure de l'aéroport, splendide propriété vallonnée de 35 ha clôturée. SITUATION PRIVILEGIEE très calme. MAGNIFIQUE DEMEURE 500 m² plus dépendances.
QUALITES RARES.

Propriétaire
Tél. 05 56 72 49 50 et 05 56 72 42 45
Fax 05 56 72 49 41

EN PROVENCE
Pied du Ventoux *exclusivité*
Au coeur d'un village tous commerces, maison de village rest., S.H. 125 m², jardinet, terrasse, balcon, hall, cuis. équip., séj. 35 m², salon 35 m², bureau, 3 chbs, sdb, cave 12 m². **BELLE VUE DÉGAGÉE. BONNES PREST. BCP DE CHARME. UNIQUE.**
Réf : 1200 - Prix : 770 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

CHÂTOU
Quartier résidentiel
Proximité de la gare et de tous commerces, charmante propriété de caractère (1880). Réception de 100 m², 6 chbres, 3 bains, grande cuisine équipée, pavillon de gardien comprenant séjour et 2 chbres. Le tout élevé sur un beau jardin boisé de 1 300 m².
Parfait état général.
Réf : D.2218

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59

EN PROVENCE *exclusivité*
300 mètres des commerces
Beau mas de village mitoyen en pierres, rest., S.H. 280 m², dép. 130 m², parc clos 1 500 m², piscine, hall, cuis. équip. séj., sal. chem., 6 chbs, 2 sde, sdb, salle de jeux 40 m², garages, cave, cuis d'été, magnanneraie 70 m², (poss. appart. indép.). **BONNES PRESTATIONS.**
Réf : 1199 - Prix : 1 850 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

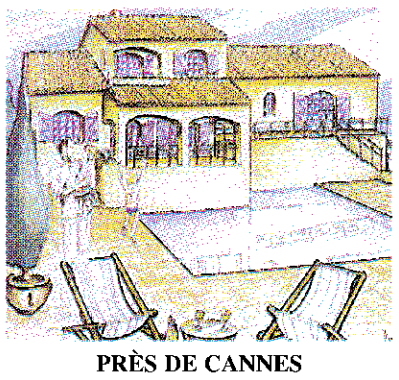

PRÈS DE CANNES
CASTEL
Castel provençal neuf. 4 ch, 4 sdb, grandes réceptions, terrain privatif 2 000 m², piscine, garage. Dans un parc de chênes verts de 100 Ha inconstructible. Centre commercial, écoles... à 3 mn, Cannes à 15 mn par voie rapide.
Livrable 6 mois après décision.
Prix : 1 750 000 francs

Propriétaire
Tél. 04 93 40 75 56
Fax 04 93 40 75 70

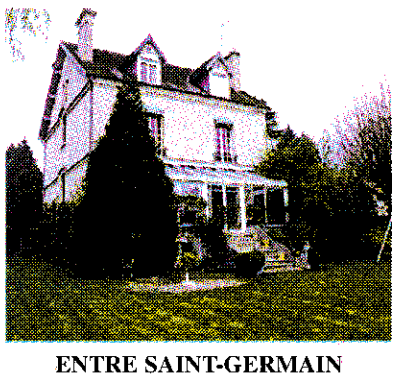

ENTRE SAINT-GERMAIN
ET MAISONS-LAFFITTE
Dans un cadre de verdure exceptionnel, vue dégagée sur Paris, très charmante propriété. Réception 65 m² + bureau, 7 chambres, 3 bains.
EN EXCELLENT ETAT.
Beau jardin arboré de 900 m².
Réf : D 2396 - Prix : 4 200 000 francs

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59

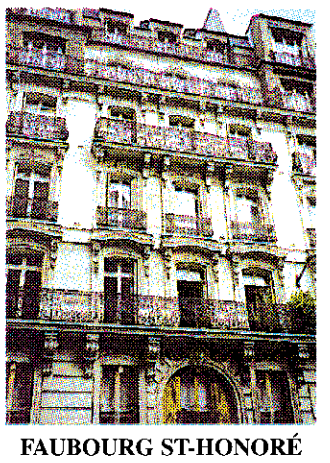

FAUBOURG ST-HONORÉ
Bel immeuble haussmannien
Pierre de Taille
5 pièces, 5è étage, balcon soleil :
- 3-4 chambres rénovées 145 m² : 3 750 000 francs,
- 3 chambres 125 m² à rénover : 2 750 000 francs.

COMADIM GROUPE BNP
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26

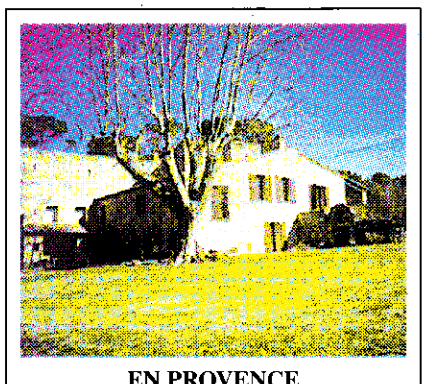

EN PROVENCE
T.B. propriété en pierres rest., SH 280 m², dép. 200 m², terrain 47 ha en forêt, dont 2 ha de parc, cuis. équip., salon, séjour, chem, bureau, 4 chbs, sde,sdb, pièces à aménager, cave, garage, combles, terrasses.
VUE DÉGAGÉE, T.B. PRESTATIONS.
NOMBREUSES POSSIBILITÉS
Réf : 1188
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

CHAQUE SEMAINE RETROUVEZ VOS RUBRIQUES IMMOBILIÈRES "NEUF ET RÉSIDENTIEL" & "PRESTIGE ET CARACTÈRE"

Les actionnaires de Suez approuvent la fusion avec la Lyonnaise des eaux

LES ACTIONNAIRES DE SUEZ, réunis le mardi 1er avril, ont *« approuvé à l'unanimité le principe »* d'une fusion avec la Lyonnaise des eaux. Comme le demandait Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, représentant certains actionnaires qui veulent toucher une récompense de leur patience avant la fusion, le conseil d'administration a arrêté le paiement d'un *« dividende exceptionnel pour tenir compte de la plus-value sociale réalisée* [3,4 milliards de francs] *lors de la vente de la Banque d'Indosuez »*. Officiellement, le montant du dividende n'a pas été arrêté. Il pourrait avoisiner les 2,5 milliards de francs. La somme versée aux actionnaires de Suez sera prise en compte dans le calcul des parités de fusion avec la Lyonnaise.
Après deux années de pertes, Suez est redevenu bénéficiaire, affichant un résultat net de 843 millions de francs. Le résultat courant à 2,3 milliards de francs est en hausse de 38 %. Mais l'immobilier a encore coûté 2,5 milliards de francs de perte l'an dernier. Suez a dû aussi provisionner 500 millions de francs pour dépréciations de titres subie à la fusion AXA-UAP.

DÉPÊCHES

■ **CHÂTEAU AUSONE** : François Pinault ne pourra pas acquérir Château Ausone, l'un des deux seuls premiers grands crus classés A de Saint-Émilion. Les héritiers de ce cru prestigieux, Alain et Catherine Vauthier, ont racheté la moitié des droits indivis détenus par leur grand-tante Hélyette Dubois-Challon, pour 60 millions de francs.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : le PDG de France Telecom, Michel Bon, étudie la possibilité de créer des stock-options à l'intention d'un millier de cadres de France-Télécom après sa privatisation partielle le mois prochain, a indiqué, mardi 1er avril, la direction de l'opérateur public. Ce projet est violemment critiqué par la fédération syndicale SUD-PTT.

■ **COMPUSERVE : le prestataire de services en ligne** America Online (AOL) envisage le rachat de son rival américain CompuServe, selon le *Washington Post* du mercredi 2 avril. La veille, l'action CompuServe avait vivement progressé en Bourse grâce à une information du cabinet d'étude Wall Street Strategies évoquant des rumeurs de rachat par AOL, confronté à une saturation de son réseau depuis que l'entreprise facture la connexion à Internet selon un forfait mensuel plutôt qu'en fonction du temps de connexion.

■ **BOSCH : le groupe allemand** Bosch a racheté, mardi 1er avril, le fabricant danois de téléphones portables Dancall à la société britannique Amstrad, pour 960 millions de couronnes (847 millions de francs). Dancall, qui emploie 640 personnes, produit environ un million de téléphones par an.

■ **PROCÈS : Dow Chemical a engagé une action en justice contre General Electric** (GE), l'accusant de recruter systématiquement ses employés détenant des secrets commerciaux et travaillant dans sa filiale d'équipements automobile et de matières plastiques.

■ **SITA : la filiale propreté** (collecte, traitements de déchets) de la Lyonnaise des eaux a réalisé, en 1996, un bénéfice net de 260 millions de francs, en hausse de 10,2 % par rapport à 1995. Le chiffre d'affaires de Sita s'est élevé à 9,25 milliards (+ 15,3 %).

■ **GAZ DE FRANCE : le contrat État-entreprise**, qui définit les relations de GDF avec les pouvoirs publics pendant trois ans, a été signé mardi 1er avril par le ministre de l'industrie Franck Borotra. Evoquant la future libéralisation du marché européen du gaz, il a déclaré souhaiter *« une directive le plus rapidement possible »*, rappelant les trois conditions posées par la France : pas de dérégulation généralisée, pas de remise en cause des approvisionnements à long terme ni de l'organisation de la distribution du gaz.

Bill Clinton propose de financer les routes américaines par les péages

Le Congrès est fermement opposé à la remise en cause de la gratuité

Tous les six ans, les Etats-Unis fixent les grandes orientations de leur politique d'infrastructures. Les taxes sur l'essence ne suffisent plus, aujourd'hui, à financer les nouveaux projets routiers. Bill Clinton propose de généraliser les expériences de péage, aujourd'hui limitées à quelques projets locaux. Une véritable révolution culturelle pour les automobilistes américains, habitués à traverser gratuitement le pays.

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

« Ne vous arrêtez-plus, payez ! » Pour échapper aux autoroutes saturées, les automobilistes californiens ont désormais le choix, sur l'autoroute SR91 dans le comté d'Orange. Pour 15 francs aux heures de pointe (3 francs aux heures creuses), ils peuvent utiliser le terre-plein central de cette autoroute concédé à un consortium privé – dans lequel figure le français Cofiroute – aménagé en deux fois deux voies à péage. Réservées aux abonnés, ces voies, qui permettent de gagner plus de vingt minutes sur un trajet de 16 kilomètres, ont déjà séduit près de 80 000 usagers.

Ce type d'expérience demeure marginal au pays des *freeways,* vaste réseau de 65 000 kilomètres d'autoroutes gratuites. Depuis les années 50, Washington prend à sa charge 80 % des coûts de construction de ces liaisons entre Etats, instrument d'intégration. Conséquence, dans ce pays libéral, l'Etat fédéral finance 46 % des dépenses d'infrastructure. Cet effort national a été financé par une taxe de 18,3 cents par gallon (ce qui porte le litre de super, toutes taxes comprises, à 2,20 francs). Mais, en raison des progrès réalisés en matière de consommation des véhicules, le montant de cette taxe (24 milliards de dollars par an) ne suffit plus.

Après avoir autorisé les Etats à instaurer des péages sur de nouveaux ouvrages et des routes d'intérêt local, le président américain, Bill Clinton, envisage de généraliser cette possibilité. Le programme fédéral pluriannuel des infrastructures terrestres (Nextea), présenté par Bill Clinton à la mi-mars, a fait l'effet d'une bombe : le président propose d'autoriser les Etats à faire payer les automobilistes sur le réseau fédéral. Les *freeways* ne mériteraient plus leur nom.

Le Congrès a immédiatement pris position contre cette initiative. Outre les sollicitations du lobby automobile, les élus sont sensibles aux protestations de leurs électeurs, qui ne veulent pas payer deux fois leurs autoroutes, via les taxes et les péages. La tarification des routes est pourtant vivement souhaitée par les écologistes et les promoteurs routiers, les uns y voyant un moyen de sensibiliser les automobilistes aux problèmes de pollution, les autres espérant ainsi trouver le financement de projets que les pouvoirs publics ne peuvent plus payer.

LES LEÇONS D'EUROTUNNEL

Malgré l'opposition du Congrès, le lobby autoroutier évalue à près de 3 000 kilomètres le potentiel d'investissement dans les routes à péage d'intérêt local, soit environ 40 milliards de dollars au cours des vingt prochaines années. Reste à trouver les investisseurs privés. Tirant les leçons de l'expérience d'Eurotunnel en Europe, ils exigent une rentabilité à la hauteur des risques encourus. Sur l'autoroute privée du comté d'Orange, le concédant a obtenu des autorités le droit d'atteindre une rentabilité de 17 % sur son investissement en augmentant les tarifs à sa guise.

Pour les pouvoirs publics, il n'est pas question de sacrifier au culte de l'automobile. *« Les Américains ont décidé une fois pour toutes qu'ils conduiraient des automobiles, dussent-ils passer des heures sur des autoroutes saturées. Les hommes politiques l'ont compris et ils construiront de nouvelles routes pendant encore de longues années »,* explique Jeff Nelligan, porte-parole de la commission des transports de la Chambre des représentants. La présentation du Nextea ne fait pas exception à cette règle pragmatique : alors que le budget fédéral annuel des transports augmentera d'à peine 10 % au cours des six prochaines années (177 milliards de dollars), la part réservée aux autoroutes croîtra de plus de 30 %.

Près de 22 milliards de dollars seront consacrés par les autorités fédérales, chaque année, au financement et à l'entretien des routes, notamment du réseau autoroutier fédéral, qui représente moins de 1 % des routes américaines mais concentre 26 % du trafic. La commission des transports de la Chambre des représentants évalue le budget minimum pour l'entretien du réseau existant à 33 milliards de dollars par an.

Refusant l'introduction des péages, la commission des transports de la Chambre des représentants (républicains) va proposer que la totalité de la taxe pétrolière soit affectée au financement des infrastructures, alors qu'aujourd'hui un quart des recettes est affecté au financement du déficit du budget fédéral. Le Congrès pourrait également demander le déblocage de la cagnotte de 23 milliards de dollars, constituée lors du programme pluriannuel précédent.

Quels que soient les arbitrages rendus, le nouveau programme d'infrastructures de Bill Clinton sera adopté par le Congrès avant la fin de l'année. Gloria Jeff, directeur chargé des routes au ministère des transports, explique que, *« si le Congrès tarde à adopter le projet de loi, à partir du 1er octobre nous continuerons de percevoir la taxe pétrolière mais nous ne pourrons dépenser les crédits correspondants ! »*. C'est certainement là l'argument décisif.

Christophe Jakubyszyn

Le transport local devra se passer des aides fédérales

NEW YORK
de notre envoyé spécial

L'autorité de transport de la métropole new-yorkaise (MTA) est en passe de réussir son pari : devenir financièrement autonome, après l'annonce de la suppression prochaine de la totalité des subventions d'exploitation fédérales. Elles ne représentent désormais plus que 1 % des recettes de la MTA qui bénéficie, il est vrai, d'une situation particulière : plus de 80 % des déplacements dans et vers Manhattan se font dans les transports publics. Les usagers du métro financent aujourd'hui plus de 88 % des coûts d'exploitation (contre moins de 50 % à Paris par exemple). Pour parvenir à ce résultat, la MTA a quand même dû augmenter de 20 % ses tarifs et entreprendre un plan de réduction de ses coûts de 10 % (3 milliards de dollars entre 1995 et 1999).

La perception des péages sur les ponts et les tunnels qui conduisent à la presqu'île new-yorkaise lui permet d'utiliser les recettes excédentaires (25 %) pour promouvoir les transports publics. Si elle réussit à boucler son budget d'exploitation grâce aux taxes locales sur l'essence (18 % de ses recettes), la MTA ressent durement la politique d'austérité fédérale pour ses investissements. L'agence pour le développement urbain estime que la MTA devra investir plus de 20 milliards de dollars dans les vingt prochaines années pour adapter son réseau de trains express régionaux à la modification de la géographie des transports domicile-travail. Or les engagements fédéraux et locaux ne s'élèvent pour le moment qu'à 5 milliards de dollars.

ASPHYXIE

La situation est beaucoup plus dramatique dans une ville comme Washington où le métro, qui a coûté 8,8 milliards de dollars, est au bord du gouffre avec un taux de remplissage de 17 %. Partout, les autorités locales sont asphyxiées, au moment où la Cour suprême vient de fixer aux deux tiers la majorité requise lors des referendums sur l'augmentation des taxes locales (contre 50 % actuellement). Interdites d'emprunts, elles doivent se résoudre à réduire leurs ambitions et à laisser se dégrader les transports publics et les infrastructures. A San Francisco, le réseau de bus vient d'être réduit de 5 % faute de crédits.

C. J.

Le marché automobile français en chute libre

LES CONSTRUCTEURS automobiles vont probablement devoir revoir leurs prévisions à la baisse : le marché français des voitures, dont ils attendaient un recul de 10 % en 1997, a maintenant de fortes chances d'être plus mauvais que prévu. Sur les trois premiers mois de l'année, il a, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), reculé de 26,5 %, à 407 018 immatriculations. Un niveau à peine plus élevé que celui du premier trimestre 1993, l'année noire de l'automobile française.

« La tendance est positive : en janvier, les ventes avaient baissé de 33,6 %, en février de 24,6 % et en mars de 21 % », rétorque-t-on au CCFA. Les commandes de mars, un indicateur des ventes à venir, sont mauvaises : elles seraient en baisse de 25 %. On peut d'ores et déjà penser qu'août, septembre et octobre seront mauvais. L'arrêt de la prime Juppé à fin septembre avait stimulé les ventes d'août et septembre. Octobre avait encore bénéficié de la prime, dans la mesure où les voitures livrées, donc immatriculées, durant ce mois avaient souvent été achetées avant le 30 septembre.

Certaines marques étrangères ont déjà révisé leurs prévisions sur le marché français. Volkswagen table désormais sur un recul de 13,2 %. Officiellement, les constructeurs français et leur association maintiennent leurs prévisions. *« L'effet d'anticipation lié aux primes à la casse est en train de s'atténuer. Par ailleurs, les voitures achetées entre 1989 et 1992 vont devoir être renouvelées »*, estime Yves de Belabre, président du CCFA. En privé, certains reconnaissent que le recul du marché français devrait être d'au moins 13 %.

Un mauvais début d'année

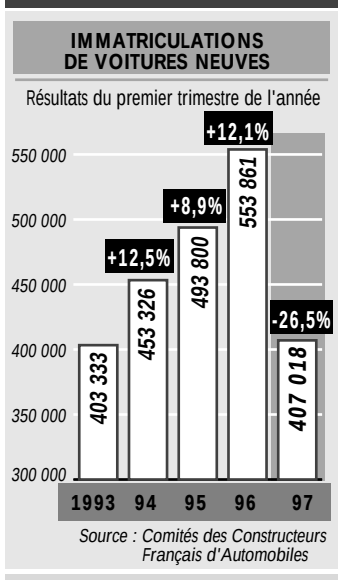

Sur le premier trimestre, le marché a à peine été supérieur à celui de 1993, l'année noire de l'automobile française.

Dans ce contexte morose, les marques françaises ont globalement régressé sur leur territoire par rapport à l'année précédente : leur part de marché au premier trimestre 1997 s'est élevée à 55,6 %, contre 57,2 % sur les trois premiers mois de 1996. Renault a regagné du terrain, après avoir fortement reculé l'an dernier : son taux de pénétration de janvier à mars 1997 s'est élevé à 28,4 %, contre 27,6 % un an avant. Mais le mois de mars lui a été moins favorable. L'ex-Régie profite de l'effet Scenic, son monospace moyenne gamme, et du renouvellement de son haut de gamme avec le nouvel Espace et la nouvelle Safrane.

PSA, en revanche, a vu son taux de pénétration passer de 29,6 % au premier trimestre 1996 à 27,3 % au premier trimestre 1997. Les deux marques du groupe, Peugeot et Citroën, sont en recul. Elles ont, certes, souffert d'un mois de janvier exécrable, où le groupe avait tenté de limiter les promotions tous azimuts. Mais, en mars, elles étaient toujours en recul.

Du côté des marques étrangères, le groupe Volkswagen continue de grignoter des parts de marché. A la fin mars, le groupe allemand représentait 10,7 % des ventes d'automobiles dans l'Hexagone, contre 9,4 % un an avant. Son taux de pénétration approche dangereusement celui de Citroën, de 11,2 % sur le premier trimestre 1997. GM Europe a également progressé, avec une part de marché trimestrielle de 7,9 % (6,8 % un an avant).

Fiat et Ford ont, en revanche, reculé. Le groupe italien, avec ses petites voitures relativement bon marché, avait été l'un des grands gagnants de la prime Juppé. Il subit aujourd'hui le contrecoup de son arrêt, d'autant que la lire s'est, entretemps, réévaluée. Les marques japonaises ont gagné 0,5 point de part de marché à 4,2 % au premier trimestre 1997. Dans moins de trois ans, leurs ventes en France et en Europe seront complètement libres et ne seront plus soumises à quota.

Virginie Malingre

On peut entreprendre et gagner là où il fait bon vivre. A Castres-Mazamet, on sait cela depuis toujours.

Entre Toulouse, Barcelone et Montpellier, Castres-Mazamet est le plus important pôle industriel et de recherche privée. 85.000 habitants y bâtissent ensemble leur avenir.

Cœur industriel d'un bassin d'emploi de 150.000 habitants, au sud du Tarn, l'agglomération de Castres-Mazamet est structurée depuis 1993 en un district qui regroupe seize communes.

L'intercommunalité associe pleinement les acteurs économiques et les partenaires sociaux, autour d'une ambition partagée : développer un territoire où la culture industrielle mêle esprit d'entreprise et savoir-faire, avec qualité de vie.

Chaque jour, les entreprises de Castres-Mazamet réussissent sur le marché mondial.

Ce sont les filateurs, tisseurs, bonnetiers, ennoblisseurs du textile, qui forment le premier pôle français de laine cardée, premier employeur local.
Ce sont les industriels du délainage et de la mégisserie, avec leur expérience du commerce international, ainsi que les négociants présents sur toutes les places lainières du monde.
Ce sont les Laboratoires Pierre Fabre, deuxième groupe pharmaceutique indépendant et deuxième entreprise de la dermo-cosmétique en France, dont la réussite illustre de façon exemplaire le dynamisme des entrepreneurs de Castres-Mazamet.
Ce sont les autres entreprises de la chimie, celles de la mécanique et de la robotique, celles du granit, de l'agroalimentaire, du bois.
A Castres-Mazamet, l'initiative locale a généré un réseau dense de pme, orienté vers l'export que de grands groupes ont rejoint : Renault Automation, Air Liquide, Valéo, Bayer...

Chaque jour, à Castres-Mazamet, le soleil se lève sur une nature toujours plus belle.

La Montagne Noire, le paysage sculpté du massif du Sidobre, les Monts de Lacaune offrent à la découverte de vastes espaces préservés.
Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc s'étend sur ces terres d'où l'eau coule en sources minérales ou en ruisseaux sur deux versants, l'un vers la Méditerranée, l'autre vers le bassin de la Garonne.
Les professionnels du tourisme savent faire découvrir toutes les richesses de ses paysages, de son patrimoine et de sa gastronomie.
Dans ce pays de forêts et de lacs, tous les loisirs sont possibles, toutes les évasions aussi : Castres-Mazamet est à deux pas des rivages méditerranéens et des pistes de ski des Pyrénées, à moins d'une heure de Toulouse, entre Albi et Carcassonne.
Ce territoire chargé d'histoire bénéficie d'un environnement d'exception, où l'on trouve encore la nature "dans tous ses états".

Chaque jour de nouveaux projets deviennent réalité et l'agglomération de Castres-Mazamet se développe.

La plate-forme aéroportuaire de Castres-Mazamet est desservie quotidiennement par des vols réguliers avec Paris et Lyon, et ouverte au trafic d'affaires. A proximité immédiate, investisseurs, créateurs d'activité, hommes d'affaires peuvent se retrouver sur le nouveau site "Le Causse-Espace d'entreprises". La présence sur place de services performants, regroupés bientôt dans un centre de ressources, permet d'accueillir les entrepreneurs dans les meilleures conditions, et de répondre à leurs attentes. Séminaires, colloques, expositions, opérations de relations publiques sont possibles dans ce nouvel espace.
Déjà pionnière dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'agglomération est en train de se doter d'un réseau haut débit et d'un téléport.*

**L'IUT accueille dès la rentrée prochaine un 2ème département "services et réseaux de communication".*

district
Castres-Mazamet

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 2 avril en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en progression de 0,94 %, à 18 037,30 points.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hong-kong. L'once s'échangeait à 351,40-351,70 dollars, contre 350,70-351,30 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,6695 mark et 5,6231 francs.

■ WALL STREET s'est légèrement ressaisi, mardi 1er avril. A l'issue d'une séance irrégulière, l'indice Dow Jones s'est établi en hausse de 27,57 points (+ 0,42 %), à 6 611,05 points.

■ LES COURS du pétrole ont légèrement baissé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril *« light sweet crude »*, échéance mai, a perdu 13 centièmes à 20,28 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↘	↗	↘	↗	↗	→	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Petit rebond à Paris

PROFITANT de la petite reprise de Wall Street mardi soir, la Bourse de Paris a entamé la séance du mercredi 2 avril sur une hausse de 0,60 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 affichait une progression de 0,63 % à 2 597,96 points.

Comme les autres places financières, la Bourse de Paris avait subi, la veille, une très forte correction après le vif recul de Wall Street au cours des séances du jeudi 27 et du lundi 31 mars. En recul de 2,69 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait fini à 2 581,82 points, sur une perte de 2,82 %. En cours de séance, l'indice a perdu un maximum de 3,80 % à 2 556,15 points. Cette retraite s'est faite en bon ordre : le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevant à 6,6 milliards de francs, un chiffre plutôt modeste à comparer aux 8,8 milliards réalisés jeudi dernier par exemple. La semaine dernière le CAC 40 avait regagné 2,3 %, une fois annoncée la hausse d'un quart de point de ses taux directeurs par la Réserve fédérale, une décision largement anticipée par les marchés. Mais, à New York, les milieux financiers sont convaincus que ce tour de vis sera suivi d'autres en raison d'une économie qui tourne à plein régime.

Du côté des valeurs, les écarts les plus importants à la baisse se situaient entre 3,5 % et 8 %.

Indice CAC 40 sur un an

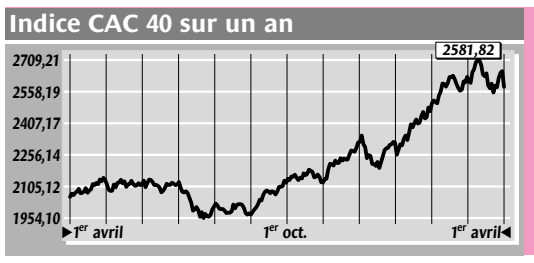

CAC 40/5 jours

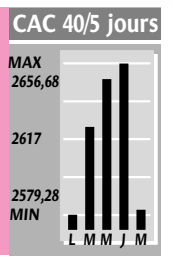

CLF-Dexia France, valeur du jour

EN DÉPIT d'un résultat en nette hausse, CLF-Dexia, le numéro un en Europe du financement des collectivités locales, a terminé la séance sur un recul sensible, mardi 1er avril à la Bourse de Paris dans un marché en forte baisse. Le titre s'est inscrit en clôture en recul de 7,6 %, à 561 francs. Selon les boursiers, l'action a pâti d'un changement de notation de la société de Bourse Cheuvreux de Virieu. Cette dernière estime que le titre, désormais bien valorisé, n'a plus de potentiel de hausse après son récent parcours. Depuis le début de l'année, l'action CLF-Dexia affiche un gain de 24,2 %.

CLF-DEXIA sur un mois

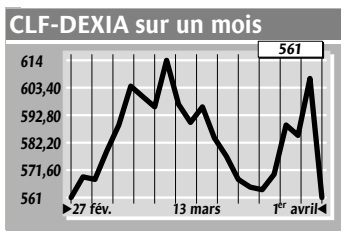

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

	Cours au 02/04	Var. % 01/04	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
Lebon	220	+4,66	+28,57
GTM-Entrepose	310	+4,37	+29,16
Gaumont #	399,90	+3,54	−7
Bouygues	571	+3,44	+6,13
Thomson-CSF	191	+3,29	+13,48
GAN	157	+3,28	+49,52
SGE	122	+2,95	+8,92
BIC	858	+2,87	+10,28
Chargeurs Intl	366	+2,80	+42,41
CS Signaux(CSEE)	297	+2,59	+26,43
BAISSES, 10h15			
Rue Imperiale(Ly)	5620	−3,10	+10,19
Moulinex	125,50	−2,71	+11,13
Via Banque	211,60	−2,48	+23,02
Valeo	361	−2,43	+12,81
BIS	495	−1,98	−7,12
Saint-Gobain	795	−1,85	+8,31
Sidel	431	−1,82	+20,72
NRJ #	765	−1,79	+16,26
Nordon (Ny)	440	−1,78	+19,89
Michelin	330,60	−1,60	+18,02

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	02/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Saint-Gobain	44900	35818034
Alcatel Alsthom	47220	32043413
Elf Aquitaine	50325	27840230
Suez	80806	23528632,40
Canal +	21824	22509794
Total	40834	19559581,20
Carrefour	5654	19273470
LVMH Moet Hen.	11440	15457208
Schneider SA	48557	15305314,80
L'Oreal	7118	13642892

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 02/04	Var. % 01/04	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
CFPI #	338,10	+5	−3,94
Hyparlo #(Ly)	576	+3,97	+15,20
Sediver	114,80	+2,95	+17,74
Gpe Guillin # Ly	190	+2,53	+11,76
Norbert Dentres.#	870	+2,35	+19,17
BAISSES, 10h15			
Finacor	68,40	−5	−2,28
Kindy #	149	−3,87	−3,24
Sidergie	801	−3,37	+29,19
Trouvay Cauvin #	116,10	−3,25	+10,57
Maxi-Livres/Profr.	150,10	−3,16	−12,27

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	01/04	27/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1800,99	1849,53	−2,62
Ind. gén. SBF 250	1738,66	1783,23	−2,50
Ind. Second Marché	1899,51	1925,35	−1,34
Indice MidCac	1582,93	1604,92	−1,37
Valeurs indus.	1973,07	2022,75	−2,46
1 - Energie	2108,33	2172,65	−2,96
2 - Produits de base	1783,81	1822,20	−2,11
3 - Construction	1762,71	1824,78	−3,40
4 - Biens d'équip.	1526,04	1549,53	−1,52
5 - Automobile	2099,17	2148,81	−2,31
6 - Biens consom.	3211,91	3303,72	−2,78
7 - Indus. agro-alim.	1643,72	1680,40	−2,18
Services	1942,79	1998,12	−2,77
8 - Distribution	3701,71	3814,18	−2,95
9 - Autres services	1263,30	1297,22	−2,62
Sociétés financières	1290,06	1320,87	−2,33
10 - Immobilier	827,79	842,09	−1,70
11 - Services financ.	1263,11	1295,95	−2,53
12 - Sociétés invest.	1724,57	1758,46	−1,93

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

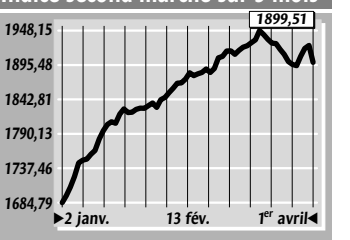

Indice MidCac sur 1 mois

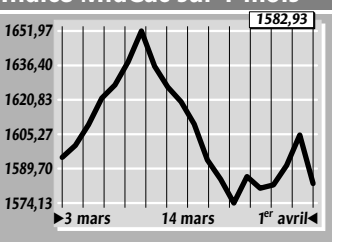

Reprise à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a regagné 0,94 %, mercredi, à la faveur d'achats sélectifs de valeurs présentant de bonnes perspectives de résultats. L'indice Nikkei, qui avait cédé 0,74 % la veille, a fini en hausse de 167,71 points à 18 037,30, tandis que son contrat juin s'adjugeait 200 points à 18 050. *« Le sentiment s'est un peu amélioré, grâce à la hausse de grands groupes sidérurgiques et d'autres valeurs vedettes »*, note Hisao Suwuki, de Yamaichi Securities.

Wall Street avait réussi *in extremis* à terminer en hausse, mardi, à l'issue d'une journée particulièrement cahoteuse, le marché restant très nerveux après la dégringolade des deux séances précédentes et les inquiétudes sur le niveau des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 27,57 points (+ 0,42 %), à 6 611,05. Les coupe-circuits ont été déclenchés à deux reprises dans l'après-midi, ralentissant les programmes informatisés lorsque le recul de l'indice a atteint 50 points. Le principal indicateur a évolué dans une fourchette de 100 points, entre 6 522 et 6 621, alternant des phases de hausse et de baisse.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/04	Cours au 27/03	Var. en %
Paris CAC 40	2581,82	2656,68	−2,90
New-York/DJ indus.	6597,45	6583,48	+0,21
Tokyo/Nikkeï	17869,60	18003,40	−0,75
Londres/FT100	4244,90	4312,90	−1,60
Francfort/Dax 30	3295,93	3429,05	−4,04
Frankfort/Commer.	1134,98	1186,24	−4,52
Bruxelles/Bel 20	2519,77	2570,15	−2
Bruxelles/Général	2104,29	2146,37	−2
Milan/MIB 30	1059	1059	....
Amsterdam/Gé. Cbs	483,30	503	−4,08
Madrid/Ibex 35	464,96	473,06	−1,74
Stockholm/Affarsal	2184,07	2184,07	....
Londres FT30	2787,50	2837,80	−1,80
Hong Kong/Hang S.	12074,20	12534,30	−3,81
Singapour/Strait t	2074,67	2073	+0,08

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	01/04	27/03
Alcoa	69	68
Allied Signal	70,75	71,25
American Express	60,75	59,87
AT & T	34,87	34,75
Boeing Co	100	98,62
Caterpillar Inc.	78,75	80,25
Chevron Corp.	68,87	69,62
Coca-Cola Co	56,12	55,87
Disney Corp.	72,37	73
Du Pont Nemours&Co	103,50	106
Eastman Kodak Co	75,25	75,87
Exxon Corp.	106,87	107,75
Gén. Motors Corp.H	55,12	55,37
Gén. Electric Co	98,62	99,25
Goodyear T & Rubbe	52,75	52,25
Hewlett-Packard	52,12	53,25
IBM	136,87	137,37
Intl Paper	40,12	38,87
J.P. Morgan Co	99,87	98,25
Johnson & Johnson	54,75	52,87
Mc Donalds Corp.	48,25	47,25
Merck & Co.Inc.	86,62	84,25
Minnesota Mng.&Mfg	85,62	84,50
Philip Moris	116	114,12
Procter & Gamble C	117,25	115
Sears Roebuck & Co	48,75	50,25
Travelers	49,87	47,87
Union Carb.	44,62	44,25
Utd Technol	76	75,25
Wal-Mart Stores	27,75	27,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/04	27/03
Allied Lyons	4,49	4,60
Barclays Bank	10,13	10,21
B.A.T. industries	5,08	5,17
British Aerospace	13,55	13,64
British Airways	6,42	6,55
British Petroleum	7,05	7,06
British Telecom	4,28	4,45
B.T.R.	2,61	2,66
Cadbury Schweppes	5,35	5,40
Eurotunnel	0,70	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	11,02	11,16
Granada Group Plc	8,96	9,17
Grand Metropolitan	4,83	4,91
Guinness	4,99	5,14
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,49	6,67
H.S.B.C.	13,89	14,37
Impérial Chemical	6,88	6,96
Legal & Gen. Grp	3,84	3,90
Lloyds TSB	4,96	4,99
Marks and Spencer	4,84	4,87
National Westminst	6,91	6,93
Peninsular Orienta	6,08	6,18
Reuters	5,96	6,19
Saatchi and Saatch	1,24	1,21
Shell Transport	10,59	10,86
Tate and Lyle	4,30	4,34
Univeler Ltd	15,71	16,15
Zeneca	17,45	17,62

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	01/04	27/03
Allianz Holding N	3290	3445
Basf AG	61	63
Bayer AG	67,70	69,40
Bay hyp&Wechselbk	55,20	58,30
Bayer Vereinsbank	67	69,10
BMW	1285	1350
Commerzbank	46,15	48
Daimler-Benz AG	126,90	133,40
Degussa	685,50	712
Deutsche Bank AG	89,45	93,90
Deutsche Telekom	36,55	38,30
Dresdner BK AG FR	59,30	59,30
Henkel VZ	88,70	92
Hoechst AG	64,10	67,55
Karstadt AG	568	573,50
Linde AG	1133	1175
DT. Lufthansa AG	22,95	24,15
Man AG	465,50	479
Mannesmann AG	626	638
Metro	163,30	171
Muench Rue N	4300	4340
Preussag AG	433	449,75
Rwe	71,25	74,45
Sap VZ	272,70	286
Schering AG	163	168,30
Siemens AG	86,05	89,90
Thyssen	363	376,50
Veba AG	88,80	94,45
Viag	770	788
Volkswagen VZ	696	727

New York. Dow Jones sur 3 mois

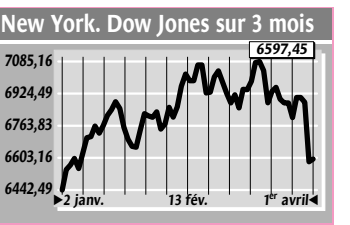

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

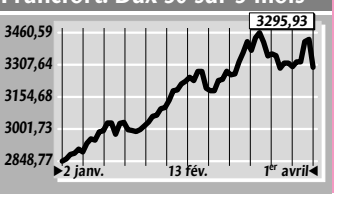

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	→	↗	→	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mercredi 2 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 24 centièmes, à 127,68 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,88 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain s'était légèrement redressé, à l'issue d'une séance irrégulière marquée par la publication d'une série d'indicateurs économiques reflétant la vigueur persistante de l'activité. Le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit en clôture à 7,08 % (contre 7,12 %, mardi). La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

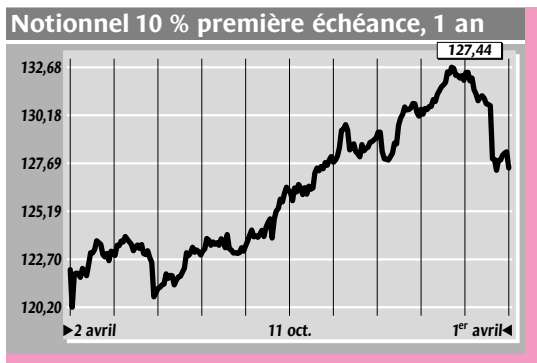

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,61	6,47	1,70
Allemagne	3,05	5,73	6,52	1,40
Grande-Bretagne	....	7,28	....	2,50
Italie	6,95	7,67	8,54	2,70
Japon	....	2,35	....	0,20
Etats-Unis	....	6,69	6,96	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/04	Taux au 27/03	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,24	4,26	99,15
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,98	4,96	100,25
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,37	5,34	101,38
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,68	5,65	102,76
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,25	6,24	104,36
Obligations françaises	5,65	5,63	101,58
Fonds d'Etat à TME	−1,91	−1,87	98,87
Fonds d'Etat à TRE	−2,15	−2,18	99,02
Obligat. franç. à TME	−1,97	−2,02	99,28
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,05	99,78

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 01/04	Vente 01/04	Achat 27/03	Vente 27/03
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,39	3,21	3,31
3 mois	3,28	3,38	3,27	3,37
6 mois	3,35	3,45	3,34	3,44
1 an	3,31	3,56	3,47	3,60
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3145	....	3,3125	....
Pibor Francs 3 mois	3,3711	....	3,3652	....
Pibor Francs 6 mois	3,4160	....	3,4180	....
Pibor Francs 9 mois	3,4648	....	3,4688	....
Pibor Francs 12 mois	3,5391	....	3,5332	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	....	4,2500	....
Pibor Écu 6 mois	4,2656	....	4,2760	....
Pibor Écu 12 mois	4,3750	....	4,3750	....

MATIF

Échéances 01/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	116886	127,44	127,76	127,34	127,60
Sept. 97	443	125,84	126	125,78	126
Déc. 97	2	95,72	95,72	95,72	95,72
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	15717	96,61	96,63	96,60	96,60
Sept. 97	11423	96,52	96,53	96,49	96,49
Déc. 97	6103	96,37	96,39	96,35	96,36
Mars 98	3870	96,23	96,25	96,21	96,24
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	717	92,96	93,40	92,96	93,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	20156	2577	2593	2555,50	2580
Mai 97	2	2552	2570	2552	2570
Juin 97	767	2540	2559,50	2521	2550
Sept. 97	....	....	....	....	....

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↘	↘	↗	↗
5,6218	1,6666	121,7600	3,3694	9,2450

Raffermissement du yen

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, mercredi matin 2 avril, face aux devises européennes lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,6695 mark et à 5,6231 francs, soutenu par le rebond observé la veille à Wall Street. Le billet vert s'établissait en revanche en repli face au yen. Il cotait 122,61 yens, après être tombé jusqu'à 122 yens à Tokyo. L'enquête de conjoncture trimestrielle réalisée par la Banque du Japon *(Tankan)* a démontré une nette amélioration du climat des affaires. Pour la première fois depuis cinq ans, l'indice de confiance dans la grande industrie s'est révélé positif (+ 2 points), contre − 3 points en novembre. Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3675 francs pour un deutschemark. La lire italienne gagnait un peu de terrain à 995 lires pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/04	% 27/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9400	+0,02	325	349
Écu	6,5530	+0,06	....	....
États-Unis (1 usd)	5,6218	−0,69	5,3300	5,9300
Belgique (100 F)	16,3295	+0,02	15,8000	16,9000
Pays-Bas (100 fl)	299,5900	+0,04	....	....
Italie (1000 lir.)	3,3725	−0,07	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,4300	+0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9055	+0,31	8,5100	9,3500
Gde-Bretagne (1 L)	9,2450	+0,36	8,8300	9,6800
Grèce (100 drach.)	2,1225	−0,38	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,2500	−0,57	68	78
Suisse (100 F)	390,6500	+0,27	376	400
Norvège (100 k)	84,3900	−0,91	79	88
Autriche (100 sch)	47,8700	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9750	+0,10	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	....	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,0635	−1,24	3,7600	4,3600
Japon (100 yens)	4,5484	−0,70	4,3400	4,6900
Finlande (mark)	113,1900	−0,25	106	117

PARITES DU DOLLAR	02/04	01/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6666	1,6747	−0,49
TOKYO : USD/Yens	121,7600	123,6200	−1,53

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,7575	5,7565	5,7145	5,7135
Yen (100)	4,6525	4,6480	4,7662	4,6726
Deutschemark	3,3733	3,3728	3,3748	3,3743
Franc Suisse	3,9249	3,9229	3,9295	3,9315
Lire ital. (1000)	3,3896	3,3860	3,3836	3,3826
Livre sterling	9,1717	9,1643	9,1472	9,1377
Peseta (100)	3,9762	3,9727	3,3619	3,3597
Franc Belge (100)	16,350	16,342	16,360	16,353

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,31	3,37
Eurodollar	5,39	5,51	5,68
Eurolivre	5,93	6,20	6,37
Eurodeutschemark	3,20	3,20	3,20

L'OR

	cours 01/04	cours 27/03
Or fin (k. barre)	63200	63100
Or fin (en lingot)	63950	63650
Once d'Or Londres	349,50	....
Pièce française(20f)	368	365
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	368	365
Pièce 20 dollars us	2345	2290
Pièce 10 dollars us	1370	1360
Pièce 50 pesos mex.	2375	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/04	cours 01/04
Brent (Londres)	19,09	19,09
WTI (New York)	18,50	20,50
Light Sweet Crude	20,56	20,40

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/04	01/04
Dow-Jones comptant	151,36	151,36
Dow-Jones à terme	158,13	158,95
CRB	245,17	245,87
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2404	....
Cuivre à 3 mois	2361,50	2361,50
Aluminium comptant	1602,25	1602,25
Aluminium à 3 mois	1630	....
Plomb comptant	697,50	697,50
Plomb à 3 mois	690	....
Etain comptant	5862,50	5862,50
Étain à 3 mois	5865	....
Zinc comptant	1258,50	1258,50
Zinc à 3 mois	1309	....
Nickel comptant	7659,50	7659,50
Nickel à 3 mois	7755	....

MÉTAUX (New-York)		**$/once**
Argent à terme	503	505,20
Platine à terme	369	370
Palladium	147,75	150,45
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	396	394
Maïs (Chicago)	310,50	314
Grain. soja (Chicago)	856,50	874
Tourt. soja (Chicago)	283,20	292,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	32	....
Orge (Londres)	94,50	94,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1453	1511
Café (Londres)	1623	1623
Sucre blanc (Paris)	308,40	308,40
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,10	71,62
Jus d'orange (New-York)	76,50	76,70

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,69 %
CAC 40 : **2599,59**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1000	990	− 1	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	881	885	+ 0,45	22/10/96
Renault (T.P.)	1650	....	....	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2086	....	....	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1342	1340	− 0,14	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1010	....	....	01/08/96
Accor	782	794	+ 1,53	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	199	200,80	+ 0,90	15/07/96
Air Liquide	864	869	+ 0,57	03/06/96
Alcatel Alsthom	673	679	+ 0,89	26/07/96
Axa	366	367,80	+ 0,49	06/06/96
Axime	651	653	+ 0,30	....
Bail Investis.	821	830	+ 1,09	12/07/96
Bancaire (Cie)	710	709	− 0,14	12/05/97
Bazar Hot. Ville	581	580	− 0,17	14/06/96
Bertrand Faure	281,50	278,80	− 0,95	08/07/96
BIC	834	858	+ 2,87	15/01/97
BIS	505	495	− 1,98	01/07/96
B.N.P.	247,30	248	+ 0,28	18/07/96
Bollore Techno.	691	698	+ 1,01	01/07/96
Bongrain	2220	....	....	15/05/96
Bouygues	552	571	+ 3,44	02/08/96
Bouygues Offs.	145	145	....	....
Canal +	1037	1030	− 0,67	28/06/96
Cap Gemini	342	342	....	10/07/92
Carbone Lorraine	1375	1390	+ 1,09	03/07/96
Carrefour	3367	3410	+ 1,27	25/04/96
Casino Guichard	262,50	261	− 0,57	10/06/96
Casino Guich.ADP	213	214	+ 0,46	10/06/96
Castorama Dub.(Li)	869	883	+ 1,61	02/07/96
C.C.F.	262,60	268	+ 2,05	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	....	....	01/07/96
Cegid (Ly)	740	740	....	24/05/96
Cerus Europ.Reun	138,90	139,90	+ 0,71	01/07/90
Cetelem	647	651	+ 0,61	01/04/97
CGIP	1696	1700	+ 0,23	13/06/96
Chargeurs Intl	356	366	+ 2,80	....
Christian Dalloz	2215	2216	+ 0,04	....
Christian Dior	829	829	....	02/12/96
Ciments Fr.Priv.B	219	219	....	01/07/96
Cipe France Ly #	700	715	+ 2,14	09/08/96
Clarins	753	753	....	19/07/96
CLF-Dexia France	561	575	+ 2,49	17/06/96
Club Mediterranee	431	440	+ 2,08	24/06/96
Coflexip	337	340	+ 0,89	07/08/95
Colas	804	807	+ 0,37	28/06/96
Comptoir Entrep.	11,75	12	+ 2,12	15/07/92
Comptoirs Mod.	2860	2840	− 0,69	14/06/96
CPR	491	491	....	01/07/96
Cred.Fon.France	69,65	69,60	− 0,07	16/06/95
Credit Lyonnais CI	212	215	+ 1,41	01/07/93
Credit National	346	346	....	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	289,50	297	+ 2,59	02/07/96
Damart	4950	4990	+ 0,80	19/12/96
Danone	863	871	+ 0,92	13/05/96
Dassault-Aviation	1420	1400	− 1,40	25/06/96
Dassault Electro	664	670	+ 0,90	12/06/96
Dassault Systemes	326,80	327,80	+ 0,30	....
De Dietrich	272	273	+ 0,36	04/07/96
Degremont	443	444	+ 0,22	07/06/96
Dev.R.N-P.Cal Li #	47	46,55	− 0,95	....
DMC (Dollfus Mi)	140,30	140,30	....	20/06/96
Dynaction	132,60	131,60	− 0,75	10/07/92
Eaux (Gle des)	750	760	+ 1,33	03/07/96
Eiffage	329	329	....	01/07/96
Elf Aquitaine	557	557	....	18/06/96
Eramet	276,90	280	+ 1,11	15/07/96
Eridania Beghin	879	883	+ 0,45	12/07/96
Essilor Intl	1525	1550	+ 1,63	02/07/96
Essilor Intl ADP	1405	1415	+ 0,71	02/07/96
Esso	567	560	− 1,23	17/02/97
Eurafrance	2569	2545	− 0,93	19/12/96
Euro Disney	10,05	9,95	− 0,99	23/02/93
Europe 1	■ 1178	1185	+ 0,59	02/04/97
Eurotunnel	6,50	6,55	+ 0,76	....
Filipacchi Medias	1490	1500	+ 0,67	01/07/96
Fimalac SA	555	559	+ 0,72	20/06/96
Finextel	104	105	+ 0,96	26/06/96
Fives-Lille	518	514	− 0,77	10/07/96
Fromageries Bel	4400	4390	− 0,22	29/07/96
Galeries Lafayette	2175	2175	....	05/07/95
GAN	152	157	+ 3,28	05/07/94
Gascogne (B)	485	485	....	10/06/96
Gaumont #	386,20	399,90	+ 3,54	30/04/96
Gaz et Eaux	2507	2502	− 0,19	19/06/96
Geophysique	486	487	+ 0,20	12/07/93
G.F.C.	521	524	+ 0,57	26/07/96
Groupe Andre S.A.	493	....	....	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	153	153,10	+ 0,06	01/07/96
GTM-Entrepose	297	310	+ 4,37	09/08/96
Guilbert	1027	1027	....	01/07/96
Guyenne Gascogne	1850	1850	....	13/06/96
Havas	398,50	397,90	− 0,15	22/08/96
Havas Advertising	665	665	....	03/09/96
Imetal	845	845	....	04/07/96
Immeubl.France	380	379,90	− 0,02	01/07/96
Infogrames Enter.#	789	785	− 0,50	....
Ingenico	102,10	103	+ 0,88	02/09/96
Interbail	241,10	241	− 0,04	01/07/96
Intertechnique	1310	1322	+ 0,91	30/09/96
Jean Lefebvre	310	315	+ 1,61	12/06/96
Klepierre	825	822	− 0,36	01/04/96
Labinal	1330	1350	+ 1,50	10/07/96
Lafarge	381,60	380	− 0,41	08/07/96
Lagardere	178,90	179,60	+ 0,39	09/08/96
Lapeyre	370	370	....	04/06/96
Lebon	210,20	220	+ 4,66	03/07/96
Legrand	980	990	+ 1,02	03/02/97
Legrand ADP	690	698	+ 1,15	03/02/97
Legris indust.	255	255	....	12/07/96
Locindus	849	849	....	03/07/96
L'Oreal	1908	1915	+ 0,36	28/06/96
LVMH Moet Hen.	1336	1351	+ 1,12	29/11/96
Lyonnaise Eaux	554	562	+ 1,44	31/07/96
Marine Wendel	623	623	....	29/11/96
Metaleurop	71	70,50	− 0,70	04/07/90
Metrologie Inter.	18,75	19	+ 1,33	....
Michelin	336	330,60	− 1,60	30/07/96
Moulinex	129	125,50	− 2,71	14/09/92
Nord-Est	141	140	− 0,70	08/07/96
Nordon (Ny)	448	440	− 1,78	....
NRJ #	779	765	− 1,79	15/04/96
OLIPAR	85,80	85	− 0,93	....
Paribas	376,50	381,50	+ 1,32	04/06/96
Pathe	1361	1370	+ 0,66	....
Pechiney	227,40	226	− 0,61	14/08/96
Pernod-Ricard	305	307,10	+ 0,68	14/01/97
Peugeot	618	618	....	05/07/96
Pinault-Print.Red	2314	2350	+ 1,55	01/07/96
Plastic-Omn.(Ly)	477	475	− 0,41	05/07/96
Primagaz	569	566	− 0,52	12/06/96
Promodes	1857	1869	+ 0,64	07/06/96
Publicis	579	570	− 1,55	12/07/96
Remy Cointreau	141,30	142	+ 0,49	07/11/96
Renault	136,50	138	+ 1,09	07/08/96
Rexel	1715	1715	....	01/07/96
Rhone Poulenc A.	187,40	186	− 0,74	03/06/96
Rochette (La)	27,25	27,80	+ 2,01	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	5800	5620	− 3,10	10/07/96
Sade (Ny)	196	198	+ 1,02	28/06/96
Sagem SA	3170	3180	+ 0,31	10/07/96
Saint-Gobain	810	795	− 1,85	25/06/96
Saint-Louis	1406	1400	− 0,42	19/06/96
Salomon (Ly)	385	383,50	− 0,38	01/10/96
Salvepar (Ny)	463	461,10	− 0,41	27/09/96
Sanofi	531	541	+ 1,88	18/06/96
Sat	1829	1825	− 0,21	10/07/96
Saupiquet (Ns)	729	718	− 1,50	14/06/96
Schneider SA	311,50	317	+ 1,76	04/07/96
SCOR	224,50	225	+ 0,22	10/06/96
S.E.B.	1025	1030	+ 0,48	02/05/96
Sefimeg	456	450,20	− 1,27	08/07/96
SEITA	203	202	− 0,49	17/06/96
Selectibanque	76	76,10	+ 0,13	12/07/96
SFIM	1144	1171	+ 2,36	01/08/96
SGE	118,50	122	+ 2,95	08/08/95
Sidel	439	431	− 1,82	07/06/96
Silic CA	862	880	+ 2,08	15/07/96
Simco	533	530	− 0,56	29/07/96
S.I.T.A	1101	1115	+ 1,27	08/07/96
Skis Rossignol	132,50	132,50	....	27/09/96
Societe Generale	640	646	+ 0,93	20/05/96
Sodexho Alliance	2838	2838	....	05/03/97
Sommer-Allibert	170	172	+ 1,17	25/06/96
Sophia	237	239	+ 0,84	01/07/96
Spir Communication	515	511	− 0,77	28/06/96
Strafor Facom	455	457	+ 0,43	22/07/96
Suez	285,90	291,50	+ 1,95	26/07/96
Synthelabo	566	565	− 0,17	25/06/96
Technip	601	606	+ 0,83	31/05/96
Thomson-CSF	184,90	191	+ 3,29	12/08/96
Total	475	479	+ 0,84	24/07/96
U.A.P.(Compagnie)	146	146,20	+ 0,13	....
UFB Locabail	560	562	+ 0,35	01/04/97
UIC	32,10	....	....	05/07/93
UIF	458	458	....	31/07/96
UIS	199,90	199,10	− 0,40	03/07/96
Unibail	585	580	− 0,85	10/06/96
Union Assur.Fdal	713	713	....	17/06/96
Usinor Sacilor	90	89,80	− 0,22	01/07/96
Valeo	370	361	− 2,43	18/11/96
Vallourec	342,90	344	+ 0,32	04/07/96
Via Banque	217	211,60	− 2,48	13/06/95
Worms & Cie	357,80	354,20	− 1	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1464	1450	− 0,95	20/01/97
Elf Gabon	1685	1680	− 0,29	16/12/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	366,60	371,90	+ 1,44	25/09/96
Adecco S.A.	1760	1782	+ 1,25	....
Adidas AG #	602	610	+ 1,32	31/05/96
American Express	337,40	343,40	+ 1,77	10/02/97
Anglo American #	330,30	345	+ 4,45	10/01/97
Amgold #	392,10	....	....	06/12/96
Arjo Wiggins App.	17,25	17,85	+ 3,47	28/05/97
A.T.T. #	195,50	195,20	− 0,15	01/05/97
Banco Santander #	385	384,50	− 0,12	31/01/97
Barrick Gold #	134	134,10	+ 0,07	16/12/96
B.A.S.F. #	204	208,60	+ 2,25	10/05/96
Bayer #	229,30	232	+ 1,17	26/04/96
Cordiant PLC	11,20	11,50	+ 2,67	....
Crown Cork ord.#	285,50	289	+ 1,22	20/02/97
Crown Cork PF CV#	278	....	....	20/02/97
Daimler Benz #	425,70	425,20	− 0,11	26/05/95
De Beers #	200,60	205	+ 2,19	23/10/96
Deutsche Bank #	301	306,30	+ 1,76	29/05/96
Dresdner Bank #	196	197,90	+ 0,96	13/05/96
Driefontein #	51	51	....	05/02/97
Du Pont Nemours #	592	585	− 1,18	14/03/97
Eastman Kodak #	427,70	421,60	− 1,42	01/04/97
East Rand #	2,68	2,75	+ 2,61	15/08/94
Echo Bay Mines #	37,20	37,20	....	31/12/96
Electrolux #	345	....	....	20/05/96
Ericsson #	189,80	191	+ 0,63	21/05/96
Ford Motor #	179,70	....	....	01/03/97
Freegold #	39,40	39,10	− 0,76	14/03/97
Gencor Limited #	23,85	25,50	+ 6,91	27/03/97
General Elect. #	556	557	+ 0,17	25/04/97
General Motors #	309,80	309	− 0,25	10/03/97
Gle Belgique #	470	480	+ 2,12	28/05/96
Grd Metropolitan	43,55	....	....	07/04/97
Guinness Plc #	46	47	+ 2,17	05/11/96
Hanson PLC reg	25,20	27,40	+ 8,73	....
Harmony Gold #	45,30	44,50	− 1,76	01/09/95
Hitachi #	50	50,80	+ 1,60	31/12/99
Hoechst #	217,70	221	+ 1,51	02/05/96
I.B.M #	779	771	− 1,02	10/03/97
I.C.I #	67,60	66,90	− 1,03	07/10/96
Ito Yokado #	246,50	249	+ 1,01	03/03/97
Matsushita #	87	87,80	+ 0,91	27/03/97
Mc Donald's #	269,90	270	+ 0,03	14/03/97
Merck and Co #	474,30	486	+ 2,46	01/04/97
Mitsubishi Corp.#	51,25	51,80	+ 1,07	31/12/99
Mobil Corporat.#	721	734	+ 1,80	10/03/97
Morgan J.P. #	551	559	+ 1,45	15/04/97
Nestle SA Nom. #	6300	6380	+ 1,26	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	58,10	57	− 1,89	01/04/97
Nokia A	330	332,20	+ 0,66	16/04/96
Norsk Hydro #	267,10	268,10	+ 0,37	15/05/96
Petrofina #	1891	1900	+ 0,47	28/05/96
Philip Morris #	641	653	+ 1,87	10/04/97
Philips N.V #	245,20	249	+ 1,54	08/04/97
Placer Dome Inc #	101,50	101	− 0,49	24/03/97
Procter Gamble #	647	659	+ 1,85	14/02/97
Quilmes	300	....	....	17/07/96
Randfontein #	25,90	26	+ 0,38	05/02/97
Rhone Poul.Rorer #	414,60	419	+ 1,06	28/02/97
Royal Dutch #	979	982	+ 0,30	24/09/96
R T Z #	86,30	89,60	+ 3,82	21/04/97
Sega Enterprises	145	142,50	− 1,72	31/12/99
Saint-Helena #	31,10	31,20	+ 0,32	14/03/97
Schlumberger #	605	622	+ 2,80	04/04/97
SGS Thomson Micro.	379	387	+ 2,11	....
Shell Transport #	96,10	96,45	+ 0,36	04/11/96
Siemens #	292	294,50	+ 0,85	14/02/97
Sony Corp. #	399	400,80	+ 0,45	31/12/99
Sumitomo Bank #	67,50	68	+ 0,74	31/12/99
T.D.K #	386,10	399,20	+ 3,39	31/12/99
Telefonica #	135	133	− 1,48	20/01/97
Toshiba #	31,30	31,55	+ 0,79	31/12/99
Unilever #	1045	1039	− 0,57	20/12/96
United Technol. #	419	425,80	+ 1,62	10/03/97
Vaal Reefs #	339,90	339	− 0,26	14/03/97
Volkswagen A.G #	2966	3025	+ 1,98	06/06/96
Volvo (act.B) #	145	....	....	07/05/96
Western Deep #	163	162	− 0,61	14/03/97
Yamanouchi #	114,50	116	+ 1,31	31/12/99
Zambia Copper	12,55	12,95	+ 3,18	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 2 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	....	3,797
CEPME 8,5% 88-97CA	101,07	6,521
CEPME 9% 89-99 CA#	110,85	5,696 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	....	7,101
CFD 9,7% 90-03 CB	122	1,621
CFD 8,6% 92-05 CB	118,91	1,319
CFF 10% 88-98 CA#	108,75	4,575 ↓
CFF 9% 88-97 CA#	102,46	4,586 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	118,60	0,646 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,90	7,656 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	104,37	1,603 o
CNA 9% 4/92-07	121,55	8,334
CRH 8,6% 92/94-03	116,46	6,644
CRH 8,5% 10/87-88#	....	0,768
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,30	1,202 d
EDF 8,6% 92-04 #	117,45	8,553 o
Emp.Etat 6%93-97 #	100,72	4,356 ↑
Finansder 9%91-06#	121,30	3,255 ↓
Finansd.8,6%92-02#	115,48	1,649
Floral9,75% 90-99#	112,12	6,865 ↓
OAT 8,5% 87-97CA#	101,08	6,660
OAT 88-98 TME CA#	101,40	0,968
OAT 9/85-98 TRA	....	2,920
OAT 9,50%88-98 CA#	106,93	7,444
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	0,637
OAT 8,125% 89-99 #	108,60	7,057
OAT 8,50%90/00 CA#	....	0,233 o
OAT 85/00 TRA CA#	106,90	3,691
OAT 10%5/85-00 CA#	116,46	8,630
OAT 89-01 TME CA#	105	0,968
OAT 8,5% 87-02 CA#	....	3,097
OAT 8,50% 89-19 #	122,21	3,819
OAT.8,50%92-23 CA#	....	8,081
SNCF 8,8% 87-94CA	108,11	1,543 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	940	....

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	74	74
Baccarat (Ny) ◆	510	510
Bains C.Monaco	570	552
Bque Transatlantl. ◆	161,50	161,50
B.N.P.Intercont.	580	601
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	455	455
Champex (Ny) ◆	28,10	28,10
CIC Un.Euro.CIP	350	350
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq ◆	941	941
Continental Ass.Ly. ◆	430,10	430,10
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin ◆	850	850
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	3750
Ecia ◆	925	925
Ent.Mag. Paris ◆	1700	1700
Fichet Bauche ◆	87,50	87,50
Fidei ◆	40,10	40,10
Finalens ◆	395	395
F.I.P.P. ◆	310	310
Fonciere (Cie) ◆	586	586
Fonc. Lyonnaise # ◆	755	755
Foncina # ◆	495	495
Francarep ◆	299	299
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A	1220	1200
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1100	1100
G.T.I (Transport) ◆	262	262
Immobail	140	141
Immobanque ◆	679	679
Locamion (Ly) ◆	481	481
Lucia ◆	57,10	57,10
Monoprix ◆	249,80	249,80
Metal Deploye ◆	415	415
Mors #	9,10	9,10
Navigation (Nle) ◆	86	86
Optorg ◆	321,30	321,30
Paluel-Marmont ◆	300,20	300,20
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1084	1084
Parfinance ◆	265	265
Paris Orleans ◆	285	285
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1400	1400
PSB Industries Ly ◆	435,80	435,80
Rougier #	369,50	369,50
Saga ◆	50	50
Salins du Midi	614	614
S.I.P.H. ◆	245	245
Sofal ◆	39	39
Sofragi ◆	4690	4690
Taittinger	2200	2200
Tour Eiffel ◆	285	285
Vicat ◆	500	500
Caves Roquefort ◆	1805	1805
Elyo ◆	312	312
Finaxa	312	313
Gaillard (M) ◆	1610	1610
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	182	182
Gd Moul.Strasbourg ◆	1721	1721
Hotel Lutetia ◆	250	250
Hotels Deauville ◆	540	540
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	579	579
L.Bouillet (Ly) ◆	305	305
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull# ◆	52	52
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	165	165
Matussiere Forest	70,70	71,50
Moncey Financiere ◆	2850	2850
M.R.M. (Ly) ◆	175,10	175,10
Navigation Mixte ◆	975	975
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	120	120
Pechiney CIP	236	235,20
Pechiney Intl	106	101
Poliet ◆	509	509
Sabeton (Ly)	772	762
Samse (Ly) ◆	832	832

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	205
Commerzbank AG	162	162
Fiat Ord.	15,75	15,75
Gevaert	399	399
Gold Fields South	130,20	130,20
Kubota Corp.	25,90	25,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,30	43,30
Robeco	461,50	462,20
Rodamco N.V.	175,60	175,60
Rolinco	478,10	473,90
Sema Group Plc	126	126
Solvay SA	3350	3350

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 2 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	46,85	46,85
AFE # ◆	465	465
Aigle #	220	220
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Altran Techno. #	2030	2010
Montaignes P.Gest. ◆	2105	2105
Assystem #	458	456,90
Bque Picardie (Li) ◆	642	642
Bque Tarneaud(B)# ◆	295	295
Bque Vernes ◆	149	149
Beneteau # ◆	743	743
B I M P ◆	75	75
Boiron (Ly) #	650	650
Boisset (Ly)# ◆	406,10	406,10
But S.A.	315	310,50
Cardif SA ◆	759	759
C.E.E #	170	170
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	322	338,10
Change Bourse (M)	287,50	289
CNIM CA#	232	233,10
Codetour ◆	372	372
Comp.Euro.Tele-CET	450	450
Conflandey S.A ◆	299	299
C.A.Haute Normand	327	327
C.A. Paris IDF	874	873
C.A.Ille & Vilaine	341	341
C.A.Morbihan (Ns) ◆	307,90	307,90
C.A.du Nord (Li)	522	525
C.A. Oise CCI ◆	293	293
Creeks ◆	70	70
Devanlay ◆	588	532
Devernois (Ly) ◆	560	560
Ducros Serv.Rapide ◆	70,10	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	421	428
Expand s.a ◆	501	501
Factorem ◆	691	691
Faiveley #	309,50	309,50
Finacor	72	68,40
Fininfo ◆	730	730
Fructivie ◆	672	672
Gautier France #	244	244
Gel 2000 ◆	64,50	64,50
GFI Industries #	1040	1040
Girodet (Ly) # ◆	38,50	38,50
GLM S.A. ◆	271,10	271,10
Grandoptic.Photo #	850	855
Gpe Guillin # Ly	185,30	190
Kindy #	155	149
Guerbet	265	271
Hermes internat.1#	1543	1550
Hurel Dubois ◆	590	590
ICBT Groupe #	248	248
I.C.C. ◆	136	136
ICOM Informatique ◆	401	401
Idianova ◆	69	69
Int. Computer # ◆	92,20	92,20
IPBM ◆	62,50	62,50
M6-Metropole TV	560	565
Manitou #	755	767
Manutan	455	458
Marie Brizard #	1039	1037
Maxi-Livres/Profr.	155	150,10
Mecelec (Ly) ◆	70,10	70,10
MGI Coutier	289,90	292,60
Monneret Jouet Ly# ◆	103,90	103,90
Naf-Naf #	68,80	68,80
NSC Schlum. Ny	735	747
Onet #	1015	1025
Paul Predault #	211	211
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	90,45	90,45
Phyto-Lierac #	407	412
Pochet ◆	852	852
Poujoulat Ets (Ns) ◆	230	230
Radiall #	670	670
Robertet #	1070	1050
Rouleau-Guichard ◆	350	350
Securidev #	107	107,50
Smoby (Ly)# ◆	649	649
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,70
Sofibus ◆	369	369
Sogepag # ◆	179,90	179,90
Sogeparc (Fin)	857	855
Sopra	515	520
Steph.Kelian # ◆	140	140
Sylea	531	523
Teisseire-France ◆	192,50	192,50
TF1-1	554	559
Thermador Hold(Ly)	310	301
Trouvay Cauvin #	120	116,10
Unilog ◆	735	735
Union Fin.France	626	631
Viel et Cie #	148	148,80
Vilmorin et Cie #	495	500
Virbac	585	580

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 2 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	57	57
Belvedere ◆	554	554
BVRP ◆	190	190
Coil ◆	240	240
Electronique D2 ◆	837	837
FDM Pharma n. ◆	227,90	227,90
Genset ◆	280	280
Guyanor action B ◆	26,25	26,25
High Co. ◆	160	160
Infonie ◆	160	160
Joliez-Regol ◆	82,85	82,85
Mille Amis ◆	106,70	106,70
Naturex ◆	108	108
Olitec ◆	1326	1326
Picogiga ◆	256,10	256,10
Proxidis ◆	34	34
R21 Santé ◆	300	300
Stelax ◆	4,50	4,50

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 2 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	871	871
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	210	231
Mumm ◆	1170	1170
Sté lecteurs du Monde ◆	167	167

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	134,13	127,74
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2403,66	2368,14
BNP		
Antigone Trésorerie	877598	877598
Natio Court Terme	14095	14095
Natio Court Terme2	382760	382760
Natio Epargne	2272,66	2250,16
Natio Ep. Capital C/D	16697,27	16531,95
Natio Ep. Croissance	2701,47	2648,50
Natio Ep. Obligations	219	214,71
Natio Epargne Retraite	157,03	153,95
Natio Epargne Trésor	11117,84	11095,65
Natio Epargne Valeur	619,42	607,27
Natio Immobilier	1376,22	1349,24
Natio Inter	2025,94	1986,22
Natio Monétaire C/D	5443,58	5443,58
Natio Opportunités	193,37	189,58
Natio Patrimoine	1617,60	1585,88
Natio Perspectives	1497,60	1468,24
Natio Placements C/D	78200,61	78200,61
Natio Revenus	1110,72	1099,72
Natio Sécurité	11373,82	11373,82
Natio Valeurs	1258,13	1233,46
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91666,29	91666,29
Oblig. ttes caté.	255,54	251,76
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	784,17	761,33
Le Livret Portefeuille D ◆	1019,60	989,90
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2427,74	2422,89
Patrimoine Retraite C	308,78	302,73
Sicav Associations C ◆	2407,88	2407,88
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19498,14	19498,14
Mutual. dépôts Sicav C	19095,90	19076,82
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◆	264,40	259,22
Ecur. Capicourt C	231,82	231,82
Ecur. Capitalisation C	246,20	246,20
Ecur. Distrimonétaire D	10500,11	10500,11
Ecur. Expansion C	82046,93	82046,93
Ecur. Géovaleurs C	3300,19	3235,48
Ecur. Investis. D	210,49	206,36
Ecur. Monépremière	11240,48	11240,48
Ecur. Monétaire C	12958,06	12958,06
Ecur. Monétaire D	12340,90	12340,90
Ecur. Trésorerie C	318,42	318,42
Ecur. Trimestriel D	1999,16	1999,16
Eparcourt-Sicav D	199,78	199,78
Géoptim C	12340,06	12157,69
Géoptim D	12009,29	11831,81
Horizon C	2057,42	2017,08
Prévoyance Ecur. D	107,32	107,32
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11846,64	11846,64
Ecur. Sécuripremière C	11867,27	11855,41
Ecur. Sensipremière C	12781,28	12781,28
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	118807,50	118807,50
Atout Amérique ◆	162,92	158,95
Atout Asie ◆	101,02	98,56
Atout Futur C ◆	761,35	742,78
Atout Futur D ◆	716,71	699,23
Coexis	1929,43	1893,45
Dieze	2092,86	2053,84
Elicash ◇	942643,50	942643,50
Epargne-Unie ◆	197,57	192,75
Eurodyn ◆	2332,27	2275,39
Indicia ◆	1640,20	1599,90
Moné.JC ◇	11874,67	11874,67
Moné.JD ◇	11497,17	11497,17
Oblifutur C	533,93	523,97
Oblifutur D	511,61	502,07
Oraction ◆	1872,38	1826,71
Revenu-Vert	1218,96	1196,23
Sévéa ◆	117,39	114,53
Synthésis	17498,36	17155,25
Uni Association ◇	120,05	120,05
Uni Foncier	1450,64	1415,26
Uni France	797,71	778,25
Uni Garantie C	1847,92	1813,46
Uni Garantie D	1413,36	1387,01
Uni Régions	1811,85	1767,66
Univar C ◇	307,66	307,66
Univar D ◇	301,81	301,81
Univers Actions ◆	221,85	216,44
Univers-Obligations	233,98	229,62
CIC BANQUES		
Francic	694,41	674,18
Francic Pierre	137,04	133,05
Francic Régions ◆	1967,99	1910,67
CIC PARIS		
Associc	1113,83	1113,83
Cicamonde	1493,60	1450,10
Converticic	387,09	381,37
Ecocic ◆	1617,21	1570,11
Mensuelcic	10220,67	10119,48
Oblicic Mondial	3650,12	3596,18
Oblicic Régions	1204,33	1186,53
Rentacic	166,82	164,35
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité ◆	1356,34	1342,91
Lion 20000 C ◆	17060,31	17060,31
Lion 20000 D ◆	16365,40	16365,40
Lion Association ◆	10950,14	10950,14
Lion Court Terme C ◆	26212,85	26212,85
Lion Court Terme D ◆	23768,17	23768,17
Lion Plus ◆	1530,54	1500,53
Lion Trésor ◆	2515,12	2490,22
Oblilion ◆	2010,61	1990,70
Sicav 5000 ◆	703,99	690,19
Slivafrance ◆	1183,37	1160,17
Slivam ◆	549,77	538,99
Slivarente ◆	248,78	243,90
Slivinter ◆	685,24	671,80
Trilion ◆	5204,52	5137,73
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2263,38	2219
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	158,32	154,08
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	910,80	910,80
Créd.Mut.Ep.Ind. C ◆	131,26	127,75
Créd.Mut.Ep.J ◆	22800,66	22800,66
Créd.Mut.Ep.long.T.	256,02	249,17
Créd.Mut.Ep.Monde	1433,59	1395,22
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◆	1845,25	1809,07
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1104,76	1083,10
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	823,32	787,87
Saint-Honoré Capital ◆	19336,67	18773,47
St-Honoré March. Emer. ◆	832,88	797,01
St-Honoré Pacifique ◆	698,17	668,11
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1822,88	1822,88
Stratégie Actions ◆	1027,94	988,40
Stratégie Rendement ◆	1917,77	1857,40
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◆	937,42	914,56
Amplitude Monde D ◆	913,21	890,94
Amplitude Europe C/D ◆	141,66	138,20
Elanciel D ◆	169,16	165,03
Emergence Poste D ◆	136,41	133,08
Géobilys C	638,91	629,47
Géobilys D	609,79	600,78
Intensys C	117	116,82
Intensys D	112,03	111,86
Latitude C	147,59	147,59
Latitude D	138,85	138,85
Oblitys D	621,23	612,05
Plénitude D	193,44	188,72
Poste Gestion C	14752,05	14752,05
Revenus Trimestr. D	5265,37	5213,24
Solstice D	2353,51	2347,64
Thésora C	969,32	959,72
Thésora D	882,30	873,56
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37761,95	37761,95
Actimonétaire D	30748,61	30748,61
Cadence 1 D	1079,31	1068,62
Cadence 2 D	1070,64	1060,04
Cadence 3 D	1057,05	1046,58
Capimonétaire C	407,93	407,52
Capimonétaire D	379,02	378,64
Sogeoblig C	9042,29	8952,76
Interoblig C	7046,02	6976,26
Intersélection France D	674,03	660,81
S.G. France opport. C	1988,33	1949,34
S.G. France opport. D	1898,11	1860,89
Sogenfrance C	1737,65	1703,58
Sogenfrance D	1588,29	1557,15
Sogépargne D	308,48	305,43
Soginter C	2030,93	1991,11
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1513,60	1483,92
Sogeliance D ◆	1715,72	1698,73
Sogenfrance Tempo D ◆	188,07	184,38

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

DANGERS INDUSTRIELS **Les explosions de poussières en France sont quasi quotidiennes. Même si les catastrophes similaires à celle qui fit douze morts à Metz, en 1982, sont rares, ces accidents causent souvent d'importants dégâts et la disparition d'entreprises. ● LES CONDITIONS physico-chimiques menant à ces explosions se retrouvent dans des secteurs industriels comme l'agroalimentaire, les mines, la chimie, le bois et le papier. ● UNE RÉGLEMENTATION sérieuse dans ce domaine n'a vu le jour en France qu'en novembre 1996. Encore faudra-t-il attendre 2003 pour que son application soit obligatoire, pour le matériel neuf uniquement. ● LE RISQUE DOMESTIQUE n'est pas nul, bien qu'infinitivement moins élevé, nombre de produits de tous les jours, tels que la farine de blé ou le sucre glace, réunissant toutes les caractéristiques adéquates.**

La prévention des risques d'explosion de poussières reste insuffisante

Tous les jours, surviennent des accidents dus aux matières entreposées sous forme pulvérulente, comme les céréales, le soufre ou l'aluminium. La réglementation dans ce domaine, trop récente, n'est pas toujours appliquée. Elle ne sera réellement contraignante qu'en 2003

LUNDI 18 OCTOBRE 1982, en début d'après-midi, une terrible explosion secoue le port fluvial de Metz. Quatre des sept silos de 70 mètres de haut qui servent à stocker l'orge sont détruits. Un spectacle hallucinant s'offre aux yeux des sauveteurs, qui décrivent *« une véritable éruption volcanique »* (*Le Monde* du 20 octobre 1982). Sous la violence de l'explosion, les rails de la voie ferrée desservant le port fluvial ont été tordus et des débris projetés à plus de 250 mètres de là, jusque sur l'autoroute A 31. Le bilan est très lourd : douze morts et un blessé grave. Responsable de cette catastrophe : une explosion de poussières.

Même si aucune statistique n'est disponible sur ce type d'accident très particulier, les spécialistes de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) estiment qu'il s'en produit en moyenne un par jour en France. La plupart du temps, ces explosions n'ont pas la gravité de celle de Metz et ne causent que des dégâts matériels mais, comme l'a rappelé Joëlle Jarry, du ministère de l'environnement, lors d'une conférence sur le sujet qui s'est tenue du 25 au 27 mars, *« une entreprise sur cinq ayant subi des dommages majeurs périt dans les cinq années suivantes »*.

Pour mieux percevoir l'étendue des risques, il suffit de savoir que, dans certains cas, une concentration de quelques dizaines de grammes de poussières par mètre cube peut, au contact d'une source d'énergie, déclencher une explosion de poussières. De l'industrie du bois et du papier à la chimie, en passant par l'agroalimentaire, la métallurgie et les mines, quasiment aucun secteur n'est épargné.

Des « pétards » domestiques en puissance

Même si le risque de provoquer chez vous une explosion de poussières est infiniment moins élevé que dans l'industrie, il n'est pas nul. Bien des produits de tous les jours, comme la farine de blé ou le sucre glace, ont les caractéristiques adéquates : particules fines, température d'inflammation et concentration minimale explosive relativement basses. Si vous avez toutefois le malheur de faire tomber un paquet de farine ouvert près de votre cuisinière à gaz, il est probable que votre nuage pulvérulent ne fera pas plus de dégâts qu'un pétard mouillé.

Les spécialistes de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) ont aussi eu affaire à un autre type d'explosion de poussières, mettant en cause des aspirateurs en plastique. Lors de leur passage dans le tuyau, les poussières aspirées se chargeaient d'électricité statique et pouvaient, dans certaines conditions, exploser dans le sac et endommager l'appareil.

Selon Christophe Proust, chercheur à l'Ineris et spécialiste de ce type de phénomènes, les conditions à remplir pour déclencher une explosion de poussières sont dramatiquement simples à réunir : une enceinte – entièrement ou en grande partie – close, des particules combustibles en suspension dans l'air en nombre suffisant et une source d'inflammation. Et l'industrie, en plus des poussières qu'elle fabrique en grande quantité, produit ou utilise toutes sortes de sources d'explosion possibles : frottements et impacts mécaniques, décharges électrostatiques, flammes, fours, travaux de soudure, etc.

Si tous les acteurs de ce scénario-catastrophe sont réunis, que se passe-t-il ? *« Les particules au contact de la source de chaleur brûlent en libérant une grande énergie,* explique Christophe Proust. *A leur tour, elles servent de source d'inflammation pour les particules proches, si bien que la flamme se déplace à travers le nuage de poussières. Sur son passage, la température atteint 1 000 à 2 000 °C, si bien que le nuage subit une dilatation thermique très importante. »* La pression qui s'exerce sur les parois du « récipient » (silo, canalisation, pièce close) est telle que très peu d'équipements peuvent supporter de pareilles sollicitations mécaniques. *« Neuf fois sur dix, une explosion de poussières se traduit par une destruction,* a constaté Christophe Proust. *Le "récipient" éclate et l'incendie se propage à l'extérieur. »*

Les gros silos risquent parfois de se transformer en véritables bombes à retardement. Au bout d'un certain temps, les céréales stockées se mettent à fermenter, la température au sein du « tas » pouvant atteindre 1 000 °C. Si, dans ces conditions, le silo est vidé, la source de chaleur intense peut être mise en contact avec le nuage de poussières que l'opération ne manque pas de produire... et c'est l'auto-inflammation. Pour éviter ce type d'accident, les spécialistes de l'Ineris préconisent de mesurer régulièrement la température des céréales et, si celle-ci s'approche du seuil critique, de vider le silo avant de le remplir de nouveau, l'opération refroidissant le tas de grains.

En matière de sécurité, les exigences réglementaires prévues par la législation française affichaient une pauvreté déplorable jusqu'à une époque très récente. La première directive d'envergure concernant la normalisation des systèmes de protection et des équipements industriels ne date en effet que du 19 novembre 1996. Encore ne sera-t-elle obligatoire, et sur les matériels neufs uniquement, qu'à partir du... 1er juillet 2003. D'ici là, les constructeurs sont censés suivre les réglementations existantes, c'est-à-dire quasiment rien.

> La fermentation des céréales stockées, dégageant une chaleur intense, peut transformer les gros silos en véritables bombes à retardement

Les industriels n'ont cependant pas attendu les derniers décrets pour commencer à appliquer une politique de prévention et/ou de protection. La première consiste à supprimer une des conditions de l'explosion, soit en installant des extracteurs de poussières, soit en mettant en place des systèmes de détection d'étincelles couplés à des extincteurs ultrarapides.

Autre solution, l'inertage, qui, grâce à l'injection de gaz comme l'azote, consiste à faire baisser le taux d'oxygène présent dans l'air en dessous du seuil d'explosion des mélanges poussières/air. Cette technique, fiable dans l'ensemble, coûte néanmoins assez cher. De plus, il est recommandé de ne pas pénétrer dans les zones mises en inertage sans protection respiratoire, le risque d'accident mortel dû au manque d'oxygène n'étant pas négligeable.

Les systèmes dits de protection ont, quant à eux, l'avantage de ne pas grever les budgets par leur coût, relativement peu élevé, mais sont beaucoup moins satisfaisants sur le plan intellectuel en raison de leur totale passivité. On ne supprime pas l'explosion, on s'y adapte, soit en renforçant la résistance des « récipients », soit en leur installant des évents, sortes de membranes ou de disques qui se rompent sous l'effet de surpression. La flamme est alors évacuée vers l'extérieur, ce qui sous-entend que rien ni personne ne doit se trouver dans les alentours.

Pierre Barthélémy

A la recherche des grands cycles climatiques, les Européens vont creuser dans la glace de l'Antarctique

CAP AU SUD. Les Européens, pour une fois réunis, vont envahir l'Antarctique pour y forer, dès cette année, la calotte de glace qui recouvre le Dôme C, une région inhospitalière située à l'intérieur du continent. Là, dans plus de trois mille mètres de glace, dorment des archives essentielles à la compréhension de l'histoire des climats et de la pollution de notre planète. Ainsi, leur surface porte l'empreinte radioactive des essais nucléaires perpétrés dans l'atmosphère par les grandes puissances et celle, plus récente, des radioéléments rejetés par l'explosion de la centrale de Tchernobyl. Mais ce sont d'autres messages cachés au plus profond de ces couches glacées plusieurs fois millénaires que les chercheurs tentent avec précaution de décrypter.

La tâche délicate consiste à analyser les minuscules bulles d'air, d'aérosols et de poussières que les glaces ont emprisonnées lors de leur formation, mais aussi à s'interroger sur la glace elle-même, dont les molécules sont faites d'un mélange subtil et incontournable de deux atomes d'hydrogène pour un atome d'oxygène. Seules changent parfois, dans cette formule, la nature de l'hydrogène, qui, selon les espèces (isotopes) auxquelles on a affaire, peut être léger, lourd (deutérium) ou super-lourd (tritium), et celle de l'oxygène, représenté par tel ou tel de ses isotopes.

Cette multiplication des ingrédients, loin de complexifier les choses, les simplifie au contraire, car ces molécules d'eau si communes sont une mine d'informations pour les climatologues, qui, en analysant dans les glaces la proportion de deutérium et d'hydrogène léger et celle de l'oxygène 18 par rapport à l'oxygène 16, peuvent, par exemple, retrouver la température qui régnait lorsque la glace étudiée s'est formée.

Les carottes de glace produites par les forages faits en d'autres lieux, en particulier dans le Groenland – Greenland Ice Core Project (GRIP) et Greenland Ice Sheet Project (GISP) –, ont ainsi permis de préciser les climats qui régnaient entre aujourd'hui et – 200 000 ans. Celles de la station russe de Vostok, en Antarctique, ont permis de remonter dans le temps de 400 000 ans. Mais, même si l'analyse de ces archives de glace a éclairé d'un jour nouveau les mécanismes liés à l'évolution du climat terrestre au cours des derniers grands cycles glaciaire-interglaciaires, bien des interrogations subsistent encore.

Les deux forages menés par les Européens

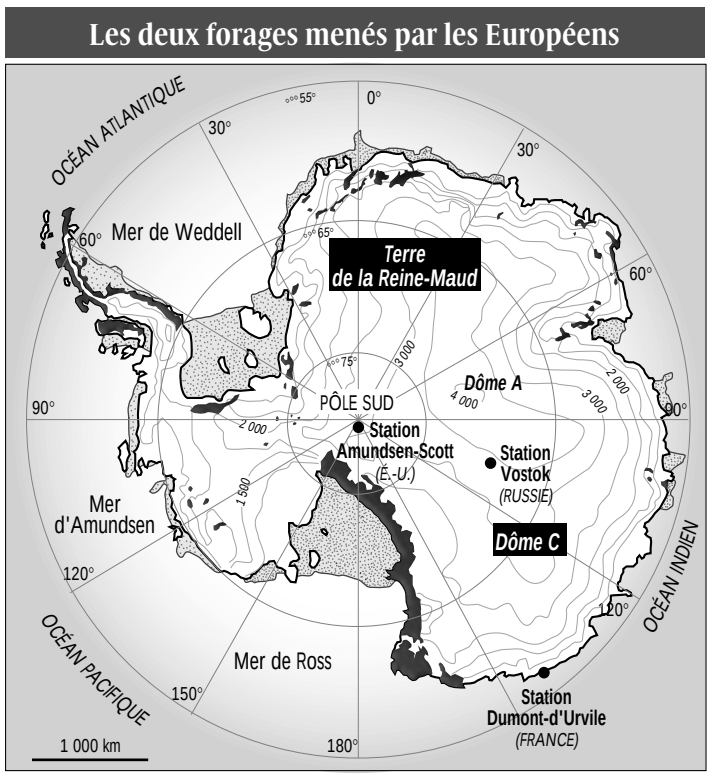

Pour les lever, les chercheurs ont besoin de nouvelles carottes provenant de nouveaux forages. C'est la raison pour laquelle les pays européens ont lancé, en 1993, un programme de forage profond en Antarctique, dénommé European Project for Ice Coring in Antarctica (Epica), destiné à réaliser deux forages glaciaires. Le premier, dont la préparation a commencé, aura lieu au Dôme C, sur le site de la future station franco-italienne Concordia, qui doit être opérationnelle en l'an 2000. Il doit atteindre d'ici à l'an 2000 la profondeur de 3 400 mètres, ce qui représentera une remontée dans le temps de 500 000 ans. Plus tard, entre 2001 et 2003, un second forage sera effectué dans la région de la terre de la Reine-Maud.

Lancé officiellement à la fin de 1995, le programme Epica, auquel se sont associés dix pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Italie, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse), a reçu, en 1996, une aide de 32 millions de francs (5 millions d'écus) de la Commission européenne. Cette somme, bien que conséquente, ne permet cependant pas de boucler le budget de cette spectaculaire opération, qui, pour le seul forage du Dôme C, consommera jusqu'en l'an 2000 quelque 130 millions de francs (20 millions d'écus). Aussi la Commission financera-t-elle le projet à hauteur de 40 %, le reste étant assuré par les pays participants.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Placé sous la responsabilité de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP), ce forage aura lieu dans une zone reculée de l'Antarctique située à 1 000 kilomètres de la station française Dumont-d'Urville, sur la côte de la terre Adélie, et à 620 kilomètres de la base russe de Vostok. La raison de cette préférence pour le Dôme C tient tout simplement à l'épaisseur – proportionnelle au volume des archives disponibles – de glace présente à cet endroit (plus de 3 500 mètres) et à la disposition horizontale des couches dont elle est formée.

Les travaux préliminaires au forage ont commencé. Lors du dernier été austral, les techniciens et les scientifiques ont réalisé un préforage et un tubage d'une profondeur de 120 mètres de profondeur destinés à protéger le névé fragile qui compose la partie supérieure de la calotte glaciaire. Tout est donc prêt pour commencer, en 1997-1998, le forage profond proprement dit et atteindre les premiers 500 mètres.

L'objectif scientifique du programme Epica, qui *« s'est placé dans la continuité de GRIP, est de fournir des informations sur certaines questions pour lesquelles les forages existants n'apportent pas de réponses tout à fait satisfaisantes »*, explique Jean Jouzel, coordinateur européen du projet et responsable du Laboratoire de modélisation du climat et de l'environnement (CEA Gif-sur-Yvette, Essonne). Les changements climatiques rapides, encore inexpliqués, concernant la dernière période glaciaire comprise entre – 40 000 et – 10 000 ans, détectés par GRIP et GISP, doivent-ils être étendus à l'ensemble de la planète ? Les changements climatiques sont-ils toujours déclenchés dans l'hémisphère Nord ? Comment s'effectue le couplage climatique entre les deux hémisphères ? Comment s'explique la période de stabilité que connaît le climat terrestre depuis dix mille ans ? Est-ce une exception ?

Les réponses à ces questions permettront de *« mieux comprendre les mécanismes du climat futur »*, ajoute Jean Jouzel. Mais, en attendant, deux points apparaissent déjà très positifs à Claude Laurius, président de l'IFRTP et « père » d'Epica. Le fait que *« l'Europe soit le porte-drapeau d'un programme scientifique très prometteur pour la compréhension des climats anciens »*, mais aussi que, pour *« la première fois, il y ait un effort européen en Antarctique »*.

Christiane Galus

Le témoignage d'un cosmonaute pompier de la station Mir

DANS LA NUIT du 23 au 24 février, les six cosmonautes installés dans la station orbitale russe Mir ont dû faire face à un début d'incendie (*Le Monde* du 27 février). A en croire l'astronaute français Jean-François Clervoy, en formation aux Etats-Unis pour une mission à bord de la navette, ce feu a été déclenché par une cartouche fissurée de perchlorate de lithium utilisée pour produire un supplément d'oxygène lorsque Mir est en sureffectif. Cet incident est d'autant plus grave que les deux systèmes de production d'oxygène par électrolyse des eaux usées (Electron) utilisés pour « aérer » la station sont hors service.

En principe, des pièces de rechange devraient être acheminées par la navette spatiale américaine pour effectuer les réparations. La station Mir fait l'objet d'une occupation continue de la part des Russes et des Américains. Le 22 mars, la NASA a fêté un an de présence américaine ininterrompue dans le complexe spatial russe. Inaugurée par Shannon Lucid (188 jours), cette opération s'est poursuivie avec John Blaha (123 jours) et Jerry Linenger, qui est à mi-chemin de sa mission de quatre mois.

Les trois cosmonautes encore à bord de Mir, les Russes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine et l'Américain Jerry Linenger, qui doit revenir sur Terre au mois de mai, en sont donc réduits à « brûler » ces fameuses cartouches. La NASA, s'il n'existe pas prochainement dans Mir deux systèmes indépendants de production d'oxygène, pourrait renoncer à y envoyer ses hommes. Une décision que l'on comprend mieux à la lecture du témoignage de Jerry Linenger, pompier spatial malgré lui à bord de Mir.

« Le feu a pris juste derrière moi dans Kvant [l'un des modules de la station Mir où les cosmonautes procèdent à des expériences scientifiques], *pas loin de l'endroit où je suis actuellement assis. Les autres membres d'équipage se trouvaient aussi à cette table. Lorsque le feu s'est déclaré, l'alarme principale s'est déclenchée. De la fumée a envahi la station. C'était un incendie. Nous avons commencé à le combattre aussitôt.*

» Dans ce genre de situation, il faut réagir, garder la tête sur les épaules. C'est une question de survie. L'esprit est traversé par toutes sortes de pensées : " Il faut à tout prix éteindre cet incendie, car il nous sépare de l'un des vaisseaux de sauvetage. Si l'on n'y parvient pas, impossible d'accéder à cette capsule Soyouz. "

» La fumée m'a surpris. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle se répande aussi vite. Ce fut dix fois plus rapide que ce que j'aurais pu imaginer. Une fumée épaisse a immédiatement envahi l'habitacle. D'où j'étais, je ne pouvais voir que les cinq doigts de ma main et, devant moi, la silhouette floue de quelqu'un. Je tentais de savoir s'il allait bien, mais impossible de l'identifier. Là où il se trouvait, il ne pouvait même pas voir ses mains, qu'il levait devant son visage. Dans les autres modules, la fumée était épaisse. Je me suis étonné qu'elle ait pu se répandre aussi vite dans tout le complexe orbital.

» Nous nous sommes tournés vers les générateurs d'oxygène d'appoint, sans lesquels il était impossible de respirer. J'en ai activé un. Ça a pris plus de temps que prévu. Une petite réaction chimique s'est produite dans la cartouche. J'ai dû enlever mon masque, en saisir une autre, la mettre en marche. Entre-temps, l'atmosphère de la station était devenue irrespirable. Je n'ai rien inhalé et je ne pense pas que d'autres l'aient fait (...). *Nous nous sommes précipités vers les systèmes de ventilation. Ils ont bien marché et nous ont protégés.*

» Ma formation de médecin m'a amené à me préoccuper de la santé de l'équipage. Nous avons installé un dispositif de premiers soins pour traiter d'éventuelles complications pulmonaires. Nous disposions de tout l'équipement nécessaire. J'ai pratiqué des examens préliminaires sur mes camarades. Pendant vingt-quatre à quarante-huit heures, j'ai suivi les phénomènes de saturation de l'oxygène dans leur sang et contrôlé leurs poumons. Personne ne présentait de troubles consécutifs à l'inhalation de fumées toxiques ; sans doute parce que nous avions réagi rapidement pour passer les masques à oxygène. »

Jean-François Augereau

Les basketteurs villeurbannais pourront continuer de rêver

Vainqueurs d'Istanbul (80-70), les joueurs de l'Asvel disputeront leur première qualification pour le Final Four de l'Euroligue, jeudi 3 avril, sur les rives du Bosphore

Lors du match retour du quart de finale de l'Euroligue de basket, les joueurs du club de l'agglomération lyonnaise se sont offert une chance de poursuivre leur belle aventure européenne. Dans leur salle de l'Astroballe, encouragés par leur public, ils ont réussi à résister à la forte pression de l'équipe d'Istanbul pendant une vingtaine de minutes, avant de renverser la situation. Seul club français encore en compétition en Euroligue, l'Asvel va devoir faire preuve d'encore plus de détermination et de dextérité pour obtenir une victoire, jeudi 3 avril, lors de la belle qui a lieu à Istanbul. Pour les basketteurs parisiens du PSG-Racing, l'Eurocoupe s'est achevée mardi soir à Coubertin. L'expérience du haut niveau de l'équipe espagnole du Real de Madrid, qui disputait sa 490e rencontre européenne, lui a permis de l'emporter.

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

« Tiendront pas ! » Le jugement, sans appel, est tombé des tribunes de l'Astroballe, à la mi-temps du match retour du quart de finale de l'Euroligue opposant l'Asvel Lyon-Villeurbanne à l'Efes Pilsen Istanbul. Mardi 1er avril, dans leur salle, les basketteurs villeurbannais avaient eu jusque-là le plus grand mal à rester dans le sillage de leurs adversaires, aussi adroits dans leurs tirs à trois points que lors du match aller, aisément remporté par les Stambouliotes (87-71). Partis avec l'étiquette d'outsiders, les joueurs de Villeurbanne, derniers représentants du basket français en Euroligue, étaient revenus perplexes de leur première rencontre en terre turque : *« Des styles de jeu comme celui d'Efes Pilsen, on n'en a jamais vu »*, reconnaissait l'entraîneur Greg Beugnot.

BASKET

Pendant une mi-temps, dans leur chaudron de l'Astroballe, les hommes de Greg Beugnot se sont accrochés à l'espoir, en apparence de plus en plus mince, de revoir le Bosphore et de disputer une « belle » au palais des sports Abdi-Ipekci. Pendant vingt minutes, les Verts se sont démenés pour tenter d'endiguer le flot des paniers tirés par Petar Naumoski et Ufuk Sarica de derrière la ligne des trois points. Ils ont résisté, au moyen d'une défense agressive, au prix de quelques exploits aériens de la paire Delaney Rudd-Alain Digbeu et, surtout, de l'omniprésence de Jim Bilba. Ils ont tenu bon, mais ils ont regagné les vestiaires à bout de souffle, sous les regards inquiets de leur public, qui, à 36-40, se prenait à envisager la première défaite en Euroligue de leurs favoris sur le parquet de l'Astroballe.

C'était mal connaître les ressources physiques et morales de l'équipe entraînée depuis quatre ans par Greg Beugnot. Tous, comme Alain Digbeu, savent *« d'où ils viennent »* : du ventre mou du championnat de France de basket, il y a deux saisons à peine, d'une maison des sports de Villeurbanne vieillotte, endormie sur ses lauriers depuis le dernier titre de l'Asvel, en 1981, et même d'un dépôt de bilan évité de justesse en 1992.

Ce mental, l'équipe l'a découvert en 1996 en rattrapant à Antibes, alors champion de France, un retard de 22 points, pour l'emporter en prolongations. Depuis, elle l'a consciencieusement forgé, tous les samedis du championnat, mais surtout lors d'une campagne européenne souvent héroïque : le premier tour de la compétition majeure du basket européen a vu le Cinq villeurbannais, un gang d'hommes affamés de réussir là où l'on ne les attend pas, accomplir deux hold-up retentissants, chez le champion d'Europe en titre, le Panathinaïkos d'Athènes, puis chez son dauphin, Barcelone.

En ces deux occasions, Delaney Rudd avait porté ses coéquipiers, inscrivant 31 points contre les Grecs et 35 points contre les Espagnols. Après ces démonstrations, la carrière du meneur américain de Villeurbanne semblait promise à un avenir brillant, mais loin des bords du Rhône. Avec son budget de 32 millions de francs, le club ne pourrait pas, pensait-on, se payer plus longtemps les services de son prodige. Erreur : en début d'année, l'Américain a signé un nouveau contrat avec le président de l'Asvel, Marc Lefebvre. A trente-quatre ans, Delaney Rudd n'a gagné qu'un titre, la Coupe de France, l'année dernière avec l'Asvel ; il rêve désormais d'amener « son » équipe à des victoires plus prestigieuses. Toute l'année, la chronique villeurbannaise a pourtant été alimentée par de tristes nouvelles : dès septembre, le pivot Ronnie Smith s'est retrouvé pour six mois à l'infirmerie ; en décembre, vint le tour de l'ailier Alain Digbeu, écarté des terrains pour un mois et celui de Jimmy Nebot, le remplaçant de Ronnie Smith.

« ÉVITER LE CONFORMISME »

Greg Beugnot, lui, a continué de naviguer avec les moyens du bord. Pour tenir la cadence de l'Euroligue et du championnat de France, celui qui se définit comme *« un berger »* a proposé à ses ouailles d'*« éviter le conformisme »*. Plutôt que de définir un objectif à son groupe, il a préféré profiter de *« la dynamique de victoires »*.

Au gré des circonstances, l'entraîneur s'est adapté à *« l'état d'esprit de l'équipe, qui a parfois besoin d'être secouée ou, au contraire, ménagée »*. Au lendemain de la défaite d'Istanbul, la semaine passée, il a opté pour une psychologie de choc. *« Sans une excitation bien canalisée, on ne passerait pas. Il faut savoir avoir une qualité d'orgueil »*, dit-il. Dans les vestiaires, avant le match retour contre Istanbul, il a rappelé à chacun les vertus de la solidarité, son maître mot. En deuxième mi-temps, la solidarité des Villeurbannais a fait merveille : c'est Alain Digbeu qui a régalé son public de smashes pleins de brio ; c'est Georgy Adams et Rémi Rippert qui ont inscrit quelques paniers décisifs et redonné confiance à leur équipe alors que le doute s'installait chez les Turcs, moins adroits ; c'est Delaney Rudd qui, dans un jour sans, est parvenu à offrir quelques passes décisives à ses partenaires ; c'est Laurent Pluvy qui a réussi ses lancers francs en fin de match ; enfin, c'est Jim Bilba, capitaine de l'équipe de France, qui s'est multiplié tant et si bien qu'il a fini la rencontre sur les genoux, avec des crampes qui lui cisaillaient le ventre, mais aussi avec des statistiques exceptionnelles : 19 points (80 % de réussite), 14 rebonds, 4 interceptions et 5 passes décisives.

Accrocheurs, unis, les joueurs de l'Asvel Lyon-Villeurbanne se sont finalement imposés 80 à 70. Ils se sont offerts une belle à Istanbul, jeudi 3 avril, et le droit de rêver encore à une participation à la finale à quatre de l'Euroligue, du 22 au 24 avril à Rome. Greg Beugnot, soulagé, a allumé une cigarette en contemplant la feuille des statistiques, Marc Lefebvre, incrédule, s'est épongé le front et un père de famille, ravi, a quitté la salle en promettant à son fils de reprendre un abonnement pour la saison suivante : *« C'est trop bien ! »*

Eric Collier

■ **Les premiers qualifiés pour la finale à quatre de l'Euroligue** sont les joueurs de l'Olympiakos du Pirée, vainqueurs (65-57) du Panathinaïkos d'Athènes, champion d'Europe en titre. A l'aller, ils avaient déjà défait les hommes de Bozidar Maljkovic (69-49). Les autres rencontres des quarts de finale de l'Euroligue se joueront sur la « belle » : mardi 1er avril, Barcelone s'est imposé (75-73) face au Teamsystem Bologne (65-70 à l'aller) et Ljubljana a battu Milan (73-64, 90-94 à l'aller).

Le PSG-Racing éliminé en demi-finale de l'Eurocoupe

Le Real Madrid a anéanti, mardi 1er avril, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, les espoirs du PSG-Racing de se qualifier pour la finale de l'Eurocoupe en s'imposant par 58 points à 56. Les basketteurs parisiens, qui ont quasiment mené la rencontre, ont offert une performance de haute tenue grâce, notamment, à une solide défense.

Ils ont échoué d'un rien contre le géant madrilène, perturbés par le souci de combler le retard du match aller à Madrid. Ils devaient à la fois s'imposer et remonter les 5 points de handicap concédés aux Espagnols lors de leur précédente rencontre pour accéder à la finale, qui opposera le Real Madrid à Vérone le 15 avril à Nicosie (Chypre). L'expérience du jeu à haut niveau a permis aux Madrilènes de provoquer de nombreuses fautes dans les rangs adverses, et ils ont finalement assuré leur qualification grâce aux lancers francs, avec une réussite (67 %) pourtant inférieure à celle des Parisiens (77 %).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : La 23e journée de Division 2** n'a pas permis à son leader, Toulouse, qui a concédé un match nul (1-1) sur son terrain à Laval, de conforter son avance pour la course à la montée en Division 1. En s'inclinant à domicile devant Niort (1-2), Martigues a manqué l'opportunité de se démarquer de l'équipe qui la talonne au classement. Le Red Star a essuyé, face à Louhans-Cuiseaux, une défaite (1-4) qui compromet encore ses chances de maintien. Troyes a tenu Amiens en échec chez elle (0-0), Châteauroux a fait match nul contre Beauvais (1-1), comme Toulon face à Perpignan et Mulhouse contre Charleville (2-2). Le Mans a battu Sochaux (2-1) et Epinal s'est imposé contre Lorient (2-0).

■ **BOXE : Oliver McCall, l'Américain champion du monde** des poids lourds WBC en 1994, a été interné dans un hôpital psychiatrique du sud de la Virginie après avoir été déclaré par des experts *« dangereux pour lui-même et pour les autres »*. Arrêté à plusieurs reprises en possession de marijuana et de cocaïne, McCall avait été condamné en décembre 1996 à dix-huit mois de prison avec sursis avant de suivre une cure de désintoxication. En février, au cours d'un combat, il avait éclaté en sanglots et cessé de se défendre à la 5e reprise, alors qu'il tentait de reconquérir son titre.

■ **CYCLISME : le Suisse Mauro Gianetti**, vice-champion du monde, a remporté, mardi 1er avril, la course Paris-Camembert pour le compte de la Française des jeux, équipe dirigée par Marc Madiot.

■ **Johan Museeuw pourrait renoncer** au Tour des Flandres, 2e épreuve de la Coupe du monde cycliste, organisé dimanche 6 avril. Le Belge, champion du monde sur route, avait remporté cette épreuve en 1993 et 1995, mais il se ressent toujours des séquelles de sa chute à l'arrivée de Milan-San Remo, le 22 mars. En cas de forfait, Museeuw, qui devait prendre sa décision jeudi 4 avril, renoncerait également à Paris-Roubaix, qu'il avait remportée l'an passé.

Hors-série spécial résultats du baccalauréat 1996

POUR EXAMINER DE PLUS PRÈS LE CHOIX D'UN LYCÉE

■ Qu'est-ce qu'un « bon » lycée ?

■ Tous les résultats de plus de 4 000 lycées généraux, technologiques et professionnels, série par série.

■ Et, pour la première fois, des indicateurs de la performance de chaque lycée en fonction de ses élèves.

■ Un guide complet et pratique des orientations après le baccalauréat.

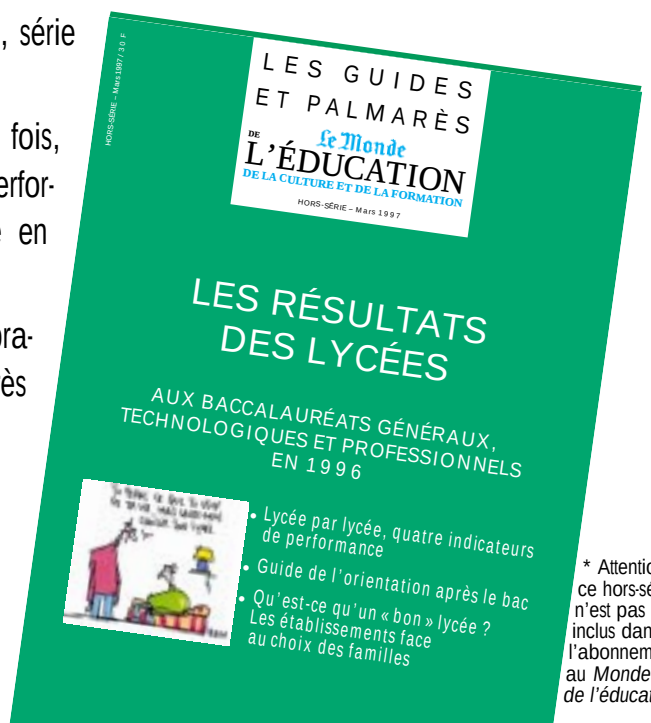

Un hors-série édité par

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

* Attention, ce hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement au *Monde de l'éducation*

EN VENTE UNIQUEMENT* CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F

Les athlètes africains vont bénéficier d'un centre permanent d'entraînement à Dakar

L'équipement est mis en service mercredi 2 avril

COURIR et s'entraîner au pays. Pour les athlètes africains, ce n'est pas une revendication, tout juste une nostalgie lorsque l'hiver glace le bois de Vincennes et balaye les installations de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (Insep) à Paris. Bon an, mal an, ils sont vingt ou trente, venus d'Afrique francophone grâce aux bourses accordées par le ministère français de la coopération, à bénéficier des infrastructures et des cadres techniques français.

ATHLÉTISME

Aux championnats du monde, en 1995 à Göteborg, les reporters avides d'exotisme avaient été cruellement douchés lorsque le Burundais Arthémon Hatungimana, médaille d'argent du 800 m, interrogé sur ses conditions d'entraînement, leur répondit par une simple adresse : *« Insep, Paris 12e. »* C'est là aussi que se sont préparés, sous les conseils de Fernand Urtebise et de leur célèbre compatriote Amadou Dia Bâ, vice-champion olympique du 400 m haies à Séoul, les membres du relais sénégalais du 4 × 400 m, quatrième aux Jeux d'Atlanta.

L'hiver prochain, c'est probablement au soleil de Dakar que Moustapha Diarra, Aboubakry Dia, Hachim Ndiaye et Ibou Faye peaufineront leurs réglages. Les espoirs du saut en longueur mondial que sont le Burkinabé Frank Zio et le Sénégalais Cheikh Tidiane Touré déserteront sans doute aussi l'Insep pour le stade de l'Amitié. C'est dans ce stade construit récemment par les Chinois que s'ouvre, mercredi 2 avril, le premier centre d'entraînement international permanent du continent africain.

Initié par Lamine Diack, président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), cet équipement est financé de manière tripartite par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), le département « Solidarité olympique » du CIO et surtout la France. Le ministère de la coopération va supprimer les bourses qu'il accordait aux meilleurs athlètes pour venir s'entraîner à Paris, les sommes (environ 1 million de francs) étant affectées à ce centre d'entraînement.

> Le budget affecté par le ministère de la coopération verra « son efficacité multipliée par trois »

« Avec la même enveloppe, il sera possible de faire plus et mieux », résume Jean-Claude Sorge, chargé de mission jeunesse et sport au ministère de la coopération. Cette réaffectation budgétaire obéit à une logique sportive. *« Le système des bourses d'étude a plutôt bien fonctionné,* rappelle Hervé Stéphan, conseiller pédagogique sportif itinérant en Afrique, *mais il génère un double problème. D'une part, les athlètes "s'embourgeoisent", échappent au contrôle de leurs fédérations, certains restent en Europe. D'autre part, dans les pays privés ainsi de leur élite, il n'y a plus d'émulation et le réservoir des talents se tarit. »*

Troisième constat, d'évidence : les frimas de l'hiver parisien ne favorisent guère l'épanouissement de sportifs africains, qui souffrent déjà du déracinement. Chargé de la direction du centre de Dakar, le docteur Stéphan insiste sur les atouts du Sénégal : *« Entre octobre et juin, il n'y a pas un pays au monde qui offre des conditions climatiques aussi idéales. »*

Quinze à vingt athlètes dans l'immédiat, davantage à partir de septembre, bénéficieront des infrastructures du stade de l'Amitié. Il s'agira essentiellement de sprinters (haies et plat jusqu'au 800 m) et de sauteurs (longueur et hauteur). Le staff technique et médical, composé d'Européens et d'Africains, est en cours de recrutement. Les pensionnaires du centre seront hébergés à proximité, dans les locaux de l'Ecole nationale d'économie appliquée.

Les athlètes bénéficieront d'un soutien financier personnalisé (de 500 à 2 000 francs par mois selon leur classement mondial). De plus, précise Jean-Claude Sorge, *« nous avons prévu un important chapitre transport international qui permettra à chacun de rentrer chez lui, mais aussi de participer aux compétitions internationales »*. Jusqu'à la fin du mois de mai, ils seront présents dans les grands meetings africains (Nairobi, Abidjan, Lagos, Dakar...). A partir de la mi-juin, l'Insep leur servira de « camp de base » pour se rendre dans les principales compétitions européennes. Le ministère de la coopération estime que le budget affecté à l'athlétisme africain verra ainsi *« son efficacité multipliée par trois. »*

Certes, pour les disciplines comme le lancer de marteau ou le marathon, où la concurrence de haut niveau n'existe pas vraiment dans l'Afrique francophone, les meilleurs continueront à venir s'entraîner à Paris. Néanmoins, la création du centre de Dakar marque le début d'une politique nouvelle, *« à l'écoute du mouvement sportif africain »*.

Deux autres centres à vocation régionale en projet, à l'île Maurice et à Yaoundé (Cameroun), serviront à « alimenter » le centre de Dakar, celui de Yaoundé pouvant avoir comme dominante la course de fond. Et d'autres sports se montrent déjà soucieux de mettre en œuvre des préparations sur place : ainsi le judo à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et la lutte à Dakar.

Jean-Jacques Bozonnet

Jean-Luc Coatalem, « écrivain-voyageur »

La littérature ambulante moderne telle que la pratique un Breton trentenaire, d'Asuncion à Baden-Baden

DISCIPLE de Cendrars, Olivier Rolin, qui a pas mal bourlingué et a relaté ses déplacements, ouvre ses *Petites Géographies*, parues au Seuil ce printemps, en proclamant : *« Je ne crois pas être un "écrivain voyageur" (je préférerais, à tout prendre, être un gentleman-cambrioleur). Il n'y pas plus de littérature de voyage, me semble-t-il, qu'il n'y a d'agences de littérature. »*

Né vers 1960, auteur d'une dizaine de petits volumes slalomant entre le récit, le roman et la pérégrination, tous dépaysants, Jean-Luc Coatalem, lui, a vu « Le Monde des livres » déceler dès 1991 dans ses écrits le double et lourd héritage d'Hergé et de Raymond Queneau. Bernard Franck, *VSD, Le Figaro, Lire* ont trouvé pour *Zone tropicale, Villa Zaouche* ou *Fièvre jaune* d'autres paternités, de Flaubert à Simenon. Un peu comme s'il avait fallu vite conjurer le sort, empêcher une jeune plume de sombrer dans le troupeau demi-genre de la littérature de voyage, cette section secondaire de la littérature tout court, du moins dans la conception française des lettres. Car on sait la révérence dont, depuis deux siècles, jouissent les *travel writers* en Anglosaxonnie. Seul un des éditeurs de Coatalem l'a qualifié d'autorité d'*« écrivain-voyageur »*. C'est le trait d'union qui compte : « voyageur » cesse d'être adjectif, devient pair et compagnon d'« écrivain ». L'intéressé lui-même semble dubitatif.

Sa bougeotte écrivassière, ses fuites solitaires, son tact pour dégager, sans blesser personne, les survivances coloniales chez les peuples du Sud, Coatalem a plutôt tendance à les attribuer à son hérédité océano-bretonnante, à la lignée de militaires ultramarins (parmi lesquels un demi-pirate mué en amiral portugais) dont il procède, à son enfance partagée entre Polynésie et Madagascar. *« Je suis passé par quatorze écoles, je fus un écolier romanichel. »*

Après Daniel Defoë, il bifurqua tout naturellement vers Stevenson, Somerset Maugham et Evelyn Waugh, sans oublier Bougainville ni Léon Werth ; ni même *« l'excellent Gontran Montaigne de Poncins et son chef-d'œuvre* D'une ville chinoise, *paru en 1954 »*. Plus près de nous, il s'imprégna d'Echenoz, Modiano et Nicolas Bouvier, préfaça une réédition du *Voyage* de Morand, bien qu'il ne soit que modérément amateur de cet écrivain. Quant à Monfreid, il le trouve *« un peu chiant... »*.

Lorsqu'il fallut vivre pour de bon, surtout après mariage et paternité, il pigea chez *Vogue* ou *Géo,* se jeta dans l'océan éditorial, naturellement glacé pour le débutant. Et il arpenta la planète : *« Je me vois plutôt comme un romancier qui voyage que comme un voyageur qui écrit des romans ou des récits. »*

Il n'a pas autrement théorisé son travail ; il n'a pas délivré de « message », sauf peut-être à un tournant de sa relation paraguayenne, à propos d'une pizzeria internationale, quand, poussé dans ses retranchements, il laisse éclater son effroi devant *« le même goût, la même ration partout »*, devant un univers *« nivelé, émasculé »*, où l'on n'est plus qu'un *« client interchangeable, clone de soi-même, simple donnée consommatrice dont on a programmé goûts et habitudes. A y réfléchir, il y a dans cette formule quelque chose de fascisant »*.

D.R.

Pour la mission à Asuncion qu'a accomplie Jean-Luc Coatalem, Loustal a imaginé un mystérieux voyageur à galurin. L'auteur allait en réalité au Paraguay pour y faire des conférences sur la littérature française... Quant à Floc'h, il a résumé les voyages de l'écrivain par des « pastilles » comme on en collait naguère sur les valises.

L'ENNUI ET L'IMPRÉVU

Au rayon du passé, notre homme a su éviter deux écueils qui ne pardonnent pas en cas d'évocation des colonies : la hargne ou la nostalgie. Il a préféré user d'ironie, de tendresse, ou d'un mélange des deux. D'une manière générale, néanmoins, un grain de malveillance ne serait pas inutile de temps en temps dans ses textes. S'agissant de notre époque, il a su, et c'est peut-être là la vraie force de sa plume nomade, donner envie de lieux impossibles, incommodes et malheureux, type Asuncion (*Mission au Paraguay*, Grasset, 1996) ; de villes d'eaux cristallisées dans le diabète et les marks, genre Baden-Baden *(Les Beaux Horizons)*.

Au fil de ce dernier livre, la Forêt-Noire voisine avec Cuba au moment pathétique où les voyagistes occidentaux vont, tels ces aigrefins qui roulent un agonisant, mettre la main sur l'île de Castro, ce *« capitaine Haddock qui aurait trop lu Cervantès »*. Baden-Baden est également flanquée de Goa, sujet presque aussi casse-gueule que Venise ou le Bosphore, tant ces sites sont recrus de descriptions et reportages. Coatalem s'en tire de justesse grâce à peu de choses : cette dame luso-indienne qui aime naïvement Johnny Hallyday, François Mitterrand et Hector Bianciotti, de l'Académie française ; cet ultime gouverneur portugais qui, en 1961, tente de s'opposer à l'avance de 40 000 soldats indiens, avec pour seule arme la relique de saint François-Xavier...

« Voyager c'est vaincre ! », estiment les Arabes. *« En se déplaçant, surtout seul, on doit tout réapprendre »*, répond Coatalem en écho, ajoutant : *« Un véritable voyage est déjà en soi de la fiction. »* Quel effet l'écrivain trentenaire aimerait avoir sur ses lecteurs, outre le primordial plaisir de lecture ? *« Eh bien, les inciter à moins faire de tourisme et plus de voyages, c'est-à-dire partir seul ou en groupe restreint, accepter l'imprévu, même s'il est embêtement, accepter aussi de s'ennuyer, ce qui, finalement, dans un environnement étranger, permet de se laver le cerveau. »* Si ce vœu se réalisait, à une époque où chaque instant doit être agréable ou rentable, ou les deux à la fois, ce serait une révolution, M. Coatalem ! Et un peu de galon pour la littérature de voyage qui bien entendu existe, ainsi que vous venez de le constater.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Les ouvrages de Jean-Luc Coatalem ont été publiés par Flammarion, la Table ronde, Le Rocher, Desbois, Reporter, etc. *Suite indochinoise* (140 p., 68 F) a été réédité par Kailash, Pondichéry-Paris. *Les Beaux Horizons* (142 p., 89 F) vient de sortir au Dilettante.

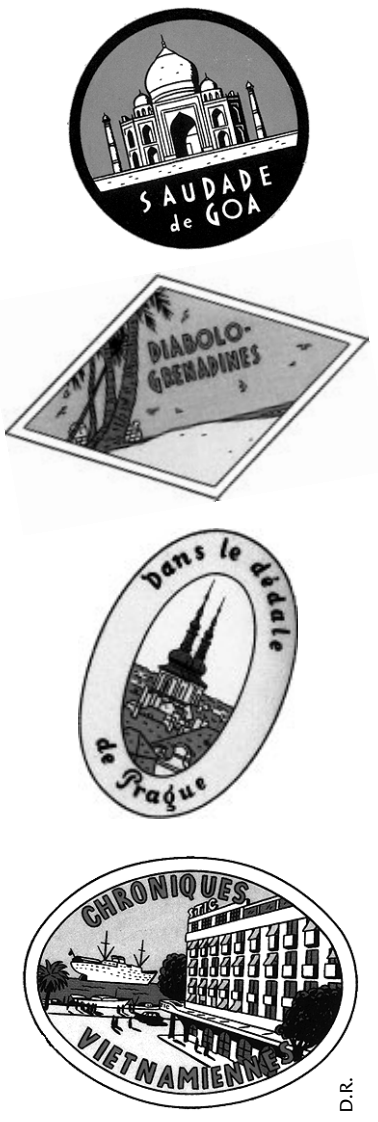

D.R.

Ponts de printemps en Europe

Une fois n'est pas coutume, le printemps s'avère ponctué de longs week-ends, déroulés sur quatre jours, notamment en mai. L'occasion de circuler en Europe avec l'avantage d'une formule simplifiée associant transport et hébergement. Quel que soit le mode de déplacement retenu, train ou avion, les places s'arrachent. Il est temps de passer réservation. Idem pour les hôtels, de charme ou de chaîne, qui, chaque jour, se remplissent.

■ La déréglementation qui affecte le ciel européen bénéficie aux provinciaux. Ils ont accès à de bons tarifs sans passer nécessairement par Paris. Les compagnies aériennes de la Communauté européenne viennent les chercher à domicile en commercialisant, via les voyagistes, des prix négociés. Ainsi, chez FRAM (agences), qui programme dix villes d'Europe depuis 27 villes françaises, les vols sont assurés par Alitalia, Lufthansa, KLM, Sabena, Austrian et British Airways, aux côtés d'Air France. Exemple : 3 jours à Prague se vendent autour de 3 000 francs de Marseille, Nice, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Toulouse et Paris.

■ Ces vols impliquent souvent un transit en Europe. Nouvelles Frontières, qui s'associe à Lufthansa pour des week-ends dans l'Allemagne romantique, précise que les liaisons de province s'effectuent via Munich. A l'affiche, Heidelberg, une ancienne ville universitaire européenne en pignon sur la vallée du Neckar (4 jours, de Paris ou Strasbourg, 2 480 francs, 3615 NF ou tél. : 0803-33-33-33), ou encore Lubeck et Hambourg (2 860 francs). Les billets d'avion, au départ de Paris, sont commercialisés à partir de 810 francs pour Munich, Nuremberg, Berlin et Hambourg. Egalement chez NF, une large palette de week-ends-ponts sur l'Italie (Rome, Venise ou Florence, 4 jours, 2 500-3 000 francs), au fil d'une brochure de 110 pages.

■ L'Europe centrale s'inscrit au programme d'Euro Pauli (agences), qui assure des vols charters, de Paris et de cinq capitales régionales, vers Prague (3-5 nuits, de 2 800 à 4 500 francs selon l'hôtel), mais aussi de Paris vers Vienne (à partir de 2 000 francs, 3 nuits, 3 étoiles) et Budapest (à partir de 3 500 francs). Les escapades d'Istanbul à Moscou (2 nuits au National, palace 1900 restauré, près de la place Rouge, 5 490 farncs de Paris) se choisissent à la carte chez Visit Europe (du Groupe Air France). Consulter également Voyageurs en Europe (tél. : 01-42-86-17-20), Tourmonde-Cartour, Planète et Républic Tours (agences).

■ Frantour, filiale de la SNCF (agences), privilégie le rail. Valables dans tous les trains (selon disponibilité), les forfaits incluent l'hébergement (1 nuit) et le billet aller-retour (2e classe), notamment en Eurostar pour Londres (à partir de 1 200 francs de Paris), en Thalys pour Bruxelles (à partir de 700 francs), Anvers ou Amsterdam (autour de 1 500 francs, 2 nuits) et en Talgo pour Barcelone et Madrid.

■ Reste à interroger des spécialistes, dénicheurs d'étapes rares (brochures en agences, sauf précisions contraires). Ainsi, Donatello et CIT pour l'Italie, Transtours pour l'Europe de l'Est, Austropauli et Destination d'Autriche (tél. : 01-44-51-03-25) pour le pays des Habsbourg, ou encore Marsans International pour l'Espagne et le Portugal (tél. : 01-53-34-40-01).

■ Mention spéciale pour l'Irlande : Aer Lingus (tél. : 01-47-42-12-50) affiche des tarifs imbattables (Paris-Dublin-Cork, 895 francs, vols directs avec contraintes). Chambres à la ferme ou au château (Avirlande tél. : 01-47-42-10-64) se réservent selon l'humeur du moment.

Florence Evin

EVASION
Publicités

DÉGRIFTOUR
SEJOUR A ANTIBES
7 Nuits - 2 pièces pour 4 personnes
1 260 F le 2 pièces ~~1 855 F~~
W.E. A LONDRES / PICCADILLY
2 Nuits - Hôtel 2*
Petits-déjeuners. Vols réguliers A/R
Départ Paris : 1 150 F ~~1 670 F~~
PARIS - RIO
Vols rég. A/R : 3 310 F ~~4 750 F~~
3615 DT - (de 1,01 à 2,23 F/mn.)
Audiotel : 08.36.68.28.27 (2,23 F/mn)
Lic. 095960001

DirecTours.
EXCEPTIONNEL ! JUILLET/AOUT
Vols réguliers moins chers que les charters.
La Californie à 3 750 F !
départs quotidiens.
Aller-retour sur vol régulier.
Réductions enfants : 700 F
à réserver urgent.
Nombre de places limitées.
Prestations terrestres (location voiture, hôtels) obligatoires.
Départs province avec supplément + 300 F env.
Directours achète, construit et vend ses propres voyages sans intermédiaires. Et donc vous garantit, à qualité égale, le meilleur prix du marché.
Brochure sur demande au 01 45 62 62 62
à Lyon au 04 72 40 90 40
90 av. des Champs-Elysées
Minitel 3615 Directours (1,29 F/mn)
Lic. 078960001

DROME - PROVENCAL
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES*** 3 km de NYONS
4h de Paris par TGV (Montélimar)
Calme - Vue - Produits fermier et bio si possible - Régimes sur demande
1/2 Pens. à partir de 360 F/pers.
chambres très confortables
Tél : 04.75.26.12.89 - Fax : 04.75.26.38.10

3615 COMPTOIRS 2,23F/mn
Comptoir
DES DÉSERTS
D'AFRIQUE
D'ISLANDE
DES TERRES-EXTRÊMES
DES AMÉRIQUES
01.40.26.19.40
VOYAGES A L'INFINI

PARIS
HÔTEL BOILEAU ** NN
Calme et sérénité en plein cœur du 16e.
370 à 430 F.
Jardin + bar
bain, wc, TV - Salle de séminaire
81, rue Boileau - 75016 PARIS
Tél. : 42.88.83.74 - Fax : 45.27.62.98

SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques, Paris 5e
Chambre avec bains - W-C
T.V. couleur - Tél. direct.
De 300 à 395 F
Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

HAUTES-ALPES
Hôtel BEAUREGARD**
Logis de France
05350 Saint-Véran-en-Queyras
2040m. Site classé du XVIIIe
Hiver/Eté. Piscine et tennis.
Ski et randonnées.
Demi pens. et Pens. à partir de 1 650 F/sem.
Egalement forfait tout compris hôtel + ski.
Tél. : 04.92.45.82.62 Fax : 04.92.45.80.10

SPECIAL BUDGET à ROME
du 24 au 27 avril 1997
Hôtel 3*** à partir de : 1 845 F
Prix par personne : Vol charter A/R
- Transfert centre ville A/R
- Logt. 3 nuits en chambre double et petit déjeuner.
☎ 01.44.51.39.27/51
Minitel 3615 Cit Evasion (1,29 F/mn)
cit Compagnie italienne de Tourisme
Lic. 075 95 0167

3617 INVENDU
Compagnies Aériennes • Tours Operators
08 3668 1688

AIR ASIA
Toute l'Asie aux meilleurs prix
(* Prix à partir de ; sur compagnie rég., taxes en sus)
BANGKOK 3 450 MADRAS 4 090
DELHI ; BOMBAY 3 450 PEKIN 4 450
SINGAPOUR 3 640 OSAKA 4 450
HONG KONG 4 050 BALI 4 590
MANILLE 4 090 SYDNEY 5 790
3615 ASIA (2,23 F/mn)
Paris 0144415010 Nice 0493824141
Marseille 0491167232 Lyon 0478383040
et dans toutes les agences de voyages
LIC. LI 075 95 0120

CROISIERES FRANCOPHONES
Au départ de NICE à bord du JASON (240 passagers)
15 jours à partir de 7 310 F
+ taxes portuaires 990 F
NICE - LIVOURNE (FLORENCE) - ILE D'ELBE
BASTIA - CIVITAVECCHIA (ROME) - CAPRI
MESSINE (TAORMINA) - FISKARDO (CEPHALONIE)
CANAL DE CORINTHE - LE PIREE (ATHENES)
HYDRA - MYKONOS - SANTORIN - MANIA (CRETE)
CYTHERE - ZANTE - LIPARI - BONIFACIO - NICE
7 jours à partir de 3 300 F
+ taxes portuaires 500 F
NICE - LIVOURNE (FLORENCE) - CAPRI
MESSINE (TAORMINA) - TUNIS (CARTHAGE)
PORTO CERVO - NICE
9 jours à partir de 4 400 F
+ taxes portuaires 700 F
NICE - BARCELONE - MAHON (MINORQUE) - CAGLIARI
TUNIS (CARTHAGE) - MESSINE TAORMINA) - NAPLES
CAPRI - PORTO-VECCHIO - NICE
RENSEIGNEMENTS : 01.42.66.97.25 OU AUPRES DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES
Royal Olympic Cruises
Licence 075 95 0506
EPIROTIKI

PROFESSIONNELS DU TOURISME, invitez nos lecteurs aux voyages :
RUBRIQUE "EVASION"
☎ 01.44.43.77.36
(Fax : 01.44.43.77.30)

Plus que 2 jours pour profiter de tarifs d'avion incroyables
Encore 2 jours, et seulement 2 jours, pour acheter vos billets d'avion à des tarifs jamais vus et voyager jusqu'en octobre prochain, selon votre destination
Exemples de tarifs* aller/retour de Paris (vols réguliers)
Sydney 2990F Dakar 1990F
Munich 690F Tokyo 2990F
Venise 790F Bangkok 2990F
Johannesbrg 2990F St Petersbrg 1190F
Tel Aviv 1190F Rome 790F
Tous les autres tarifs : 3615 Usit **
usit VOYAGES
Réservation par téléphone 01 42 44 14 00 24h/24h les 2 et 3 avril
PARIS (75005) 85 bld St michel (M° Luxembourg) PARIS (75002) 12 rue Vivienne (M° Bourse)
PARIS (75006) 6 rue de Vaugirard (M° Odéon) PARIS (75005) 31 rue Linné (face M° Jussieu)
Ouverture de 10 h à 22 h. Aussi à Lyon, Nice, Aix, Montpellier, Toulouse et Bordeaux
* Tarifs valables uniquement pour une réservation et un règlement intégral les 1, 2 et 3 avril 1997, selon disponibilités. Les voyages peuvent s'effectuer jusqu'à fin octobre 97, selon la destination. Pour les conditions de vente, se renseigner dans les agences Usit voyages. Taxes non incluses dans les tarifs ci-dessus. ** 2,23 F/minute.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALBANIE.** Les liaisons maritimes directes entre la région des Pouilles, au sud de l'Italie, et le port albanais de Durrës viennent d'être rétablies. Deux cents passagers, des véhicules commerciaux et des containers devraient embarquer sur les ferries de la compagnie grecque Illyria qui assure ces navettes. Les compagnies aériennes nationales italienne et albanaise ont repris leurs liaisons régulières entre Rome et Tirana depuis la semaine dernière. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS.** La région de Boston (Massachusetts) était paralysée mardi 1er avril après une tempête de neige qui s'est abattue sur le nord-est des Etats-Unis. Environ 50 cm de neige se sont abattus dans la nuit de lundi à mardi obligeant les autorités à fermer l'aéroport international Logan, de Boston. La tempête a privé plusieurs localités d'électricité en raison d'arbres qui se sont abattus sur des lignes.

Situation le 2 avril à 0 heure TU *Prévision pour le 4 avril à 0 heure TU*

JARDINAGE

Pour égayer un mur de briques, rien de tel que des céanothes persistants

LE BRUIT DES TONDEUSES à gazon, la fumée des feux de débris de taille vont nous accompagner jusqu'à l'automne. Le beau temps fait sortir les bêches, les crocs, râteaux, sarclettes et plantoirs, et déjà géraniums et plants de tomates sont proposés à la vente par des professionnels qui se gardent de prévenir les béotiens que, sous le climat français, il est risqué de repiquer avant le 15 mai ces plantes qui ne résistent pas au gel. Au jardin, il vaut mieux être un peu en retard qu'en avance.

En ville – et notamment dans les zones côtières et à Paris –, tout risque de gel est écarté. Il suffit de relever la tête pour constater que les plantations vont bon train. La diversité des plantes proposées aux jardiniers des villes est sans commune mesure avec ce qu'ils pouvaient trouver il y a vingt ans. Les plantes dites méditerranéennes ont fait une entrée remarquée sur les balcons, et certaines espèces conservées autrefois en orangerie bravent la rigueur des hivers du nord de la Loire. Cette année, beaucoup auront crevé, mais le fait qu'elles soient cultivées en quantité a fait baisser leur prix.

Difficile à trouver, il y a vingt ans, les céanothes persistants sont aujourd'hui plantés en masse. Originaire de Californie et du Mexique, cet arbuste accepte bien la culture en bac. Résistant à la sécheresse, il pousse vite, peut se tailler et fleurit d'un bleu assez exceptionnel. Ce n'est certes pas le bleu ciel irréel du pavot bleu de l'Himalaya *(Meconopsis)*, mais un bleu qui va de l'outremer au céruléen, du bleu « mauvé » à l'indigo le plus reposant pour les yeux.

ODEUR DE MIEL

Rien de tel pour égayer un mur de briques sombres ou de pierres de pays, d'autant qu'en dehors de sa période de floraison, le feuillage dense et vernissé de l'arbuste est attrayant. Associé à un groupe de rosiers rose pâle ou grimpants jaune, le céanothe est magnifique. Quand il fleurit, ses grappes de fleurs cachent son feuillage. Bon garçon, il remonte en septembre, pour peu qu'il ait été nettoyé de ses fleurs fanées. Son odeur de miel attire les insectes pollinisateurs. La plante produit alors des graines. D'abord vertes et un peu poisseuses, elle deviennent noires et tombent alentour, donnant naissance à de petits céanothes. Cette fructification compromet toutefois la remontée.

Les passionnés pourront toujours semer ces graines, peut-être découvriront-ils une nouvelle variété dans leur semis. Les autres se contenteront de bouturer cet arbuste. Il suffit pour cela de prélever dès la seconde quinzaine d'août quelques petites branches d'une quinzaine de centimètres de longueur ; le bois devra être semi-aoûté (c'est-à-dire tendre en haut et déjà un peu lignifié à la base). Plantées dans un pot en terre cuite empli de terreau, plutôt proches des bords, mises à l'ombre et maintenues humides, les boutures auront raciné en un mois.

Un hiver à l'abri du froid et le petit céanothe trouvera sa place au jardin. De préférence à l'abri d'un mur, contre lequel il pourra être palissé ou simplement prendre appui. A l'ouest, au sud, plutôt qu'à l'est, jamais au nord. L'avantage d'une plantation dans un endroit cuisant est que la chaleur favorise la lignification du bois et donc sa résistance au froid. C'est pourquoi il ne faut pas « pousser » le céanothe à l'engrais et trop l'arroser.

S'il doit vivre dans un pot, celui-ci devra être grand (cinquante centimètres en tous sens), contenir une terre légère à tendance acide (l'arbuste accepte à peu près tous les sols, sauf ceux qui sont calcaires et détrempés l'hiver). Si l'arbuste aime la sécheresse, il ne faut jamais oublier qu'en pot sa survie dépend des soins qu'on lui accorde et que son importante surface feuillée le rend sensible au manque d'eau. Toutes les plantes cultivées ainsi ne supportent pas qu'on les abandonne en plein été.

FLORAISON D'AVRIL À NOVEMBRE

En choisissant bien les variétés, il est possible d'espérer une floraison qui peut aller du milieu du mois d'avril à novembre... sous les cieux cléments. Le plus fragile d'entre eux, *Ceanothus arboreus*, n'est pas le moins beau. Il en existe des pieds dépassant 3 mètres de hauteur et de largeur dans les coins abrités de Bretagne et du Pays basque. Le plus solide, *Ceanothus impressus*, a résisté à – 14° dans un jardin normand, mais a crevé deux étés plus tard sans raison apparente. Il vaut mieux le planter maintenant qu'en automne. Il aura le temps de s'installer et résistera mieux au froid.

Les céanothes persistants poussent si dru qu'ils sont une bénédiction pour les jardiniers : à leur pied, le sol est si sec et l'ombre si dense que même le liseron ne s'y aventure pas ! C'est la raison qui fait que *Ceanothus thyrsifolius repens* a envahi les ronds-points. Sur un balcon, planté dans une jarre, il peut produire un effet remarquable ; mais, malgré son appellation de *repens*, il faut prendre garde à supprimer les pousses verticales. Sans quoi, ce céanothe prend un peu de hauteur : 1 mètre – il est *repens*, pas *prostratus* comme le romarin de Corse, qui pourra lui aussi orner rocailles et balcons tout en étant utile. Prenez garde toutefois : la pollution se fixe sur les plantes condimentaires. En ville, mieux vaut éviter de consommer thym, sarriette ou romarin poussant dans les jardinières sur rue.

Alain Lompech

★ Le céanothe se trouve facilement. Pour de belles collections : Les pépinières Minier, La Grange rouge, 49250 La Ménitré ; Les Pépinières Charentaises, 16310 Montembœuf ; Jean Rey, domaine de la Pascalette, 83250 La Londe-les-Maures.

Gloire de Versailles ou Marie Simon pour l'été

Il existe un céanothe d'été. Sa floraison est moins spectaculaire, mais sa culture plus aisée. Rustique, il peut pousser partout, sauf en altitude. Caduc, il fleurit sur le bois de l'année et exige d'être taillé court chaque printemps. Laissé à lui-même, l'arbuste est dégingandé et fleurit moins. Autrefois très cultivé en France (quelques pépiniéristes s'étaient fait une spécialité de sa culture), cet arbuste était tombé en désuétude. De nouveau cultivé, il est vendu chez les spécialistes. Les deux variétés les plus cultivées sont Gloire de Versailles (bleu clair) et Marie Simon (rose). L'arbuste n'atteint pas un grand développement (1,20 mètre), mais sa floraison vaporeuse doit le faire planter dans tous les jardins ensoleillés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97063

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

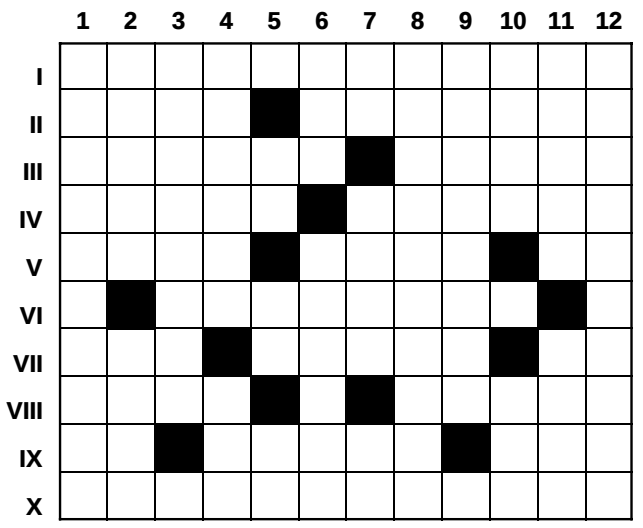

HORIZONTALEMENT

I. Partir, qu'on le veuille ou non. – II. Gouffre. Un état où l'ivresse est reconnue. – III. Travaillent sur leur sculpture. La rupture dans la continuité. – IV. Un des premiers garde-manger. Platine, elle est fausse. – V. Tien n'importe comment. C'est indéniable. Fin de verbe. – VI. Captiva irrésistiblement. – VII. Déchiffrée. De Chypre au Péloponnèse et de la Crète à Troie. Crée un ensemble. – VIII. Indique une origine. Retour à la case départ. – IX. Vient de paraître. Rendit indifférent. L'allure que l'on se donne. – X. Après avoir trafiqué le maïs, joué avec Dolly, que nous prépare-t-elle ?

VERTICALEMENT

1. Où le thé atteint des sommets. – 2. Les accords ne troublèrent pas son eau. Comme une eau sale. – 3. Les erreurs sur les autres. – 4. Sans activité. Port nippon. – 5. Négation. Jeté au hasard. En toutes lettres. – 6. Partie de partie. Pris la tangente. –7. Tête d'ibis. Ouverture océanique. Rien à ajouter sur la note. – 8. Exprimerai à voix haute. – 9. Creuse chaque jour le trou de la Sécu. – 10. La lumière de la nuit. Le bout de chemise que l'on cache. – 11. Ouverte après les cours. Un petit battement en douce. – 12. La grande réserve de la Comédie-Française.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97062

HORIZONTALEMENT

I. Je-ne-sais-quoi. – II. Oméga. Cousin. – III. Abée. Moletée. – IV. Ir. Ré. Note. – V. Lyrique. Anti. – VI. Loueur. Assas. – VII. Eni. Iéna. IUT. – VIII. Napée. Ll. – IX. Image. Tauern. – X. Extériorisât.

VERTICALEMENT

1. Joaillerie. – 2. Embryon. Mx. – 3. Née. Ruinât. – 4. Egérie. Age. – 5. Sa. Equiper. – 6. Urée. – 7. Icône. Neto. – 8. Solo. Aa. Ar. – 9. Quêtas. Lui. – 10. Ustensiles. – 11. Oie. Tau. Râ. – 12. Inexistant.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1731

LE PLACEMENT DE ZIA

Le fameux Pakistanais Mahmoud Zia avait joué et réussi un petit chelem au cours des éliminatoires d'une Coupe Vanderbilt.

Malgré sa belle longue à Cœur, Ouest n'avait pas entamé dans cette couleur, mais avait préféré jouer son singleton à Trèfle.

Cachez les mains adverses pour vous mettre à la place de Zia.

	♠ A 7 5 3 ♡ 8 ◇ A V 8 7 4 ♣ A V 10	
♠ D 4 2 ♡ R D V 10 9 7 5 2 ◇ 6 ♣ 2	N O E S	♠ 10 9 8 6 ♡ 3 ◇ 5 3 ♣ R D 9 8 6 5
	♠ R V ♡ A 6 4 ◇ R D 10 9 2 ♣ 7 4 3	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	2 ♠	passe
4 ♡	contre	passe	6 ◇
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé son singleton à Trèfle (le 2), *comment Zia a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Comment éviter la perte de deux Trèfles après l'entame d'Ouest ? On pourrait faire l'impasse à la Dame de Pique afin de défausser un Trèfle sur l'As de Pique (après Valet et Roi de Pique). Mais c'est la chute si Ouest à la Dame de Pique troisième. Or Zia trouva une ligne de jeu qui ne dépendait pas de cette Dame. Il fallait faire un jeu d'élimination en terminant par *un placement de main à Cœur* !

Le déroulement du coup est le suivant : As de Trèfle, Roi de Carreau, As de Carreau, Roi de Pique, As de Pique, 5 de Pique coupé, As de Cœur, 4 de Cœur coupé avec le 7 de Carreau, 7 de Pique coupé et le 6 de Cœur pour la défausse du 10 de Trèfle. Ouest a pris et a été obligé de continuer Cœur pour la défausse du Valet de Trèfle et la coupe par la Dame de Carreau. Enfin, les deux derniers atouts du mort ont procuré la onzième et la douzième levées.

Remarque : sur une autre entame que Trèfle, le chelem pourra être également réussi avec un jeu d'élimination et un placement de main à Trèfle qui obligera Est, à la fin, à rejouer Trèfle après avoir fait la Dame de Trèfle.

LE DANGER INVISIBLE

Cette donne a été distribuée dans un match entre l'Irlande du Nord et l'Ecosse. Cachez les mains d'Est (votre partenaire) et de Sud (le déclarant) et mettez-vous en Ouest.

	♠ R D V 10 7 3 ♡ D 9 ◇ A 5 ♣ A 5 3	
♠ A 9 8 6 ♡ R 8 3 ◇ 9 8 4 3 ♣ D 2	N O E S	♠ 5 4 2 ♡ A V 4 2 ◇ R 10 7 6 ♣ 9 8
	♠ – ♡ 10 7 6 5 ◇ D V 2 ♣ R V 10 7 6 4	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	passe
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	3 ♠	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Carreau pour le 5, le Roi d'Est et le 2 de Sud. Est, en main, a joué le 9 de Trèfle couvert par le Valet, la Dame et l'As. Le déclarant a alors joué le Roi de Pique et Sud a défaussé le 5 de Cœur. *Comment Ouest a-t-il fait chuter* TROIS SANS ATOUT *?*

Note sur les enchères

Malgré la chicane à Pique en Sud, il faut dire « 1 SA » car la main est trop faible pour « 2 Trèfles », même après avoir passé.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Gérard Morax**
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

CINÉMA La Cinémathèque française présente l'intégrale de l'œuvre de l'un des pères du cinéma moderne, le Français Robert Bresson, connu pour son refus des ef-

D. R.

fets. ● PARMI les autres sorties de la semaine, *Le Village de mes rêves*, du Japonais Yoichi Higashi, recompose avec une impressionnante justesse de ton, l'univers de l'enfance. ● LA PUBLICATION par le Centre national du cinéma (CNC) des chiffres officiels de la fréquentation des salles en 1996 fait apparaître un niveau inégalé depuis dix ans.

Tout Robert Bresson, inventeur et résistant

Rétrospective. La Cinémathèque française présente l'intégrale d'un auteur dont le travail a profondément marqué de nombreux jeunes cinéastes. Son œuvre propose un parti pris unique d'utilisation de la mise en scène

Du 2 au 20 avril à la Cinémathèque française. Palais de Chaillot, 7, rue Albert-de-Mun, Paris-16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-47-04-24-24.

Tout Robert Bresson à la Cinémathèque, ce n'est pas une rétrospective de plus, comme il est bien naturel que le musée du cinéma en programme. L'occasion, rare, de revoir l'intégralité de ces films offre davantage qu'un plaisir cinéphilique ou une page essentielle de l'histoire du grand écran : la confrontation à une démarche demeurée unique, exemplaire et plus que jamais nécessaire, quand se multiplient la masse des images et la confusion qui les entoure.

La simplicité de la composition et de la construction des récits, le refus des effets, le recours fréquent à des textes littéraires ont concouru à établir l'œuvre de Bresson comme celle d'un classique. Et le respect qu'à juste titre son travail inspire tend à conforter ce statut prestigieux, et à bien des égards mérités, mais qui ne rend pas justice aux aspects les plus novateurs, les plus perturbants et en un mot les plus avant-gardistes de son cinéma. Et la composante religieuse de son œuvre passe encore souvent pour un gage de conformisme, alors qu'elle fait partie d'une pensée marquée par les plus radicales interrogations comme par une audace de mise en scène égalée par bien peu de cinéastes réputés plus « en pointe ». Robert Bresson fut non seulement l'un des pères du cinéma moderne, mais lui-même – à l'instar d'Orson Welles et pratiquement dès le même moment, le début des années 40 – l'un des premiers modernes à part entière.

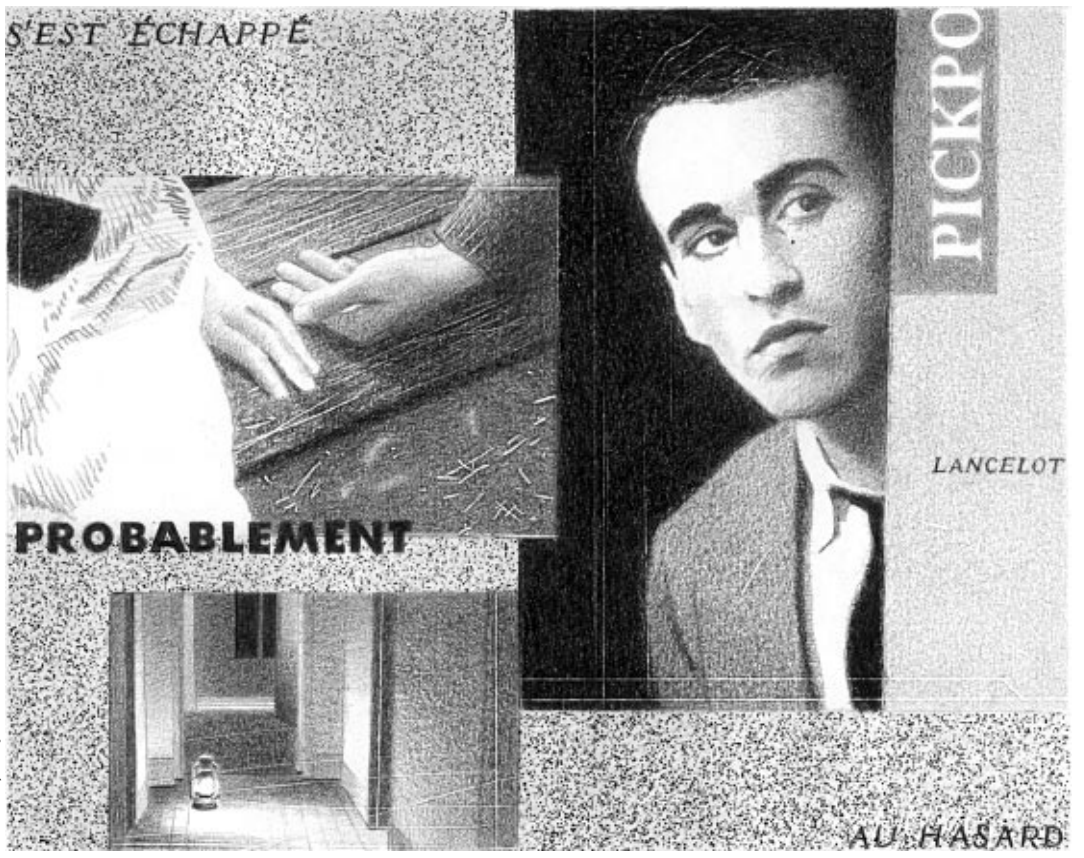

DESSIN JACQUES VALOT

Cette modernité, on pourrait la résumer d'une phrase : elle tient à la revendication ombrageuse de ne faire du cinéma qu'en ayant recours aux moyens spécifiques de celui-ci – que Bresson lui-même appelle alors *« cinématographe »*, par opposition au *« cinéma »* qui désigne chez lui des formes abâtardies. Dès le peu connu moyen métrage *Les Affaires publiques* (1934), avec lequel il débute comme réalisateur dans un genre inattendu, la comédie, puis avec son premier long, l'admirable *Les Anges du péché* (1943), l'œuvre de Bresson proclame une foi inébranlable dans le caractère nécessaire et suffisant d'une manière de filmer qui rejette tout emprunt aux autres modes d'expression, à commencer par le roman et le théâtre.

L'EMPLOI DE L'ÉCRITURE

Ce parti pris, dont il ne cessera de préciser et d'affirmer les procédures, affecte tous les domaines de la mise en scène (utilisation de la caméra, rapport entre image et son, montage, jeu des interprètes, utilisation du temps). Il apparaît de la manière la plus évidente lorsqu'en 1951 le cinéaste transpose à l'écran *Le Journal d'un curé de campagne* de Bernanos d'une manière absolument littérale, qui balaie toute recherche d'*« équivalences cinématographiques »* des procédés littéraires, voie ordinaire de l'adaptation de livres à l'écran – incidemment, cette approche autorise l'emploi singulier, et très fréquent, que fait Bresson de l'écriture elle-même sur l'écran.

Ce parti pris en faveur de la spécificité du cinématographe a des conséquences esthétiques considérables, qui font la splendeur des films de Bresson. Mais c'est avant tout un parti pris éthique. C'est le parti de Balthazar, âne saint et martyr, celui de l'évidence intangible, indiscutable, d'un rapport moral au monde – rapport qui passe d'abord, pour un cinéaste, par l'utilisation consciente des « outils » (matériels, humains et stylistiques) auxquels il recourt. Le cinéma de Bresson repose sur l'idée d'une identité du beau et du bien, le beau et le bien concernant le regard sur toutes choses, c'est-à-dire la mise en scène elle-même. Cette position, qui refuse de séparer en celui qui l'adopte l'artiste et l'humain, entraîne les deux grandes caractéristiques de son œuvre.

Cette position permet, d'une part, sous une apparente sagesse formelle, une constante créativité, à l'écart sinon à l'encontre d'un cinéma qui ne se soucie guère, le plus souvent, d'un tel refus des compromis. La perfection, légère par sa justesse même, chorégraphique parce qu'exacte sur tous les plans, de *Pickpocket* (1959), comme la vigueur des choix esthétiques du très stylisé *Lancelot du lac* (1974), en témoignent de la manière la plus éclatante.

MÉDITATIONS

D'autre part, la morale de la mise en scène entraîne une constante position de refus de l'ordre établi, d'autant plus ferme et profonde qu'elle abhorre les éclats de voix lyriques et les effets d'estrade. Un film tel qu'*Un condamné à mort s'est échappé* est à cet égard presque un précis pratique de cette démarche : davantage qu'un récit de guerre ou une histoire anecdotique d'évasion, il s'agit de la représentation du *travail* de la liberté, travail opiniâtre, modeste, condamné à la discrétion.

Cette veine court tout au long de l'œuvre de Bresson. Le *« Je lutte »* d'Agnès dans *Les Dames du bois de Boulogne* (1944) est l'une des très rares phrases de combat énoncée par le cinéma français sous l'Occupation. L'héroïne du *Procès de Jeanne d'Arc* (1962), loin de celle du mystique Dreyer, est une résistante au sens moderne du terme. *Les Anges du péché* (1943), *Le Journal, Au hasard Balthazar* (1966), *Mouchette* (1967), *Une femme douce* (1969), *Le Diable probablement* (1977) sont autant de méditations sur les voies du Mal, les effets de la compromission-collaboration, la vanité aussi d'une révolte sans référent moral. Mais c'est sans doute *L'Argent*, ultime et essentiel chef-d'œuvre, qui met le mieux en évidence les puissances du cinéma selon Bresson.

On pourrait revenir longuement sur la beauté, la rigueur, l'extraordinaire mélange d'innocence et de violence, de lucidité et d'amour des hommes que recèle le film. Mais en plus de tout cela, par le « simple » effet de l'application impeccable des principes que le cinéaste s'est fixés, *L'Argent* est extraordinairement, « fantastiquement », le grand film qui témoigne d'une époque. Le film montre, comme une machine au mécanisme infernal, les conséquences de plus en plus tragiques d'une irruption incontrôlée de l'argent dans les rapports humains. Il sort en 1983, l'année du tournant « réaliste » du pouvoir socialiste qui va « dédiaboliser », en France, le rapport à l'argent. Son fonctionnement, tel qu'il est présenté dans le film, est tout aussi comparable à la circulation de la drogue, qui commence alors à faire des ravages en profondeur dans le corps social, et à celui du sida, identifié la même année (et qui représente pour le corps individuel la conséquence mortelle de la disparition des barrières immunitaires qui, à l'échelle de la société, ont cédé face à l'argent), à la prolifération de la « communication »...

Nulle réflexion théorique ou sociologique apparente dans cette adaptation elliptique d'une nouvelle de Tolstoï, mais la plus magistrale démonstration des capacités de compréhension critique du monde par le cinéma(tographe), lorsque c'est un authentique cinéaste qui en use.

Jean-Michel Frodon

Une riche réflexion autour de l'œuvre

En même temps que la rétrospective, la Cinémathèque publie, en coédition avec Mazzota, le livre *Robert Bresson, éloge* (104 pages, 120 F), qui réunit des textes consacrés à ses films par de nombreux auteurs, dont Sacha Guitry, Julien Green, Jacques Becker, François Mauriac, Jean Cocteau, Jacques Rivette, Roland Barthes, Florence Delay, Julien Gracq, Wim Wenders, Jean-Marie Le Clezio, Alberto Moravia, Eric Rohmer... qui témoignent de la richesse de réflexion et d'émotion suscitée par son œuvre.

L'ouvrage contient aussi un long entretien inédit avec François Truffaut sur Bresson, une filmographie détaillée et une importante iconographie originale, d'après les photogrammes des films. Excellent livre, qui ne dispense pas de la lecture de l'indispensable *Notes sur le cinématographe* (Gallimard), où le cinéaste explicite lui-même sa conception de son art.

Présenter l'un des fondateurs d'un « style à la française »

QUAND la Cinémathèque française a décidé d'organiser une rétrospective des films de Robert Bresson, elle n'a pas rencontré de gros problèmes matériels. Cinéaste reconnu dès ses débuts, admiré ou détesté, il a créé une œuvre saluée très tôt. Plusieurs copies de ses films étaient déposées à la Cinémathèque. D'autres sont bien préservées ailleurs. Quelques copies ont été retirées pour le Palais de Chaillot à partir des internégatifs, ces négatifs dupliqués par précaution pour ne plus avoir à toucher à l'original. Ces tirages sont moins parfaits que les tirages d'époque, *« tout comme un tirage actuel d'une photo de Man Ray n'est pas comparable à celui d'origine »*, estime Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque.

Toutefois, les œuvres en noir et blanc, comme celles de Bresson, se conservent bien. Dans son cas, elles ont aussi bénéficié de la notoriété. *« Les* Cahiers du cinéma *ont été créés en 1951 et ils ont toujours accompagné les créations de Bresson. Ce cinéaste a été défendu par une partie de la presse*, précise Dominique Païni. *Ce sont les mots qui conservent les films, plus que la chimie. »* Les rétrospectives de longs-métrages en couleurs des années 60 et 70 posent plus de problèmes techniques. Celle dédiée à José Bénazéraf, organisée en mars par la Cinémathèque – *Cover-girls* de 1963, *Le Désirable et le Sublime* de 1969 ou *The French Love* de 1972 –, a été plus difficile : il fallait retrouver les copies de ce cinéaste proche de Roger Vadim. *« Si l'on voulait faire une rétrospective de l'œuvre de Raoul Ruiz, ce serait très compliqué à cause des problèmes de conservation de la couleur »*, reconnaît le directeur de la Cinémathèque.

INFLUENCE MARQUANTE

Il tenait à marquer l'importance de Robert Bresson, qui fait partie des *« trois grands fondateurs d'un style à la française »*, avec Jean Renoir et Sacha Guitry, auxquels la Cinémathèque a rendu hommage ces dernières années. Guitry a influencé un jeune cinéaste comme Arnaud Desplechin, tandis que Bresson a par exemple profondément marqué Leos Carrax. Pour Dominique Païni, ces trois créateurs ont influencé la génération actuelle des Pascale Ferran, Claire Denis, Manuel Poirier, Tonie Marshall, Pascal Bonitzer..., *« tous ces cinéastes qui ont fait l'appel contre la loi Debré, non parce qu'ils sont plus engagés socialement que d'autres générations, mais parce qu'ils font un cinéma extrêmement tonique, vivant, inventif »*.

Montrer l'intégrale d'un auteur, comme c'est le cas pour Robert Bresson, ne pourrait être fait par la meilleure des chaînes câblées spécialisées, estime la Cinémathèque. Et moins encore lui consacrer un livre, comportant de nombreux textes inédits ou oubliés. La Cinémathèque dispose désormais d'une deuxième salle, dans le 11e arrondissement, à côté de la République. *« Chaillot est le lieu historique, monumental. Quand on souhaite "panthéoniser" un cinéaste, c'est à Chaillot qu'on organise une rétrospective*, déclare Dominique Païni. *La salle de République se prête mieux à la recherche, à des cycles sur des thèmes transversaux comme, récemment, "Autour de* Vertigo*" ou à des cinéastes moins connus comme Tsui Hark, réalisateur de Hongkong* (jusqu'au 20 avril). *Le République est plutôt un lieu pour présenter des* works in progress. »

Catherine Bédarida

Une double enfance japonaise sous le signe de Yasujiro Ozu

Le Village de mes rêves. Yoichi Higashi part d'une description contemporaine pour reconstituer une époque enfuie

Film japonais de Yoichi Higashi. Avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka. (1 h 52.)

Nagisa Oshima rappelait récemment avec une certaine amertume que les seuls films nationaux qui rencontrent un public aujourd'hui au Japon – dont le marché est saturé par la production américaine – sont les films pour la jeunesse, et plus particulièrement les dessins animés. Consacré à l'enfance de deux célèbres illustrateurs de livres pour enfants, les frères Tashima, *Le Village de mes rêves* pourrait être de prime abord rangé dans cette tendance lourde du cinéma japonais contemporain. Lourde erreur, tant ce film subtil et sensible partage manifestement plus d'affinités avec la géniale tendresse du Yasujiro Ozu de *Bonjour* (1959) qu'avec la frénésie stellaire du manga.

Mais si la thématique du film de Higashi évoque par certains traits le chef-d'œuvre d'Ozu (humour, attention aux petits détails du quotidien, poétisation de la réalité, questionnement de la tradition et de la cohésion de la communauté dans le Japon de la reconstruction), il s'en distingue au moins autant par un style qui emprunte davantage aux cavalcades du cinéma moderne dans le champ du réel qu'à l'encadrement stylisé de l'espace du maître japonais.

Né en 1934, auteur d'une quinzaine de longs métrages méconnus en France, Yoishi Higashi s'est en effet formé à la société de production de films documentaires Iwanami, et débute au cinéma dans les années 60, à l'époque où la nouvelle vague japonaise (Oshima, Imamura...) rompt les amarres avec le cinéma classique.

DEUX SURPRISES

Inspiré d'un recueil de nouvelles autobiographique de Seizo Tashima, *Le Village de mes rêves* débute d'ailleurs à la façon d'un documentaire. Après un long travelling avant fixant, depuis l'obscurité d'un train en marche, l'ouverture lumineuse d'un tunnel, arrivée à la gare, où descend un homme qui se rend dans une maison de la banlieue de Kyoto. Il rejoint un autre homme, assis de dos, en train de dessiner. Le contre-champ qui suit procure deux surprises.

La première est que les deux hommes se ressemblent comme deux gouttes d'eau. La seconde est que ce petit effet de mise en scène déclenche un changement de registre : lorsque la voix « off » du visiteur, Seizo Tashima, aura levé l'énigme de l'existence de son frère jumeau Yukihiko, puis évoqué l'enracinement de leur activité d'illustrateurs pour la jeunesse dans l'heureux mystère de leur propre enfance, le film se poursuivra sur le mode de la reconstitution, par un long retour en arrière dans la province de Kochi, en 1948.

Seizo et Yukihiko courent le long d'un chemin de campagne sous une pluie diluvienne. Ils sont âgés de neuf ans, il sont trempés, et voudraient bien savoir, alors qu'ils se sèchent nus comme des vers, pourquoi leur grande sœur n'a pas de zizi. Question classique, qui en appelle infiniment d'autres, à un âge où l'épreuve du monde passe notamment par la découverte de son propre corps. Ce qui est moins classique est à la fois le dédoublement de cette individuation, du fait de la présence des jumeaux, et plus encore la façon dont le réalisateur en joue, avec une grande intelligence et sans l'ombre d'une mièvrerie.

UN PANTHÉISME ENIVRANT

Construit en saynètes selon un découpage à la fois vif et limpide, le film recompose avec une impressionnante justesse de ton l'univers de l'enfance. Ses cruautés (la méfiance à l'égard des jumeaux, les on-dit du village, leur isolement à l'école), ses frasques (les coups de folie, les inénarrables parties de pêche, la complicité parfois belliqueuse), son enchantement (une mère formidable d'amour, un panthéisme enivrant, mais encore des caleçons-fantômes, des poissons qui parlent, ou trois facétieuses pythonisses nichées dans les arbres).

« Ce village n'existe plus que dans nos dessins », déclarent les deux frères dans l'épilogue qui ramène à la situation de départ. Le film ne se résume pas pour autant à une ode nostalgique à cette part d'enfance qui habite l'œuvre de tout créateur. A travers les thèmes du double et de l'occultation du passé (le tunnel du début du film), il suggère une réflexion sur le sacrifice des formes collectives de l'humanité par l'hyperindividualisme contemporain. Un film sur le Japon, donc, comme pays réel et comme métaphore universelle de la solitude et de la technologie.

Jacques Mandelbaum

La fréquentation des salles en 1996 atteint un niveau inégalé depuis neuf ans

ON SAVAIT déjà que l'année 1996 avait été bonne. La publication par le Centre national du cinéma (CNC) des chiffres officiels de la fréquentation fait apparaître un score encore supérieur aux prévisions, avec 136,343 millions d'entrées. C'est-à-dire le niveau le plus élevé depuis 1987 (où l'on avait enregistré 136,9 millions d'entrées). Ce résultat est une bonne nouvelle à plusieurs titres. D'une part, il dépasse celui de l'année 1993 (132,7 millions), salué en son temps comme le signe de la reprise tant attendue, mais dû presque uniquement au triomphe exceptionnel (12,6 millions d'entrées) des *Visiteurs*. Alors que le résultat de 1996 tient à la réussite de titres plus variés.

D'autre part, selon une règle qui ne se dément pas depuis quarante-cinq ans, la variation de la fréquentation correspond presque uniquement aux évolutions du succès des films français, le cinéma américain restant quant à lui pratiquement stable depuis que la fréquentation globale a commencé de décliner au début des années 60. La remontée enregistrée est donc également une amélioration pour la production nationale, qui progresse de 11,3 % et obtient une part de marché de 37,5 % (contre 35,2 % en 1995). Cette proportion est la plus élevée depuis 1990. *Les Trois Frères, Pédale douce, Le Huitième Jour* (qui est tout de même assez belge) et *Le bonheur est dans le pré* sont les principaux responsables de l'embellie, qui tient également au très bon accueil de titres tels que *Beaumarchais, Un air de famille, Ridicule, Le Plus Beau Métier du monde, Microcosmos* ou *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*.

Les meilleurs résultats depuis 9 ans

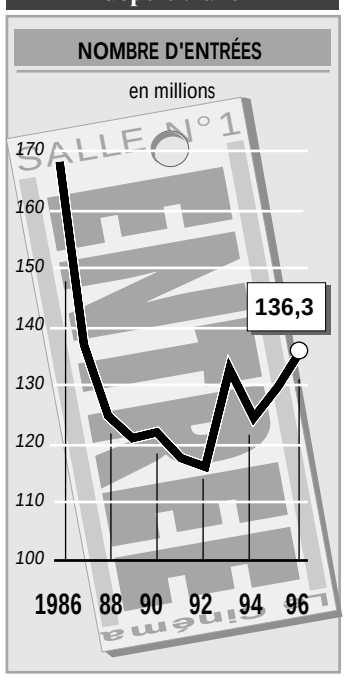

Le cinéma américain, entraîné par *Independence Day, Le Bossu de Notre-Dame, Mission : Impossible, Seven, Toy Story* et *Twister*, reste, lui, stable avec 54,3 % de part de marché. Donc – c'est la mauvaise nouvelle de ce bilan –, les cinématographies du reste du monde accusent quant à elles un recul. Celui-ci est particulièrement sensible pour les films européens (qui, en perdant 22,8 % de leurs spectateurs, ne détiennent plus que 6,2 % de part de marché, seuls *Secrets et Mensonges, Trainspotting* ou, à une moindre échelle, *Breaking the Waves* tirant leur épingle du jeu), tandis que les autres cinématographies perdent 14 % de leurs spectateurs pour n'attirer que 2 % du public. Une évolution inquiétante dans un pays, la France, qui est traditionnellement un sanctuaire de la diversité des productions du monde.

L'IMPACT DES MULTIPLEXES

Il faudra prendre en compte tous ces paramètres pour évaluer, comme doit le faire prochainement l'Observatoire de la fréquentation, l'impact des multiplexes, dont le développement représente le principal événement de cette décennie dans le domaine de l'exploitation. Mais il est déjà clair que leurs défenseurs (les grands circuits) tireront argument de la hausse globale des entrées, du bénéfice qu'en retire le cinéma français et de la diversité des films « gagnants » au cours d'une année qui a été la première où ce type d'installations a atteint sa vitesse de croisière.

Sans être pour autant rassurante, la baisse de la fréquentation constatée depuis le début de 1997 (– 12 % environ) s'explique donc en partie par le niveau, inhabituellement haut, atteint l'année précédente. Depuis le début de cette année, un seul film français, *Didier,* a connu un incontestable succès public, alors que les autres supposés « gros porteurs » (*Lucie Aubrac, Tout doit disparaître, Amour et Confusion, Un amour de sorcière*) ont déçu. Les Américains n'avaient, jusqu'au début mars, guère fait mieux – seul *La Rançon* obtenant un succès significatif –, mais *La Guerre des étoiles, Les 101 Dalmatiens* et *Le Patient anglais* vont permettre aux productions hollywoodiennes d'améliorer leurs positions.

Sans sous-estimer les chances des outsiders, deux films portent désormais l'essentiel des espoirs commerciaux du cinéma français pour l'année 1997 : *Le Cinquième Elément* de Luc Besson (qui sortira le 7 mai, en même temps qu'il fera l'ouverture du Festival de Cannes), et *Les Visiteurs 2*, attendu pour l'automne.

Jean-Michel Frodon

La Russie part en guerre contre le piratage des images

MOSCOU
correspondance

Considérée depuis la perestroïka comme le pays qui pirate le plus les œuvres audiovisuelles, la Russie est en train de s'acheter une conduite. Elle répond ainsi aux injonctions des professionnels américains, relayés par les instances fédérales des Etats-Unis – qui ont menacé le gouvernement russe de représailles économiques s'il ne mettait pas bon ordre à cette situation. Après l'effondrement de l'exploitation en salles (qui n'avaient pas échappé au phénomène), c'est le mode principal de circulation des films, la cassette vidéo, qui en a été la principale victime. Et Hollywood fut la cible principale des pirates alors que le cinéma français, très prisé du temps de l'URSS, n'était représenté sur les étals du marché de la cassette-pirate que par les acteurs qui avaient fait sa gloire avant la chute du régime : Jean Marais, Michèle Mercier, Louis de Funès, Alain Delon, Jean-Paul Belmondo et Gérard Depardieu.

Tirés à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires à partir de cassettes de mauvaise qualité ou de copies usées, les films se sont mis à voyager plus qu'ils ne pouvaient le faire sur grand écran. La vidéo avait ainsi supplanté le cinéma en salles, le parc de magnétoscopes étant estimé à plus de dix millions d'appareils aujourd'hui. Très liée à la mafia, l'activité était aussi dangereuse que lucrative. Le piratage des films américains n'était possible que grâce à d'importantes connexions aux Etats-Unis, permettant d'avoir accès aux grands succès avant même, parfois, qu'ils ne sortent en salles en Amérique. Les films de Spielberg, les Schwartzenegger et autres Stallone arrivaient des laboratoires américains par avion, passaient chez un interprète qui enregistrait la traduction russe en voix *off,* repartaient entre deux hommes de main rejoindre les ateliers de reproduction clandestins qui assuraient, grâce aux centaines d'appareils montés en réseau, un tirage pouvant atteindre vingt-cinq mille cassettes en huit heures, puis essaimaient dans tout le pays.

Des pirates amateurs aux groupes mafieux organisés, en passant par les chaînes de télévision, ce sont plusieurs milliers de personnes qui étaient impliquées dans ce commerce aussi juteux qu'inoffensif. Inoffensif à deux titres : d'une part, parce que, en l'absence de toute réglementation, nul n'était jamais inquiété. Par ailleurs, parce que les décennies d'idéologie soviétique ont laissé une empreinte profonde dans le rapport qu'entretiennent les Russes à l'œuvre artistique, considérée comme appartenant à la communauté. Dépourvu de tout recours, l'auteur, jusqu'en 1973 (date de l'adhésion de l'URSS à la convention de Genève), était nié dans sa qualité de propriétaire et les changements intervenus cette année-là – création d'une société d'auteurs, relations avec les sociétés de répartition de droits étrangères, etc. – n'eurent quasiment aucune incidence ni sur son portefeuille ni sur son statut. Le piratage vidéo est par conséquent rarement perçu comme un délit.

Néanmoins, dès 1993 et la promulgation de la loi sur le droit d'auteur, cinq sociétés de distribution vidéo se sont fait légaliser et ont commencé à acheter les droits des films qu'elles diffusaient. Quelques centaines de titres ont alors inauguré le marché de la vidéo légale. Le piratage obligea les « légalistes » à convaincre les sociétés américaines de sortir les films d'abord en Russie, afin de couper l'herbe sous le pied aux concurrents déloyaux (*Sabrina* ou *Heat* ont bénéficié de cette préséance). De plus, les « légalistes » eurent recours à des méthodes musclées, organisant des descentes dans des caves avec le concours de la police et des unités spéciales du ministère de l'intérieur.

Début octobre 1996, une réunion de tous les organismes nationaux et régionaux luttant contre le piratage eut lieu à Moscou. Les participants prirent un certain nombre de « mesures visant à défendre la propriété intellectuelle ». L'une d'entre elles stipule qu'il faut renforcer tout particulièrement les contrôles *« sur la frontière occidentale et la frontière chinoise, ainsi que dans les aéroports accueillant des vols en provenance de Bulgarie, de République tchèque, de Pologne, de Chine et de Singapour »*. L'intervention la plus remarquée fut la vérification de toutes les échoppes opérée au Palais de la culture Gorbounov. Ce bâtiment et son parc étaient depuis le début des années 90 le plus grand marché à ciel ouvert de cassettes de Russie.

> Des pirates amateurs aux groupes mafieux organisés, en passant par les chaînes de télévision, ce sont plusieurs milliers de personnes qui étaient impliquées dans ce commerce aussi juteux qu'inoffensif

Amorcé dès 1995, le virage légaliste s'est poursuivi en 1996. Une loi signée par Boris Eltsine le 19 juillet 1995, avait pour but de rendre enfin efficace l'article 141 du Code pénal existant depuis plus de vingt ans aux termes duquel le piratage d'une œuvre artistique était passible d'une peine de prison d'un an maximum. Dès le 22 août 1995 voyait le jour l'Association russe pour la vidéo, soutenue par la MPAA américaine, et qui regroupe toutes les sociétés productrices et distributrices de vidéo légales. La première affaire judiciaire fut jugée par un tribunal arbitral en novembre 1995 : elle opposait un distributeur légal de la région de Tioumen (Sibérie occidentale) à une entreprise locale, condamnée à payer une compensation égale à mille salaires minimums, soit 43,7‘ millions de roubles (environ 43 000 francs) – les sanctions financières, compte tenu de l'instabilité du rouble, ne sont plus établies suivant des sommes fixes, mais indexées sur le salaire minimum.

Pressé par les plus hautes instances américaines et souhaitant voir la Russie devenir membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement a dû s'atteler au problème de la protection de la propriété intellectuelle. Deux actes de loi, capitaux pour le développement de l'audiovisuel dans ce pays, sont entrés en application le 1er janvier 1997. Le nouveau code pénal, voté par la Douma le 24 mai 1996 (et entériné par le Conseil de la Fédération le 5 juin 1996). L'article 146 prévoit pour la première fois des sanctions pour non-respect du droit d'auteur et des droits voisins. Ce délit est passible d'une amende allant de deux cents à quatre cents salaires minimums et à une privation de liberté de deux années maximum. En cas de récidive ou lorsque les personnes impliquées sont convaincues de représenter un groupe organisé, ces sanctions sont doublées, la privation de liberté pouvant être portée à cinq ans.

Le second texte est la « loi relative au soutien de l'Etat à la cinématographie de la Fédération de Russie », votée par la Douma le 17 juillet 1996, dont le préambule – *« La cinématographie de la Fédération de Russie, étant partie intégrante de la culture et de l'art, doit être préservée et développée avec le soutien de l'Etat »* – annonce clairement les intentions. Elle concerne directement la vidéo : les suppressions de taxes stipulées dans les articles 12, 13 et 14 de la loi s'appliquent, entre autres, *« à toute société procédant au tirage de film sur quelque support que ce soit »*. Néanmoins, la taxe spéciale de 70 % à laquelle sont soumises les sociétés de distribution vidéo (et dont tous les professionnels s'accordent à dire qu'elle a joué un rôle important dans la prolifération du piratage) est toujours en vigueur...

Les clients les plus nuisibles des cassettes piratées que sont les chaînes de télévision locales câblées ont peut-être encore de beaux jours devant eux : elles projetteront désormais à leurs téléspectateurs des cassettes légalement distribuées sur le territoire de la Russie, mais dont elles n'ont pas acquis les droits de diffusion. Après avoir vu les pirates se livrer des guerres sans merci, puis avoir assisté à la lutte engagée par les distributeurs légaux contre les pirates, la bataille va désormais opposer les distributeurs et les chaînes câblées locales.

Joël Chapron

PARC DE LA VILLETTE
Ouaga Carthage
l'Afrique en films et en musiques
Les plus grands films d'Afrique Noire et du Maghreb et en concert : Cheb Mami, Salif Keita, Ismaël Lô, Chorale Pek Nyambe, Papa Wemba, Orchestre National de Barbès, Djeli Moussa Diawara, Zebda...
Une manifestation organisée par Radio France Internationale, le Parc de la Villette et Merveilleux Urbain
Grande Halle - Les 3, 4, 5 et 6 avril 1997
Parc de la Villette
Loc. : 0 803 075 075* - Info. : 0 803 306 306* - Prog. cinéma : 01 40 03 76 92
* 1,49 F TTC la minute

THEATRE LES ATELIERS LYON
ALLEGRIA OPUS 147
Joël JOUANNEAU
François CHATTOT
Virginie MICHAUD
Yves JENNY
Prix de la critique
Meilleur spectacle en langue française 96
1 au 12 avril
Tél. 04.78.37.46.30

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

MALENA EST UN NOM DE TANGO

Film espagnol de Gerardo Herrero. Avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero. (1 h 49.)

Malena est un nom de tango retrace, en quelques années, le parcours d'une jeune Espagnole, son premier amour d'adolescente (échec traumatisant), sa quête hédoniste des hommes, son mariage raté. Le récit fonctionne par blocs temporels séparés par de longues ellipses, lie le destin de l'héroïne avec l'histoire de sa famille et avec celle de sa sœur jumelle, dont on découvrira in fine le rôle actif et malfaisant dans les mésaventures de Malena. Le film de Gerardo Herrero pourrait n'être qu'un récit un peu édifiant, vaguement symbolique de l'évolution de l'Espagne récente et de la condition des femmes.

Sans toujours échapper à une simplification frisant le lieu commun, il parvient pourtant à surprendre en s'imposant de ne jamais quitter l'intimité de ses personnages, de ne jamais considérer leur trajet comme une évolution exemplaire : *Malena* retrouve alors la naïveté d'un roman-photo traversé de pulsions brutales. ***Jean-François Rauger***

ARIANE OU L'ÂGE D'OR

Film français de Bernard Dartigues. Avec Philippe Caubère. (3 h 15.)

Après *Les Enfants du soleil*, *Ariane* est le deuxième épisode cinématographique du *Roman d'un acteur*, cette gigantesque fresque autobiographique écrite et interprétée par Philippe Caubère, qui évoque, entre roman comique et récit d'initiation, son expérience dans la troupe d'Ariane Mnouchkine au Théâtre de la Cartoucherie. Filmé par Bernard Dartigues lors de l'intégrale interprétée en 1994 au Théâtre de l'Athénée, le principe reste le même : Caubère, seul en scène dans un décor dépouillé, joue sous l'œil attentif de trois caméras permettant de varier les angles et de servir l'expressivité de l'acteur.

On a déjà dit ici les réserves que cet exercice appelle sur le plan cinématographique, sans préjuger du fait que le film serve de trace d'une performance théâtrale singulière. Soit un exercice en solo où Caubère s'en donne à cœur joie, interprétant la troupe à lui seul, et plus particulièrement Bruno Gallardini, fraîchement débarqué du Conservatoire d'Aix-en-Provence, qui devient au cours de ce deuxième épisode le souffre-douleur attitré d'Ariane. Passé maître ès onomatopées et mimiques, Caubère incarne de surcroît, sur le modèle d'un Louis de Funès, tout ce qui bouge, depuis une 2 CV poussive jusqu'à un rat ricanant... en attendant les épisodes suivants : *Jours de colère* le 23 avril, *Les Marches du Palais* le 7 mai. Avis aux amateurs. ***J. M.***

LE PIC DE DANTE

Film américain de Roger Donaldson. Avec Pierce Brosnan, Linda Hamilton, Charles Hallahan, Grant Heslov. (1 h 52.)

Faut-il voir dans *Le Pic de Dante* un symptôme du retour du film catastrophe des années 70 ? Hollywood produisait alors des films de ce type où des brochettes de stars fatiguées se voyaient voler la vedette par d'époustouflants effets spéciaux. Les productions contemporaines semblent avoir définitivement remplacé les célébrités par des figurants. Si l'on excepte, dans le film de Roger Donaldson, la présence de Pierce Brosnan, actuel James Bond, et de Linda Hamilton (*Terminator I* et *II*), les personnages ne sont pour la plupart que des silhouettes. Restent les trucages divers qui permettent, grâce à l'informatique et aux images de synthèse mêlées à des procédés plus archaïques (maquettes), la reconstitution encore plus impressionnante de cataclysmes divers. Ici, un fringant scientifique, conscient des menaces que fait peser l'imminente éruption d'un volcan censément éteint, essaie d'alerter la population d'une petite bourgade. Il n'est bien sûr pas écouté, jusqu'à ce que les faits confirment de façon spectaculaire sa perspicacité. L'ordinateur a donc aussi écrit le scénario du *Pic de Dante*, qui, hormis quelques plans furtivement sanglants, suit jusqu'à l'ennui de trop prévisibles péripéties. ***J.-F. R.***

LES ENTRÉES À PARIS

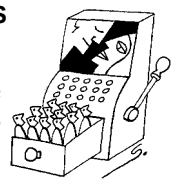

■ **Une bonne semaine, enfin,** grâce à un excellent week-end de Pâques. La remontée de la fréquentation profite à de nombreux titres. Parmi les nouveautés, le principal bénéficiaire est *Les 101 Dalmatiens*, à 152 000 entrées dans son énorme circuit de 46 salles, devançant *Ennemis rapprochés* à 127 000 sur 41 écrans (voilà qui ne va pas améliorer la part de marché du cinéma français). Dans 34 salles, *Tenue correcte exigée* séduit 39 000 amateurs, tandis que *Généalogies d'un crime* attire 22 000 spectateurs dans 13 salles (un bon score pour Raul Ruiz, une petite déception pour un film avec Catherine Deneuve en tête d'affiche). *Basquiat* mobilise, lui, 13 000 spectateurs dans 11 salles.

■ **Autre succès,** quoiqu'à une échelle bien différente, celui de *Reprise* avec 2 200 entrées dans une seule salle et malgré une durée qui n'autorise que trois séances quotidiennes. Sur un autre écran du même cinéma (le Saint-André des Arts), *Nous sommes tous encore ici* est également bien accueilli, avec 5 000 spectateurs en quinze jours.

■ **L'effet Oscar** a immédiatement bénéficié au *Patient anglais*, qui augmente son public en troisième semaine pour atteindre un total de 235 000 grâce à 84 000 nouvelles entrées dans 35 salles. La période reste également favorable à *La Guerre des étoiles* (67 000 dans 31 salles, soit un total de 343 000 en trois semaines) et aux *Randonneurs* (32 000 dans 26 salles, 146 000 sur la même durée). Tous ne sont pas aussi bien lotis : *Donnie Brasco* (54 000) et *Un amour de sorcière* (43 000) perdent tous deux environ la moitié de leur public dès leur deuxième semaine d'exploitation, pour totaliser respectivement 158 000 et 126 000 entrées.

J.-M. F.

★ **Chiffres :** ***Le Film français***

REVUE

GÉNÉRIQUES

Numéro 5. 96 pages. 75 F. 8, rue de Castries, 69002 Lyon

■ Continuité et nouveautés se partagent le sommaire de la revue lyonnaise. Du côté de la première, Dominique Chateau poursuit son excellent compte-rendu de la pensée théorique du cinéaste Vsevolod Poudovkine, jusqu'ici méconnue en France, tandis que Jean-François Buiré, par une longue et dense étude principalement inspirée de *Carlito's Way*, achève de hisser Brian De Palma au panthéon des cinéastes de notre temps. Côté nouveautés, quelques autres grandes figures du cinéma américain occupent les débats, qu'il s'agisse de réévaluer la thématique religieuse chez Cecil B. De Mille, de pointer l'utilisation subversive des accessoires et des citations dans *Orange mécanique*, de Kubrick, ou encore, à travers l'intelligente étude de Philippe Trignat, de dégager les deux grands caractères (Falstaff et Faust) qui hantent l'univers d'Orson Welles. La revue prend enfin fait et cause, en publiant un texte du cinéaste additionné d'une interview enthousiaste, pour le film de Charles Najman, *La mémoire est-elle soluble dans l'eau ?* ***J. M.***

CD - CD ROM - VIDÉOS - LIVRES
50 000 CD et CD Rom
23 000 vidéos
300 000 Livres
(Commande par Minitel et envoi à domicile)
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

Le « phénomène » David Helfgott fait le tour du monde

Le film « Shine », qui sortira en France mercredi 9 avril, rencontre un immense succès commercial

SYDNEY
correspondance

Le succès international de *Shine,* le film de Scott Hicks (sortie en France le 9 avril), a attiré l'attention sur David Helfgott, pianiste jusque-là inconnu. Ce film australien raconte l'enfance romancée d'un artiste surdoué soumis à l'autorité ombrageuse de son père, rescapé des camps nazis. Le jeune pianiste connaîtra une gloire éphémère avant de sombrer dans la folie. *Shine* a remporté une série de distinctions internationales, dont neuf Australian Films Awards, le prix de la critique au Festival de Toronto, sept nominations aux Oscars et finalement une récompense, celle du meilleur acteur pour Geoffrey Rush. Le récit s'arrête en 1983, quand, après douze ans de traitements psychiatriques divers, l'artiste entre en convalescence.

Mi-février 1997, à Auckland, David Helfgott donne le premier concert d'une tournée mondiale (quatre-vingts dates aux Etats-Unis et en Europe jusqu'en novembre). Le Centre Aotea est plein. Le pianiste arrive, en courant et sautillant. Il scrute la salle, yeux écarquillés, bras ballants. Il adresse alors aux spectateurs, déjà déconcertés par cette surprenante vision, le plus gentil des sourires...

Un Woody Allen dépressif, négligé et peu crédible, jusqu'à ce qu'il joue le « Vol du bourdon »

En un instant, Helfgott se met à l'œuvre ; plutôt à l'ouvrage, vu la difficulté du programme : Liszt et Rachmaninov.

David Helfgott dit *« avoir été mis sur terre pour jouer du piano ».* Les juges les plus sévères, dont Cecil Parkes, du Royal College of Music de Londres (John Gielguld dans *Shine*), l'ont qualifié de *« virtuose »* et de *« génie musical ».* Il ne faut pas longtemps pour que l'émotion passe dans le public. Pas longtemps non plus pour entendre les ronronnements, parfois les grognements du pianiste accompagner son jeu... Le mythe du fou génial ne pourrait être mieux incarné. Dès qu'une main n'est pas occupée, elle bat le rythme – Glenn Gould faisait aussi cela. Une superbe cascade de petites notes en haut du clavier s'achève à peine que tombe un *« Waoooh ! »* inattendu mais tellement spontané que la salle éclate de rire...

Ainsi va le concert, se terminant par un tonnerre d'applaudissements et une ovation debout du public, qui n'a jamais rien entendu ni vu de semblable. Suivent trois rappels au cours desquels David Helfgott joue, entre autres, la transcription du *Vol du bourdon,* de Rimski-Korsakov, que Rachmaninov lui-même jouait. Ce choix n'est pas innocent. Ceux qui ont vu *Shine* le savent.

Petit garçon doué pour le piano, David Helfgott décide de renoncer à l'amour possessif de son père (interprété par Armin Mueller-Stahl), pour profiter d'une bourse d'études à Londres. Les liens familiaux sont alors rompus et l'adolescent (Noah Taylor), *« qui mouille encore son lit »,* s'en va seul au Collège royal de musique. Là, il accomplit son projet monumental : jouer le « Rach 3 », le *Troisième Concerto* de Rachmaninov, connu pour être l'une des œuvres les plus difficiles du répertoire... Succès magistral trois ans plus tard, qui n'améliore pas la condition mentale de David. Après plus de dix ans, sans piano, errant dans des « instituts » de l'Australie de l'Ouest, David Helfgott adulte (alors joué par Geoffrey Rush) remonte sur scène. Son allure de Woody Allen dépressif et négligé, totalement imbibé de caféine et de nicotine, ne lui donne que peu de crédibilité quand, sous l'œil médusé du public, il joue le fameux *Vol du bourdon...*

C'est le début de la résurrection d'Helfgott. Grâce à la vigilance de sa femme Gillian, rencontrée en 1983, il diminue sensiblement sa dose de 125 cigarettes grillées chaque jour et les kilos de sucre trempés dans des litres de café... Astrologue, de quinze ans son aînée, sa femme a décidé de soigner l'artiste, traité de façon constante pour troubles mentaux, tout en gérant au mieux sa carrière de virtuose.

Le succès commercial des « produits dérivés » de David Helfgott (le livre de Gillian Helfgott, *Love you to Bits and Pieces,* réédité pour la troisième fois, le CD de la bande-son de *Shine,* le CD du « Rach 3 » et bientôt un autre CD intitulé *Brillantissimo*) indique qu'elle a aussi un sens accompli des affaires. Mais Gillian se veut d'abord et avant tout « l'amante » de David Helfgott, qui l'initia peu à peu à l'univers des grands compositeurs romantiques. Fasciné par Rachmaninov, Helfgott entretient aussi une relation particulière avec Liszt, dont il serait, selon l'une des arrière-petites-filles du compositeur hongrois, la réincarnation. De Beethoven, *« dont la musique lui procure de plus en plus de bonheur »,* il a interprété la *Sonate « Appassionata »,* en 1988, à la Maison Beethoven de Bonn. D'aucuns ont soutenu que c'était la vision la plus époustouflante jamais entendue dans ce temple dédié au maître allemand. David Helfgott, qui a vu quatre fois *Shine,* l'a qualifié de *« brillantissimo »* et l'a primé *« meilleur film ». Shine* a détrôné *Ben Hur* à son palmarès personnel.

Florence de Changy

Le « Rach 3 » à bout de force

Le *Troisième Concerto* de Rachmaninov a été composé en 1909. Il débute par une sublime mélodie que n'importe qui peut apprendre à jouer en quelques minutes : ré, fa, mi, ré, do dièse, ré, mi, ré, mi, ré, mi, fa, fa, fa, mi, ré, do dièse, etc. Les difficultés commencent après ! Dans son enregistrement en public à Copenhague, le 2 novembre 1995, David Helfgott en a donné une lecture plus fautive encore que celle de Vladimir Horowitz avec Eugene Ormandy et la Philharmonie de New York (RCA) : traits savonnés, décalages avec l'orchestre, fausses notes... tout y est. Y compris l'émotion, chichement donnée par d'autres pianistes qui s'appliquent.

Helfgott n'a aucune appréhension. Il se jette dans la musique et l'on prend peur pour un artiste dont les forces déclinent à mesure que l'œuvre avance. Mais il tient le cap comme si sa vie en dépendait : il lui faut aller au bout de ce qu'il a à nous dire. Helfgott joue comme un vieux pianiste qui ne se résout pas à abandonner ses chevaux de bataille. Son interprétation est une ruine aussi magnifique que l'Acropole.

★ 1 CD RCA 74321 40378-2. Avec l'Orchestre de Copenhague, Milan Horvat (direction).

Le pianiste fou défie les lois de la critique

NEW YORK
de notre correspondante

Non content d'avoir surmonté de profonds troubles mentaux, inspiré le film Shine et vendu – grâce au film – quelque 200 000 disques de son enregistrement du *Troisième Concerto* de Rachmaninov, le pianiste australien David Helfgott est en train de réussir un autre exploit aux Etats-Unis : dresser le public contre la critique.

Parfaitement synchronisée avec la sortie du film et la cérémonie des Oscars, la tournée américaine du pianiste se déroule à guichets fermés et vire au référendum sur la musique classique. Dès le premier concert, au prestigieux Symphony Hall de Boston, le musicien a eu droit à plusieurs ovations tandis que la critique, le lendemain, l'assassinait. *« La triste vérité,* écrivit Richard Dyer du *Boston Globe, c'est que David Helfgott n'aurait pas dû être au Symphony Hall hier soir et nous non plus. »* Plus sévère encore, Tim Page, du *Washington Post,* s'étonne qu'*« un homme dérangé, à peine capable de jouer du piano, soit subitement devenu la figure la plus prisée de la musique classique ».* Le scénario s'est répété le 18 mars au Lincoln Center de New York : consécration d'un public fasciné, haut-le-cœur de critiques outrés et perplexité de musiciens professionnels moins connus mais peut-être plus talentueux. Le violoniste Isaac Stern, qui n'a pas le moindre souvenir d'une scène qu'on lui attribue dans le film, est quant à lui parti à l'entracte, se refusant poliment à tout commentaire.

Réduits au rôle de rabat-joie, taxés d'élitisme face à un public américain que rien n'émeut autant que la belle et véridique histoire d'une rédemption, les critiques vont-ils s'avouer vaincus ? De toute évidence, les amateurs de sensations fortes qui ont payé leur billet 300 francs n'ont que faire de leur orthodoxie. C'est donc finalement aux éditorialistes et autres mécréants qu'il revient de soulever l'aspect éthique de l'affaire : aussi sympathique soit-il, David Helfgott n'est-il pas prisonnier des marchands du temple, ces managers et marketeurs qui cherchent à engranger le maximum de profits pendant que le film est à l'affiche et la bande-son sur les rayons des magasins de disques ? Jusqu'à quel point l'artiste ne se sent-il pas poussé à avoir l'air aussi fou que l'acteur qui interprète son rôle dans le film, sous peine de décevoir son public ?

« ET ALORS ! »

« M. Helfgott bafouille et commet probablement plus d'erreurs en une soirée que le redoutablement ennuyeux Alfred Brendel dans toute sa vie, insiste le *Wall Street Journal. Et alors ! Son amour de la musique fait écouter de la musique classique à des milliers de gens : c'est mieux que la plupart des critiques. »* Sans accabler le pianiste, le *New Yorker,* lui, en écho à certains musiciens professionnels, se dit simplement troublé par la façon dont on médiatise la musique : Pavarotti ne fait la « une » que grâce à un esclandre au Metropolitan Opera, le Philharmonique de Vienne n'attire les caméras à Carnegie Hall que parce que des féministes manifestent contre la composition exclusivement masculine de l'orchestre. *« Orchestres misogynes ! Prodiges sombrés dans la démence ! Divas assoiffées de pouvoir perdant la tête au Met ! »,* s'exclame le magazine, voilà comment attirer le public !

Sylvie Kauffmann

La restructuration du ministère de la culture préconisée par le rapport Rigaud a commencé

L'ADMINISTRATEUR délégué de le Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), Jacques Rigaud, avait, à la demande du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, présidé les travaux d'une commission chargée d'examiner la politique culturelle de l'Etat. Un rapport avait été remis au ministre et présenté à la presse le 18 octobre 1996. De nombreux rapports étant voués à jaunir dans un tiroir, on pouvait craindre que celui-ci connaisse le même sort. Pourtant, un comité interministériel conduit par Alain Juppé s'est réuni le 6 mars pour donner une suite aux propositions du patron de RTL. Aux côtés du premier ministre et du ministre de la culture, on notait la présence de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

Premier résultat : un comité interministériel des affaires culturelles sera créé. Il aura pour mission de veiller à ce que les préoccupations culturelles *« irriguent toutes les activités de l'Etat – notamment l'éducation, les politiques sociales, les actions en faveur des jeunes et l'action extérieure ».* Et pour que cette irrigation soit visible, *« l'ensemble de* [ces] *financements sera désormais regroupé dans un document synthétique annexé au projet de loi de finances ».* Enfin, pour donner une consistance à cette volonté transversale, un fonds interministériel d'innovation culturelle sera institué, dès la loi de finances de 1998, et doté de 50 millions de francs *« par redéploiement des crédits du ministère de la culture – pour 50 % de la dotation totale – et des autres ministères concernés ».* Cette transversalité aura des retombées directes en régions, où des *« conférences régionales de la culture »* seront réunies autour du préfet de région et du président du conseil régional avec l'ensemble des services *« qui mènent une action culturelle ».* Elles pourraient déboucher, *« pour les collectivités qui le souhaitent, sur des politiques concertées ».*

Troisième initiative qui suit de près le rapport Rigaud : un Conseil national des industries culturelles sera placé auprès du ministre de la culture *« pour donner un cadre permanent à la concertation entre les pouvoirs publics et les représentants de ce secteur »* ; une Délégation aux industries culturelles sera créée rue de Valois. Cette dernière aura pour tâche de définir une politique culturelle pour *« l'édition phonographique et les industries multimédia et de veiller à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine des industries culturelles ».*

Par ailleurs, une nouvelle direction verra le jour au ministère de la culture : celle de l'écrit et de la langue française, créée à partir du regroupement de l'actuelle direction du livre et de la lecture, de la direction des Archives de France et de la Délégation générale à la langue française. Enfin, un groupe de travail examinera l'opportunité de transformer l'Association française d'action artistique (AFAA), actuellement sous la tutelle du ministère des affaires étrangères, en établissement public, manière de donner à cet important véhicule de la culture française à l'étranger plus de souplesse et une plus grande autonomie. M. Douste-Blazy devrait annoncer l'ensemble de ces mesures très prochainement.

E. de R.

COMMENTAIRE

SCEPTICISME

Un scepticisme légitime accueille la publication d'un rapport, trop souvent condamné au tiroir. On peut donc saluer l'exploit de la commission présidée par le patron de RTL, Jacques Rigaud : un comité interministériel a avalisé un certain nombre de ses propositions moins de six mois après leur formulation.

Mais quelle est la marge de manœuvre du ministère de la culture, écrasé par la rigueur budgétaire ? On peut craindre que les nouvelles structures annoncées par l'Hôtel Matignon ne soient de simples coquilles vides tant que le ministère de la culture sera condamné à gérer la pénurie. On peut même redouter que le *« document synthétique annexé au projet de loi de finances »* qui recense l'ensemble des dépenses de l'Etat en matière culturelle ne soit l'occasion de prouver que le budget actuel est suffisant. Aux 15 milliards de francs de la Rue de Valois ne faudra-t-il pas ajouter quelque 15 milliards émanant des autres ministères ?

La réforme des structures du ministère, qui se heurte surtout aux pesanteurs de l'administration centrale, est également légitime. Le rapprochement de certaines directions pourrait être utile. La création d'une nouvelle délégation aux industries culturelles peut paraître également judicieuse. Mais faut-il que le cinéma, noyé dans la notion floue d'industrie multimédia – ce qui est loin d'être innocent sur le plan sémantique –, aille jusqu'à perdre sa spécificité et que le Centre national de la cinématographie soit ainsi promis à un éclatement préjudiciable à l'ensemble de la profession ?

Emmanuel de Roux

mk2
14 juillet
entrez dans le club des abonnés
34 salles à Paris
Prochaine avant-première réservée aux abonnés des cinémas 14 Juillet :
Michael Collins
de Neil jordan
Réservation indispensable au :
40 30 20 10 rubrique 7
(appel normal non surtaxé)
dans la limite des places disponibles

Un hors-série Prévert pour raconter une vie de poète et de citoyen. Avec un de ses livres, "Histoires", pour savourer son œuvre.

Vingt ans après la mort de Prévert, Télérama lui consacre un numéro hors-série.

Poésie, théâtre, chansons, peinture, cinéma... découvrez tout l'univers de Prévert.

Avec en cadeau *Histoires*, un recueil de poésies dans la collection Folio chez Gallimard.

Hors-série Télérama Prévert, 100 p + *Histoires*, 256 p : 58 F chez votre marchand de journaux.

Télérama
Prenez votre culture en main.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS
(Hong-Kong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
ARCHANGEL (canadien, noir et blanc, 1 h 23) de Guy Maddin.
DIEU SAIT QUOI (français, 1 h 30) de Jean-Daniel Pollet.
DU JOUR AU LENDEMAIN (franco-allemand, noir et blanc, 1 h 02) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
FRED (français, 1 h 25) de Pierre Jolivet.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (français, 1 h 53) de Raoul Ruiz.
KARDIOGRAMMA (kazakh, 1 h 13) de Darejan Omirbaev.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
MACADAM TRIBU (franco-zaïrois-portugais, 1 h 27) de José Laplaine.
MARION (français, 1 h 46) de Manuel Poirier.
MARS ATTACKS ! (américain, 1 h 45) de Tim Burton.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
NÉNETTE ET BONI (français, 1 h 43) de Claire Denis.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (franco-suisse, 1 h 20) de Anne-Marie Miéville.
REPRISE (français, 3 h 12) de Hervé Le Roux.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46) de Jean Douchet.
TALES FROM THE GIMLI (canadien, 1 h 12) de Guy Maddin.
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (américain, 1 h 41), de Woody Allen.

LES FESTIVALS

FESTIVAL DU FILM POLICIER DE COGNAC
Sept longs métrages, tous américains sauf un, sont en compétition au Festival du film policier de Cognac présidé par le réalisateur et producteur Roland Joffé. Ces films, qui seront tous présentés en avant-premières françaises, sont *City of Industry,* de John Irvin, *Blood and Wine,* de Bob Rafelson, *Free Way,* de Matthew Bright, *Mad Dog Time,* de Larry Bishop, *Set it off,* de Garry Gray, et *Unforgettable,* de John Dahl.
L'intrus dans cette sélection officielle purement américaine est un film germano-suédo-danois de Bille August, *Smilla's Sense of Snow.*
Plusieurs films sont présentés hors compétition, dont *Ghosts from the Past,* de Rob Reiner. L'annonce des prix est prévue le dimanche 6 avril dans la soirée, au terme de trois journées de projections et d'animation avec plusieurs réalisateurs et acteurs, dont Andréa Ferréol, Henri Verneuil, José Giovanni et Maruschka Detmers.
Du 3 au 6 avril. Bureau du festival, 23, allées du Champ-de-Mars, 16-Cognac. Tél. : 05-45-35-60-89.

7es RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE SALON-DE-PROVENCE
Sur le thème « 7es Regards sur le 7e Art », ces Rencontres présentent des films hongrois, australiens, israéliens, finlandais, iraniens, taïwanais... soit au total une trentaine de films représentant vingt et un pays. Des ateliers-cinéma, des conférences, des débats et de nombreuses animations sont également prévus tout au long de cette manifestation.
Du 1er au 8 avril. Association rencontres cinématographiques, 72, boulevard Lamartine, 13-Salon-de-Provence. Tél. : 04-90-56-47-70.

VANDŒUVRE : PRIX DE COURT 1997
Une sélection des meilleurs courts métrages réalisés durant l'année 1996 seront en compétition de cette 9e édition du Festival du court métrage de Vandœuvre-lès-Nancy. Trois prix seront décernés à cette occasion : le prix du jury, le prix du public et le prix de la jeunesse. Hors compétition, des œuvres courtes de cinéastes tels Kobakhidze, Skladanowsky, Fassbinder, de Oliveira, Rozier... seront projetées ainsi qu'une sélection de films autour du fantastique et de l'humour.
Du 1er au 11 avril. Centre Culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 - Vandœuvre-lès-Nancy. Tél. : 03-83-56-15-00.

OUAGA-CARTHAGE : L'AFRIQUE EN FILMS ET EN MUSIQUES
La Grande Halle de La Villette présente une rétrospective des meilleurs films ayant concouru aux Festivals de Ouagadougou et de Carthage depuis leur création et la présentation en avant-première des films récompensés cette année au Fespaco. Une occasion de retrouver les films d'Idrissa Ouedraogo, Souleymane Cissé, Merzak Allouache et d'autres réalisateurs d'Afrique noire et du Maghreb. Chaque jour, une programmation musicale à l'image de la variété du continent africain accompagnera les projections de films. Du 3 au 6 avril, se succéderont Salif Keita, Cheb Mami, Ismaël Lô, Papa Wemba, l'Orchestre national de Barbès, Djeli Moussa Diawara et Zebda.
Les 3, 4, 5 et 6 avril. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 0-803-306-306 et 0-803-075-075. De 65 F à 100 F. Forfait quatre soirées : 215 F.

JEUNE CINÉMA FINLANDAIS
L'Institut finlandais propose un échantillon des nouvelles tendances du cinéma finlandais. Au programme, des documentaires surprenants, fictions et courts métrages, poésie, drame, humour, folklore et confrontations de différentes cultures.
Du 3 avril au 28 juin. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Les jeudi à 19 heures et samedi à 16 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. 10 F, réservation souhaitée.

LES FILMS AUTRICHIENS À PARIS
En collaboration avec l'Institut culturel autrichien à Paris, le Cinéma L'Entrepôt présente une vingtaine de films autrichiens réalisés durant ces quinze dernières années. Chaque long métrage sera précédé d'un film court représentatif de l'avant-garde autrichienne (1953-1993).
Du 2 au 22 avril. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 08-36-68-05-87.

NOUVEAUX FILMS

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MALENA EST UN NOM DE TANGO
Film espagnol de Gerardo Herrero, avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PIC DE DANTE
Film américain de Roger Donaldson, avec Pierce Brosnan, Linda Hamilton, Charles Hallahan, Grant Heslov, Elizabeth Hoffman, (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SŒURS SOLEIL
Film français de Jeannot Szwarc, avec Marie-Anne Chazel, Thierry Lhermitte, Clémentine Célarié, Didier Benureau, Isabelle Carré, Léonore Confino (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES 101 DALMATIENS
de Stephen Herek,
avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Parc de La Villette. Grande Halle C.-Parker, 19e (01-40-03-75-03).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires et les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE SECRET DE ROAN INISH
de John Sayles,
avec Jeni Courtney, Eileen Colgan, Mick Lally, Richard Sheridan, John Lynch, Susan Lynch.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TENUE CORRECTE EXIGÉE
de Philippe Lioret,
avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost.
Français (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TYKHO MOON
d'Enki Bilal,
avec Julie Delpy, Johan Leysen, Michel Piccoli, Marie Laforêt, Richard Bohringer, Yann Collette.
Français (1 h 47).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.

UN AMOUR DE SORCIÈRE
de René Manzor,
avec Vanessa Paradis, Gil Bellows, Jean Reno, Jeanne Moreau, Dabney Coleman, Malcolm Dixon.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

ANNIE
de John Huston,
avec Albert Finney, Carol Burnett, Bernadette Peters, Ann Reinking, Tim Curry, Aileen Quinn.
Américain, 1982 (2 h 9).
VO et **VF :** Mac-Mahon, dolby, 17e (01-43-29-79-89).

DIAMANTS SUR CANAPÉ
de Blake Edwards,
avec Audrey Hepburn, George Peppard, Patricia Neal, Buddy Ebsen, Mickey Rooney, José-Luis de Villalonga.
Américain, 1961 (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE
d'Irvin Kershner,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams.
Américain, 1980 (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00).

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Tout le cinéma
2,23 F la minute
36 15 LEMONDE

AUDIOVISUEL **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les quatre groupes de radios privées (RTL, Europe 1, RMC, NRJ) ont entamé une difficile négociation pour la redistribution des fréquences acquises « en sous-main » ● L'ACHAT de stations locales a permis à ces groupes de se développer et de prendre pied sur le marché publicitaire local, dont l'évolution est supérieure à celle de la publicité nationale ● LES REPRÉSENTANTS des radios locales, qui s'estiment victimes de ces restructurations, ne veulent pas faire les frais de la négociation en cours ● L'OPÉRATION, qui ne pourra pas être conclue avant le vote de la loi sur l'audiovisuel (toujours en discussion au Parlement), est à hauts risques pour toutes les parties. Elle repose, en effet, sur le respect de la bonne foi et de la parole de chacun. Pour le CSA, il y va de sa crédibilité d'organisme de régulation.**

Le CSA et les radios privées marchandent les fréquences « clandestines »

L'organisme de régulation et les quatre grands opérateurs (RTL, Europe 1, RMC, NRJ), qui ont acquis en « sous-main » 170 positions sur la bande FM pour s'implanter sur le marché local, tentent de trouver une solution pour assainir la situation

« YALTA » RADIOPHONIQUE ou partie de poker menteur ? Depuis plusieurs semaines, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les représentants des grands opérateurs de radio mènent des négociations sophistiquées pour redistribuer, d'une manière acceptable par tous, les quelque 170 fréquences acquises « en sous-main » par les grands groupes au cours des dernières années.

Les discussions portent sur 74 fréquences pour NRJ, 42 pour Europe 1, 42 pour RMC et 12 pour RTL. Même s'ils se battent comme des chiffonniers pour conserver le maximum de ces fréquences au détriment de leurs concurrents, les opérateurs partagent l'analyse selon laquelle un accord sur ce point constitue un enjeu essentiel pour l'avenir du paysage radio. Cette volonté commune d'assainissement de la situation a pour principal objectif de retrouver une attractivité auprès des annonceurs, qui fuient de plus en plus ce média.

En réalité, c'est la course à la publicité locale qui est à l'origine de cette bataille des fréquences. Selon la dernière étude de France Pub, réalisée par Havas et Havas media communication, les investissements publicitaires en 1996 ont progressé plus rapidement sur le plan local (+ 3,2 %) que national (+ 2,9 %). En ce qui concerne la radio, la publicité locale représente 1,6 milliard de francs sur un total de 4,5 milliards. *« Les annonceurs utilisent de plus en plus la radio comme un média local et ciblé et se tournent vers les radios locales »*, indique ce document. Les publicitaires ne font que tirer les conclusions des sondages d'audience qui indiquent une progression des programmes locaux au détriment des radios généralistes et musicales.

UNE OPÉRATION PÉRILLEUSE

Ces données, combinées à la difficulté d'obtenir de nouvelles fréquences, expliquent l'appétence des grands groupes pour les petites radios locales, classées en catégorie B ou C par le CSA. Elles sont généralement bien implantées dans leur région et draînent une partie du chiffre d'affaires publicitaire. *« Lorsqu'en 1994 la nouvelle loi a étendu le champ de couverture de 30 millions à 150 millions d'auditeurs potentiels pour un même groupe, cela offrait de nouvelles perspectives de développement. Par ailleurs, il y avait sur le marché des entrepreneurs qui avaient envie de vendre »*, explique Henri Laurent, directeur général de Nostalgie (groupe RMC).

« Le CSA n'a rien fait pour protéger les petits, pour interdire aux réseaux de faire du dumping *sur la publicité. Ils ont ainsi asphyxié des stations qu'il était facile ensuite de racheter »*, peste Daniel Perez, directeur de Radio Scoop, une station lyonnaise qui a conservé son indépendance.

Pour les groupes avides d'expansion, il était tentant de contourner la procédure fixée par la loi, jugée trop longue et trop lourde. Celle-ci stipule, en effet, que les fréquences sont incessibles et que la modification des attributions suppose que la fréquence soit préalablement rendue afin que le CSA procède à un nouvel appel d'offres. Plutôt que de suivre cette procédure, certains ont préféré, au gré des opportunités, conclure des accords capitalistiques avec des opérateurs locaux, au risque d'y rester des actionnaires cachés et que les antennes soient fermées à leurs programmes pendant un temps.

Le groupe NRJ a été le premier à dévoiler le pot aux roses en décembre dernier en laissant diffuser par une quinzaine de stations son programme Rire et Chansons. Le mini-scandale qui s'est ensuivi et le nouveau projet de loi toujours en discussion au Parlement ont déclenché la négociation en cours au CSA, qui consiste à redistribuer les fréquences. Celle-ci est extrêmement périlleuse car elle suppose la bonne foi de chacun et le respect de la parole donnée. La vérité du nombre de fréquences annoncé par les groupes suppose notamment qu'ils aient interrompu leur chasse à de nouvelles acquisitions.

Par ailleurs, ils veulent être certains d'en récupérer le maximum à la sortie de l'opération et qu'aucun ne soit lésé au profit d'un concurrent. D'autant qu'ils savent que, pour que l'opération réussisse, ils devront accepter de céder quelques fréquences aux catégories A, c'est-à-dire aux radios associatives, et aux B, qui se considèrent comme les grandes victimes de l'opération.

« Le traitement des demandes de changement de catégorie sera un test : ou bien simple formalité avalisant les rachats de fréquence, ou bien vraie action de régulation, ouverte, équitable et transparente », avertit le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (Sirti), qui estime que les groupes nationaux ont pris le contrôle de près du tiers des fréquences attribuées par le CSA aux radios locales et régionales indépendantes.

La marge de manœuvre est très étroite, car, tant que l'audit de la bande FM n'a pas été réalisé, les fréquences disponibles sont rares. Et le cas de la Normandie, où le CSA a trouvé 21 fréquences inexploitées sur le haut de la bande, est sans doute exceptionnel.

Pour le CSA aussi, l'opération, qui, en tout état de cause, ne pourra se conclure qu'après le vote définitif de la loi, est à hauts risques. Les « sages », d'ailleurs, essaient de prendre le maximum de précautions, notamment auprès des centres techniques régionaux (CTR), présidés par des magistrats des tribunaux administratifs et qui sont censés donner leur avis sur les attributions de fréquences. La moindre anicroche dans l'opération et les recours qui pourraient s'ensuivre ôteraient au CSA beaucoup de sa crédibilité d'organisme de régulation.

Françoise Chirot

Jean-Marie Cavada juge « calomnieuses » les accusations portées contre lui

L'AFFAIRE du « faux journal télévisé » de France 3, qui a utilisé les génériques, les décors du « 19-20 » ainsi que l'une des ses ex-présentatrices, Laurence Piquet, pour les mettre au service d'un spot vantant les mérites d'un médicament antidépresseur (*Le Monde* du 26 mars) déborde le cadre du « JT ». Une des émissions phares de France 3, « La Marche du siècle » ainsi que son présentateur, Jean-Marie Cavada, sont à leur tour mis en cause.

Le quotidien *France-Soir* affirmait ainsi dans son édition de samedi 29 mars que l'émission de Jean-Marie Cavada aurait servi de modèle, depuis 1992, à des films publicitaires tournés en faveur d'un laboratoire pharmaceutique, ou de la firme Peugeot. La réalisation aurait été assurée par CCV Théophraste, *« l'une des sociétés de production de Jean-Marie Cavada, vendue l'an dernier par le journaliste »*.

Un spot – rebaptisé « La Marche du diabète » – aurait été réalisé au profit d'un laboratoire pharmaceutique lyonnais. Les décors de « La Marche du siècle » et la manière de débattre de Jean-Marie Cavada y auraient été utilisés. *France-Soir* affirmait aussi que le journaliste aurait personnellement animé, *« sur le plateau de « La Marche du siècle »*, un spot sur « l'évolution de la gamme de la Peugeot 106 ».

Dans un entretien publié par *Libération* du 1er avril, le journaliste affirme *« n'être en contravention avec rien »*, et accuse *France-Soir* de construire *« un amalgame diffamatoire avec l'affaire des faux « 19-20 » de France 3 »*. Le quotidien tenterait d'accréditer *« l'idée que j'ai organisé, à mon profit et à celui de quelques amis, un détournement de biens publics en vendant de fausses « Marches du siècle »*, se défend Jean-Marie Cavada.

Le quotidien du groupe Hersant revient pourtant à la charge dans son édition du mercredi 2 avril. *France-Soir* met notamment en cause le fait que Jean-Marie Cavada ne soit pas au courant du détail des prestations de CCV Théophraste, et sous, entend que le présentateur de « La Marche du siècle », en plus de sa rémunération pour cette émission, toucherait un double salaire, au titre de la présidence de La Cinquième qu'il occupe toujours, et de celle de Radio-Télévision française d'Outre mer (RFO), à laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de le nommer.

« JE N'AI JAMAIS TOUCHÉ UN SOU »

« Il faut être inconscient pour penser qu'on se sauve comme cela de La Cinquième, a précisé Jean-Marie Cavada au *Monde*, mercredi 2 avril. *La vérité est que j'attends le conseil d'administration de la chaîne, le 10 avril, pour qu'un nouveau président soit nommé et que je puisse présenter ma démission. Ce qu'allègue* France-Soir *est faux : je n'ai jamais touché un sou en tant que président de La Cinquième et je n'en ai pas touché comme président de RFO. Quant à la « Marche du siècle », je suis « cachetier » sur France 3, l'émission faisant partie d'un contrat de commande passé entre la chaîne et Théophraste. Pour le reste, j'étais et je suis producteur extérieur et privé. »*. Quant à Théophraste, société de production qu'il a fondée, Jean-Marie Cavada l'a cédée il y a trois ans : *« Tout a été transmis au contrôleur d'Etat »*, souligne-t-il. Reste les spots publicitaires tournés en faveur d'un laboratoire pharmaceutique et de Peugeot : *« Il s'agit de deux audiovisuels d'entreprise – non pas de spots publicitaires, mais de films à diffusion purement interne. Pour le premier, consacré au laboratoire, je maintiens qu'il n'y a pas, ni de près ni de loin, rapport avec « La Marche du siècle » ou Jean-Marie Cavada. Les dirigeants de CCV, dont j'étais actionnaire, ne m'ont pas consulté. Un autre journaliste a assuré la présentation de ce film »*.

Jean-Marie Cavada admet qu'il a bien tourné un entretien avec un directeur commercial de Peugeot, mais que ce film n'utilise ni le générique ni la musique de « La Marche ». *« Il n'y a pas d'intérêt croisé,* précise-t-il. *C'est une règle imposée à CCV : leurs clients n'avaient aucun accès à « La Marche ». Au contraire, cela les éliminait d'office »*.

« Tout cela est calomnieux, conclut Jean-Marie Cavada. *J'y vois un rapport entre l'action que j'ai entreprise à La Cinquième pour savoir comment l'argent confié à une maison de production a été détourné* [l'audit sur les exercices 1995 et 1996 de Tigre productions, une des sociétés produisant « L'Esprit du sport » de Cyril Viguier] *et ce qui s'écrit ici et là. Tout cela ne peut rester en l'état. »*

Yves-Marie Labé

DDB-Needham devient la troisième agence de publicité en France

L'ASSOCIATION des agences conseils en communication (AACC) a publié, jeudi 27 mars, les revenus bruts des agences en France en 1996. Euro-RSCG France (Havas Advertising) reste le premier groupe de communication, avec une marge brute de 1,533 milliard de francs. Publicis, qui arrive en deuxième position, affiche une marge brute de 1,274 milliard de francs. DDB-Needham France accède en 1996 à la troisième place du classement avec une marge brute de 743 millions de francs, dépassant ainsi le groupe BDDP, qui se trouve à la quatrième, avec 682,5 millions. Au total, les dix premières agences du classement ont vu leur marge brute progresser en moyenne de 0,46 % en 1996.

■ **Havas Advertising a versé les 85 millions de francs aux six banques** qui les réclamaient en tant qu'ex-actionnaires minoritaires de l'agence RSCG. Havas a, par ailleurs, renoncé à faire appel du jugement du tribunal de commerce de Paris du 13 janvier (*Le Monde* du 29 janvier).

■ **PRESSE : le magazine *Miroir du foot* a été mis en liquidation judiciaire**. Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, mardi 25 mars, la liquidation de la société des éditions Maracana, qui éditent le mensuel. Faute d'un repreneur, les neuf salariés seront licenciés. Lancé en mai 1996, *Miroir du foot* n'a pas dépassé une diffusion de 15 000 exemplaires environ.

■ **PRODUCTION : le projet de reprise de la Société française de production (SFP)** déposé par LBO/Convoy a été jugé *« non recevable en l'état »* par les élus du comité d'entreprise. Ce plan de reprise, qui sera examiné lundi 7 avril par la commission de privatisation du CE, reste jusqu'au 18 avril la seule offre en lice. Les élus du CE ont estimé que l'offre du groupe de Fabrice Giger ne leur donnait pas *« de réponses écrites à la totalité de leurs questions, ni de tour de table fiable, ni de projet industriel, ni de projet social »*.

La France se lance timidement dans la bataille de la télévision numérique hertzienne

DANS L'ÉPINEUX DOSSIER de la télévision numérique hertzienne, la France va-t-elle prendre un retard considérable face à ses voisins anglo-saxons ou, au contraire, éviter un nouveau fiasco audiovisuel, après la « Berezina » du plan câble ou la défense en solo de la norme D2MAC ? Ce procédé, qui permet d'améliorer la qualité des images et du son et surtout de quadrupler le nombre de programmes diffusés par rapport à la technique classique de l'analogique, est déjà utilisé sur le satellite et, depuis peu en France, sur le câble.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, a pourtant affirmé lors de la récente discussion du projet de loi sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale que *« les opérateurs des chaînes n'étaient pas encore prêts »* à effectuer une telle révolution.

Le dossier semble diviser le gouvernement. François Fillon, ministre délégué chargé de la poste et des télécommunications, y accorde plus d'attention que son homologue de la culture. Il vient d'ailleurs de confier une mission à l'Agence nationale des fréquences, qui sera assistée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et par Télédiffusion de France (TDF). L'objectif est de proposer, avant fin 1997, des scénarios à court et moyen terme de numérisation progressive de la télévision hertzienne hexagonale.

DÉCODEURS COMPATIBLES ?

Parallèlement, le ministre a demandé à Didier Lombard, directeur de la direction générale des stratégies industrielles (DGSI), un second rapport, plus technique, sur la compatibilité des décodeurs numériques selon les différents supports utilisés (câble, satellite et hertzien).

Une première étude sur ce dossier, confiée à Philippe Lévrier, actuel directeur général de France 3 venu de TDF, n'a jusqu'à présent pas été suivie d'effet. *« Il s'agit d'une phase de préétude. Le but de l'opération ne sera pas de concurrencer le câble et le satellite, mais de basculer les chaînes analogiques en numérique pour récupérer le spectre des fréquences hertziennes »*, précise-t-on au ministère.

L'exemple du numérique hertzien vient de Grande-Bretagne, premier pays à s'être jeté dans cette nouvelle bataille technologique, qui lancera, avant juillet 1998, une trentaine de chaînes hertziennes en numérique. Sans changer ni de téléviseur ni d'antenne, plus de 70 % des foyers britanniques auront accès à ces nouveaux programmes s'ils s'équipent d'un décodeur *ad hoc*. Dans un pays qui compte 7 % de foyers abonnés au câble et 16 % au satellite (aux programmes analogiques de BSkyB), une telle perspective suscite un engouement réel des chaînes et des investisseurs.

Sur les six fréquences nationales libérées par le gouvernement, plusieurs ont déjà été attribuées à la BBC, Channel 4 ainsi qu'aux privées Channel 3, S4C (la chaîne galloise) et la nouvelle Channel 5.

Deux consortiums sont en lice pour l'attribution des autres fréquences. Le favori ? Le principal opérateur de télévision payante britannique, BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch, allié au sein de British Digital Broadcasting (BDB) à deux acteurs de poids du paysage audiovisuel anglais, les groupes Carlton et Granada. BDB veut commercialiser une quinzaine de chaînes thématiques en prenant à sa charge une partie du coût des décodeurs, pour les proposer à un prix public de 200 livres (1 800 francs environ). Son rival, Digital Television Network (DTN), piloté par le troisième câblo-opérateur anglais CableTel, mise, à côté des chaînes thématiques, sur des services interactifs et éducatifs ainsi que sur Internet.

Une étude du cabinet d'audit britannique Convergent Decisions Group affirme, contre toute attente, que *« le prix d'équipement au numérique hertzien reste moins cher que le câble ou le satellite en numérique, au niveau national, pour toucher le plus grand nombre de foyers »*. Certains experts tempèrent cela, chaque médium possédant sa propre zone de compétitivité selon *« le nombre de programmes diffusés et la couverture de population visée »*.

Le cabinet Lehman Brothers estime qu'en Grande-Bretagne 7 millions de foyers seront équipés en numérique hertzien d'ici à 2005, dont la moitié en télévision payante. Moins optimiste, Merril Lynch table sur *« 2 millions de foyers abonnés à des chaînes payantes »* à cette date.

Les Etats-Unis préparent aussi activement cette évolution : un accord est intervenu sur le choix d'une norme conçue par des industriels regroupés au sein de la « Grande Alliance » (ATT, Thomson, Zenith, Philips, General Instrument, etc.). Des tests grandeur nature vont démarrer. Les fréquences y étant beaucoup moins utilisées qu'en France, toutes les chaînes hertziennes pourront être diffusées à la fois en analogique et en numérique. La Suède va aussi se lancer dans l'aventure.

HOSTILITÉ GÉNÉRALE

Une transposition en France n'est pas évidente : il faudrait adapter le réseau hertzien existant. *« Sans utiliser de nouvelles fréquences, il sera possible de diffuser sur la quasi-totalité du territoire vingt-cinq chaînes en numérique hertzien »*, assure-t-on à TDF, en restant toutefois évasif sur le coût de l'opération. Le rapport Lévrier estimait cette mise aux normes entre 1 et 2 milliards de francs.

Plus que les impératifs techniques et financiers, l'une des principales barrières à l'arrivée rapide du numérique hertzien dans l'Hexagone tient à l'hostilité conjuguée des câblo-opérateurs et des opérateurs de bouquets numériques (comme TPS, pilotée notamment par TF 1 et M 6, ou CanalSatellite), qui redoutent cette nouvelle concurrence. Les chaînes hésitent à financer de tels surcoûts, même si cette technologie leur permet de créer des décrochages locaux ou d'amortir des programmes thématiques.

Seule, TDF a intérêt à parier rapidement sur cette technologie, qui lui apportera des clients. *« La clé du développement du numérique hertzien se situe en fait chez les industriels d'électronique grand public. Le marché devrait décoller quand les décodeurs seront intégrés aux téléviseurs »*, constate un observateur. Pour l'heure, les industriels préfèrent garder une stratégie de prudent attentisme.

Nicole Vulser

Pitié pour les cognes !

par Alain Rollat

COMMENT peut-on être policier ? Ce métier devient un enfer. A cause des caméras. Elles sont partout, voient tout, témoignent de tout, ne tolèrent plus rien. Même au Brésil ! Un simple passage à tabac de voyous en puissance dans la jungle urbaine de Sao Paulo, un banal interrogatoire un peu musclé à l'abri d'un mur, et, sous prétexte que vous avez la matraque un peu lourde sur la voie publique, ou que votre arme de service dégaine trop vite, l'enregistrement nocturne de n'importe quel clandestin de la vidéo fait la « une » de TV Globo, aussitôt reprise par TF 1 et France 2...

Mais c'est en France que le comble est atteint. Faites plaisir aux passants, cachez la matraque, abordez-les sourire aux lèvres, prenez-les gentiment en photo, et, pour peu que votre amabilité soit enregistrée par l'une des perfides caméras du « Vrai Journal » de Karl Zéro, puis diffusée sur Canal Plus à propos d'un congrès à Strasbourg, vous voici montré du doigt dans les journaux de 20 heures ! Accusé par vos pairs d'avoir exprimé une « *manifestation de sympathie* » ! Menacé de sanctions disciplinaires au motif qu'un CRS n'a pas le droit de prendre Mme Mégret en photo-souvenir pendant ses heures de service...

La condition de l'humanité policière est-elle mieux traitée en Russie ? Au vu du reportage canadien consacré ce même mardi soir, sur Arte, aux évangélistes américains qui sont partis comme des pionniers à la conquête des âmes du Far-Est, on peut le supposer. Personne ne se plaint, apparemment, quand les forces de l'ordre civil s'interposent dans les désordres religieux. Il s'en fallut de peu, l'autre jour, à Saint-Pétersbourg, qu'un face-à-face entre deux cortèges pro-Jésus ne dégénérât en bataille rangée. Nous pouvons en témoigner sur la foi des images : sans la poigne tranquille des pandores locaux, le pope qui conduisait le défilé orthodoxe aurait fini par abattre son crucifix sur la tête du pasteur américain qui lui faisait concurrence à coups de majorettes.

Un doute subsiste, toutefois, si l'on en juge par les tracasseries des hiérarques de l'Eglise orthodoxe à l'encontre du jeune Vissarion, ce hippy russe à la barbe fleurie qui ressemble à Jésus, qui s'habille comme Jésus (il préfère simplement la tunique rouge à la tunique blanche), qui a des apôtres comme Jésus et qui parle d'amour comme l'Evangile. On n'en finit pas de l'enquiquiner parce qu'il a eu le malheur de se présenter comme le nouveau Messie. Un faux Ponce Pilate l'a même sommé, sous nos yeux, de faire un miracle en direct. Et, comme ce jeune prêcheur rappelait que Jésus lui-même « *ne guérissait que ceux qui croyaient en lui* », on l'a prié de retourner à son travail. C'est ainsi que nous avons appris que ce nouveau Messie était policier en Sibérie. Heureusement, l'un de ses disciples a eu la présence d'esprit de filmer cette parodie de procès. Saint Thomas eût été bien inspiré de prendre naguère la même précaution. Et le Saint Esprit d'inventer plus tôt le Caméscope.

La Grande-Bretagne face à l'extrême droite

« Le Sens de l'Histoire » se penche sur le Groupe 43, un mouvement anglais de lutte antifasciste créé pour pallier l'inaction des gouvernants. C'était il y a cinquante ans...

À L'HEURE où l'Europe connaît une nouvelle montée des mouvements d'extrême droite, chacun, conscient que l'expression du refus, moral et éthique, des idées fascistes ne suffit pas à leur barrer la route, s'interroge sur les moyens d'action à leur opposer. S'il apparaît nécessaire d'étudier les expériences italienne et allemande pour mieux comprendre comment les partis fascistes se sont hissés sur le devant de la scène dans les années 30, il convient également d'examiner les différentes formes de lutte contre l'idéologie extrémiste.

C'est pourquoi « Le Sens de l'Histoire » programme un excellent documentaire sur le Groupe 43, qui combattit la tentation brune en Grande-Bretagne au sortir de la seconde guerre mondiale. Inspiré d'un livre de Morris Beckmann et réalisé par John Williams, ce film salutaire et passionnant n'est point une invitation à imiter les méthodes de ce mouvement de lutte antifasciste. *L'Angleterre confrontée au fascisme* 43vise plutôt à approfondir la connaissance du passé afin de faire avancer la reflexion d'aujourd'hui.

CONTRE-MANIFESTATIONS

Avant la guerre, Oswald Mosley, aristocrate promis à une carrière exceptionnelle, ancien député conservateur reconverti en leader travailliste, choisit la voie du fascisme. En 1932, il fonde le *British Union of Fascists* (BUF) et réunit, en 1936, 10 000 « chemises noires » dans l'East End de Londres. Le pogrom est évité grâce à l'intervention des syndicats. Pendant toute la guerre, Mosley et ses pairs, coupables de sympathies pour Hitler, sont internés. Libéré en 1945, le leader tente de reconstruire son parti, désormais appelé « Mouvement de l'Union », et de fédérer les groupuscules extrémistes de Grande-Bretagne.

Le pays compte alors quelque 8 000 militants d'extrême droite, réunis dans 11 ligues et 14 clubs. Oswald Mosley et son bras droit Jeffrey Hamm renouent avec la tradition des rassemblements de rue dans les quartiers populaires de Londres et accusent publiquement les juifs de tous les maux. Scandalisés par la passivité du gouvernement travailliste de l'époque, Gerry Flamberg, Jeffrey Bernard, Morris Beckmann, et un quatrième compagnon qui a toujours gardé l'anonymat, tous membres de la communauté juive, décident de passer à l'action. Ils fondent en 1945 un groupe d'autodéfense antifasciste et organisent des contre-manifestations pour empêcher l'extrême droite de se rendre maîtresse de la rue. L'année suivante, ils renforcent leurs rangs en recrutant, entre autres, 200 vétérans de la guerre. Les uns sont chargés de faire le coup de poing, les autres d'infiltrer l'extrême droite ou encore de fournir des alibis à leurs camarades lorsque la police les arrête.

Le consistoire juif d'Angleterre condamna l'action du Groupe 43, injustement accusé d'avoir des affinités avec les communistes. Pourtant, il apparut vite comme le seul mouvement efficace contre l'antisémitisme qui prit de l'ampleur en Grande-Bretagne lors des attentats des organisations sionistes contre l'armée britannique en Palestine en 1947. Empêchée d'agir, discréditée, l'extrême droite finit par ne plus apparaître comme une menace et le Groupe 43, estimant avoir accompli sa mission, se dissout en 1950.

Deux ans plus tard, Oswald Mosley s'exila en France, où il meurt en 1980. Mais l'homme n'avait pas pour autant renoncé. En 1962, il revint en Angleterre et organisa une nouvelle série de meetings sur fond de discours antisémites et racistes. Spontanément, des jeunes contre-manifestants suivirent l'exemple du Groupe 43 et empêchèrent les rassemblements. Leur action incita enfin le gouvernement britannique à réviser la législation afin que la provocation à la haine raciale soit reconnue comme un délit passible de peines sévères. Certains estiment, aujourd'hui, que le Groupe 43 n'aurait pas dû disparaître...

Florence Hartmann

★ **« Le Sens de l'Histoire » : *L'Angleterre confrontée au fascisme*, La Cinquième, vendredi 4 avril à 14 h 30.**

MERCREDI 2 AVRIL

TF 1

20.30

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Match amical : France - Suède ; 21.30 Mi-temps, Météo (130 min). 8868005

22.40

COLUMBO
Candidat au crime. Série de Boris Segal, avec Peter Falk (105 min). 6924208

Pendant la campagne sénatoriale, un candidat fait courir le bruit que son adversaire est la cible d'un complot. Columbo enquête...

0.25 et 1.05, 1.45, 2.50, 3.50, 4.55 **TF 1 nuit.**
0.35 et 1.15, 1.55, 4.00, 5.15 Histoires naturelles (30 min). 9213406

3.00 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [6/6] Un avenir pour l'Amazonie. **5.05** Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

LA FEMME DE L'AMANT
Téléfilm de Christopher Frank, avec Nicole Garcia (110 min). 7102043

Une jeune femme qui entretient une liaison avec un homme plus âgé qu'elle fait prendre conscience à sa mère que son mari la trompe.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Le bien-être est-il dans nos assiettes ? Invités : Jean-Pierre Coffe, Frédéric Saldman (110 min). 7379550

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Portrait : Jeanne Moreau (70 min). 1451357

2.35 Chrétiens orientaux. Magazine (rediff.). **3.05** Source de vie. Magazine (rediff.). **3.35 24 heures d'info. 3.45** Météo. **3.50** Les Z'amours (rediff.). **4.20** Aux marches du palais. Documentaire. [1/2] J.F. Kennedy. **4.35** Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 60 min).

France 3

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Disparus : jusqu'au bout de l'espoir. Invités : M. et Mme Wagon, Mehmet Seyhan, Marie-Hélène Bouzet, Arlette Garih (110 min). 639598

22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Pierre Beuchot. Robert Walser (55 min). 2125918

Ecrivain suisse (1878-1956), reconnu par Kafka, Musil ou Zweig, Robert Walser a laissé une œuvre à l'écriture encore incroyablement moderne.

0.10 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Dick Rivers, Vero Sego, Metal Sound, Jean Leloup (55 min). 4433883

1.10 Musique graffiti. Magazine. *Confidence pour piano "de Bach à Bartok". Premier prélude en ut majeur* (extrait du Clavecin bien tempéré). **1.25** La Grande Aventure de James Onedin. Le pampero (55 min).

Arte

20.45

MUSICA : CARMEN
Opéra en quatre actes de Bizet, d'après la nouvelle de Prosper Mérimée, livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène d'Alfredo Arias, Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Frédéric Chaslin, avec Béatrice Uria-Monzon, Norah Amsellem (170 min). 91734482

Retransmis en direct de l'Opéra-Bastille et en simultané sur France-Musique.

23.35

PROFIL : KURT MASUR
Documentaire de Gero von Boehm (1997, 55 min). 149579

Kurt Masur, aujourd'hui à la tête du Philharmonique de New York, parle ouvertement de sa vie en RDA et des ses rapports avec le Parti communiste et Erich Honecker.

0.30 La Lucarne : La Cité des steppes. Documentaire. (1994, 55 min). 3496883

Prix Joris Ivens au Festival du réel 1994.

1.25 Moondance ■
Film de Dagmar Hirtz, avec Rualdhri Conroy, Ian Shaw (1995, v.o., 95 min). 41294609

Deux frères irlandais tombent amoureux d'une jeune Allemande venue en séjour linguistique. Rediff. du vendredi 28 mars.

M 6

20.45

CHARMANTE SOIRÉE
Téléfilm de Bernard Murat, avec Christian Clavier (100 min). 463956

Hôtes d'amis pour fêter la pendaison de la crémaillère de leur nouvelle maison, un couple « à problèmes » ne cesse de se disputer...

22.25

SCALPEL
Téléfilm Δ de Catherine Cyran, avec Adam Baldwin (100 min). 1569376

Une secrétaire médicale aide la police dans son enquête sur des meurtres perpétrés par un psychopathe qui semble se prendre pour un chirurgien.

0.05 Secrets de femmes. Magazine ◻.
0.35 Deux flics à Miami. Série ○.

1.25 Best of pop rock. **2.25** Faites comme chez vous (rediff). **3.10** Turbo (rediff.). **3.40** Coulisses. CharElie Couture. **4.05** L'Ile aux plongeuses nues. Documentaire. **4.30** Fan de (rediff.). **4.55** Fréquenstar. Patrick Dupont. **5.40** E = M 6 (25 min).

Canal +

21.00

FRANKENSTEIN ■ ■
Film de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro (1994, 120 min). 36289

Admirable reconstitution historique. Interdit aux moins de douze ans.

23.00 Flash d'information.

23.05

LES MENTEURS
Film d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Valeria Bruni-Tedeschi (1996, 104 min). 2572918

Un metteur en scène, sa compagne, star américaine plus toute jeune, un producteur et une jeune fille qui veut devenir scénariste pratiquent à qui mieux mieux l'art du faux-semblant.

0.50 Surprises.
1.25 Erik le Viking
Film de Mario Caiano (1964, v.o., 94 min). 42149135

Radio

France-Culture
20.30 Paroles sans frontière. Tire ta langue : Le canular ; 21.32 Correspondance : Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Vous avez dit crise, Thierry Génicot.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.

0.05 Du jour au lendemain. Hadrien Laroche (*Le Dernier Genet*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Avant-concert.
20.45 Opéra. Donné ce jour à l'Opéra national de Paris-Bastille et diffusé simultanément sur Arte, par la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le Chœur d'Enfants, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Frédéric Chaslin : Carmen, de Bizet.

0.00 Jazz vivant. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Luis Bunuel et la musique.
22.40 Les Soirées... (suite). Requiem K 626, de Mozart, par le Chœur de la Nederlandse Bachvereniging, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Rhapsodie pour piano nº 2, de Brahms, Kempff, piano ; La Walkyrie, extraits, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Pierre Boulez. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 546 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 092 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire Nº
Date de validité Signature :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5
20.00 Faut pas rêver. Invité : Yann Kersalé (France 3 du 28/3/97)
21.00 Faits divers. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? Magazine (France 3 du 28/2/97)
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.

Planète
20.35 Le Combat pour les arbres.
21.25 La Vie secrète des machines. [13/18]. Le bureau.
21.50 Vertical. [6/6]. La bonne formule.
22.45 Survivre à Shanghaï.
23.40 Opération barrages.
0.30 Trois hommes, une femme et un bus (50 min).

Animaux
20.30 L'Afrique rêvée.
21.00 Monde sauvage. L'aigle noir.
21.30 Le Vagabond. Eléphant blanc.
22.00 Les Pandas du dragon.
23.00 Le Millionnaire aux pingouins.
0.00 Monde sauvage. Dans la jungle verdoyante.

Paris Première
20.00 et 23.50 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Le J.T.S. Magazine.
22.20 Rudolf Noureev et Margot Fonteyn. De Peter Batty.

France Supervision
20.30 World music. De Hart Perry.
21.25 Charlie Daniels. Concert enregistré à Disneyland Paris (60 min). 47071050
22.25 Des religions et des hommes. Moïse.
22.40 Gran partita de Mozart. Concert (60 min). 79965444

Ciné Cinéfil
20.30 Adam et Evelyne ■
Film de Harold French (1949, N., v.o., 90 min) 9230685
22.00 Pour toi, j'ai tué ■ ■
Film de Robert Siodmak (1948, N., 90 min) 5899840
23.30 Le Chevalier sans armure (Knight Without Armour) ■ ■
Film de Jacques Feyder (1937, N., v.o., 105 min) 57829289

Ciné Cinémas
20.00 Séquences. Magazine.
20.30 L'embrouille est dans le sac
Film de John Landis (1990, 105 min) 8440111
22.15 Max et les ferrailleurs ■ ■
Film de Claude Sautet (1971, 110 min) 5443579

Série Club
20.45 Flash. Le maître des miroirs.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Leo McCarey. Tom et Jerry.
23.00 Buck Rogers. Le paradis du jeu.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Mais qui est Steed ?
0.40 Formule 1 (50 min).

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show. Invité : Peter Sellers.
20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Terre natale.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun. Hamerroïde.
22.15 Chronique de mon canapé. Magazine.
22.20 Seinfeld. Quel cinéma !
22.45 Spin City. The Apartment.
23.10 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (v.o.) ;
23.40 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.

Disney Channel
19.00 Petite fleur. La nuit fantastique.
19.30 Dinosaures.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le joueur de singes.
22.00 Florence ou la vie de château.
23.00 La Courte Echelle.
23.30 Animalement vôtre.
0.00 Thierry la Fronde. Feuilleton.
0.30 Transsibérie. [2/6]. Chiens d'hiver (30 min).

Téva
20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Les Femmes de la mer.
21.30 Vivre dans le désert vert.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Vivement demain.
23.00 Téva vie pratique. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
20.30 et 0.00 Football. Matches de qualification pour la Coupe du monde 98.
21.00 Basket-ball. En différé. Euroligue : Ljubjana-Milan.
22.30 Football. En différé. Match amical : France-Suède.
1.30 ATP Tour Magazine.

Voyage
19.00 Rough Guide. Sicile.
19.55 et 23.25 Chronique Meunier. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Spécial Portugal 3. Madère et les Açores.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik
20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 et 22.50 Le Lac des cygnes. Ballet.
1.05 Claire-Marie Le Guay au Carrousel du Louvre. Concert (75 min). 8480357

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Alice. **0.45** Artissimo. **1.45** Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
■ **On peut voir.**
■ ■ **Ne pas manquer.**
■ ■ ■ **Chef-d'œuvre ou classique.**
♦ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

Le Pen, l'Allemagne et ses démons

La presse d'outre-Rhin s'interroge sur les risques d'une montée de l'extrême droite et la formation d'un parti comparable au Front national

LA POUSSÉE de l'extrême droite en France inquiète les Allemands, c'est une évidence. L'élection de Vitrolles n'a fait que confirmer, à cet égard, les craintes que se font les amis de la France et plus généralement les démocrates allemands.

Pour la première fois, certains d'entre eux craignent aujourd'hui qu'un phénomène comme celui du Front national fasse un jour son apparition outre-Rhin. Tel est le sens des propos récemment tenus par Wolfgang Schauble, président du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag, à l'hebdomadaire *Die Zeit*. Evoquant la *« sensibilité particulière »* de ses compatriotes en matière d'extrémisme, le dauphin du chancelier Kohl souligne : *« Quand Le Pen obtient 15 % des voix à Strasbourg (...), c'est grave. Mais la France a peut-être les moyens de supporter cela. Nous, nous ne le pourrions pas. »*

Un certain nombre d'Allemands considèrent le phénomène Le Pen comme un avertissement lancé au reste de l'Europe, et en particulier à une Allemagne touchée, elle aussi, par un chômage record. D'où, peut-être, le renforcement du discours anti-immigration qu'on observe en ce momentmême auprès des chrétiens-démocrates au pouvoir.

Plus généralement, le phénomène Le Pen a tendance à renforcer les positions de ceux qui veulent surtout maintenir l'équilibre traditionnel du pays en matière sociale. Ainsi peut-on lire, sous la plume d'Eric Bonse dans le quotidien des affaires *Handelsblatt* du mardi 1er avril : *« Le fait que les extrémistes de droite français s'en prennent au libre-échange et à la globalisation devrait faire réfléchir les Européens. Un capitalisme débridé pourrait aussi réveiller de mauvais démons en dehors de la France. »* Autrement dit, la meilleure mesure préventive contre un

DIE ZEIT

Jelzins Vision

Ach, die Rossini-Deutschen

retour de l'extrême droite consisterait à empêcher l'implantation, en Allemagne, d'un capitalisme à l'anglo-saxonne.

L'autre conséquence du phénomène Le Pen, c'est qu'il renforce tous ceux qui en appellent aux vertus traditionnelles du patriotisme allemand pour garantir le maintien de la cohésion du pays. Tel est le sens d'un récent commentaire de l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, paru le 16 février. Inspiré par les résultats de l'élection de Vitrolles, l'éditorialiste Ulrich Schacht (par ailleurs une des têtes de file de la « nouvelle droite » intellectuelle allemande), soulignait, en citant Aristote, que *« les révolutions prennent leur source là où la population ne se compose pas d'hommes appartenant aux mêmes racines, là où l'unité ne s'est pas faite entre les hommes »*.

Pour l'instant, il ne paraît pas y avoir de place pour un hypothétique Le Pen allemand. Même si les conditions d'une poussée de l'extrême droite pourraient paraître réunies, en l'absence d'un leader national de talent, elle reste à ce jour un phénomène régional. Invité au congrès du FN de Strasbourg, mais empêché de venir au dernier moment, l'ancien président des *Republikaner*, Franz Schönhuber, est à la retraite. Il prépare, selon le quotidien *Die Welt*, un livre sur son ami Jean-Marie Le Pen.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Jean Arthuis a annoncé la réforme de la direction du Trésor, Acceptons-en l'augure, mais ponctuons tout de même de quelques réserves l'enthousiasme apparent du ministre. Craignons qu'il s'agisse d'une de ces belles réformes dans lesquelles l'effet d'annonce est davantage recherché que l'efficacité. Redoutons qu'elle ne soit mise en avant comme un trompe-l'œil pour faire oublier l'ampleur des sommes consacrées depuis des années au renflouement d'entreprises gérées dans la plus totale opacité. Et doutons, enfin, de son aboutissement.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le gouvernement d'Alain Juppé est confronté à une situation sociale peu ordinaire. Aucun des conflits existants ou à venir n'est, en soi, alarmant. Mais leur addition peut devenir dangereuse. Ils ont pour effet d'alourdir le climat ambiant. Les patients peinent dans les hôpitaux. Les voyageurs de la SNCF subissent des retards. Les passagers de l'ex-Air Inter n'en finissent pas de faire le pied de grue dans les aéroports. Vendredi, les guichets des banques seront déserts. Quant aux routes, elles pourraient être à nouveau paralysées. Or le gouvernement a peu de prise sur chacun de ces conflits

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Un gâchis ! Telle est l'expression qui vient à l'esprit lorsqu'on considère les dix mois d'exercice du pouvoir de Benyamin Nétanyahou. Le cycle provocation-terrorisme-répression est de nouveau en marche, et tous les voyants sont désormais au rouge aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie, à Jérusalem que dans les capitales arabes. Le défi est de taille pour un Bill Clinton qui n'aime guère les situations conflictuelles. Lui seul a le pouvoir de contraindre éventuellement Nétanyahou à cesser de jouer l'incendiaire.

EN VUE

■ Les députés du Parti communiste français, *« le parti des travailleurs »*, ont annoncé, mardi, leur intention de déposer une proposition de loi pour ériger *« un monument au Travailleur inconnu »*. *« C'était un poisson d'avril ! »*, ont-ils fini par avouer en riant.

■ **Peter Neumann,** doyen de la faculté de mathématiques d'Oxford, vient de résoudre le *« problème d'Alhazen »*, du nom du savant arabe Ibn Al Haytham (965-1039). Il s'agit de déterminer le point d'un miroir sphérique sur lequel doit être dirigé un rayon de lumière pour qu'il se reflète sur un autre point donné. Ptolémée et Euclide, puis Descartes au XVIIe siècle, s'étaient cassé les dents sur ce problème. Le doyen a trouvé la solution alors qu'il rentrait chez lui à bicyclette.

■ **The Royal Pigeon Racing Association,** qui compte environ 80 000 membres en Grande-Bretagne, interdira de concours ou confisquera les gains des colombophiles convaincus d'avoir dopé aux stéroïdes anabolisants leurs « champions », afin d'augmenter leur masse musculaire et leur permettre de voler plus vite et plus longtemps. Les premiers contrôles antidopage, prévus pour la mi-avril, se feront à partir de prélèvements dans les crottes des volatiles.

■ Le contrat publicitaire d'**Emmanuelle Béart** avec Dior ne sera pas renouvelé. Il ne vient nullement à l'idée des responsables de la maison de couture de reprocher à la comédienne son engagement pour des causes humanitaires, mais, en se montrant en public aux côtés des déshérités, non maquillée et sans être auparavant passée chez le coiffeur, la star *« ne correspond plus à l'image chic de la marque »*.

■ **Trois cents jeunes Chinoises** vont participer, cette semaine, à Pékin, à un concours national de mannequins, présidé par un jury composé d'experts et de couturiers américains, italiens et français. En Chine, où plus d'1 milliard de dollars est dépensé chaque année en cosmétiques, près de **cent millions de jeunes filles** rêveraient, selon le *Journal des femmes*, de devenir mannequins.

■ **Leah Rabin,** actuellement à Washington pour assurer la promotion de son livre *Rabin : notre vie, son héritage*, qui raconte ses quarante-sept ans de mariage avec le premier ministre israélien assassiné, a confié au *Washington Post* ce qu'elle avait auparavant déclaré à la princesse Diana, au cours d'une visite à Londres : *« Je me sens très proche de vous parce que nous sommes les deux personnages les plus tragiques au monde. Sauf que vous, vous avez un avenir, moi seulement un passé. »*

■ **Prachuab Kangae,** un Thaïlandais de la région de Bangkok, vient de mourir après plusieurs mois de souffrances inexpliquées. Il avait auparavant subi une délicate opération chirurgicale. Sa famille envisage de porter plainte contre l'hôpital, après avoir découvert dans les cendres de Prachuab, à l'issue de la cérémonie de crémation, un scalpel de 10 centimètres de long.

JEUDI 3 AVRIL

TF 1

16.35 L'Homme qui tombe à pic. Série. Un trafic peut en cacher un autre.
17.30 Melrose Place. Feuilleton. Un monde pervers.
18.25 Papa revient demain. Série. Vivre ensemble.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Le crime d'à côté. Série de Paul Planchon, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier (100 min). 656777
Un coup de feu éclate chez le voisin de palier du juge Cordier. Il s'y rend et se retrouve pris en otage...

22.25

UNE OMBRE DANS LA NUIT
Téléfilm de Kevin Connor, avec Veronica Hamel, (95 min). 3429609
Une femme professeur est harcelée par l'un de ses étudiants.

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : Louis Schweitzer, président de Renault (30 min). 2029
0.30 Attachez vos ceintures. Série (rediff.).
1.20 et 3.15, 4.25 **TF 1 nuit. 1.35** L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. **3.25** et 4.35, 5.15 Histoires naturelles (rediff.). **5.05** Musique (10 min).

France 2

16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine.
Les robots-médecins ;
Algérie, urgences ;
Drogue : le retour à la vie ;
Post-scriptum : La Grande Menace (125 min). 7431715
23.00 Expression directe. Magazine. Unapl.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Tribal Jam, Dona Lewis, Gala, Nada Surf, K'mel (85 min). 8392864

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Courrier international (70 min). 1428029
2.35 Frontières pillages. Documentaire. Colombie Equateur. **3.30 24 heures d'info. 3.40** Météo. **3.45** Sentier d'ombres. Documentaire. **4.10** Les Z'amours (rediff.). **4.40** Pyramide (rediff.). **5.15** Chip et Charly. Touristes à gogo (30 min).

France 3

18.50 et 2.05 Un livre, un jour. *Lettres à Nelson Algren (1947 - 1964),* de Simone de Beauvoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

UN PONT TROP LOIN ■
Film de Richard Attenborough, avec Dirk Bogarde, James Caan (1975, 175 min). 98984169
Superproduction historique à la prestigieuse distribution.
23.45 Journal, Météo.

0.20

▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine
Les noires : Dominique Manotti (*Sombre sentier*), Fred Vargas (*Un peu plus loin sur la droite*) ; George Perec, à propos de *Perec-rinations*, Julio Llamazares (*Scènes de cinéma muet*) et Vladimir Nabokov (*L'Enchanteur*) ; Sépia ; Prière d'insérer ; Home Vidéo (55 min). 5071278
1.15 Saga-Cités. Magazine. Rap aux 4 000 (rediff.). **1.40** Espace francophone. Magazine. La francophonie en fête. **2.15** Musique graffiti. Magazine. *Confidences pour piano "de Bach à Bartok". Intermezzo-adagio en la mineur* (*Toccata pour orgue*). **2.20** La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le retour (55 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Sanctuaires de la vie sauvage : sous le soleil de Gambie. **18.50** 50 jours pour 50 Palmes. 1962.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Les Verts en France. Forteresse Europe.
20.00 ▶ Palettes : La Dame à la licorne, le 6e sens (30 min). 4512
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : GDANSK-DANTZIG
Destin millénaire d'une ville sur la Baltique.
Proposée Dagmar Fambach et Geri Nasarski.
20.45 Gdansk, de jour comme de nuit. Documentaire de Jÿrgen Boettcher (55 min). 5330970
Appelée jusqu'en 1945 Dantzig, la ville de Gdansk, citée pour la première fois dans les chroniques en 997, fête cette année son millénaire.
21.40 Au revoir, à demain ■ Film de Janusz Morgenstern, avec Roman Polanski, Teresa Tuszynska (1960, N., v.o., 85 min). 4014319
23.05 La Cité de la révolte. Documentaire de Malgorzata Bucka (45 min). 198203
23.50 Dans le tourbillon de l'Histoire. Documentaire de Barbara Sieroslawski (45 min). 5571203
0.35 Agenda du millénaire. Calendrier des fêtes du millénaire de Dantzig.
0.40 Grzegorz-Turnau : Chansons. 8e Festival Polonika de chansons polonaises à Bonn.
1.10 Leni. Téléfilm de Leo Hiemer, avec Hannes Thanheiser, Johanna Thanheiser (1993, v.o., rediff., 85 min). 9313510
2.35 Rira bien. Court métrage de Robert Harders (1994, rediff., 15 min). 3855094

M 6

17.45 Classe mannequin. Série. Colle girl.
18.10 Agence Acapulco. Série. Une affaire compliquée.
19.00 Loïs et Clark. Série. Concert de plaintes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. Les paysans.

20.45

SANS PARDON
Téléfilm **O** de Bob Misiorowski, avec Thomas Ian Griffith (105 min). 381951
Un inspecteur de police de Chicago assiste, impuissant, à l'assassinat de son frère. La piste des tueurs le conduit jusqu'à Varsovie...

22.30

LE SOUS-SOL DE LA PEUR ■
Film ◻ de Wes Craven, avec Brandon Adams (1991, 105 min). 5609763
Un conte de terreur (avec effets habituels) et une leçon antiraciste.

0.15 Deux flics à Miami. Série **O**. [1 et 2/2]. Le retour du fils prodigue.
1.55 Best of trash. Sélection de clips. **2.55** Jazz 6. Magazine (rediff.). **3.50** Hot forme. Magazine (rediff.). **4.15** Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). **5.00** Mister Biz. Magazine (rediff.). **5.25** Fan de. Magazine (rediff.). **5.50** Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (30 min).

Canal +

16.05 Les Menteurs Film d'Elie Chouraqui (1996, 100 min). 1379338
17.45 Pas si vite. (rediff.).
17.50 Drôles de monstres. Série d'animation.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.35 Nulle part ailleurs. invités : Philippe Stark ; Local H.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'ECHAPPÉE BELLE
Film d'Etienne Dhaene, avec Jean-Marc Barr, Anémone (1996, 80 min). 691680
Le directeur d'une société décide de séduire la fille d'un juge, pour obtenir la garde de ses enfants.
21.55 Flash d'information.

22.05

USUAL SUSPECTS ■ ■
Film de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin (1995, v.o., 100 min). 1810048
A New York, cinq hommes suspectés d'avoir détourné un camion d'armes sont arrêtés et soumis à une séance d'identification dans des locaux de la police.

23.45 Piranha Film de Scott Levy (1995, 89 min). 8677116
1.15 Le Vent du Wyoming ■ Film d'André Forcier (1994, 95 min). 7735013
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les noms des rues.
21.32 Fiction. Bacon, le ring de la douleur, de Pierre Charras.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Brunel (*Transparence du roman*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la cathédrale de Laon, par le Chœur du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Un requiem allemand, de Brahms, Ruth Ziesak, soprano, Gerald Finley, baryton.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Murail, Knussen.
23.07 Histoire de disques. Le Barbier de Séville.
0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Anton Stepanovich Arensky.
22.30 Les Soirées... (Suite). Quatuor nº 14 La Jeune Fille et la Mort, de Schubert, par le Quatuor Hagen ; Kreisleriana op. 16, de R. Schumann, Radu Lupu, piano. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Coup de torchon ■ ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1981, 120 min) 34735338
22.00 Météo des cinq continents.
22.05 Journal (France 2).
22.40 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 2/4/97).
0.00 Courants d'art. Magazine.

Planète

20.35 Sur la plage de Belfast.
21.15 Karamoja : Une tragédie ougandaise.
22.05 Le Combat pour les arbres.
23.00 La Vie secrète des machines. [13/18]. Le bureau.
23.25 Vertical. [6/6]. La bonne formule.

Animaux

20.30 Beauté sauvage. Les animaux de l'extrême.
21.00 Monde sauvage. La savane africaine.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Histoire de Kiwi.
23.00 Beauté sauvage. L'Asie.
23.30 L'Oasis des glaces.
0.00 Monde sauvage. Cobra, alligators, pythons et cie.
0.30 Aventure animale.

Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première.
21.00 Sur les ailes de la danse (Swing Time) ■ ■ Film de George Stevens (1936, N., v.o., 100 min) 15583067
22.40 Le J.T.S. Magazine.
23.10 André Prévin dirige William Walton. Concert enregistré au Royal Festival Hall de Londres en 1982 (95 min). 32045338

France Supervision

20.30 Flash Gordon ■ Film de Michael Hodges (1980, 150 min) 58233845
23.00 Grand large. Magazine.
23.25 Europa Jazz Festival du Mans. Concert donné par l'Orchestre national de Jazz (60 min). 22404357
0.25 Dance Machine. Concert enregistré au palais omnisports de Paris-Bercy (90 min). 30025926

Ciné Cinéfil

20.30 Rencontres ■ Film de Philippe Agostini (1961, N., 100 min) 8414796
22.10 La Blonde de mes rêves (My Favorite Blonde) ■ Film de Sidney Lanfield (1942, N., v.o., 80 min) 44974338

Ciné Cinémas

20.30 Le Rendez-vous de Hongkong ■ Film d'Edward Dmytryk (1955, 95 min) 8413067
22.05 Le Général de l'armée morte ■ Film de Luciano Tovoli (1982, 100 min) 80094883
23.45 Harem ■ ■ Film d'Arthur Joffé (1985, 115 min) 87510951

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Enquête sur mesure.
21.35 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Tay Garnett. Trafic à Hongkong.
23.00 Flash. Le maître des miroirs.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Interrogatoires.
0.40 Les Dames de cœur. Une aïeule à pedigree (60 min).

Canal Jimmy

20.35 Les Tricheurs ■ Film de Marcel Carné (1958, N., 120 min) 31157628
22.35 Le Feu de minuit (Midnight Heat) ■ Film de John Nicolella (1992, v.o., 90 min) 10251864
0.05 Souvenir. A bout portant : Michel Delpech.
0.45 Absolutely Fabulous.

Disney Channel

19.00 Petite fleur. Les économies de papa.
19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
23.00 Transsibérie. [2/6]. Chiens d'hiver.
23.30 Thunder Alley (30 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview. Invitée : Mireille Darc.
20.55 La Barbare ■ Film de Mireille Darc (1987, 95 min) 503885574
22.30 Murphy Brown. La leçon d'opportunisme.
23.00 Téva vie pratique. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

18.00 et 21.30 Football.
20.00 Basket-ball Euroligne : quarts de finale (match d'appui) : Istanbul-Villeurbanne.

Voyage

19.55 et 23.25 Les clés du luxe. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.40 Dietrich Fischer-Dieskau chante Schumann. Concert enregistré à l'Opéra de Nuremberg en 1991 (80 min). 4676970
21.00 Mahler ■ Film de Ken Russell (1974, 115 min) 8593154
22.55 Solo Tango. Programmes de la chaîne de télévision argentine Tango Solo.
23.50 Piano Legends. De Burill Crohn.
0.50 Mozart en tournée : Londres. Concert enregistré au Great Hall du Hampton Court Palace (55 min). 2079384
1.45 Intermezzo. Opéra en deux actes de R. Strauss, enregistré au festival d'opéra de Glyndenbourne (155 min). 39542471

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Style. **0.45** Visa. **1.45** Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.15 Journal intime (Caro diario). Film de Nanni Moretti (1994, v.o., 100 min). Avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri. *Chronique.*

RTL 9

20.30 Soldier's Story. Film de Norman Jewison (1984, 105 min). Avec Howard E. Rollins Jr. *Drame.*
22.15 The Reivers. Film de Mark Rydell (1969, 115 min). Avec Steve McQueen. *Chronique.*
0.10 T'es folle ou quoi ? Film de Michel Gérard (1981, 95 min). Avec Aldo Maccione. *Comédie.*

TMC

20.35 Les Vendanges. Film de Jeffrey Hayden (1957, 95 min). Avec Mel Ferrer. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 3 AVRIL 1997

L'ordre apparent

par Pierre Georges

DONC, c'est prouvé désormais. Mieux vaut, lors d'une manifestation, être faux policier que vrai casseur. Dans un cas, prison avec sursis. Dans l'autre, pour certains, prison ferme. La justice sait ainsi faire le tri entre l'ivraie et la mauvaise graine, entre l'autorité usurpée et la violence destructrice.

A Strasbourg, quatre militants du FN s'étaient arrogé des pouvoirs d'interpellation, de fouille, de vérification d'identité, bref, un statut d'officier de police. Un comportement plus vrai que nature. Même si la confusion est parfois autorisée qui voit, à l'occasion, des vrais policiers grimés en faux manifestants. Sinon même en vrais-faux casseurs.

Ces militants donc se comportaient comme en pays et en autorité conquis. En d'autres temps, ce type d'usurpation eut pu être réprimé plus sévèrement, la police comme l'armée ayant un souci jaloux de leurs autorité, prestige et prérogatives. Le port illégal d'uniforme – fût-il civil – était de ces délits qui vous valaient les foudres de la justice pour apprendre à méditer sur l'ordre des choses et les lois du pays.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a estimé devoir accorder aux uns ce qu'il a refusé à d'autres, le bénéfice du sursis. Deux poids, deux mesures. Etant précisé ici que, pour ces entorses à la loi et à l'ordre et concernant des délinquants primaires, le sursis aurait pu s'imposer pour tous. Sinon, cela met le bris de vitrine ou la violence à agent de la force publique à un tarif nettement supérieur à celui du bris d'autorité et de la violence faite à la *« fonction d'officier de police judiciaire »*.

Les syndicats de policiers apprécieront. Ils apprécient déjà, plusieurs d'entre eux et non des moindres s'étant inquiétés du comportement et des abus du service d'ordre du Front National. Ce parti, comme les autres ou comme les grandes organisations syndicales, a son propre service d'ordre. Celui-ci, le Département protection sécurité (DPS) est fort de plusieurs milliers de membres, composé de militants, bénévoles et formés, par définition, à l'encadrement et à la protection du mouvement.

En cela, le FN ne déroge ni à la règle, ni à la loi. Ce SO, assurément pas constitué de chérubins, est impressionnant, inquiétant même dans ses apparences, cuir, gros bras, casques et mines peu amènes. Mais, encore une fois, il n'y a pas de délit des apparences.

Plus embêtant est le moment où le SO sort de son rôle, comme il le fit à Strasbourg. Ou quand il semble en sortir, comme chacun a pu le voir sur des images de télévision, lors d'une manifestation récente. Une sous-section du DPS, dite Unité mobile d'intervention, y apparut vêtue d'une sorte de combinaison, casquée, porteuse de matraques et de boucliers en plastique. Elle avait là, cette unité, toutes les allures des forces de l'ordre. Un peu comme ces vigiles qui s'ingénient à ressembler, par l'uniforme et l'écusson tricolore, à des policiers en tenue.

Les attributs, certes, ne font pas la milice. Mais cette confusion soigneusement entretenue, DPS façon CRS, cette ambiguïté, valent avertissement : l'ordre républicain n'est pas celui d'un service d'ordre politique. Même dans les apparences.

Le groupe britannique GEC est candidat au rachat de Thomson-CSF

Le gouvernement a tenu secrète cette proposition

LE GOUVERNEMENT français a du mal à cacher son embarras : le groupe britannique General Electric Company (GEC) est candidat à la privatisation du groupe d'électronique professionnelle et militaire Thomson-CSF. Vendredi 28 mars, tout comme Alcatel Alsthom et le groupe Lagardère, il a déposé un dossier de candidature, à la surprise des pouvoirs publics. C'est ce qui expliquerait la décision du gouvernement de ne pas dévoiler le nombre des candidatures avant de s'être prononcé sur leur recevabilité. Ce qu'il doit faire d'ici au 7 avril.

Si cette candidature se révèle si embarrassante, c'est que, selon les vœux du chef de l'Etat, la privatisation de Thomson s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'industrie française de défense. Celle-ci doit, à ses yeux, précéder la seconde étape : celle de l'intégration à l'échelle européenne . Au demeurant, la discrétion du gouvernement sur la candidature britannique n'a d'égale que celle de l'intéressé lui-même qui, mercredi 2 avril, ne souhaitait apporter aucun commentaire.

Le gouvernement se trouve ainsi pris au piège. En rédigeant le cahier des charges de la vente de Thomson-CSF, rendu public le 12 mars, il s'était attaché à prévoir des modalités qui ne paraissent en rien restreindre aux seuls candidats français la possibilité de racheter Thomson-CSF. Cela afin de désamorcer toute critique de la part des partenaires européens.

LE TEMPS DES ALLIANCES

Mais sur le fond, sa doctrine n'avait pas varié d'un pouce. Le gouvernement français avait donc fait savoir officieusement aux éventuels intéressés – principalement GEC et l'allemand Dasa, filiale du groupe Daimler-Benz – qu'ils ne perdraient rien à attendre la fin de la privatisation de Thomson : le temps des alliances européennes viendrait tout de suite après.

Si la position de Dasa est conforme à ce souhait, GEC laissait depuis plusieurs semaines planer le doute sur ses intentions. Sa filiale de défense, GEC-Marconi, est en effet liée à Thomson-CSF dans le domaine des sonars, et son nouveau directeur général, George Simpson, est réputé favorable à une alliance avec le groupe français. Au demeurant, le précédent patron de Thomson-CSF, Alain Gomez, avait sérieusement envisagé un rapprochement avec GEC. C'est, entre autres raisons, ce qui lui avait valu son limogeage en février 1996.

Le gouvernement français va-t-il chercher à trouver un motif d'irrecevabilité à la candidature de GEC ? Le résultat risquerait d'être dommageable pour Thomson-CSF, qui réalise au moins quatre milliards de francs de chiffre d'affaires dans la défense outre-Manche. Va-t-il accepter que GEC dépose une offre ? Thomson-CSF serait alors obligé d'ouvrir grand ses comptes et ses livres à ce concurrent. Ce que redoute la direction du groupe français. Reste que le mystère n'est pas levé sur les intentions réelles de GEC. A supposer que sa candidature soit déclarée recevable, ira-t-il jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au dépôt d'une offre, dont la date limite est fixée au 7 mai ? A moins qu'il entende seulement, par ce geste, souligner la nécessité de mettre en œuvre rapidement la restructuration européenne de l'industrie de défense. En tenant compte de ses intérêts.

Anne-Marie Rocco

Le désaccord persiste entre le personnel au sol et la direction de l'ex-Air Inter

LE TRAFIC était normal à Orly mercredi 2 avril au matin. A 10 heures, une assemblée générale rassemblant le personnel d'escale d'Orly, essentiellement issu des rangs de l'ex-Air Inter, devait se tenir pour voter pour ou contre la poursuite de la grève. Mardi, SUD-Aérien, la CFDT et la CGT avaient appelé à la grève sans préavis, obligeant la direction à annuler tous ses vols jusqu'à 10 heures.

Le 1er avril, l'ex-Air Inter a été prise en location-gérance par Air France, ce qui signifie que ses salariés passent sous statut Air France. Cette pré-fusion est à l'origine des mouvements de grève actuels.

Mardi après midi, puis dans la soirée, les syndicats du personnel d'escale et la direction se sont rencontrés. Ils ont abordé le problème des nouvelles grilles horaires des personnels de l'ex-Air Inter, en vigueur depuis le 1er avril. La direction a accepté de revenir aux anciennes grilles horaires en attendant de trouver une solution *« qui tienne mieux compte des desiderata des agents »*.

Les discussions ont également porté sur le temps partiel. *« A Air France, le temps partiel est basé sur le volontariat, alors qu'à l'ex-Air Inter il est imposé. Nous demandons que le statut Air France nous soit appliqué »*, explique Julie Corbeau, secrétaire général adjoint de SUD-Aérien. La direction a fait un geste, en dégageant 500 heures hebdomadaires de travail à répartir entre les différents agents à temps partiel de l'ex-Air Inter. *« 25 % des agents à temps partiel pourraient par exemple passer de 20 à 30 heures ou de 30 à 39 heures »*, explique la direction. *« Nous ne voulons pas gérer cette misère »*, rétorque Julie Corbeau.

Enfin, et surtout, les syndicats des personnels d'escale réclament que les salariés de l'ex-Air Inter soient mieux positionnés pour leur carrière dans les filières d'Air France. La direction propose l'engagement de discussions sur ce sujet pour arriver à une solution au plus tard en septembre, date de la fusion juridique entre les deux compagnies.

Virginie Malingre

Un minichromosome humain a été créé artificiellement par des chercheurs américains

1997 est une année faste pour les bricoleurs du vivant. Après la naissance de Dolly, l'agnelle écossaise clonée à partir d'une cellule adulte, des chercheurs américains publient aujourd'hui une autre avancée des biotechnologies, qui, elle aussi, paraît au profane se situer aux limites de la science-fiction.

Pour la première fois, en effet, une équipe de généticiens de la Case Western Reserve University of Cleveland (Ohio) a réussi à créer artificiellement un minichromosome humain. De quoi ouvrir, peut-être, de nouvelles perspectives dans le traitement des maladies héréditaires, et surtout un champ de recherche fondamentale pour comprendre les fonctions intimes des chromosomes, dont nombre de mécanismes restent mystérieux.

Constitué d'un mélange d'ADN (le support des gènes) naturel et d'ADN synthétique, ce chromosome artificiel, une fois replacé dans une cellule vivante, se comporte comme un véritable chromosome. Les gènes qu'il contient fonctionnent normalement, et, quand la cellule se divise, le minichromosome se divise avec elle. Ainsi que le précisent les chercheurs, dont les travaux sont publiés dans le numéro d'avril de la revue *Nature Genetics*, des cellules contenant ces constructions biologiques ont été cultivées en laboratoire pendant six mois ; au sortir de ce semestre, soit environ après 240 divisions cellulaires, les gènes portés par le minichromosome artificiel étaient présents dans les cellules filles, et en état de marche.

Comme toujours en matière de recherche, cette réussite ne tombe pas du ciel. Elle s'inspire directement d'une autre avancée notable, obtenue (entre autres par la même équipe de Cleveland) au milieu des années 1980 : la création des premiers chromosomes artificiels de levure, mieux connus sous le nom de YAC (*yeast artificial chromosomes).« Les YAC sont des segments d'ADN auxquels ont été ajoutés les éléments constitutifs d'un chromosome de levure »*, explique Bertrand Jordan, chercheur CNRS au Centre d'immunologie de Marseille. Ces éléments sont au nombre de trois : les télomères, situés aux extrêmités des chromosomes et qui assurent leur stabilité ; l'origine de réplication, à partir de laquelle la molécule d'ADN se dédoublera lors de la division cellulaire ; et enfin le centromère, séquence d'ADN répétitif située au milieu du chromosome et dont le rôle est essentiel pour la division de la cellule.

« PARI GAGNÉ »

« Tous ces éléments, chez la levure, avaient été étudiés, clonés et séquencés. Le pari – gagné – était qu'en les adjoignant à un grand segment d'ADN humain, celui-ci se comporterait dans la levure comme un élément endogène », poursuit M. Jordan. Ce fut le cas. Les YAC devinrent ainsi un outil indispensable en biologie, et jouèrent notamment un rôle déterminant dans l'établissement de la carte physique du génome humain. Mais les YAC restent des constructions chimères, mi-homme, mi-levure. Pour étudier plus librement la biologie humaine, plusieurs équipes ont donc entrepris, depuis des années, la construction de HAC (*human artificial chromosomes).* Les éléments constitutifs des chromosomes humains étant encore mal connus, le succès s'était jusqu'alors fait attendre. Mais, précise le généticien Axel Kahn, *« des chromosomes artificiels de souris avaient déjà été obtenus, et personne ne doutait d'une réussite prochaine chez l'homme »*.

Les conséquences ? Ces chromosomes artificiels serviront peut-être, dans le futur, à transporter des gènes dans l'organisme de personnes atteintes de maladies génétiques. Mais cette voie thérapeutique pose de nombreux problèmes pratiques, et est loin, selon le professeur Kahn, *« d'être encore techniquement réalisable »*. L'étude des HAC pourrait en revanche, dans un avenir proche, nous éclairer sur les mécanismes qui gouvernent la stabilité et les remaniements des chromosomes humains. Mécanismes, précise-t-il, *« que l'on sait associés à de nombreuses maladies graves, notamment à la plupart des leucémies et des cancers »*.

Catherine Vincent

M. Paquet, créateur de Châteauvallon, a été placé en garde à vue

TOULON
de notre correspondant

Gérard Paquet, créateur et directeur licencié du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, a été placé en garde à vue, mardi 1er avril, dans les locaux du service régional de la police judiciaire à Marseille. Le même jour, il avait été convoqué à 16 h 30 et après une demi-heure d'audition son épouse recevait un coup de téléphone l'informant de son placement en garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Toulon concernant l'organisation les 30 juin et 1er juillet 1995, en ouverture du Festival annuel de Châteauvallon, d'un colloque de réflexion intitulé « Pour une utopie réaliste », et présidé par Edgar Morin, avec la participation du *Nouvel Observateur,* de France-Culture et du *Monde.* Les comptes-rendus de ces débats ont été publiés chez Arléa, en novembre 1996.

Gérard Paquet avait chargé sa sœur, Marielle Paquet, directrice de la société Recherche et Communication internationale (RCI) – qui a également été interpellée le 1er avril à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) – d'organiser ces rencontres. Les policiers ont également effectué le 1er avril une perquisition au domicile de Gérard Paquet, près de Toulon. Choquée par *« cet acharnement qui, après avoir été dirigé contre le créateur de Châteauvallon, touche ses proches et demain ses amis, ses relations... »*, son épouse explique que les policiers étaient *« à la recherche de papiers qu'ils n'ont sans doute pas trouvés »*.

Confiée à l'antenne de la police judiciaire de Toulon voilà près de deux mois, cette enquête visait à vérifier la comptabilité du TNDI et à clarifier notamment ses liens avec la RCI, association dont Marielle Paquet était la seule salariée et qui aurait perçu 200 000 francs pour l'organisation du colloque sponsorisé, à hauteur de 500 000 francs, par le GAN assurances. Comme nous le confiait alors l'un des enquêteurs, *« il convient de faire la clarté sur les liens réels entre ces deux structures et de savoir si la société RCI n'est pas une société écran ou une création de circonstance »*.

En avril 1995, la Trésorerie générale du Var avait commandé un rapport sur la gestion du TNDI, entre 1992 et 1995. Dans ses conclusions, elle mentionnait *« la régularité formelle »* de l'association, tout en s'étonnant du *« rôle para-administratif important pour une association privée vivant à 80 % de subventions »*. En annexe de ses conclusions, M. Ribière, le rédacteur du rapport, évoquait les 200 000 francs hors taxes d'honoraires versés par le TNDI à RCI pour l'organisation du colloque.

Me Henri Nespoulous, l'administrateur provisoire du TNDI, s'en était étonné dans un rapport transmis au parquet de Toulon, signalant que son expert-comptable n'avait pas retrouvé de justificatif comptable de cet engagement financier. Face à ces interrogations, le parquet de Toulon a ordonné une enquête préliminaire dont on peut alors penser qu'elle est appuyée par le préfet du Var et pourrait profiter au maire (FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, qui a engagé un bras de fer avec M. Paquet depuis que ce dernier a décidé de refuser les subventions de la municipalité en faisant de Châteauvallon *« le symbole de la résistance au Front national »*.

José Lenzini

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mercredi 2 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17869,60	– 0,74	– 6,83
Honk Kong index	12074,20	– 3,67	– 10,23

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

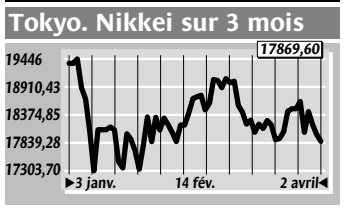

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/04	Var. en % 27/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2581,82	– 2,82	+ 11,49
Londres FT 100	....	....	+ 5,91
Zurich	2217,01	....	+ 18,31
Milan MIB 30	1135	....	+ 0,35
Francfort Dax 30	3280,92	– 4,32	+ 13,57
Bruxelles	....	....	+ 12,42
Suisse SBS	1759,41	....	+ 15,11
Madrid Ibex 35	473,06	– 1,56	+ 6,36
Amsterdam CBS	503	....	+ 15,02

Tirage du *Monde* daté mercredi 2 avril 1997 : 474 709 exemplaires

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

Etat, nation, peuple

L'Etat-nation, dont la France est la quintessence,
incarne l'attachement des peuples à leur identité.
Mais peut-on résister aux feux croisés de la mondialisation,
de l'Europe et de la régionalisation ?

1947, année matrice

Naissance de la guerre froide, partage de la Palestine,
décolonisation de l'empire des Indes,
1947 est une année charnière,
qui tourne la page de la deuxième guerre mondiale.

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

1500m²
dédiés aux ordinateurs
MACINTOSH

Macintosh Performa
5400/180 Graphite
Mémoire 16 mo + Disque dur
1,6 Go + TV + CD-Rom + Modem 28.8
10771Fht - 12990Fttc

Macintosh Performa
6400/180
Mémoire 16 mo + Disque dur
1,6 Go + CD-Rom + Modem 28.8
7587Fht - 9150Fttc

Macintosh Performa
6400/200
Mémoire 16 mo + Disque dur
2,4 Go + TV + CD-Rom + Modem 28.8
8947Fht - 10790Fttc

COMPUTER BENCH
13, r. Ambroise Croizat, 94800 Villejuif
TEL. 01 49 58 11 00
FAX: 01 46 78 19 11
9H - 19H du lundi au samedi
PARKING CLIENTS